



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172078 5



ADM

MERCURE







Murru

\*IM



# MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

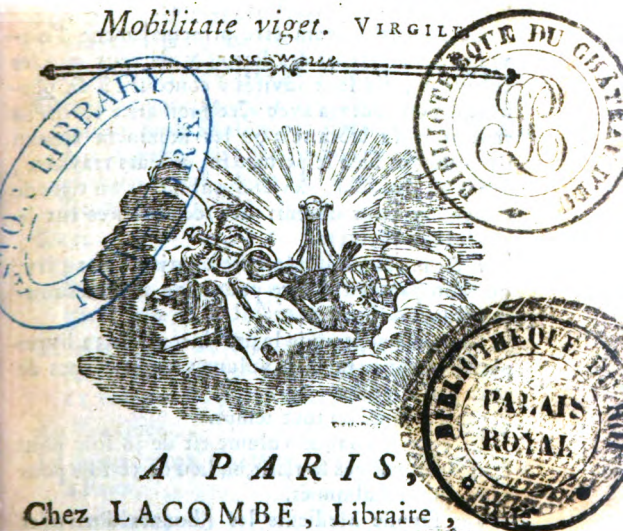
OCTOBRE, 1772.

PREMIER VOLUME.

---

*Mobilitate viget.* VIRGIL

---



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire,  
Christine, près la rue Dauphine.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

## AVERTISSEMENT.

**C'**EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, Libraire, à Paris, rue Christine.

---

*On trouve aussi chez le même Libraire  
les Journaux suivans.*

- JOURNAL DES SÇAVANS**, in-4° ou in-12, 14 vol.  
par an à Paris. 16 liv.
- Franc de port en Province, 20 l. 4 s.
- L'AVANTCOUREUR**, feuille qui paroît le Lundi  
de chaque semaine, & qui donne la notice  
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.  
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-  
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.
- JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE**, par M. l'Abbé Di-  
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.
- En Province, port franc par la poste, 14 liv.
- GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE**; il en  
paroît deux feuilles par semaine, port franc  
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,  
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE  
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.
- GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS**, dont il  
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit  
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-  
gères, rue de la Juilienne. 36 liv.
- EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN** ou Bibliothèque rai-  
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.  
12 vol. par an, port franc, à Paris, 18 liv.
- En Province, 24 liv.
- LE SPECTATEUR FRANÇOIS**, 15 cahiers par an;  
à Paris, 9 liv.
- En Province, 12 liv.

*Nouveautés chez le même Libraire*

- FABLES** orientales, comédies, poësies & œuvres diverses, par M. Bret, 3 vol. in-8°. brochés, 3 liv.
- La Henriade* de M. de Voltaire, en vers latins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 c.
- Traité du Rakitis*, ou l'art de redresser les enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.
- Essais de philosophie & de morale*, volume grand in-8°. br. 4 liv.
- Les Muses Grecques* ou traductions en vers du *Plutus*, comédie d'*Aristophane*, d'*Anacréon*, *Sapho*, *Moschus*, &c. in-8°. br. 1 l. 16 c.
- Les Nuits Parisiennes*, 2 parties in-8°. nouv. édition, broch. 3 liv.
- Les Odes pythiques de Pindare*, traduites par M. Chabanon, avec le texte grec, in-8°. broché, 5 liv.
- Le Philosophe sérieux*, hist. comique, br. 1 l. 4 c.
- Du Luxe*, broché, 12 c.
- Traité sur l'Equitation* & *Traité de la cavalerie* de Xenophon, in-8°. br. 1 l. 10 c.
- Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV*, &c. in-fol. avec planches, rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture*, in-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.
- Les Caractères modernes*, 2 vol. br. 3 l.
- Maximes de guerre* du C. de Kevenhuller, 1 l. 10 c.



M E R C U R E  
D E F R A N C E.  
O C T O B R E , 1 7 7 2 .

---

P I È C E S F U G I T I V E S  
E N V E R S E T E N P R O S E .

---

*SUITE de l'Été. Chant second du Poëme  
des Saisons ; imitation libre de Thom-  
pson.*

*Eloge de la France.*

Le soleil baisse & perd enfin la rage ;  
Il ne produit qu'une douce chaleur ,  
Et réfléchit de nuage en nuage  
La pourpre & l'or , la pompe & la splendeur.  
Le sage attend cette heure favorite

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Qui lui promet tant d'innocens plaisirs :  
Dans les forêts il observe , il médite ;  
Ou s'assoupit au doux bruit des zéphirs.  
L'amant s'échappe aux regards du vulgaire  
Pour se livrer aux élans de son cœur ,  
Et , s'enfonçant dans un bois solitaire ,  
S'enivre en paix de l'objet enchanteur  
Qui remplit seul son ame toute entière.

Où , ma Zélis , porterons-nous nos pas ?  
Tout nous invite à jouir des appas  
Qu'offre à nos sens la campagne fleurie :  
Viens parcourir ces fertiles côteaux ;  
Viens t'égarer sous l'ombre des ormeaux ,  
Ou bien fouler l'émail de la prairie.  
Volons ensemble aux bosquets de Meudon :  
Contemplant-y ce vaste paysage  
Qui s'embellit des feux de l'horizon ,  
Et que couronne un superbe feuillage.  
Là , Paris lève un front majestueux ;  
Ici la Seine , arrosant ses murailles ,  
Roule à la mer ses flots ambitieux ;  
Tournons nos pas vers ces bois spacieux :  
Sur les jardins de l'auguste Versailles ,  
Viens , ma Zélis , promener tes beaux yeux.  
C'est là , c'est là que , malgré la nature  
Qui s'opposoit aux dessein de Louis , \*

---

\* Louis XIV.

L'art déploya sa brillante imposture...  
 Mais quel objet pour nos cœurs attendris !  
 Vois s'avancer ce Roi couvert de gloire ,  
 Qui mérita le nom de *Bien-Aimé* ,  
 Qu'à Fontenoy couronna la victoire ,  
 Et qu'idolâtre un peuple renommé :  
 Tableau charmant ! vois sa famille entière ,  
 Applaudissant à l'amour des Français ,  
 Se rassembler au tour de ce bon père !  
 Reçois , grand Dieu ! notre ardente prière ,  
 Et , pour combler nos plus tendres souhaits ,  
 Conserve-nous une tête aussi chère !  
 Mais le tems fuit : revenons vers ce bois \* ,  
 Où , déposant l'éclat qui l'environe ,  
 Tu vis jadis ce modèle des Rois  
 Se délasser du poids de sa couronne.  
 Fixons enfin nos regards satisfaits  
 Sur ces beaux lieux où l'Horace Français , \*\*  
 En méditant dans l'ombre & le silence ,  
 S'est fait un nom , qui ne mourra jamais.

Reine des arts , inépuisable France ,  
 Ta gloire est pure ainsi que ton bonheur ;  
 Tes Souverains règnent par la clémence ,

---

\* Le Bois de Boulogne : la Muette.

\*\* Personne n'ignore que Boileau avoit , à Auteuil , une maison de campagne où il composa une partie de ses chef-d'œuvres immortels.

## 8      MERCURE DE FRANCE.

Et tes enfans , dignes de leur splendeur ,  
Maintiennent tous ton antique puissance :

Heureux pays ! de tes riches guérêts  
Le monde entier éprouve les bienfaits :  
Ton sein fécond voit germer l'abondance ,  
Et tes ruisseaux ne tarissent jamais.  
Les hauts sommets de tes vastes montagnes  
Sont tout couverts d'innombrables troupeaux :  
Flore & Pomone habitent tes campagnes ;  
Bacchus protège & mûrit tes côteaux.

Dans tes cités un peuple actif & sage  
Cultive , exerce & fait fleurir les arts :  
Si tes guerriers volent aux champs de Mars ,  
Un zèle pur anime leur courage ,  
Et les lauriers couvrent tes étendarts.

France ! toujours tu fixas la victoire :  
Que de héros sont sortis de ton sein !  
Le bon Henri , qui nâquit pour ta gloire ,  
Le bon Henri devint ton souverain.  
Eh ! quel Français ne bénit sa mémoire !  
Conquérant fier , mais ami de la paix ,  
Son nom fameux est gravé dans l'histoire ,  
Et mieux encor dans le cœur des Français.  
Louis , \* François , \*\* Rois si dignes de l'être ,

---

\* Louis XII.    \* \* François I.

Avoient jadis ébauché ton bonheur :  
Henri parut ; bon père , tendre maître ,  
Il t'assura des jours pleins de douceur :  
Son petit-fils , \* moins grand que lui , peut-être ;  
Te fit monter au faite de l'honneur.  
Combien , combien d'illustres personnages ,  
Bravant l'envie & ses viles clameurs ,  
T'ont consacré leurs sublimes ouvrages ,  
Et sont comptés parmi tes bienfaiteurs !  
Sully soutint , ranima ta foiblesse ;  
Colbert t'apprit à protéger les arts ,  
C'est à lui seul que tu dois ta richesse :  
Duguay , des mers te rendit la maîtresse ;  
Vauban arma tes fragiles remparts.  
Guesclin , Turenne & Maurice & Villars ,  
Sur les débris de l'Europe asservie  
Ont élevé tes nombreux étendarts :  
Tout a plié sous leur vaste génie.  
Et vous , & vous , dont les nobles travaux  
Du monde entier ont ravi le suffrage ,  
Vous partagez la gloire des héros ;  
Qui mieux que vous a droit au même hommage ?  
Puisse vos noms , semés dans mes écrits ,  
Les dérober à l'injure des âges !  
Clairaut , Pascal , Descartes , Maupertuis !  
Qui ne s'enflamme au feu de vos ouvrages ?

---

• \* Louis XIV.

A V

## 10 MERCURE DE FRANCE.

De vos travaux qui ne sent pas le prix ?  
Peintre énergique , ami de la nature ,  
Divin Corneille , ô toi , qui du cahos  
Tiras cet art , dont l'heureuse imposture  
Présente aux sens tant de riches tableaux ,  
Seul entre tous , ton sublime génie ,  
Qui de ton siècle annonça la splendeur ,  
Occupe un rang digne de ta grandeur.  
A tes côtés le chantre d'Athalie ,  
Simple , mais sûr de triompher des cœurs ,  
Frappe , attendrit & fait verser des pleurs.  
Qui ne frémit aux peintures brûlantes  
Que dessina le sombre Crébillon ?  
La mort le suit , & de ses mains sanglantes  
Semble guider son sinistre crayon.  
Dans les tableaux que nous traça Molière ,  
Le ridicule est saisi trait pour trait :  
Alceste \* gronde & sourit au portrait  
Dont la foiblesse a fourni la matière.  
Mais il en est , parmi ces noms fameux ,  
Il en est un qui reunit leur gloire :  
Digne soutien des filles de mémoire ,  
Qu'il sera cher à nos derniers neveux !  
Homme immortel , ô Voltaire , pardonne ,  
Si dans mes chants , jeune encore & sans nom ,  
Je prends l'essor & j'ose à ta couronne ,  
Malgré l'envie , attacher un fleuron.

---

\* Le Misantrope.

France, salut ! puisse mon foible ouvrage  
Être accueilli de ce sexe enchanteur  
A qui tu rends un légitime hommage !  
Ah ! si mes chants obtenoient son suffrage,  
Pour mes travaux quel succès plus flatteur !  
De tes beautés, qu'accompagnent les graces,  
Tout reconnoît l'empire séducteur :  
Le doux plaisir voltige sur leurs traces ;  
La liberté préside à leur bonheur :  
Leur bouche appelle & promet les délices,  
Tendres faveurs dont s'enivre l'amour !  
Tel un rosier, aux premiers feux du jour,  
De ses boutons entr'ouvre les calices.  
Leur cor d'albâtre, où des cheveux de jais  
Tombent flottans en boucles ondoyantes ;  
Relevé encor le prix de leurs attraits :  
De leur beau sein les formes séduisantes  
Charment enfin les regards satisfaits ;  
Mais leurs talens, encor plus que leurs charmes,  
Fixent les cœurs qui leur rendent les armes.

Daigne, sensible à mes justes souhaits,  
De mon pays étendre la puissance !  
Daigne, ô grand Dieu ! le combler de bienfaits :  
Que, protégé par ta sainte assistance,  
A se soumettre il force ses rivaux ;  
Et que la paix, la gloire, & l'abondance  
Soient à jamais le prix de ses travaux !

*Par M. Willemain d'Abancourt.*

A vj

---

---

**M O R A L I T É.**

**C**OMBIEN l'homme est inconséquent !  
 Tel qu'une girouette , il change à tout instant :  
 Il veut , il ne veut plus : il condamne , il ap-  
 prouve :  
 Il juge tout ; sur tout en maître il veut trancher ;  
 Et même au bien , qu'en son chemin il trouve ,  
 Il préfère le mal qu'il faut aller chercher.

*Par le même.*

---

---

**L E L I O N - J U G E .***Fable imitée de l'allemand.*

**V**oulant ( de tout bon Roi , c'est l'objet prin-  
 cipal )

Réformer les abus & mettre un frein au vice ,

Le Lion fit sçavoir qu'il tiendrait tribunal ,

Et que l'équité seule armeroit sa justice.

Tous les sujets de ce juge nouveau

Furent mandés près sa grandeur suprême :

La Vache réclama son Veau,

Son Veau, l'objet de sa tendresse extrême.

Le juge examinoit tour-à-tour les sujets ,

Pour trouver l'indice du crime ;

Car , c'est en vain qu'on cache ses forfaits ,

Sur le front le remords s'imprime.

Sire, ce n'est pas moi , dit le Loup. Eh ! pour-  
quoi ,

Sans te voir accusé , te défends-tu ; dis-moi ?

Repliqua le Lion : c'est toi , toi , misérable ,

Qui dévoras le Veau ; j'en suis sûr , & la loi

Te condamne à mourir d'un supplice semblable :

L'Ours va te dévorer. Il le fut en effet ,

Et son vaste estomac prouva que du forfait

Messire Loup étoit coupable.

En vain , pour se cacher , on tente mille efforts.

On ne peut , quoiqu'on fasse , échapper au re-  
mords.

*Par le même.*

---

*LES dangers d'une mauvaise Education.**Anecdote.*

**R**IEN de plus nécessaire que l'éducation. Personne n'ignore cette vérité ; rien de plus difficile que d'en donner une bonne, & rien de plus négligé cependant (celle des femmes sur tout.) On se contente de leur enseigner l'art de séduire, sans chercher à les prémunir contre les dangers de la séduction. Je suis un triste exemple de cette vérité ; mes fautes ont été les suites nécessaires de la mauvaise éducation que j'ai reçue. Je vais le prouver.

Je suis née d'une famille distinguée & riche. Mon père, qui se nommoit le comte de Verneuil, perdit la vie avant que j'eusse vu le jour ; ce fut mon premier malheur. Le second, non moins terrible, fut d'être fille d'une mère uniquement occupée de sa beauté, négligeant, pour la faire valoir, les devoirs sacrés d'épouse & de mère qu'elle osoit appeller *petits préjugés*. C'étoit *une jolie femme* enfin.

O vous qui me lirez, daignez pardonner à ma plume d'oser tracer le portrait

de celle qui me donna l'être, sans le flatter ; je n'en respecte pas moins sa mémoire ; & ses défauts que l'usage semble excuser , ne sont dévoilés ici que pour prouver à mon sexe les suites fâcheuses d'une conduite imprudente , & combien il est essentiel pour les femmes , qu'elles fassent de leurs devoirs leur plus chère occupation ; qu'elles sentent que pour mériter le doux nom de mère , il ne suffit pas de donner la vie à un être ; qu'il faut encore que par leurs soins , il puisse aimer la vertu , devenir bon citoyen & capable de faire un jour le bonheur de l'objet auquel le sort doit l'unir.

A peine sortie du sein de ma mère , je fus confiée à des mains étrangères. Elle sembla presque oublier ma foible existence ; jamais ses bras ne me pressèrent contre son sein ; jamais un regard caressant ne sourit à mon berceau ; mes premières larmes coulèrent , & personne ne daigna les essuyer ; triste présage des malheurs qui devoient assaillir le cours de ma vie.

Des mains de ma nourrice , je passai dans celles d'une de mes tantes qui étoit Abbessé de R. . . . Elle me reçut avec transport. Les Religieuses, pour faire leur cour à ma parente , ne témoignèrent pas

moins de joie de me voir arriver. Je fus pour elles , pendant quelque tems , un autre Vert-vert ; mais , sans sortir du couvent , ce nouveau Vert-vert se gâta. Il en fut puni. . . On me combloit de bonbons , de caresses ; les noms les plus doux m'étoient prodigués ; on applaudissoit à mes caprices ; on forçoit mes compagnes à m'obéir , par conséquent on m'attiroit leur haine. Mais, mon sexe , vous le savez , la ruse est le premier présent que vous reçutes des dieux ; il vous tient lieu de force & souvent vous sert mieux qu'elle. Mes compagnes , quoique toutes liguées contre moi , extérieurement me combloient d'amitié ; & sous cette apparence , eiles me faisoient mille malices dont il m'eût été difficile de me plaindre. Les Religieuses même , dont j'avois été l'idole , ne tardèrent pas à me prouver combien elles m'aimoient peu. Celle à qui ma bonne tante avoit confié le soin de mon éducation , après avoir employé tout son art à me développer les élémens d'une religion qu'elle étoit bien loin de connoître , voyant mon obstination , m'abandonna.

La musique & la danse furent les seules choses que je voulus bien apprendre. La nature m'avoit donné la voix la plus étendue.

due & la plus flexible ; ces malheureuses dispositions aux talens futils me dégoûtèrent absolument d'occupations plus solides. Personne n'osoit contrarier mes goûts , c'eût été blesser mon amour-propre. Ma tante qui ne voyoit en moi que d'heureuses dispositions , qualifioit mes impertinences du titre de noble orgueil ; elle me disoit souvent que par mes sentimens, j'étois digne du nom que m'avoient transmis mes ayeux.

Ma mère qui , deux ou trois fois l'année , se déroboit à la société pour venir passer quelques heures à la grille , me confirmoit encore dans mes idées ; ce n'est pas qu'elle ne me dît qu'il falloit être modeste , mais elle l'étoit si peu... La figure, selon elle , étoit le plus mince avantage ; cependant elle prenoit le plus grand soin de la sienne... Les enfans remarquent tout ; rien de cela ne m'étoit échappé. Ma mère m'avoit inspiré le dégoût le plus vif pour sa morale & le plus ferme desir de l'imiter.

Enfin les années les plus intéressantes de ma vie , puisqu'elles devoient décider de mon sort , ne furent employées qu'à me préparer des jours affreux. Aucuns principes solides n'avoient été gravés dans

## 18 MERCURE DE FRANCE.

mon esprit ; jamais de douces larmes n'avoient humecté mes paupières. Je pleurois quelquefois , mais jamais sur les malheurs d'autrui ; ma vanité en étoit le seul motif. Un événement cruel m'éloigna d'une maison où , pour mon bonheur, je n'aurois jamais dû entrer. J'ai dit que mes compagnes avoient pris pour moi la plus grande aversion , & je la méritois bien. Sans cesse occupée à leur nuire , leur chagrin étoit ma plus douce jouissance. Ma tante m'avoit fait présent d'un serin que j'aimois extrêmement. Un jour il s'égara ; je le cherchai pendant plus de deux heures sans succès ; cela me fit arriver à la classe plus tard que je ne l'aurois dû. La maîtresse générale , contre son ordinaire , me querella ; & moi , contre le mien , je fus fort douce. La perte de mon oiseau m'avoit atterée ; j'étois humiliée du parti qu'il avoit pris. Mais enfin l'heure de la récréation étant arrivée , j'allois oublier , dans mes jeux , mon oiseau chéri , lorsque je l'aperçus dans les mains d'une de mes compagnes ( celle qui me haïssoit le plus. ) Cette petite personne voulant se venger de tout ce que je lui avois fait , perçoit , avec son aiguille , mon oiseau. Alors ma fureur ne connoît plus

de bornes; je retire l'aiguille avec précipitation, ma main s'égare & va blesser l'œil de cette malheureuse enfant. Elle tombe évanouie; les pensionnaires accourent, & voyant le sang couler, alloient se jeter sur moi, & m'auroient infailliblement fait un mauvais parti, si nos maîtresses ne fussent accourues au bruit que nous faisions. L'étonnement, la frayeur où m'avoit jettée l'action que je venois de commettre, produisirent en moi le même effet que la douleur sur ma compagne. Je perdis connoissance, & n'y fus rappelée que par les pleurs de ma tante qui m'apprit, en sanglottant, que ses Religieuses & mes compagnes étoient venues la supplier de me faire sortir du couvent; elle m'ajouta qu'on étoit persuadé que c'étoit volontairement que j'avois privé la jeune personne d'un œil. A ces mots, le désespoir & la honte m'arrachèrent des larmes; je suppliai ma tante de me faire conduire, dès le lendemain, à la terre de ma mère, qui étoit très-peu éloignée du couvent, & de lui en donner des raisons qu'elle pût trouver bonnes. Ma tante écrivit à l'instant à ma mère que ma santé exigeoit quelques jours de dissipation; qu'elle m'envoyoit à la campagne à cet effet; qu'elle croyoit qu'il étoit tems de me

## 20 MERCURE DE FRANCE.

mettre à portée de perfectionner mes talens ; que Paris étoit le seul lieu capable de remplir cet objet, &c. &c. &c.

Le lendemain, de très-bonne heure, je partis. Les regrets de ma tante furent très-vifs, & les miens très-modérés ; le reste du couvent me vit partir avec la plus grande joie.

Me voilà donc en chemin, dans la pesante voiture de Mde l'Abbesse ; une vieille tourrière m'accompagnoit. Dès que nous fumes ensemble, elle commença le plus ennuyeux sermon. Quel âge avez-vous, me dit elle ? — Quinze ans bientôt, ma sœur. — Quinze ans & jolie, quel malheur ! — Et pourquoi ? — Vous ignorez, ma chère enfant, à quels dangers vous allez être exposée ; priez le Ciel qu'il veille sans cesse sur vous. Elle me parla de l'Enfer, de toutes les punitions réservées aux méchans ; mais elle ne me dit pas un mot des récompenses destinées aux bons. Enfin j'arrivai au château de... Je remarquai en ma mère plus de surprise que de joie en me voyant. Elle avoit quelques raisons de n'être pas contente de mon retour ; une fille de quinze ans vieillit un peu les traits... Cependant il eût été difficile d'éclipser ceux de ma mère, & si je la voyois bien alors, elle

me paroïssoit mieux que je n'ai jamais été. Elle avoit alors chez elle la société la mieux choisie ; j'en fus reçue on ne peut plus agréablement. Une Dame, de quelques années plus âgée que ma mère, lui proposa de me mettre à Paris à l'abbaye de P.... où elle avoit sa fille.

Si les premiers regards me furent favorables, il s'en fallut bien que la suite me le fût autant. On démêloit, à travers ma timidité, un extrême desir de plaire; ma hauteur, avec les gens de ma mère, se manifesta bientôt. La connoissance que je donnai de mon caractère hâta mon entrée au couvent. L'amie de ma mère, qui me questionnoit quelquefois, ne tarda pas à s'appercevoir que non seulement je n'avois aucune connoissance de la religion respectable que nous professons, mais que je n'avois pas même la plus légère idée des vertus morales qui sont la base & le soutien de la société. Sans faire part à ma mère de ses observations, elle la pressa de me faire conduire à l'abbaye de P... Mde la Comtesse de Beaufange, (c'étoit le nom de cette respectable Dame) écrivit à la maîtresse générale. Elle me peignit, sans doute, telle que j'étois; (c'étoit être bien mal annoncée.) Je par-

## 22 MERCURE DE FRANCE.

tis sans emporter de regrets & sans en laisser. L'abbaye de . . . . étant dans un fauxbourg de la capitale , je ne jouis pas du plaisir d'en connoître les beautés. J'arrivai d'assez bonne heure. La femme de-chambre qui me conduisoit , demanda Mlle de Beaufange. Dieu ! quelle fille je vis. Elle avoit à-peu-près dix huit ans ; sa figure étoit noble & douce ; le coloris le plus tendre animoit un teint de lis ; une langueur intéressante tempéroit la vivacité de ses yeux. Elle m'accueillit avec une douceur charmante , me présenta à la maîtresse générale & à toutes les personnes de la maison comme une amie que sa mère lui envoyoit. Je ne sçais pourquoi Mlle de Beaufange m'en imposoit. Je sentoits sa supériorité sans jalousie , mais je la craignois.

Après quelques jours passés dans les amusemens , on me proposa de suivre l'exemple de ma nouvelle amie , d'étudier avec elle , l'histoire , la géographie ; on voulut savoir si j'étois instruite de ma religion , & l'on chargea ma compagne de me faire là-dessus quelques questions. Un soir que nous nous promenions dans une allée écartée , je l'interrogeai d'abord , je la mis à même de causer avec moi.

Comment faites-vous, lui dis-je, pour vous faire adorer de toutes les personnes qui vous connoissent ? — Adorer ! il n'est qu'un Être à qui l'on doit des actes d'adoration, & c'est au Dieu puissant qui nous créa. — Dites des sentimens de crainte. — Quoi ! ses bienfaits n'ont-ils pas précédé ses vengeances ? tout ce que la nature nous offre de beau, les productions de cette bonne mère, les merveilles du Ciel, la vie qu'il nous a donnée. — La vie ! pour souffrir, pour la perdre bientôt ; ce Dieu, continuai-je, que vous peignez si bienfaisant, on me l'a toujours montré sous l'aspect le plus terrible, toujours armé de foudres prêtes à exterminer les foibles humains ; il veut, ce Dieu vengeur, qu'on renonce à soi-même, à l'amitié, aux liens du sang. . . . Arrêtez, me dit-elle, connoissez mieux l'Être Puissant, qui, d'un souffle, créa cet Univers, qui, par un seul acte de volonté, en règle les mouvemens avec l'ordre le plus admirable & le plus magnifique : si quelque chose nous ordonne de l'adorer, ne sont-ce pas ses bienfaits ? le premier de ses commandemens, le voilà rempli ; le second n'est il pas ? *Aimez vos frères, aimez-les comme vous-même.* Quel

## 24 MERCURE DE FRANCE.

commandement plus exprès pouvoit faire ce Dieu plein de bonté? C'est la morale respectable de l'Évangile; partout on y voit un père voulant le bonheur de ses enfans, en cherchant à leur faire aimer la vertu; & peut on être heureux sans elle? L'homme méchant goûtera-t'il jamais une véritable paix? Les remords ne viennent-ils pas troubler les plus doux instans?... Pourquoi donc, dis-je à mon amie, ne m'a-t'on jamais instruite de ces vérités, & pourquoi des filles faites pour *instruire* les autres, en savent elles aussi peu? c'est, repliqua Mlle de Beaufange, un des plus grands malheurs. Destinées par l'Être Suprême à devenir chacune la compagne d'un homme, à donner nos premiers soins aux enfans qui naissent de cette union; il seroit bien nécessaire qu'on jetât dans notre ame les fondemens d'une piété solide & éclairée, qu'on nous peignît la Religion telle qu'elle est, grande & sublime, digne de son Auteur enfin. Quels soins ne devoit on pas employer pour nous inspirer le goût des choses solides? Mais, ma chère, me dit elle, je sens que mes raisonnemens doivent vous donner de l'ennui, ce n'est pas à voire âge, en effet, pas même au  
mien

mien, qu'on s'en permet de semblables; mais, dix-sept ans de soins donnés par la plus digne des mères, & l'événement malheureux qui m'a éloigné d'elle ont donné à mon caractère une teinte de sérieux, & à mon esprit un peu plus de solidité, peut-être, que n'en ont les jeunes personnes; cependant ce sérieux, cette solidité prétendue, me dit-elle, en rougissant, ne m'ont point empêchée de faire des fautes; ainsi, mon amie, ne prenez pas trop bonne opinion de moi. Telles étoient mes conversations avec l'estimable Mlle de Beaufange : ce caractère si digne de mon respect, le devint bientôt de ma jalousie. Je cessai presque de la voir, elle m'en fit de tendres reproches; je n'osai lui en avouer les motifs, ils étoient trop bas. Sa modestie ne lui permit pas de les deviner, mais elle fut la seule. Mlle de Beaufange ne continuoît pas moins à me donner les preuves les plus marquées de son amitié. Vous avez, me dit-elle un jour, le plus charmant extérieur; la nature semble s'être plu à vous former; mais, mon amie, vous faites, ce me semble, trop d'état des talens agréables; la raison pour plaire, je le fais, a besoin que les graces l'embellissent. Ne seroit-il pas pru-

dent de croire ce qu'elle nous conseille, d'amasser *un trésor* pour l'avenir, & de chercher à plaire dans le tems où *ses grâces* n'existent plus ? Mais je vous contrarie, & par conséquent je vous déplaît. En effet, lui répondis je avec assez d'aigreur, n'ai-je pas de quoi être ennuyée de vos préceptes ? Que fais-je donc qui doive vous choquer ? Je m'applique à la musique, à la danse, j'aime la parure, tout cela n'est il pas de mon âge ? Voudriez-vous que je fusse tout le jour occupée à écouter les sermons de nos bonnes religieuses ? — Non, mais je voudrois qu'il y en eût une partie consacrée à la lecture ; vous connoîtriez par elle jusqu'où les passions peuvent porter les hommes ; vous les verriez quelquefois les élever au-dessus de l'humaine nature, plus souvent les abaisser au-dessous d'elle.... Nous en étions là, lorsqu'on vint avertir mon amie que son frère, arrivé depuis peu de son régiment, l'attendoit au parloir avec un autre jeune homme. Ces deniers mots la firent rougir & pâlir successivement. J'attribuai ces divers mouvemens au plaisir que causoit à Mlle de Beaufange cette nouvelle ; elle m'engagea à l'accompagner dans cette visite, j'y consentis, non sans jeter les

yeux sur une glace pour voir si j'aurois lieu d'être contente de ma figure. Mais j'en fus bien punie ; je n'y vis que la beauté de Mlle de Beaufange.

Nous traversâmes la cour qui nous séparoit des parloirs , sans nous rien dire. Mon amie , appuyée sur mon bras , trembloit ; je ne sçai ce qui se passoit en moi ; mais j'aurois été fâchée qu'on me parlât. Enfin nous arrivâmes. Mlle de Baufange me présenta son frère : elle lui dit , avec assez d'embarras , mon nom. Moi , j'étois restée immobile pour la première fois ; je sentis un trouble dont j'ignorois la cause ; je ne m'étois point apperçue que le jeune homme qui acompagnoit le frère de mon amie , & qu'on nommoit le Comte d'Orimont , s'étoit écarté après les premiers complimens , pour lui parler. Je ne vis que M. de Beaufange ; mes yeux , quoique baissés , n'en appercevoient pas moins que jamais la nature n'avoit mis tant de complaisance & de soins à former un être.

Après quelque tems de conversation , qui me parurent une minute , Mlle de Beaufange se rapprocha de nous ; la conversation devint générale ; son frère la félicita de ce qu'il m'avoit pour compa-

B ij

gne ; elle répondit obligeamment qu'elle sentoit tout ce que ma société avoit d'agréable pour elle , elle ajouta qu'elle craignoit seulement que la sienne n'eût pas les mêmes charmes pour moi ; elle avoit un son de voix si doux , si touchant ! Je ne l'entendis parler qu'avec dépit. Par je ne fais quel motif , je levai les yeux sur M. de Beaufange , & j'apperçus avec une satisfaction extrême qu'il me regardoit avec l'air du plus tendre intérêt. L'heure de se séparer arriva : il me demanda la permission de me faire sa cour quelquefois ; je ne sçais ce que je lui répondis , mais mon cœur lui accorda sa demande ; nous nous quittâmes , non sans regrets ; la mélancolie de ma compagne parut avoir pris de nouvelles forces. Si nous avions gardé le silence en allant au parloir , nous fumes bien moins tentées de le rompre en le quittant. Mon amie prétexta une affaire pour rester seule , je n'en fus pas fâchée ; j'aurois désiré retourner chez moi , mais je n'étois pas aussi libre que mon amie ; elle devoit sa liberté bien moins à son âge qu'à sa raison : je fus obligée de continuer les exercices de la classe qui me parurent aussi longs que m'avoit paru toute l'heure que j'avois passée avec le frère

de mon amie. Le lendemain , j'allai savoir de ses nouvelles ; je la trouvai dans sa chambre, la tête appuyée sur ses mains, fondant en larmes : sitôt qu'elle me vit, elles redoublèrent. Ah ! mon amie , me dit-elle , en m'embrassant , pardonnez-moi le mystère que je vous ai fait jusqu'à présent de mes foiblesses & de mon malheur , votre jeunesse est mon excuse ; mais je ne puis plus me taire , je croirois offenser l'amitié , en vous cachant plus long tems mon funeste secret. Lisez , me dit-elle , en me présentant un papier , lisez mes fautes , & la tendresse de la plus digne des mères. Puisse mon exemple vous préserver des erreurs dans lesquelles je suis tombée ! Je l'embrassai sans lui rien dire , & je lus ce qui suit.

*Lettre de Mde de Beaufange à sa fille.*

« Quoi ! ma fille , après les ordres les  
 » plus exprès , le Comte d'Orimont ose  
 » se présenter à votre grille , & vous osez  
 » le recevoir ! c'est donc là le fruit de dix-  
 » sept ans de peines ? ah ! ma chère So-  
 » phie , si je vous ai aimée , si je vous ai  
 » donné les preuves les moins équivoques  
 » de ma tendresse , écoutez la voix de la

B ii j

### 30 MERCURE DE FRANCE.

» raison , voyez le péril où vous êtes ;  
 » d'Orimont est un imposteur ; tout ce  
 » qu'il vous a dit de lui est faux , excepté  
 » sa naissance , qu'il deshonore. Toutes  
 » ses actions ont été un tissu d'horreur ;  
 » il s'est avili par plusieurs preuves de lâ-  
 » cheté ; ses vices ont porté le poignard  
 » dans le cœur de son malheureux père ;  
 » sa trop indulgente mère , victime de sa  
 » foiblesse , s'est vue dépouillée par son  
 » fils , & réduite à la plus affreuse misère.  
 » Dans ce cruel état , elle déplore , mais inu-  
 » tilement , la mauvaise éducation qu'elle  
 » a donnée à son fils . . . Voilà , ma  
 » chère Sophie , l'objet qui vous fait né-  
 » gliger votre mère & qui vous éloigne  
 » d'elle ; vous , celui de ses soins & de sa  
 » complaisance , avez-vous pu croire un  
 » instant , qu'un homme de qualité , ri-  
 » che , qui n'avoit besoin , pour vous ob-  
 » tenir , que d'en faire la demande à vos  
 » parens , eût employé , s'il eut été ver-  
 » tueux , des voies aussi basses ? corrom-  
 » pre mes femmes , chercher à séduire  
 » une jeune personne pour la mettre au  
 » rang de ces viles créatures victimes  
 » de leurs foibleses , & de la corruption  
 » de leur séducteur. Mon enfant , je ne  
 » vous fait point de reproches ; le senti-

» ment que vous éprouvez est dans la na-  
 » ture , il est pur comme le cœur qui l'a  
 » reçu ; c'est votre choix que je condam-  
 » ne. Ma fille ! ah ma fille ! quand me di-  
 » rez vous ? *Ma mère , je suis digne de*  
 » *vous embrasser.* »

Quelle lettre ! dis-je , à Mlle Beaufange ; & quelle mère vous avez ! hélas ! oui , me dit-elle , & c'est cette mère si respectable & si tendre que j'offense ; mais , c'en est fait , le mépris a fait place à l'amour ; la playe est au fond de mon cœur , l'ingrat l'a déchiré , ce cœur , c'est à la raison à la fermer. Ma mère , dit-elle avec vivacité , je serai digne encore de vous donner ce nom. Ecoutez , mon amie , mon frère vient aujourd'hui , voyez - le pour moi ; dites - lui que j'ai pris la résolution inébranlable de renoncer au Comte d'Orimont , que mes yeux ne fixeront jamais les siens.

J'admirai au fond de mon cœur le généreux courage de mon amie , je sentis qu'à sa place j'eusse été bien moins raisonnable qu'elle. Pendant plusieurs jours je jouis du plaisir de voir M. de Beaufange. Sa sœur , après quelques instances , consentit à m'accompagner ; nos entretiens

devenoient chaque jour plus intéressans ; le frère de Mlle de Beaufange joignoit à un esprit cultivé, une ame aussi sensible qu'elle étoit belle. Naturellement mélancolique, son caractère étoit porté à la tendresse. Il chantoit comme un ange ; ses sons étoient aussi doux que ses yeux ; il m'accompagnoit souvent ; il paroissoit se plaisir à m'entendre ; nos entretiens finissoient toujours trop tôt pour tous trois. Jamais sa bouche ne m'avoit dit, je vous aime ; mais qu'il m'avoit été facile de le deviner ! son respect timide & tendre étoit ce qui m'en avoit mieux instruite. Un soir il nous dit qu'il partoît pour la Terre de sa mère ; qu'il y resteroit quelque tems ; que pour se consoler d'une absence qui l'ennuyeroit beaucoup, il écriroit à sa sœur, & qu'il me prioit de permettre qu'il s'informât de mes nouvelles. Il lui recommanda, comme il le faisoit souvent, de s'occuper à la lecture ; c'étoit, disoit-il, la nourriture de l'ame ; par elle nous apprenons à penser.

J'avois quelquefois, d'après ses conseils, voulu lire les auteurs qu'il m'avoit prêtés ; mais mon peu d'habitude à m'en occuper, me les rendoit très-ennuyeux ; d'ailleurs, toute occupée de M. de Beau-

sange, je ne voyois que lui; son image étoit la seule chose qui se présentoit à mon esprit.

Nous fumes cinq jours sans entendre parler de lui; pendant ce tems je négligeai tous mes exercices, tout.... jusqu'à ma toilette, qui faisoit ordinairement ma plus grave & ma seule occupation. Enfin le sixième au matin, mon amie entra dans ma chambre, une lettre à la main. Comment se porte-t-il, lui demandai-je, avec précipitation? Il ne se portera bien, répondit-elle en souriant, qu'après votre réponse; & sans me donner le tems de répondre, elle me lut ce qui suit.

*Lettre de M. de Beaufange à sa sœur.*

« Vous connoissez l'amour, ma chère  
 » sœur, vous excuserez aisément ma pas-  
 » sion; la plus austère vertu, vous le sa-  
 » vez, résiste à peine à ses charmes; ceux  
 » de Mlle de Verneuil ont fait sur moi la  
 » plus vive impression. J'en ai fait l'aveu  
 » à ma mère & à celle de votre aimable  
 » amie: toutes deux m'ont permis d'as-  
 » pirer à sa main; mais comme son cœur  
 » est pour moi le don le plus précieux, je  
 » la supplie de me dire, avec la candeur  
 » de son âge & la sincérité d'une ame

B v

### 34 MERCURE DE FRANCE.

» honnête , si elle partage mes vœux ; je  
 » vais lui donner une preuve de ma sin-  
 » cérité ; qu'elle daigne m'imiter.

» J'ai vingt-six ans , il y en a huit que  
 » je suis dans le monde ; les femmes ont  
 » été l'objet de mon amusement , aucunes  
 » ne m'avoient fixé , jusqu'au moment où  
 » je vis Mlle de Verneuil. Pour la premiè-  
 » re fois , je sentis que l'amour est une  
 » passion impérieuse à qui rien ne résiste ,  
 » qui peut être le germe des plus grandes  
 » vertus , & pourroit l'être des plus grands  
 » vices , s'il étoit possible de s'attacher à  
 » un objet méprisable. Le lien que je de-  
 » sire former avec votre amie , me paroît  
 » le plus respectable & le plus saint des  
 » engagements : être occupé de ma fem-  
 » me ; l'adorer , servir ma patrie , parta-  
 » ger mon cœur entre ces deux objets ;  
 » être de moitié avec elle pour les soins  
 » paternels , voilà mes projets. Mlle de  
 » Verneuil se sent-elle assez de force pour  
 » partager ma façon de penser ? Voudroit-  
 » elle n'avoir d'admirateur de ses vertus ,  
 » que son mari ? Si elle accepte mes pro-  
 » positions , je suis à ses pieds dans deux  
 » jours ; si au contraire , elle me refuse ,  
 » j'irai loin d'elle déplorer mon malheur ,  
 » & l'adopter en secret.

» Cette lettre , ma chère sœur , vous

» paroîtra, sans doute, d'un genre singu-  
 » lier : ce n'est point à l'esclave de vou-  
 » loir imposer des loix à sa souveraine ;  
 » je sens que vous pouvez avoir raison ;  
 » mais je ne puis voiler un instant ma  
 » façon de penser, sur-tout à l'objet que  
 » j'adore. Répétez, à votre aimable amie,  
 » ma soumission à ses ordres, quelques  
 » rigoureux qu'ils puissent être, &c.

Cette lettre me jeta dans la plus gran-  
 de surprise ; mes yeux étoient fixés sur  
 elle, sans avoir la force de les en deta-  
 cher. Comment, me dit Mlle de Beau-  
 fange, dois-je expliquer votre silence ?  
 Seroit-il l'arrêt de mon frère, ou l'aveu  
 de vos bontés pour lui ? Que dois-je écri-  
 re ? Répondez avec sincérité ? Croyez que  
 s'il est possible d'être plus galant que  
 M. de Beaufange, il ne l'est pas d'aimer  
 davantage. — Marquez à votre frère que  
 la volonté de ma mère sera toujours la  
 mienne. Mlle de Beaufange m'embrassa  
 tendrement ; je craignois, me dit cette  
 aimable fille, que vous ne fussiez un peu  
 alarmée des principes sévères de M. de  
 Beaufange ; j'avois craint que son goût  
 pour la retraite n'eût de quoi vous dé-  
 plaire ; votre acquiescement à ses vœux  
 me fait presque oublier mes malheurs.

B vj

J'irai bientôt présenter à ma mère une seconde fille , & porter à ses pieds mon repentir. — Vous allez bien vite. — Pourquoi , ma chère , retarder la satisfaction de nos deux familles ? le bonheur de mon frère & le vôtre , sans doute. Je rougis un peu , & pour toute réponse , je lui demandai la permission de me retirer. J'allai au jardin rêver à ce que je venois de lire. Quels plaisirs se présentèrent à mon imagination ! quel flateur avenir ! le genre de vie que me proposoit M. de Beaufange ne m'effrayoit point. Une jolie femme , me disois - je , est toujours maîtresse de changer à son gré les goûts de son mari ; d'ailleurs , j'étois bien résolue de suivre toujours les miens , quoiqu'il pût arriver. Je formai l'extravagante résolution d'éclipser , par mes travers , toutes les femmes *du jour*. . . . A peine deux jours s'étoient écoulés , depuis la réponse de Mlle de Beaufange , que nos deux mères vinrent nous prendre. Je trouvai la mienne moins froide & moins jolie ; trois ans s'étoient passés depuis mon entrée au couvent , & depuis ce tems , je ne l'avois point vue.

Mde de Beaufange reçut , avec le plus grand attendrissement , le repentir de sa fille ; leurs larmes se mêlèrent , & tout

fut oublié. Mon amie fut, on ne peut pas plus, regrettée de tout ce qui composoit le couvent; pour moi je n'en reçus que des politesses froides, que je remerciais peu.

A peine avions-nous fait une lieue que nous apperçumes M. de Beaufange accompagné du Chevalier de Vierville, jeune homme dont l'extérieur étoit très-séduisant. Je souhaitai qu'il pût faire oublier à ma compagne les premiers malheurs. Je n'imaginois pas alors ceux qu'il me causeroit un jour. Nous arrivâmes à Danneville, château appartenant à ma mère. Trois semaines après, mon mariage y fut célébré. J'étois la moins satisfaite de tout ce qui m'environnoit; j'avois espéré d'être mariée à Paris; je m'étois flatée d'y étaler un faste auquel j'attachois le bonheur; ma parure, dont je m'étois fort occupée, n'étoit point telle que je l'aurois voulu, mon mari y avoit présidé; elle étoit d'une élégante simplicité, chose qui me déplaisoit beaucoup; point d'or dans mes habits, presque point de diamans. La parure, trop riche & trop recherchée, me disoit-il souvent, nuit à la beauté; chaque ornement dont on veut vous parer semble diminuer la vôtre, ou au moins la voiler à mes yeux. Tout ce

### 38 MERCURE DE FRANCE.

qu'il me disoit là-dessus m'impatientoit fort ; mais ce qui me déplaisoit davantage , c'est que je n'appercevois jamais en lui ces transports que j'avois souvent vus dans les héros de roman , dont ma petite cervelle étoit encore remplie. Il étoit tendre , empressé , mais sans emportement ; il donnoit la moitié de son tems à l'amour , & l'autre aux malheureux. Il partageoit cette dernière occupation avec Mlle de Beaufange , tandis que ma mère & moi , faisons la nôtre de plaire à toute la jeunesse du canton.

Mon mari me proposoit quelquefois de lire avec lui. J'écoutois un instant par complaisance ; mais des marques d'ennui éclatoient bientôt , & lui faisoient assez appercevoir le peu de plaisir que je prenois à l'entendre.

Enfin l'instant de quitter la campagne arriva ; nous retournames à Paris , à ma grande satisfaction. Ma mère resta à sa campagne , où elle se proposoit de passer l'hiver. Mlle de Beaufange & sa fille allèrent à l'abbaye de N. . . . Pour nous , nous prîmes notre maison. Mon mari m'en confia les rênes , & jamais il ne fit plus mal. Je n'avois pas la plus légère idée de l'économie ; je croiois même qu'il eût été bas à une femme comme moi , de

s'en occuper. Me lever à midi , recevoir des petits - maîtres à ma toilette , passer delà dans un cercle , parler des réputations , *les déchirer* , tourner en ridicule les personnes attachées à la vertu , aller delà au spectacle , puis un petit souper , rentrer fort tard , gronder mes femmes , c'étoient là mes utiles & louables occupations. A peine voyois je M. de Beaufrange. C'est donc là , me dit-il un jour , avec une extrême douceur , la vie que vous aimiez ? Etoit - ce là ce que vous m'aviez promis ? Ah ! me dit-il , en me regardant tendrement , quel retour vous donnez aux sentimens les plus vifs & les plus tendres ! — Vous , des sentimens vifs ? jamais. — Ah ! mon amie , que vous connoissez mal le véritable amour ! vous ignorez que l'amant délicat cache quelquefois la moitié de ce qu'il sent. . . . Je ne vous montre pas tout les feux dont je suis embrasé. Ecoutez , ma femme , écoutez pour la dernière fois les conseils de l'amitié & les résolutions de l'amour. Vous croyez , dans ce moment , qu'on ne peut être heureux loin du grand monde & du tourbillon qui vous environne , vous croiez que ce monde , qui vous suit avec tant d'empressement , vous

#### 40 MERCURE DE FRANCE.

Sourira toujours ; non , mon amie , tout corrompu qu'il est , il ne pardonne rien , même à la jeunesse & à la beauté ; les hommes , adorateurs de vos charmes dans ce moment , bientôt mépriseront vos mœurs , ou du moins l'apparence ; vous regretterez alors , mais trop tard , d'avoir suivi ce genre de vie , de ne lui avoir pas préféré celui qui auroit pu rendre heureux votre mari ; vous pleurerez d'avoir pu un instant oublier vos devoirs ; ils vous paroîtroient bien doux si vous saviez aimer. Eh quoi ! lui dis je , avec humeur , voulez-vous , Monsieur , que je vive comme un femme de soixante ans , dans un triste château ; que je fuie la société à qui je plais ? Non , Monsieur , ce n'est point mon projet. — Et qui vous dit de l'abandonner ? Ne peut-on concilier les plaisirs honnêtes & ceux que procure une douce sensibilité ? Si vous m'aimiez comme je vous aime , vous oublieriez bientôt de trompeurs amusemens , & vous feriez le bonheur du seul être qui sache vous aimer... Je ne fais de quel ton il prononça ces derniers mots , mais ils me pénétrèrent. Ah ! lui dis-je , en l'embrassant , oubliez mes torts ; que ma jeunesse me serve d'excuse auprès de vous. Je vous aime

uniquement , mon cher de Beaufange. — Vous m'aimez , & je me plains ! c'est à moi à expier à vos pieds mon offense ; les marques de la plus vive tendresse succédèrent à cette conversation. Deux mois s'écoulèrent dans la plus tendre union ; j'avois renoncé à cette société qui , en si peu de tems , avoit fait de moi une femme à la mode , c'est-à-dire , un être assez méprisable. J'allois voir souvent M<sup>de</sup> & M<sup>lle</sup> de Beaufange ; l'une & l'autre étoient pour moi des exemples bien touchans d'honnêteté & de vertu. Mon mari paroïssoit enchanté de ma conduite ; chaque instant sembloit augmenter sa tendresse ; il ne cessoit de m'en donner de nouvelles preuves ; il fuyoit tous les amusemens frivoles qui occupent la majeure partie des jeunes gens ; il bornoit tous les siens à m'instruire & à me plaire : mes plus légers desirs étoient des loix pour lui. Tel étoit l'être charmant & vertueux auquel le Ciel m'avoit unie ; je le méritois bien peu.

Les incommodités que j'éprouvois depuis quelque tems , ne laissèrent pas de doute sur leur cause ; je sentis que j'étois grosse. Cette nouvelle enchantâ mon mari , il redoubla de soins auprès de moi ; il ne se rebutoit point de l'humeur que m'occasionnoient les indispositions infé-

## 42 MERCURE DE FRANCE.

parables de cet état. Il parloit avec enchantement du bonheur d'être père. Tu ne seras point mère à demi , me disoit - il ; ton lait & mes soins conserveront à notre enfant la vie qu'il a reçue de nous ; qui l'aimera mieux de nous deux ? ce sera moi. Il sera l'image chérie de sa mère ; il aura mon cœur pour l'aimer. Dans ce moment, ma tendresse répondoit à celle de mon mari, & mes vœux aux siens. Mais comment compter sur une femme sans principes, dont l'éducation n'a servi qu'à corrompre les vertus naturelles & à lui inspirer les plus fausses maximes ?

Le devoir (cruel quelquefois) rappella mon mari à son régiment. Je ne peindrai point sa douleur, elle fut extrême, malgré tout le soin qu'il prenoit à me la cacher. Cent fois il s'arracha de mes bras pour s'y précipiter de nouveau. Il partit enfin, en me recommandant de lui conserver les deux objets qui pouvoient seuls lui faire aimer la vie. Les premiers momens de son absence me furent insupportables ; ma grossesse , qui étoit fort avancée , me causoit des incommodités trop fréquentes pour que je pusse aller chercher la société. Bientôt le départ de mon mari me la ramena. Le jeune Chevalier de Vierville me quittoit peu ; il étoit complaisant,

gai, attentif. Insensiblement je m'accoutumai à le voir. Dès lors je pensai moins à mon mari. Il m'écrivoit à tous momens; la passion la plus vive se peignoit dans ses lettres; j'y répondois; d'abord mes expressions venoient plus vite que je ne le desirois, bientôt je n'en trouvai plus. C'étoit pour moi un ouvrage pénible que de lui écrire. Le Chevalier me faisoit très-souvent l'éloge de mon mari, mais d'une manière dangereuse pour ce dernier. Beaufange vous aime, me disoit-il, mais il est trop exigeant; il veut qu'à votre âge vous soiez un Caton; mais de bonne foi, est-ce là le rôle de la beauté? Il veut, par exemple, que pour suivre le système de Jean Jacques, vous nourrissiez l'enfant dont vous ferez bientôt mère, mais mon ami oublie que rien ne gâte davantage une jolie femme. — Vraiment, je le fais bien. — Et pourquoi ne lui pas désobéir sur cet article? C'est un prodigue dont il faut conserver le bien malgré lui. Ah! s'il connoissoit, comme moi, le prix de tant de charmes, il en feroit plus avare. Mais croiez, Madame, que quelque rendre que puisse être un mari, c'en est toujours un; le vôtre vous aime, une autre vous adoreroit. . . .

#### 44 MERCURE DE FRANCE.

J'écoutois, avec un plaisir infini, le discours du Chevalier, & je ne mis que trop en pratique ses dangeureuses maximes.

Le tems arriva enfin, où je devois donner un enfant à M. de Beaufange. J'accouchai d'une fille. Cet événement se passa le plus heureusement du monde; ma belle-mère ne me quitta point. Je lui fis part de ma répugnance à nourrir, elle se prêta à ma foiblesse; une nourrice me fut amenée, & se chargea de ce soin.

Mon mari, instruit de mon heureux accouchement, m'en témoigna la joie la plus vive. Il adressoit à moi & à mon enfant, les choses les plus tendres; mais le tems où j'aurois pu y être sensible étoit passé.

Dès que la décence le permit, le Chevalier se présenta chez moi; il devint plus empressé. Chaque jour il me donnoit de nouvelles fêtes, me conduisoit dans les cercles les plus brillans; me parloit sans cesse à l'oreille; vantoit mes charmes; applaudissoit aux ridicules que je me donnois, & par-là les augmentoit. C'est ainsi que le Chevalier traitoit l'amitié. Mon mari, toujours le même, me marquoit que la seule consolation qu'il goûtât loin

de moi , étoit de remplir ses devoirs pour s'en rendre plus digne. Tranquille sur ma conduite , sa belle ame ne lui permettoit pas de former des soupçons sur sa femme & son ami.

Dix-huit mois se passèrent ainsi. Ma fille venoit à merveille. Lorsque son père arriva , je ne l'attendois point : il me trouva au milieu d'un cercle brillant ; le Chevalier étoit à mes côtés , où , suivant sa louable coutume , il me débitoit *ces jolies impertinences* avec lesquelles on fait tourner la tête à toutes les femmes.

Mon mari ne m'apperçut pas plutôt , qu'il se précipita à mon col , sans faire attention à tout ce qui m'environnoit. Je te revois enfin , oh ! ma femme ! oh ! mon amie , me dit-il , quels siècles se sont écoulés depuis le moment où , pour la dernière fois , tes bras pressèrent les miens ! Où est notre enfant ? D'où vient n'est-il pas près de toi ? .. Après ce peu de mots , auxquels ma surprise m'empêcha de répondre , & qui étoient interrompus par ses larmes , appercevant le Chevalier , il courut à lui , l'embrassa , & lui demanda pardon , ainsi qu'à la société , de n'avoir vu que moi dans cet instant. Ma fille lui fut amenée. Il l'accabla de caresses. Je l'avouerai , à ma honte , je fus insensible à tout

## 46 MERCURE DE FRANCE.

ce que je voyois ; le Chevalier m'avoit tourné la tête. Le soir annonça à mon mari ce qu'il devoit espérer de l'avenir : j'étois engagée à souper en ville ; je suivis mon premier plan ; je montrai à M. de Beaufange son appartement, il ne répondit pas un mot. Sans faire attention à la douleur & à la surprise qu'il devoit éprouver, je pris la main du Chevalier, & je volai où le plaisir m'attendoit. Le tems d'éprouver des remords n'étoit pas arrivé ; je ne connoissois pas encore ce triste & fatal sentiment d'un ame foible, mais honnête. J'idolâtrois le Chevalier, cet homme barbare qui m'avoit ôté l'innocence & l'honneur. Hélas ! je ne réfléchissois pas alors que l'amant le plus tendre & le plus délicat peut à peine dédommager l'objet qu'il aime des biens dont il le prive.

Le lendemain de l'arrivée de M. de Beaufange, dès le matin, il se présenta chez moi d'un air assez libre ; du ton le plus honnête, il me dit : « Les tems sont  
 » changés, Madame, je ne vous en fais  
 » point de reproches ; si un de nous deux  
 » a tort, c'est moi, sans doute ; j'aurois dû  
 » mieux lire dans votre ame, & juger des  
 » suites que devoit avoir l'éducation que  
 » vous avez reçue ; mon amour doit ces-

» fer avec mon estime ; mais l'intérêt que  
 » vous m'avez inspiré ne sauroit s'affoi-  
 » blir. Je fais , me dit-il , que le jeu & les  
 » autres dépenses que vous avez cru de-  
 » voir faire , ont altéré votre fortune ; je  
 » vous offre mes secours dans ce moment ;  
 » je vous fais 25000 livres de rente , &  
 » je me charge d'acquitter vos dettes. A  
 » l'égard de ma fille , je vous la demande ,  
 » Madame. Livrée à la plus grande diffi-  
 » pation, vos soins ne pourroient pas veil-  
 » ler à son éducation. Confiez-la à un père  
 » qui l'aime & qui consacre sa vie à le lui  
 » prouver. Puisse l'éducation que je lui  
 » donnerai , la préserver des dangers qui  
 » attaquent l'innocence ! puisse sa mère  
 » se ressouvenir quelquefois d'un mari  
 » dont le plus grand malheur est de ne  
 » pouvoir plus estimer sa femme ! » Sans  
 attendre ma réponse, il partit. Il auroit pu  
 parler long tems encore sans que je fusse  
 tentée de lui répondre. Tel est l'ascendant  
 de la vertu sur le vice. Je n'aimois plus  
 M. de Beaufange ; mais il m'inspiroit un  
 respect qu'il m'eût été difficile de vain-  
 cre.

Le Chevalier arriva quelque tems  
 après ; il me trouva plongée dans la plus  
 grande rêverie. Quel voile obscurcit vos  
 traits, me dit-il , en m'abordant ? Je lui

## 48 MERCURE DE FRANCE.

racontai alors ce qui venoit de se passer entre le Comte & moi. — Quoi ! c'est là ce qui vous afflige (en riant démesurément.) Je vous trouve, en effet, fort à plaindre ; un mari assez complaisant pour laisser sa femme indépendante au printemps de son âge ; qui veut bien lui donner une fortune honnête ; la débarrasser d'une fille qui, dans quelques années, lui deviendrait fort à charge, voilà, en vérité, ce qui s'appelle être née sous une malheureuse étoile ! Je suis tenté de pleurer avec vous ; . . . N'êtes-vous pas honteuse de faire ainsi l'enfant ? Laissez partir le pauvre Comte, & jouissez du bonheur que le Ciel vous envoie. Je viens vous proposer une partie de bal, il faut y paraître plus brillante que jamais. — La décence me permet-elle ? — Quel langage gothique ? la décence ! . . . A propos, avez-vous jeté un coup d'œil sur la brochure que je vous ai apportée ? . . Et le nouvel opéra ? Comment l'avez-vous trouvé ? il est délicieux. Tandis qu'il parloit, ma fille entra. Sa gouvernante me l'amenoit pour me faire ses adieux. C'étoit M. de Beaufange en mignature, son air de douceur : mon cœur se serra en l'embrassant ; mais le dangereux Cavalier éloigna bientôt de moi cet intéressant

fant objet ; & , par un persiflage continuel , il me rendit presque honteuse de l'instant de sensibilité que j'avois éprouvé.

A mon retour du bal , je trouvai toute ma maison en larmes. Le départ du Comte & de ma fille avoit causé cette douleur. Pour moi je n'en fus pas fort touchée. Six ans se passèrent dans les plaisirs les plus vifs. Ma toilette , le jeu & la galanterie étoient mes occupations journalières. La pension que me faisoit mon mari ne suffisoit pas à la moitié de ma dépense. Le Chevalier avoit épuisé ma bourse : je puisai dans celle d'un autre ; mais il ne me resta bientôt plus de ressource.

Depuis le départ de M. de Beaufange je n'avois reçu aucune de ses nouvelles , lorsqu'un matin on m'annonça un de ses gens. La physionomie de cet homme fut pour moi l'augure du plus triste événement. Il me présenta une lettre : voici ce qu'elle contenoit.

*Lettre du Comte de Beaufange à sa femme.*

« Je meurs , Madame , & vous l'avez  
» voulu ; c'est sans regret que j'abandon-  
» ne la vie , puisqu'elle ne peut plus vous

*1. Vol.*

C

50 MERCURE DE FRANCE.

» être consacrée. Je vais dans le sein d'un  
 » Père : puisse - je obtenir de lui qu'il  
 » daigne vous éclairer & pardonner les  
 » erreurs d'une jeunesse imprudente! . . .  
 » Adieu , Madame , vous , qui me futes  
 » bien chère , & qui dans ces derniers  
 » instans me l'êtes peut-être encore. Je ne  
 » vous recommande point ma fille , je vais  
 » la mettre entre les mains de ma mère ; sa  
 » vue seroit un reproche continuél pour  
 » vous. . . . Adieu , encore une fois , vous  
 » qui pouviez être l'auteur de ma féli-  
 » cité , & qui le futes de mes peines. »

Cette lettre me jeta dans un trouble extrême : je demandai avec empressement des nouvelles de mon mari ; le domestique m'apprit , en sanglotant , que son maître n'étoit plus. Je ne sais quelle révolution j'éprouvai ; je sentis un déchirement affreux. J'étois restée immobile , sans avoir la force de prononcer un mot. Le Chevalier entra dans ce moment , il me trouva accablée de douleur ; il m'en demanda la cause. Sans lui répondre , je lui fis signe de lire la lettre ; il ne fut point déconcerté de cette nouvelle. Il voulut me vanter les avantages d'une jeune veuve , &c. &c. Je l'interrompis avec fureur. Allez , monstre , lui dis-je , puisse mon exemple

OCTOBRE. 1772. 51

apprendre aux femmes aussi foibles que moi, que l'illusion n'a qu'un tems; que son voile tombe; qu'il ne reste qu'un vide effrayant, & le désespoir d'avoir été séduite par un homme vil qui ne respecte ni les droits de l'amitié, ni ceux de l'amour & de la vertu! Puissent, vous & vos semblables, expier vos crimes dans les tourmens les plus affreux!.. Le Chevalier sortit sans me répondre. Je tombai dans un état de stupidité duquel on vint me tirer, en m'apprenant que la justice alloit faire les formalités ordinaires. On m'apprit bientôt qu'il ne me restoit rien de ma fortune. Mes gens, que j'avois traités en esclaves, m'abandonnèrent. Personne, dans le monde, ne s'intéressoit à moi. J'allai me jeter aux pieds de Mde de Beaufange que depuis long-tems je ne voyois plus. Je la suppliai de permettre que je restasse avec elle. Cette mère désolée y consentit; elle ne me fit aucun reproche. Je vis ma fille, je la baignai de mes pleurs. Cet intéressant enfant pleuroit aussi, nommoit son père & me le demandoit. Mde de Beaufange ne survécut pas long-tems à son fils. Elle me recommanda à sa fille, ainsi que ma malheureuse enfant. Elle expira dans nos bras avec des sentimens dignes d'être admirés.

C ij

## 52 MERCURE DE FRANCE.

Ma belle-sœur, quoiqu'absorbée dans la douleur, n'en étoit ni moins douce ni moins égale. Pour moi, qui n'avois que trop mérité celle que je ressentais ; je n'en étois pas moins impatientée contre le sort : aujourd'hui même que le tems & les réflexions auroient dû me changer, je suis la même. Le désespoir & les remords ont pris la place de mes beaux jours ; l'humour & l'ennui finiront ma vie. Il est trop vrai, nos premières habitudes & nos premiers goûts nous suivent jusqu'au tombeau. Envain veut-on se corriger lorsqu'on n'est plus enfant : il n'est plus tems. Il faudroit une vertu supérieure à l'humanité pour y parvenir. Ma fille, élevée par une tante sage autant qu'elle est éclairée & douée par la nature du plus heureux caractère, est aujourd'hui ma consolation & mon exemple. Ma mère, dont le Ciel a conservé les jours assez long-tems pour voir les fruits funestes de sa négligence à former mon cœur à la vertu, a pleuré ses fautes & les miennes. Il étoit trop tard. Hélas ! j'attends, non sans impatience, que le Ciel termine ma vie, & par-là mette fin à mes peines.

*Par Mde de Laiffé, auteur de l'Orgueilleux  
corrigé par l'amour.*

---

*LE PHILOSOPHE CULTIVATEUR.**Ode.*

**H**EUREUX le possesseur d'un antique héritage ,  
Qui , jaloux d'y fixer ses soins industrieux ,  
N'étend point au-delà d'un modique appanage  
Ses vœux ambitieux !

Qui de nous , justes dieux ! souillé d'ingratitude ,  
Oseroit déprimer la culture des champs ?  
Et du plus grand des arts dédaignerait l'étude  
Si cher aux premiers tems ?

Quelle gloire t'est due , art de l'Agriculture !  
Dès que chez les mortels tu fus mis en honneur ,  
Tes essais merveilleux , dictés par la nature ,  
Fondèrent leur bonheur.

A l'abri des remords , au sein de l'innocence ,  
Sous les loix de cet art , hélas , trop peu connu ,  
En quel calme profond , sage Karagramance ,  
Le sort t'a maintenu ?

Que son nom , à ma voix , inspire d'harmonie !  
Ma bouche va parler le langage des dieux ,  
Sur des aîles de feu je sens que mon génie  
S'élance jusqu'aux cieux.

C iij

## 54 MERCURE DE FRANCE.

Seconde mes transports , ô fille de Cybelle !  
Je célèbre un héros fidèle à ton appui ;  
Anime mes accens , bienfaisante immortelle ,  
Rends-les dignes de lui.

Dieux ! quel air de grandeur éclate en sa vieillesse !

Respecté par les ans , son front majestueux  
Ne paroît point flétri par la sombre tristesse  
D'aucun fillon hideux.

Telle on nous peint Minerve auprès de Télémaque ,  
Lorsqu'ayant résolu de guider son essor ,  
Elle daigna le suivre à son départ d'Ithaque ,  
Sous le nom de Mentor.

A peine il atteignoit son quatrième lustre ,  
Que déjà , plein d'ardeur pour les drapeaux de Mars ,  
Il vola , soutenu d'une valeur illustre ,  
Sur les pas de Villars.

O Champ de Malplaquet ! que d'angustes victimes  
Soumit à Nemésis ton théâtre sanglant ?  
Peuples , il fut sans doute aiguilé par vos crimes  
Son glaive étincelant.

Préservant ce guerrier , Ciel ! témoin de nos larmes ,

Ah ! nous raviras-tu le chef de nos héros ?

Non , Villars fort vainqueur pour l'honneur de  
nos armes

Des efforts d'Atropos.

Que d'exploits glorieux indemnifant la France  
Du trouble où la jeté le danger de ses jours ,  
Vont enfin , dans les cœurs , de la douce espérance ,  
Ramener le secours !

Jour fameux de Denain où le dieu de la guerre  
Nous rendit triomphans d'orgueilleux ennemis ;  
C'est toi qui , balançant les destins de la terre ,  
Scus ranimer les lys.

De rapides succès quelle vaste carrière  
L'honneur d'un si grand jour ouvre à nos étendards ,

Indignez trop longtems de rester en arrière  
Sous de foibles remparts !

O toi ! dont j'entreprends de publier la gloire ,  
Qui pourroit t'envier ta part en ces lauriers !  
Nos fastes immortels transmettront la mémoire  
De tes hauts faits guerriers.

Mais loin de leur recit un Dieu puissant m'entraîne ,  
De l'horreur des combats il détourne mes yeux ,  
Et repousse du mont qu'enferme l'Hypocrène  
Leur aspect odieux.

## 56 MERCURE DE FRANCE.

Des jours heureux d'Astrée une naïve image  
T'offre, dieu du Permeïle, un spectacle plus doux,  
Qu'il est flatteur de voir les traits du premier âge  
Revivre parmi nous !

Dès qu'aux vœux des mortels, de la fière Bellone  
Thémis foulant aux pieds le glaive destructeur,  
Eut, de son sceau divin, affermi la couronne  
De Philippe vainqueur ;

A fonder désormais la publique allégresse  
Mon héros philosophe éleva ses desirs.  
Que l'ame, en ces élans de suprême sagesse,  
Goûte de vrais plaisirs !

Au sein de la contrée où serpente la Rance (1),  
Sans doute un dieu propice à ses tristes censeurs,  
Sur l'aîle de la paix rendit Karagramance  
A ses humbles foyers.

En cet art, qu'aux mortels enseignoit Triptolème,  
Ardent à s'y livrer, quels furent ses progrès !  
O Cérés tu daignas lui révéler toi-même  
Tes plus profonds secrets.

A ses yeux affligés la campagne stérile (2)

---

(1) Rivière de la Basse-Bretagne.

(2) « On ne cultive (en Bretagne) au plus que

N'offroit que des troupeaux épars & languissans, (1)

---

» le tiers des terres qui pourroient être mises en  
 » valeur. » Voyez l'ouvrage qui a pour titre,  
*Corps d'observations de la Société d'agriculture ,*  
*du commerce & des arts, établie par les Etats de*  
*Bretagne, page 6.*

Cette culture s'étend chaque jour de proche en proche à la faveur du goût pour l'agriculture que les Etats de cette province ont sçu y exciter par divers genres d'encouragement, & singulièrement par l'établissement de la société d'agriculture, du commerce & des arts, dont la stabilité est due aux lettres-patentes accordées, par Sa Majesté, dans les termes les plus flatteurs, au mois de Janvier 1762.

« Les Etats de Bretagne (dit M. Pattullo) viennent de faire un établissement d'un genre supérieur à ces associations particulières, capable de changer la face de cette province, & peut-être de tout le royaume, soit qu'il s'y en fasse de semblable, à son exemple, ou qu'on y profite des lumières qu'on en verra infailliblement sortir. Il ne se peut rien voir de plus sage & de mieux concerté que les délibérations qui en ont été publiées jusqu'à présent, rien de plus digne du corps d'élite à qui la Province remet sa voix & sa bourse pour en disposer à la gloire & prospérité publique. »

Voyez l'ouvrage intitulé, *Essai sur l'amélioration des terres*, pag. 268 & 269.

(1) « On se plaint par-tout, & avec raison, de

C v

## 58 MERCURE DE FRANCE.

Qui fatiguoient sans cesse écho dans cet asyle,  
De leurs cris impuillans.

Suivant, de ses ayeux, la trace infortunée, (1)  
Le colon disputoit, pour fruit de ses travaux,  
Le soutien d'une vie au besoin condamnée,  
Aux plus vils animaux.

Au reste des humains la nature indulgente  
Paroissoit en ces lieux ne chérir que leurs pleurs:  
Insentez ! qui vouloient d'une main négligente (2)  
Lui ravir ses faveurs.

---

» manquer d'engrais ; c'est en diminuer la somme  
» que de laisser vaguer les bestiaux dans des lan-  
» des & dans des pâtures. Ils y dépérissent, faute  
» de subsistance. »

Voyez le *Corps d'observations*, page 77.

(1) « On sçait assez combien les coutumes &  
» les préjugés divers dont le peuple est imbu, sont  
» difficiles à détruire. . . . Tels sont dans tous les  
» pays les préjugés des laboureurs contre toute  
» nouvelle culture ; quelque évidens, quelque  
» démontrés que puissent leur être les avantages  
» sur l'ancienne, jamais ils ne se résoudreont eux-  
» mêmes à en changer, par la raison que leurs pè-  
» res ne faisoient pas autrement qu'eux. »

Voyez l'*Essai sur l'amélioration des terres*, p.  
205 & 206.

(2) « Les mauvaises pratiques d'agriculture,  
» moins dangereuses que la nonchalance du cul-  
» tivateur, & la nonchalance moins destructive

Que vois-je ? quel mortel ami de sa patrie,  
 Se dévouant entier à sa félicité,  
 Vient y porter l'éclat, par sa noble industrie,  
 De la prospérité.

A peine l'Orient, au lever de l'aurore,  
 Etincelle de feux avant-coureurs du jour,  
 Et dès que du soleil les doux parfums de Flore  
 Annoncent le retour;

Ministre de Cérès, déjà Karagramance,  
 Accoutumant au joug quatre dociles bœufs, (1)

» que la pauvreté, ont d'abord présenté, & présen-  
 » teront, sans doute, pendant long-tems des ob-  
 » stacles difficiles à vaincre. »

Voyez *le Corps d'observations*, page 8.

(1) « Si je n'ai employé que des chevaux dans  
 » le plan des travaux que je propose, ce n'est pas  
 » que je préfère leur usage à celui des bœufs... Si  
 » j'avois donc à donner la préférence, ce seroit au  
 » labour des bœufs. »

Voyez l'*Essai sur l'amélioration des terres*, pag.  
 150 & 152.

M. Duhamel du Monceau, d'accord sur ce point  
 avec M. Pattullo, s'explique en ces termes sur  
 l'avantage du service des bœufs.

« Le bœuf, plus fort que tous les animaux dont  
 » je viens de parler, est propre à faire de profonds  
 » labours. Il se paie d'être pansé & étrillé; sa  
 » nourriture est peu coûteuse; les harnois sont si  
 » simples, qu'ils ne coûtent presque rien; il éprou-

C vj

## 60 MERCURE DE FRANCE.

Livre au tranchant du soc la nuisible abondance  
De ces champs malheureux.

Leur sein que dévorøient les ronces , les épines ,  
Devient libre à jamais de leurs poisons mortels ,  
Et le feu , par ses soins consumant leurs racines ,  
L'engraisse de leurs sels. (1)

---

» ve rarement des maladies , à moins qu'on ne  
» l'excède de travail ; il vit assez long tems , &  
» quand par maladie , ou par quelque accident , il  
» devient incapable de travailler à la terre , on  
» l'engraisse , & on le vend plus cher qu'on ne l'a-  
» voit acheté jeune. »

Voyez *les Elémens d'agriculture* , livre 2 , chap.  
2 , page 128.

(1) MM. Duhamel & Pattullo s'accordent aussi  
tous deux sur l'utilité des engrais que fournissent  
les végétaux lorsqu'ils sont réduits en cendres.

« La terre ayant donc donné trois récoltes de  
» grain , doit être mise en herbage ; à cet effet on  
» brûlera le chaume aussi-tôt après la récolte , &  
» on en répandra les cendres , on donnera un bon  
» labour , après quoi on hersera à larges dents  
» pour bien rassembler toutes les mauvaises her-  
» bes les racines & ordures en monceau , qu'on brû-  
» lera de nouveau , & on en dispersera les cen-  
» dres. »

Voyez l'*Essai sur l'amélioration des terres* , pag.  
54 & 55.

« Mais quand dans les défrichemens , ou lorsqu'on  
» écobue , on brûle les fougères & les bruyères ,  
» toutes les racines & les tiges de l'herbe des gazons

Le froment, (1) inconnu dans ces vastes contrées,  
Les embellit bientôt de ses nombreux épis,

---

» produisent des cendres végétales qui doivent ex-  
» citer la végétation. »

Voyez les *Elémens d'agriculture*, livre 2, ch.  
3, page 191.

(1) « Les bornes de cet ouvrage ne permettent  
» pas de traiter des découvertes infinies faites de-  
» puis peu dans toutes les branches de l'agricul-  
» ture : je me suis attaché par préférence à l'heu-  
» reuse révolution dans cet art, à la faveur de la-  
» quelle de si grandes étendues de terre mal culti-  
» vées & de plus grandes encore, communes, lan-  
» des & bruyères peuvent être changées en de rian-  
» tes moissons. »

Voyez l'*Essai sur l'amélioration des terres*,  
page 212.

« Je prétends que par le moyen de ces engrais,  
» ces mêmes terres, & jusqu'aux plus méchantes  
» bruyères, & aux landes les plus stériles du royaume,  
» peuvent être mises en état de produire au-  
» tant & plus que ne font actuellement les meil-  
» leurs en France. »

Voyez l'*Essai*, &c. page 164.

« Le but principal de l'agriculture est la nourri-  
» ture de l'homme ; c'est à lui que se rapportent  
» tous les travaux de la terre. Si le bétail qu'il en-  
» tretient lui sert d'aliment, la multitude ne peut  
» se permettre une nourriture si chère ; Il n'y a  
» que des grains qui soient d'une nécessité indis-  
» pensable pour toutes les conditions. La protec-  
» tion du Gouvernement ne peut donc être dirigée

## 62 MERCURE DE FRANCE.

A quelle autre peut-on , ô richesses sacrées !  
Comparer votre prix ?

Qui fertilise ainsi (1) ton fonds inestimable ;  
Terre , après ce bienfait que de bienfaits encor ?  
Sera-t'il donc pour nous toujours inconcevable (2)  
Ce précieux trésor ?

---

» sur un objet plus universel & plus intéressant en  
» lui-même.

Voyez le *Corps d'Observations* , page 164.

(1) « C'est à l'eau dont tout sort que Thalès nous  
» ramène ,

» L'air seul a tout produit , nous dit Anaximène ,

» Et l'éternel pleureur assure que le feu

» De l'Univers naissant mit les ressorts en jeu. »

Voyez le *Poème de la Religion* , chant 2.

(2) Malgré l'étendue des connoissances sur la  
physique acquises depuis Sénèque , ne pouvons-  
nous pas dire encore avec lui ? « *Natura sacra sua*  
» non simul tradit , *initiatos nos esse credimus* ,  
» *in vestibulo ejus hæremus.* » *Quæst. n. 7.*

« Si l'on avoit des connoissances exactes sur la  
» nature des terres , il y auroit lieu d'espérer qu'on  
» parviendrait à découvrir le principe de leur fé-  
» condité . . . Les Anciens & les Modernes qui ont  
» écrit sur l'agriculture , n'ont porté aucune lu-  
» mière dans ce cahos , en sorte que le secret de la  
» nature est aussi caché que si les hommes n'avoient  
» aucun intérêt à le lui arracher ; ce ne sont ni des

Que de brillantes fleurs (1) se hâtent de paroître ?  
 Fruit aimable, & constant de sa fécondité, (2)  
 Je les vois, ô merveille ! & sécher & renaître,  
 Cinq fois en un été. (3)

» laboureuses, ni même des amateurs d'agricul-  
 » ture pratique qui feront une découverte si im-  
 » portante, elle demande des personnes versées  
 » dans la physique, dans la chymie, & qui aient  
 » l'esprit d'observations & d'expériences, disposi-  
 » tions infiniment plus rares qu'on ne croit.

Voyez *le Corps d'obs.* pages 130 & 131.

(1) « Les plantes vivaces les plus connues par  
 » l'excès du produit qu'elles donnent, lorsqu'on  
 » les cultive seules & sans mélange, sont le treffle,  
 » la luzerne, le sainfoin, le raggraff & le fro-  
 » mental. »

Voyez *le Corps d'observations*, page 52.

(2) « Il obtiendrait, en le couvrant de treffle  
 » pendant qu'on les laisse reposer, ce qui est dû  
 » au propriétaire; ces terres seroient mieux dis-  
 » posées au labourage à la fin de la troisième an-  
 » née de treffle, & le bétail s'étant multiplié, mer-  
 » troit en état d'y porter plus d'engrais; par-là  
 » toutes les terres seroient continuellement en  
 » rapport, & donneroient chaque année un reve-  
 » nu beaucoup plus grand, sur-tout dans les ter-  
 » reins un peu frais. »

Voyez *le Corps d'obs.* page 23.

(3) « Ceux qui sem nt au mois d'Avril font  
 » deux coupes dès la première année; dans les an-  
 » nées suivantes on en fait trois, quatre, & même  
 » jusqu'à cinq. »

Voyez *le Corps d'obs.* pages 34 & 35.

## 64 MERCURE DE FRANCE.

D'efforts trop redoublés crains la suite funeste ,  
Mortel insatiable , avide de jouir ,  
Crains d'épuiser enfin cette source céleste  
Prête à s'évanouir.

Veillai-je , ou du sommeil l'illusion flatteuse  
Ne vient-elle m'offrir qu'un spectacle imposteur ?  
A mes regards ravis , dieux ! quelle image heureuse !

Quel aspect enchanteur !

D'épics prêts à tomber sous des mains mercenaires ,

De quel amas nouveau ces champs sont couronnés ,

Fuyant le triste abus des tems intermédiaires (1)  
Au repos condamnés !

---

« Aucun de ces principes n'est nouveau , même  
» en France. J'y ai vu un livre écrit en 1600 , &  
» dédié à Henri IV par le sieur de Serre, Seigneur  
» de Pradel , intitulé : *Théâtre d'Agriculture*. Il  
» recommande les luzernes , & sainfoins , & en  
» décrit la culture ; il dit qu'elles se coupent cinq  
» à six fois par an , & les regarde comme si avan-  
» tageuses , qu'il les appelle les *Merveilles du Mé-*  
» *nage*. »

Voyez l'*Essai sur l'amélioration des terres* ,  
page 124.

(1) « La terre ne cessera de donner des récoltes  
» plus avantageuses , & plus assurées qu'aucune ne

Jouis en paix des dons dus à l'agriculture,  
Toi, qui tiens de Cérès ses préceptes divers;  
Les biens dont t'enrichit (1) la prodigue nature  
Sont chers à l'Univers.

De ta patrie, ô Ciel ! quel destin favorable !  
Rendus plus éclairés, ses colons à ta voix,

---

» fait maintenant en France, sans jamais être une  
» seule année en friche ou en jachères, & sa fécon-  
» dité sera éternelle. »

Voyez l'*Essai*, &c. pages 60 & 61.

(1) « Y a-t-il au monde aucun commerce, au-  
» cune occupation dont on puisse espérer cette for-  
» tune que promet une agriculture bien conduite,  
» & toutes fois est-il un genre de vie qui soit ac-  
» compagné de plus de douceur, d'innocence &  
» de solide satisfaction ? »

Voyez l'*Essai*, &c. page 113.

» Nous avons dit que tout propriétaire devoit  
» donner à ses fermiers l'exemple de diverses amé-  
» liorations sur quelqu'une de ses fermes ; il ne  
» pourroit manquer de faire un grand effet sur  
» eux, & en même tems les revenus de la terre en  
» seroient considérablement augmentés. Quel  
» moyen de s'enrichir plus honnête, plus sûr &  
» plus satisfaisant pour un bon citoyen ? Des gens  
» de la plus haute naissance ont été les premiers à  
» commencer en Angleterre & en Écosse, & ils en  
» ont acquis un surcroît de considération. »

Voyez l'*Essai sur l'amélioration des terres*,  
pages 266 & 267.

## 66 MERCURE DE FRANCE.

Pour leur commun bonheur , de cet art admirable

Reconnoissent les loix.

Instruits de tes leçons , guidés par tes exemples , (1)

De tes concitoyens immortel bienfaiteur ,

Leur joie & leur amour te promettent des temples ,

Heureux législateur !

---

(1) « L'exemple subjuguera toujours en éclairant , lorsqu'il sera donné avec amour , avec persévérance ; c'est donc par des exemples que la Société a cherché à fortifier ceux à qui la Province vouloit ouvrir les yeux sur leurs intérêts. »

Voyez *le Corps d'observations* , pag. 9.

« Un changement si considérable ne peut être introduit que par l'exemple ; c'est aux propriétaires de tout ordre à le donner. »

Voyez *le Corps* , &c. page 28.

« Tout le monde convient que l'exemple est le moyen le plus propre à faire adopter les bonnes pratiques d'agriculture ; mais l'exemple ne peut être donné qu'à ceux qui sont riches , ou du moins aisés , qui demeurent dans leur terre , ou qui y passent une partie de l'année , qui ont du zèle , des lumières , de la persévérance , de l'amour pour le bien public. »

Voyez *le Corps* , &c. pag. 81.

Ainsi lorsqu'Apollon , aux champs de Thessalie ,  
 Fuyant de Jupiter l'inexorable ardeur ,  
 Dans les plaisirs cachés d'une innocente vie  
 Oublioit sa grandeur ;

Bientôt associés à son bonheur suprême ,  
 Les peuples , à l'envi , signalant leur transport ,  
 L'hommage de leurs cœurs rendit l'Olympe  
 même  
 Envieux de son sort.

Le redoutable Dieu qui lance le tonnerre  
 Ne put souffrir long-tems Apollon en ces lieux ;  
 Et jaloux de sa gloire , il en priva la terre ,  
 Et le rendit aux cieux.

*Par M. de Pioger , capitaine de cavalerie  
 au régiment Royal Navarre.*

**L'**EXPLICATION du mot de la première énigme du volume du mois de Septembre 1772 , est le *Mercur* ; celui de la seconde est *A* , première lettre de l'alphabet ; celui de la troisième est *Bassinoire* ; celui de la quatrième est *Souricière*. Le mot du premier logogryphe est la *Mode* , où se trouve *Ode* ; celui du second est *Préface* , où se trouve *pré & face* ; celui du troisiè-

me est *Porte-feuille*, où l'on voit *porte & feuille*; celui du quatrième est *Poulin*, où sont *pou, loup & lion*.

---

## É N I G M E.

**L**ECTEUR, à tes yeux je présente  
 Deux bataillons de diverse couleur,  
 Égaux par la figure, égaux par le malheur,  
 Et d'une inimitié constante.  
 Ne pouvant seuls exercer leur puissance,  
 Pour les conduire il faut des commandans,  
 Et chacun deux marque les mouvemens  
 Du corps soumis à son obéissance :  
 Alors s'élève un grand combat,  
 On s'attaque, on se prend, on recule, on avance :  
 Le chef qui se conduit avec plus de prudence  
 Dans le camp ennemi fait le plus grand dégât.  
 Après beaucoup de soins & fort peu de carnage,  
 Les vainqueurs, les vaincus sont dans le même  
 état ;  
 Mais si les commandans ont encor du courage,  
 Chacun reprend sa troupe, & puis nouveau dé-  
 bât.

*Par M. B... M.*

---

*A U T R E.*

**S**ANS être Pape ni Prélat ,  
Sans avoir même le rabat ,  
Je suis lecteur , quoiqu'on en dise ,  
Le plus élevé de l'Eglise.  
Quoique unis très-étroitement ,  
Sans causer le moindre dommage ,  
Entre nous deux , à tout moment ,  
S'élève un assez grand tapage.

*Par M. Danzel.*

---

*A U T R E.*

**N**ous sommes deux captifs qui , rudement traî-  
nés ,  
Fournissons quelquefois une longue carrière ;  
Par bonheur on nous fait d'une dure matière.  
On nous tient en respect , & toujours prosternés !

*Par le même.*

---

*A U T R E.*

**Q**UOIQUE je sois petit , que j'ai de caractères !  
Et qu'on découvre en moi de passions contraires !  
Je reçois dans mon sein & la haine & l'amour ;  
Je les retiens captifs , & je les mets au jour.  
Je marque le chagrin , le plaisir , la détresse ,  
Contentement , dépit , la joie & la tristesse.  
Je suis plein de furie , ou rempli de douceur.  
Sans parole & sans voix je suis un grand parleur.  
Je défends , je permets , j'accuse ou justifie ;  
Je conteste & consens , ou j'affirme ou je nie ,  
Ou j'ai de la langueur , ou de l'activité.  
J'annonce de l'esprit ou la stupidité.  
Pour captiver un cœur , que j'ai de fortes armes !  
Quand je viens à rouler qu'on me trouve de charmes !

Mon frère est toujours près de moi ;  
Mon devoir est le sien : nous avons même loi ,  
Et le même pouvoir , sur-tout quand la nature  
Nous a , de ses faveurs , donné même mesure.  
Lecteur , je ne suis beau que lorsque je suis grand.  
Quoi , tu ne me vois pas ! je t'éclaire pourtant.

*Par M. Bouvet , à Gisors.*

---

**LOGOGYPHE.**

**D**es pieds qui composent mon nom,  
Matière, esprit, font la division.  
Mais cherchez y, pour plus d'intelligence,  
Dans 3, 5, 6 & 4 une ville de France ;  
Dans 1, 3, 5 & 6 un détestable mal,  
Et dans 3, 4 & 6 un utile animal.  
Mes extrémités font un grain que la nature  
Produit, lecteur, pour votre nourriture.  
Pour moi, je suis ville ou fruit, comme on veut :  
Je me tais, devine qui peut.

*Par M. G., abonné au Mercure.*

---

**A U T R E.**

**L**ECTEUR, qu'est-ce qu'un mot où tu trouves  
deux *U*,  
Une *R*, un *P*, deux *O*, puis un *I*, puis deux  
*Q*?  
Ce mot est il françois, syriaque, hébreu, grec ?  
On ne t'offrit jamais logogryphe plus sec.

## 72 MERCURE DE FRANCE:

Prends la plume , calcule , & tu verras bientôt  
Que de trois mots égaux est composé ce mot ;  
Qu'il est fort en usage ; & qu'on fait tous les  
jours

La chose qu'il exprime en procès , en amours ,  
A la cuisine , au jeu. Tu la feras aussi  
Plus d'une fois , peut-être , en devinant ceci.

*Par le même.*

---

### A U T R E.

**A** LA ville , à la cour , par-tout on me chérit.  
Je sers souvent l'amour & donne de l'esprit.  
Du bonheur des humains je suis dépositaire ,  
Et pour finir , sans trop de commentaire ,  
De mes six pieds , en ôtant le premier ,  
Je suis aux Cieux , par Jupiter placée ;  
Si des cinq pieds restans on ôte le dernier ,  
Habiter les forêts sera ma destinée.

*Par M. de M. . . sous-lieutenant au rég.  
Royal-Etranger Cavalerie.*

## NOUVELLES

Paroles de M. Cl.\*\*\* a.d.R. à Etampes  
Musique de M Grenier Organiste  
de l'Eglise de S.<sup>te</sup> Croix de la d.<sup>te</sup> ville.

*Allegretto.*

tobre. 1772.

*L'Amour se plaint dans les al-larmes;*

*Non, l'amour n'a point de douceurs non l'a-*

*mour n'a point de douceurs; l'amour s'abreuve*

*de nos larmes; Il fait le tourment de nos cœurs*

*Si quelque fois il interesse, Il faut à lors s'en*

*garantir Il faut à lors s'en garantir; Le mo-*

*ment ou ce Dieu cares: se Tient à ce-lui du*

*repen-tir Tient à celui du repentir.*



---

---

**NOUVELLES LITTÉRAIRES.**

*Journal d'un Voyage, au tour du Monde, en 1768, 1769, 1770 & 1771; contenant les divers évènements du voyage, avec la relation des contrées nouvellement découvertes dans l'hémisphère méridional, une description de leur sol & de leurs productions; & plusieurs singularités dans les habits, les coutumes, les mœurs, la police & les manufactures de leurs habitans. Traduit de l'anglois, par M. de Freville.*

*Ornari res ipsa negat, contenta doceri.*

H O R.

A Paris, chez Saillant & Nyon, libraires, rue St Jean - de - Beauvais, vol. in 8°.

LA Société royale de Londres ayant reconnu, en 1768, que l'endroit le plus propre pour l'observation du passage de Vénus qui devoit arriver le 3 Juin 1769, étoit le milieu de la Mer Pacifique, demanda au Gouvernement un vaisseau pour

*I. Vol.*

D

aller faire cette observation. Le Gouvernement Anglois, à qui ce projet ne parut pas moins avantageux au commerce qu'utile aux progrès des sciences, fit armer le vaisseau du Roi l'*Endeavour*, dont il donna le commandement au capitaine Cooke, & sur lequel s'embarquèrent MM. Bancks & Solander, savans recommandables par leurs lumières & par leur zèle pour l'avancement de nos connoissances. C'est le journal de cette expédition scientifique dont on présente au Public une traduction. L'auteur, qui paroît être un des voyageurs embarqués avec MM. Bancks & Solander, se borne à l'historique des événemens & à la description des contrées nouvelles que ces sçavans ont parcourues. Il renvoie les lecteurs curieux de connoître les observations nautiques, astronomiques & physiques faites dans le cours de ce voyage extraordinaire, aux mémoires mêmes de MM. Bancks & Solander qui doivent être publiés incessamment à Londres, en trois volumes in-4°.

L'*Endeavour* mit à la voile de Plymouth, le 25 Août 1768. Son équipage étoit composé de 96 personnes. Après avoir visité Madère, Rio-Janerio, la Terre de Feu, & autres lieux, il arriva,

le 13 Avril à l'isle d'Otahiti. On s'arrêta dans cette isle pour observer le passage de Vénus. Ce séjour procura à l'auteur la facilité de connoître plus particulièrement cette isle, & de s'instruire des mœurs, coutumes & usages de ses habitans. Ces détails sont ordinairement ce qui intéresse le plus le commun des lecteurs. On pourra prendre plaisir à joindre ces détails à ceux que M. de Bougainville nous a donnés de cette même isle dans son voyage intéressant au tour du Monde dont on vient de publier une nouvelle édition. Otahiti n'a pas moins de quarante lieues de circonférence, & son plus grand diamètre est d'environ quinze lieues. Rien de plus agréable que l'aspect de l'isle. De hautes montagnes couronnées d'arbres & d'arbustes en occupent l'intérieur. De ces montagnes sortent quantité de sources, dont les eaux serpentent dans les vallées, & y entretiennent une éternelle verdure. Des bords de la mer jusqu'aux pieds des montagnes, on parcourt un terrain uni, couvert de plantations de divers arbres fruitiers, & entrecoupé de ruisseaux, qui servent à fertiliser la contrée. Otahiti est sous le gouvernement d'un seul chef, qui jouit d'un pouvoir illimité. Ce Souverain

## 76. MERCURE DE FRANCE.

nomme les lieutenans dans les différens districts. Ceux-ci sont chargés d'entretenir le bon ordre , de lever des impositions qu'une longue habitude a érigées en droits. Ces Insulaires sont soumis à des usages généralement reconnus , qui leur tiennent lieu de loix écrites. D'anciennes coutumes ont annexé des amendes ou des châtimens à de certaines fautes ou de certains crimes qui peuvent troubler l'ordre & la tranquillité publics. Les voleurs y sont punis selon la nature du vol. Il y a peine de mort pour ceux qui ont dérobé des armes ou quelques pièces d'étoffe. Il est ordinaire de les pendre à des arbres , ou de les précipiter dans la mer. Mais cette sévérité n'a point lieu contre ceux qui ne volent que des fruits ou des provisions de bouche. Ces voleurs en sont quittes pour la bastonnade , & une restitution forcée, si elle est possible. Les Orahitiens pensent que celui qui a la lâcheté de voler des armes ou quelques pièces de toile , ne peut-être qu'un paresseux ou un avare , vices généralement nuisibles , que la société est intéressée à réprimer. Mais ce seroit , selon eux , une cruauté barbare d'ôter la vie à un homme que la faim contraint de satisfaire les desirs irrésisti-

bles de la nature. La différence qu'on remarque dans la taille & la couleur des habitans d'Otahiti pourroit faire croire que ce peuple est composé de deux différentes races. Mais en général ce sont de très-beaux hommes. La plupart d'entre eux ont six pieds trois pouces, mesure d'Angleterre, les autres n'ont pas moins de cinq pieds six pouces : mais ni leur force ni leur vigueur ne répondent à la majesté de leur taille ou de leur quarrure. Leurs membres ont une flexibilité qu'on trouveroit difficilement en Europe, même parmi les femmes les plus délicates. Ils acquièrent cette extrême souplesse dans la danse, dont ils font, dès leur plus tendre jeunesse, un continuel exercice. Leur danse est accompagnée de diverses inflexions de corps, de gestes comiques, de postures lascives & de mouvemens extravagans. Ces exercices, toujours violens, les rendent légers à la course, & donnent à tous leurs mouvemens une agilité surprenante ; mais ne les empêchent-ils pas d'atteindre à ce degré de force que semble annoncer l'élévation de leur taille ? Le teint de ces Insulaires est de couleur bronzée, mais il est plus clair que celui des Indiens de l'Amé-

## 78 MERCURE DE FRANCE.

rique. On en voit, mais, en petit nombre, dont la peau n'est pas moins blanche que celle des Européens ; & parmi ces blancs, quelques-uns ont les cheveux roux ; ce qui est rare : généralement la couleur en est noire. Leurs vêtemens sont d'une étoffe assez singulière qu'ils fabriquent eux-mêmes avec l'écorce d'un arbrisseau cultivé dans le pays. Ces vêtemens ne varient pas moins dans la forme que dans la manière de les porter. L'usage de se peindre les fesses d'un bleu foncé est général dans les deux sexes. Pour fixer ces traits & les rendre ineffaçables, ils se peignent la peau avec un os pointu, & versent sur ces piquûres une teinture bleue. Les hommes laissent croître leurs cheveux, qu'ils relevent & attachent sur le sommet de la tête avec des plumes d'oiseaux. Les femmes les portent plus courts, & les laissent tomber en boucles au tour de leur cou. Les uns & les autres s'entortillent aussi quelque fois la tête d'une pièce de toile blanche, de leurs fabriques, en forme de turban. Les femmes portent sur le front une espèce d'aigrette, faite de cheveux qu'elles ont tressés avec des soins infinis ; tant le desir de plaire est général & naturel au sexe de toutes les contrées !

mais ce qu'elles estiment le plus dans leur parure , ce sont des pendans d'oreilles de perles fines. Elles ne sont point dans l'usage de porter des colliers , ni des bracelets. Les hommes ne se rasent que les moustaches & les joues , & laissent croître la partie inférieure de leur barbe , à laquelle ils donnent différentes formes. Ces Insulaires diffèrent en ce point des Aborigènes de l'Amérique , qui sont imberbes. La nature , qui a par-tout embelli le sexe de mille traits charmans , semble avoir réservé ses plus précieux dons pour les femmes d'Otaïti. Tous leurs traits sont agréables ; leur taille est souple , élégante & majestueuse. Elles joignent à une figure intéressante un corps dont les contours gracieusement arrondis , & dans les plus exactes proportions , leur feroient accorder le prix de la beauté sur toutes nos Européennes. Le mariage est chez ces Insulaires , un engagement pour la vie. Une circonstance bien singulière , c'est qu'aussitôt qu'un homme s'est choisi une épouse , il est exclu de la société des femmes & des garçons pendant les repas , & il est obligé de manger avec ses domestiques : aussi ne sont-ils pas fort empressés à se ranger sous le joug de l'hymen. Les filles,

D iv

libres d'écouter les penchans de leur cœur, se livrent à tous ceux qui sollicitent leurs faveurs, & jouissent de cette liberté jusqu'à ce que devenues enceintes, les parens sont forcés de les marier. Les coutumes de ce peuple n'accordent au souverain qu'une seule épouse; mais elles lui laissent la liberté de se choisir un certain nombre de concubines. La marque de la souveraineté est une espèce de ceinture rouge, à laquelle les habitans donnent le nom de maro. Lorsque l'Éréi, c'est ainsi que se nomme toujours le chef, ceint pour la première fois cette marque de son autorité, toute l'isle se livre à des réjouissances publiques qui durent trois jours consécutifs. L'Éréi, après son investiture, est toujours servi à table par les personnes de sa suite. Ses courtisans lui coupent ses morceaux qu'ils lui mettent dans la bouche avec les doigts, qu'ils doivent tremper, à chaque fois, dans une bole de lait de noix de cocos. L'énumération des habitans de l'isle se monte à soixante & dix mille. Ils croient l'existence d'un Être Suprême, auquel ils donnent le nom de Mawwe. Ces Insulaires mangent beaucoup & avec une espèce de voracité. Ce qui leur tient lieu de pain, sont les pata-

ges, les ignames, & une espèce de fruit laiteux & farineux qui, lorsqu'il est cuit, a du pain l'apparence & le goût. L'eau est leur boisson ordinaire. Ils boivent aussi du lait de cocos; mais ils n'ont aucune liqueur spiritueuse, si ce n'est celle qu'ils tirent d'une espèce de poivre qui croît dans le pays & qu'ils font fermenter dans l'eau. Les connoissances qu'ils ont de la médecine sont extrêmement bornées, mais communes à tous. Il est rare de rencontrer parmi eux des personnes infirmes. Ils atteignent à la plus heureuse vieillesse, sans presque aucune incommodité. Ils ont pour leurs maladies des remèdes empiriques, dont une longue expérience leur a fait reconnoître l'utilité; sans avoir jamais fait de recherches sur les propriétés & la manière d'opérer de ces remèdes. Leurs instrumens de musique sont le tambour & une flûte de roseau à trois trous, dans laquelle on souffle avec le nez. La pêche se fait dans cette île avec le filet & l'hameçon. Leurs filets, assez semblables aux nôtres, sont tissus de fibres d'écorce d'arbre, dont ils font aussi leurs lignes. L'industrie des habitans d'Otahiti est surtout remarquable dans la manufacture de leurs étoffes, tissues avec l'écorce d'un arbruste soigneusement cultivé dans l'île.

D v

## 82 MERCURE DE FRANCE.

Les voyageurs quittèrent l'île après l'observation du passage de Vénus, qui fut faite le 4 Juin par le tems le plus favorable. Suivant les calculs de M. de la Lande, l'observation d'Orahiti, comparée avec celle que M. l'Abbé Chappe fit à San-Joseph en Californie, donne pour la parallaxe du soleil dans ses moyennes distances 8 secondes &  $\frac{13}{100}$ ; comparée avec celle de MM. Dymond & Wales, faite au Fort du Prince de Galles sur la baie d'Hudson, elle donne 8 secondes 55"; avec celle de Cajambourg, en Finlande, 8 secondes 52"; avec celle du P. Hell, à Warthus, au nord de la Laponie, 8 secondes 72". Mais M. de la Lande pense qu'il faut rejeter celle-ci, & son dernier résultat est que la parallaxe moyenne du soleil est tout au plus de 8 secondes 55"; ce qui donne pour la distance moyenne du soleil, 34, 558400 lieues communes de France, de 228; toises chacune.

L'*Endeavour* passa six mois sur les côtes de la Nouvelle Zéelande, regardée généralement jusqu'à présent comme faisant partie du continent. Mais l'auteur assure que dans les recherches qui ont été faites, on a reconnu que c'est une île, dont la longueur a près de trois cens lieues. Ses habitans sont des antropophages, habi-

tués dès leur tendre jeunesse au carnage & aux horreurs de la guerre. Le capitaine Cokke, accompagné de plusieurs officiers, s'étant un jour rendu dans un endroit où des Zéélandois étoient occupés à la pêche, apperçut dans leurs pirogues plusieurs paniers ; les Anglois les examinèrent & y trouvèrent , à leur grande surprise plusieurs membres & d'autres parties de corps humain qui étoient restés. Ils ne purent pas douter que ces Indiens n'en eussent mangé , car les vestiges de leurs dents étoient encore marqués en plusieurs endroits qu'ils avoient rongés. Lorsque nos voyageurs s'informèrent de ces peuples comment ils avoient eu ces différens membres de corps humain , on leur répondit que cinq ou six jours avant leur arrivée, une pirogue d'un différent district , & dans laquelle il y avoit dix homme & deux femmes , avoit été dans leur baie ; qu'ils les avoient attaqués & tués tous à l'exception d'une femme , qui , en tentant de se sauver à la nage , s'étoit noyée ; & qu'ensuite ils se les étoient partagés. Ces Indiens ont les mœurs assez dépravées pour croire qu'il n'y a point d'infamie dans cet usage. Loin d'en rougir , ils en parloient comme d'une coutume

## 84 MERCURE DE FRANCE.

que la raison & le droit autorisent. Ces Insulaires voyant nos voyageurs occupés à examiner un bras , ils les crurent envieux d'un pareil mêt, & promirent de leur réserver pour le jour suivant , une tête qui étoit déjà rôtie , s'ils vouloient l'envoyer prendre. Plusieurs historiens ont , pour la gloire de l'humanité , révoqué en doute de pareilles horreurs ; mais ces faits paroissent aujourd'hui trop bien attestés pour se refuser à les croire.

L'*Endeavour* fit quelque séjour à Batavia. La malignité de l'air de cette contrée , si fatal aux Européens , se fit sentir d'une manière terrible à l'équipage. Il est même à remarquer que l'*Endeavour* qui avoit conservé tous ses hommes en bonne santé , à l'exception d'un seul , dans les divers climats qu'il avoit parcourus , vit périr la moitié de son monde dans cette funeste région. M. Gréen , célèbre astronome , fut une des victimes de la cruelle dysenterie qui attaqua tout l'équipage. Le vaisseau arriva aux Dunes le 15 Juillet de l'année dernière , après une absence de trois ans.

La relation de ce voyage est suivie de deux lettres intéressantes qui ne se trouvent que dans l'édition françoise. La

première est de M. de Commerſon, médecin de Châtillon, près de Bourg en Bresse, botaniste plein de zèle pour la science qu'il cultive avec le plus grand succès. Le naturaliste qui croit connoître les productions de la nature, qui ose déterminer les genres de plantes, leur assigner des caractères classiques, tracer en quelque sorte, dans le règne végétal, des lignes de démarcation, sera sans doute un peu humilié en lisant cette lettre. Il verra que tous ses prétendus systèmes ne sont que des châteaux de cartes. Il se convaincra, par les simples recherches de M. de Commerſon dans l'isle de Madagascar, que la nature est inépuisable. « C'est là, » nous dit ce sçavant botaniste, que la » nature semble s'être retirée comme » dans un sanctuaire particulier, pour y » travailler sur d'autres modèles que ceux » auxquels elle s'est asservie dans d'autres contrées. Les formes les plus insolites & les plus merveilleuses s'y rencontrent à chaque pas. Le *Dioscoride* du Nord y trouveroit de quoi faire dix éditions revues & augmentées de son *Système naturel*, & finiroit par convenir de bonne foi qu'on n'a encore soulevé qu'un coin du voile qui couvre les pro-

## 86 MERCURE DE FRANCE.

» duſions éparſes de la nature. » Linneus ne propoſe guère que ſept à huit mille eſpèces de plantes. On prétend que le célèbre Sherard en connoiſſoit près de ſeize mille ; & un calculateur moderne a cru entrevoir le *maximum* du règne végétal , en le portant à vingt mille eſpèces. M. de Commerſon avoue cependant qu'il en a déjà fait à lui ſeul une collection de vingt-cinq mille ; & il ne craint point d'annoncer qu'il en exiſte au moins quatre à cinq fois autant ſur la ſurface de la terre ; car il ne peut raifonnablement ſe flatter d'être parvenu à en recueillir la quatrième ou la cinquième partie.

La ſeconde lettre , qui eſt de M. le B. de G. . a pour objet de faire voir la poſſibilité d'un paſſage de la Mer du Nord ou Océan Atlantique , dans la Mer du Sud ou Pacifique , par les Mers Septentrionales. « Si toutes les entrepriſes de ce genre » n'ont preſque jamais été que des dé- » marches couteuſes & infructueuſes , » c'eſt , dit M. de Redern , parce qu'on » alloit au haſard , avec des vues plus » vagues & plus indéterminées que les » Mers dans leſquelles on ſe propoſoit de » naviger : mais aujourd'hui , que le flam- » beau des connoiſſances phyſiques &

» géographiques du globe , & l'étude des  
 » navigateurs qui ont ouvert la carrière ,  
 » offrent tous les moyens pour diriger ,  
 » fixer & assurer ces sortes d'expéditions ,  
 » les succès ne sont plus douteux.

*Voyage au tour du Monde*, par la frégate  
 du Roi *la Boudeuse* & la *Flûte l'Etoi-*  
*le*, en 1766 , 1767 , 1768 & 1769 ;  
 seconde édition augmentée ; 2 vol. in-  
 8°. Prix, 12 liv. relié. A Paris, chez  
 Saillant & Nyon.

Ce voyage est suffisamment connu par  
 la première édition qui en a été publiée.  
 Cette nouvelle édition étoit désirée. Elle  
 satisfera l'empressement des lecteurs cu-  
 rieux d'acquérir des notions neuves , uti-  
 les , intéressantes & très-propres à accélérer  
 la connoissance du globe. On répond  
 dans cette nouvelle édition à quelques  
 fausses imputations de l'auteur du *Journal*  
*Anglois* dont nous venons de rendre compte.  
 MM. Banck & Solander ont déclaré  
 dans les papiers publics de Londres , n'a-  
 voir aucune part à la publication de ce  
*Journal*. Ces sçavans se sont même em-  
 pressés d'infirmer les reproches qu'on  
 avoit faits à l'équipage François d'avoir  
 porté aux Taitiens les maladies vénérien-

## 88 MERCURE DE FRANCE.

nes. On pourroit plutôt soupçonner que ces maladies leur ont été communiquées par l'équipage d'un vaisseau Anglois qui avoit abordé dans l'isle quelque tems auparavant. Mais il y a lieu de croire que les Taitiens connoissent depuis long-tems ces maladies , puisque l'art de la médecine, quoique très-borné chez eux , leur a enseigné des sudorifiques ou autres remèdes propres à ces maladies. Le chirurgien de l'équipage de M. Banck a constaté l'état fâcheux d'un Taitien , qui , trois semaines après s'être fait traiter d'un mal vénérien dans l'intérieur de l'isle , lui parut jouir de la meilleure santé.

On pourra trouver quelque différence entre le vocabulaire de l'isle Taiti , inséré dans ce voyage , & celui que les voyageurs Anglois nous ont donné à la suite de leur Journal ; mais on s'appercevra facilement qu'une partie de ces différences vient de celles qui existent entre les langues françoise & angloise elles-mêmes & leur prononciation.

*Traité du Rakitis , ou l'art de redresser les enfans contrefaits ; par M. Levaucher de la Feutrie , docteur en médecine de l'université de Caën , & docteur-*

régent en la même faculté de l'université de Paris. A Paris , chez Lacombe , libraire , rue Christine ; vol. in 8°. avec des planches. Prix , 4 liv. broché , & 5 liv. relié.

Lorsque les maîtres de l'art ont prononcé sur un ouvrage qui intéresse aussi essentiellement l'humanité souffrante que celui ci , nous pensons qu'il est de notre devoir de mettre leur jugement sous les yeux du Public. MM. Dionis , P. Bercher , Bourru & Guenet ayant été nommés par la faculté de médecine de Paris , pour examiner ce traité du Rakitis , ou cet art de redresser les enfans contrefaits , firent le rapport suivant. « Monsieur le » Doyen , Messieurs , le Rakitis est une » de ces maladies dont on connoît les effets , sans en pénétrer au juste la cause. » Son siège même , dans le corps humain , » n'est pas bien déterminé. Est-ce un virus destructeur qui , circulant par toute » l'habitude de la machine humaine , y » cause des altérations de toute espèce , & » les plus grands ravages ? Les solides ou » les fluides seuls sont-ils affectés , ou les » solides & les fluides le sont-ils en même-tems ? Les nerfs & les organes de la » digestion sont-ils essentiellement lésés

90      **MERCURE DE FRANÇOIS.**

» dans cette maladie? Est-elle une mala-  
» die de tout le système animal, ou bien  
» se borne-t-elle à la colonne de l'épine  
» qu'elle déjete & contourne de diverses  
» manières? Il n'est point d'ouvrage dans  
» lequel ces points soient discutés d'une  
» manière satisfaisante, & qui emporte  
» avec soi la conviction. Toutes ces ques-  
» tions sont autant de problèmes dont on  
» cherchoit la solution. Le traité de M.  
» Levacher de la Feutrie, notre confrère,  
» que vous nous avez remis, & dont vous  
» nous avez chargé de vous rendre com-  
» pte, jete la plus grande lumière sur tous  
» ces objets qui doivent si fort nous inté-  
» resser. La colonne épinière est le noyau  
» de la charpente humaine; elle a incon-  
» testablement avec les autres parties du  
» corps les rapports les plus essentiels &  
» les plus étendus: servant à la structure  
» des cavités qui renferment les organes  
» de la vie, de la digestion, de la nutri-  
» tion, & de point-d'appui à toutes les  
» autres parties du corps, quels désordres  
» étonnans ne doivent pas naître aussi-tôt  
» que cette partie sera changée dans sa  
» position & dans sa structure! Ne doit-  
» on pas alors appercevoir les phénomè-  
» nes les plus étranges, les symptômes

» les plus graves, les dangers les plus  
 » réels? cette partie de son ouvrage nous  
 » a paru très-intéressante, aussi claire que  
 » méthodique, appuyée sur les raisonne-  
 » mens les mieux suivis, sur les expérien-  
 » ces les moins douteuses & très bien con-  
 » duire aux moyens de curation qu'il pro-  
 » pose. Ces moyens avoient été pressen-  
 » tis, & même quelques-uns d'eux déjà  
 » proposés par les médecins qui ont établi  
 » une théorie différente de la sienne; ce  
 » qui prouve bien, Messieurs, qu'en mé-  
 » decine, quelque opposés que nous soions  
 » dans la théorie, souvent une certaine  
 » conviction intérieure, dont on ne peut  
 » rendre raison, nous réunit dans la pra-  
 » tique, & nous porte à adopter précisé-  
 » ment les mêmes moyens de guérison.  
 » C'est pour cela, sans doute, que les au-  
 » teurs qui ont traité du Rakitis, quoique  
 » d'opinion différente sur sa nature & sur  
 » ses causes, ont unanimement conseillé  
 » de remédier aux courbures contre nature  
 » de la colonne de l'épine, & qu'ils ont  
 » tous cherché les moyens les plus effica-  
 » ces d'y parvenir. M. Levacher de la  
 » Feutrie examine ces moyens en parti-  
 » culier; il leur assigne avec précision leur  
 » manière d'agir & leur force; il détaille

## 92 MERCURE DE FRANCE.

» les cas où ils conviennent , & ceux où  
» ils nuisent. Cette autre partie de son  
» ouvrage nous a paru non moins intéres-  
» sante que la première ; & le moindre  
» des avantages qui en résultent , c'est de  
» montrer clairement que le rakitis peut  
» se guérir , & que l'inaction d'un méde-  
» cin dans cette maladie n'est plus désor-  
» mais excusable. Entre les différens  
» moyens qui peuvent opérer la guérison  
» du Rakitis , M. Levacher de la Feutrie  
» propose & emploie une machine de  
» nouvelle invention propre à étendre la  
» colonne vertébrale d'une manière effi-  
» cace & graduée. Si la simplicité , jointe  
» à la production du plus grand effet ,  
» donne le mérite à une machine quel-  
» conque , on ne sauroit nier que dans le  
» cas dont il s'agit , celle de M. Levacher  
» ne l'emporte de beaucoup sur toutes les  
» autres. Nous l'avons vue appliquée sur  
» une jeune personne confiée aux soins  
» de notre confrère. On admire avec  
» quelle aisance elle exécute ses mouve-  
» mens , malgré ce bandage. De plus , on  
» a placé cette même personne dans un  
» fauteuil , dont la destination est de re-  
» médier aux torsions de l'épine sur son  
» axe , & aux différens nodus rakitiques

» de la poitrine , du dos & du bassin. Au  
 » moyen de cette autre machine , M. Le-  
 » vacher de la Feutrie met en usage des  
 » compressions sur le tronc du sujet raki-  
 » rique. Il les fait avec des bandes & des  
 » coussins larges matelassés qu'il applique  
 » & dirige d'une manière fort ingénieu-  
 » se. Les enfans , dans ce fauteuil , peu-  
 » vent vaquer à leurs occupations ordi-  
 » naires , sans éprouver aucune gêne. Ils  
 » peuvent y étudier , lire , coudre , des-  
 » siner , &c.

» Nous ne pouvons donc , Messieurs ,  
 » nous empêcher de rendre justice à la  
 » méthode curative du raktis , dont nous  
 » avons été témoins , de louer les travaux  
 » de notre confrère , & de donner la plus  
 » authentique approbation à un ouvrage  
 » dont il nous semble que l'humanité  
 » doit retirer les plus grands profits. Fait  
 » aux Ecoles de Médecine le premier Juil-  
 » let 1771. *Signé*, DIONIS , P. BERCHER ,  
 » BOURRU & GUENET. »

Le même jour la Faculté de Médecine  
 assemblée , conformément au jugement  
 de MM. les Commissaires , a cru devoir  
 applaudir aux recherches de M. de Leva-  
 cher de la Feutrie sur la cause de la mala-  
 die qui a été l'objet de son traité , & ap-

## 94 MERCURE DE FRANCE.

prouver les moyens qu'il propose , & même qu'il emploie avec succès pour la combattre ou en arrêter les progrès. Cette compagnie a ajouté qu'il ne pouvoit être que flatteur pour elle de voir paroître un ouvrage propre à faire honneur à un de ses membres , à étendre les connoissances dans l'art de guérir , & à multiplier ses ressources en faveur de l'humanité.

*Théorie nouvelle sur les maladies cancéreuses , nerveuses , & autres affections du même genre , avec des observations physiques sur les effets de leur remède approprié. Par M. Gamet. A Paris , chez Ruault , libraire , rue de la Harpe , près la rue Serpente.*

*Ufus & impigra simul experientia mentis paulatim docuit.*

LUCR. lib. v.

Les nouveautés dans les arts & les sciences ont constamment rencontré des obstacles , & les oppositions ont toujours été plus outrées en proportion de l'importance de la découverte. Il en résulte un bien , puisque c'est sur le choc des opinions que la vérité s'établit.

Le restaurateur de la philosophie , le

célèbre Descartes eut à soutenir les persécutions des anciens professeurs dont la tête étoit remplie des catégories d'Aristote ; il falloit qu'ils redevinssent écoliers pour apprendre à raisonner d'après de nouveaux principes.

Une septième syllabe , introduite dans notre game dans le siècle dernier , a dégagé la musique de beaucoup d'embarras. Les musiciens de ce tems-là se soulevèrent contre cette innovation , & il fallut bien des années pour assurer à cette syllabe l'existence que personne ne s'avise plus de lui contester.

Cette disposition à rejeter les nouveautés s'est particulièrement manifestée à l'occasion des remèdes. Combien de difficultés l'usage du mercure n'a-t-il pas éprouvé dans le traitement des maux vénériens ? Employé d'abord par quelques praticiens , il fut bientôt décrié , & généralement pros crit. On y revint ensuite peu-à-peu , & enfin il a été universellement reconnu pour le spécifique de ces maladies.

L'antimoine fut improuvé par la Faculté en 1550 ; le Parlement en défendit l'usage en 1566. En 1609 , le médecin Paulmier fut chassé de la Faculté pour s'en

## 96 MERCURE DE FRANCE.

être servi, & en 1637, le même remède fut mis dans l'anti-doctrine par ordre de la même Faculté : enfin, en 1666, l'expérience ayant fait connoître ses bons effets, la Faculté en permit l'usage par un décret, & ce décret fut autorisé par le Parlement. La révolution d'un siècle fut à peine suffisante pour dissiper des préventions injustes contre le remède le plus efficace & peut-être le plus utile de la médecine.

L'usage du kinkinna a également éprouvé les plus grandes contestations, & on voit aujourd'hui le lithotome du Frère Cosme être décrié à Paris, tandis que son usage est généralement adopté dans toutes les provinces. Quelles contradictions n'éprouve pas encore l'inoculation !

Si l'interdiction de l'antimoine, du mercure, &c. eut absolument dépendu de l'autorité des maîtres de l'art ; si aucun malade n'avoit eu la liberté ou les moyens d'en faire usage après leur proscription, ils auroient été perdus pour l'humanité. Le Public n'est redevable de ces spécifiques qu'à la fermeté soutenue d'un très-petit nombre de médecins, qui s'élevant au-dessus des préjugés eurent le courage de s'opposer ou à l'ignorance ou à la jalousie.

Si

Si on déguise les faits, ou si on les nie, si on récuse les témoignages les plus authentiques, si on suppose que le nouveau remède ne guérisse une maladie que pour en occasionner une plus grave, il est certain qu'on en éloignera les malades, & qu'on persuadera à ceux qui en auroient commencé l'usage, de le discontinuer; alors ce remède ne seroit plus appliqué que dans des cas désespérés, & on ne manqueroit pas d'attribuer à la nouvelle méthode des accidens occasionnés ou par le traitement qui auroit précédé, ou qui seroient des suites inévitables de la défaillance de la nature dans un corps entièrement épuisé. Tel est le tableau de l'injustice humaine, telle est l'histoire des contrariétés qu'ont éprouvé nos meilleurs spécifiques. Il n'est pas surprenant que le remède de M. Gamet soit aussi en butte aux contradictions. Sa théorie nouvelle, publiée sur les maladies cancéreuses, &c. étoit la meilleure réponse qu'il pouvoit faire.

Pour s'opposer aux progrès d'une maladie, il faut remonter à sa source & en connoître les principes. C'est à quoi l'auteur s'est particulièrement attaché. Il a vu dans le sang l'origine de tous les fluides

du corps humain ; ces fluides composent tous les solides, & c'est dans leur mouvement régulier que consiste la santé. Le sang produit le fluide nerveux dont l'existence a été successivement adoptée & combattue. C'est à la dépravation de ce fluide que sont dues spécialement les maladies cancéreuses, squirrheuses, scrupuleuses, nerveuses, &c. On jugera aisément, d'après ces principes, du plan & du fond de cet ouvrage par les corollaires généraux qui en terminent la première partie ; ils font le résumé de la doctrine de l'auteur.

Toutes les liqueurs animales s'épurent & s'affinent en se transformant les unes dans les autres. Le suc nerveux est l'extrait & le suc le plus pur, le dernier terme de ces liqueurs, il n'est uniquement composé que de leurs mêmes principes sans la moindre addition d'aucune essence étrangère ou inconnue. L'existence de ce fluide nerveux vital & animal, si difficile à être apperçu par les sens, est suffisamment démontrée par ses effets.

Ce suc possède toutes les qualités nécessaires à la substance formatrice de tout le corps, & il est seul capable de servir d'agent immédiat pour remplir les fonc-

tions actives , les sensitives & même les alimentaires. Ces fonctions alimentaires ne peuvent s'exercer que dans les plus petits vaisseaux, c'est à-dire, dans les fibres primitives ou nerveuses, & par le suc qui peut seul pénétrer dans leur intérieur.

Ce suc ne peut être préparé que dans le cerveau, qui, étant la source des nerfs, le transmet par eux dans tous les vaisseaux, lesquels forment la trame originelle de toutes les parties, & sont en même tems le siège de la nutrition, du mouvement & du sens.

Il se fait continuellement une déperdition de substance dans les vaisseaux de tous les genres secondaires, auxquels les primitifs servent de tissu; mais il ne peut s'en faire aucune dans l'intérieur de ceux-ci, à moins que le suc nerveux ne soit perverti par un vice quelconque. Ce suc animal ne peut être composé & opéré que de la manière qu'on vient d'exposer, puisqu'elle explique les effets de la nature suivant la simplicité toujours uniforme de ses règles.

Plus une humeur dépravée est subtile, plus le remède capable de la rectifier doit être doué d'action & de pénétration, sans être nuisible aux organes. Enfin lorsque

E ij

la dépravation est parvenue au suc nerveux, qu'elle est totale ou presque totale, le mal devient incurable, la nature n'ayant plus d'agent capable de faire usage des remèdes les mieux appropriés : c'est ce que M. Gamet discute avec sagacité dans la première partie de son ouvrage.

La seconde partie renferme le détail des cures que ce praticien a faites. Les personnes citées vivent à Paris & dans les provinces, où l'on peut les consulter : il rapporte d'ailleurs des expériences faites juridiquement à Lyon, sous les yeux du Magistrat de cette ville; mais il seroit à souhaiter pour le bien de l'humanité que ce zélé citoyen rendît son remède public. Doit-il y avoir du secret quand il s'agit de combattre les maladies ?

*La Gamologie*, ou de l'éducation des filles destinées au mariage ; ouvrage dans lequel on traite de l'excellence du mariage, de son utilité politique & de sa fin, & des causes qui le rendent heureux ou malheureux. Par M. de Cerfvol; 2 parties in-12. A Paris, chez la V. Duchefne, libraire, rue St Jacques.

*Ut ameris amabilis esto.* OVID. de ar. am. l. 2.

Nous avons des auteurs qui ont traité de ce qu'il y a de physique dans l'union des deux sexes, & ont éclairé les époux sur les vœux de la nature que leurs passions peuvent quelquefois leur faire oublier. D'autres écrivains se sont occupés de leur côté à donner des moyens propres à sanctifier la société conjugale ; mais ces pieux écrivains ne possédant qu'une vaine théorie de leur sujet, se sont souvent bornés à appliquer, comme ils ont pu, les maximes de la vie tranquille du cloître à l'état actif du mariage. Ils ont présenté une foule de motifs pour aider ceux qui sont engagés dans la société conjugale à supporter les chagrins. Ne vaut-il pas mieux donner des règles pour les éviter ? C'est aussi le principal objet de cette *Gamologie*, expression empruntée du grec, & qui signifie discours sur le mariage. M. de Cerfvol, après avoir exposé quelques instructions préliminaires relatives au mariage, parle de l'attention & du discernement qu'il convient d'apporter dans le choix d'un époux ; il nous entretient des convenances & des analogies qu'exige la plus étroite des unions. Mais il n'insiste point assez sur les rapports qui doivent se trouver entre les connoissances,

les lumières & la culture d'esprit des deux époux. Quelle plus triste situation pour une mère ou un père de famille qui pense & se plaît dans sa maison, que de se trouver réduit à penser seul ! C'est la culture d'esprit qui contribue le plus à rendre la société agréable, & cette culture est toujours trop négligée dans l'éducation des filles. On leur apprend à séduire, rarement à se faire aimer. L'auteur de la *science du mariage* s'applique principalement à instruire les jeunes personnes de beaucoup de circonstances, de détails, d'objets qu'il leur importe de connoître, essentiels même à leur félicité, & que l'on s'obstine néanmoins à leur cacher sous le faux prétexte que la nature y suppléera. « Mais, » comme on l'observe dans cette gamo- » logie, la nature, toujours uniforme » dans son plan, assujettie elle-même à » des règles générales, n'a pu rien prévoir » sur les *modes* variées à l'infini des so- » ciétés, ni sur des *usages* mobiles, & » qui ne sont point de sa fondation. Il est » dans le mariage, comme dans les autres » conditions de la vie, une multitude de » situations qui ne sont ni fâcheuses, ni » agréables ; on y éprouve des sentimens » qui ne sont ni le plaisir ni la douleur,

„ mais qui participent de ces affections &  
 „ qui y conduisent. La nature n'a rien à  
 „ nous faire pressentir sur la fuite ou la  
 „ recherche de ces sujets moyens, de ces  
 „ accidens subalternes, qui, par notre art  
 „ ou notre ignorance, deviennent souvent  
 „ des causes majeures & des principes fé-  
 „ conds de bonheur ou d'infortune. C'est  
 „ l'usage, c'est l'expérience, c'est l'ins-  
 „ truction familière qui nous apprend  
 „ comment nous pouvons éviter ces maux  
 „ & nous procurer ces biens secondaires.  
 „ Dans l'état agreste, nous n'avions pas  
 „ besoin de la science de ces moyens; les  
 „ situations qu'ils produisent n'existoient  
 „ pas. Retournons dans les forêts, & li-  
 „ vrons-nous à l'instinct : rarement il  
 „ nous trompera sur les objets qui sont de  
 „ pur sentiment. Dans la société il faut  
 „ un autre guide; quiconque s'y aban-  
 „ donneroit à l'instinct, trébucheroit à  
 „ chaque pas. » Ces réflexions suffisent  
 pour faire condamner le ton mystérieux  
 qu'on emploie ordinairement dans l'édu-  
 cation des filles. L'auteur entre ici dans  
 quelques détails; mais la science de se  
 bien conduire dans le mariage, renferme  
 un trop grand nombre de parties pour  
 qu'il entreprenne de les traiter toutes. Les

avis qu'il donne fussent néanmoins pour guider les femmes dans les cas les plus généraux & les plus difficiles. On ne fau-  
 roit être trop attentif à éloigner de l'œil tout ce qui ne doit pas lui causer des impressions agréables ; & l'auteur tire de ce principe plusieurs conséquences. « Si les  
 » soins que vous prenez de votre parure,  
 » pour vous montrer en public, dit l'insti-  
 » tuteur à son élève qu'il nomme *Sophie*, ne sont pas continués dans le par-  
 » ticulier ; si vous ne vous montrez à vo-  
 » tre époux que dans ces négligés outrés  
 » qui décèlent l'abandon de ses charmes  
 » & l'indifférence de plaire, il résultera  
 » de cet oubli des bienséances deux effets  
 » funestes à votre tranquillité, & qui se-  
 » ront l'origine d'une foule de chagrins,  
 » si vous aimez votre mari. D'abord rien  
 » ne pourra l'empêcher de croire que vous  
 » êtes plus jalouse d'exciter l'attention  
 » des autres hommes, que la sienne. Cette  
 » préférence, supposée peut-être, sera  
 » payée d'une préférence réelle ; car, en  
 » second lieu, comme nous nous ressem-  
 » blons tous, à quelques nuances près, il  
 » recevra de la part des autres femmes  
 » qu'il voit continuellement dans la situa-  
 » tion la plus propre à les faire valoir,

» les mêmes sensations que vous faites  
 » éprouver aux hommes , en les frappant  
 » à la foi par les beautés de la nature & les  
 » sublimités de l'art. Vous sentez , ma  
 » chère Sophie , jusqu'où ces préventions  
 » peuvent conduire un époux , & com-  
 » bien est dangereux l'usage établi de ne  
 » se point gêner entre mari & femme.  
 » Les exemples sont fréquens de fem-  
 » mes qui , après avoir inspiré l'amour le  
 » plus vif , n'ont pu tenir six mois à la  
 » société intime du mariage , sans qu'el-  
 » les eussent d'autres défauts , qu'une né-  
 » gligence extrême. Je n'en rapporterai  
 » pas de subsistans , parce que je ne veux  
 » mortifier personne. Dans le seizième  
 » siècle , Diane de Château - Morand fut  
 » épousée par un aîné de la Maison d'Ur-  
 » fé. Elle avoit tous les avantages qui  
 » peuvent faire rechercher une fille ; la  
 » richesse , la naissance ; & elle étoit jeune  
 » & sage. Cependant son mari , excédé  
 » des dégoûts qu'elle lui causoit , préféra  
 » le célibat perpétuel , à sa compagnie. Il  
 » chercha des prétextes , & en trouva pour  
 » faire dissoudre son mariage ; puis il em-  
 » brassa l'état ecclésiastique. L'ingénieux  
 » auteur de l'*Astrée* , Honoré d'Urfé son  
 » frère , aimoit Diane depuis long-temps.

» Il obtint de Rome une dispense , &  
 » épousa sa belle - sœur. Mais , vaincu à  
 » son tour par les répugnances , & n'ayant  
 » pu obtenir de sa femme qu'elle eût un  
 » peu plus de soin de sa personne , il fut  
 » contraint de s'en séparer. Ainsi l'amour  
 » & l'intérêt , c'est-à-dire , les deux plus  
 » puissans mobiles des actions humaines,  
 » n'ont pu l'emporter dans l'esprit de deux  
 » frères sur des dégoûts qu'une légère at-  
 » tention auroit prévenus. »

L'auteur entre ici dans quelques détails  
 sur ce qu'il appelle *politique du mariage*.  
 Il loue les vertus des femmes ; il ne dissi-  
 mule pas leurs défauts , & éclaire leur  
 amour-propre sur leurs véritables intérêts.  
 Il s'attache, dans le cours de cet écrit, à fai-  
 re voir la dignité de la société conjugale ,  
 ses avantages , le bonheur qu'il procure  
 aux ames honnêtes & sensibles. Quand  
 on aura calculé les plaisirs & les peines  
 auxquels sont assujetties les diverses con-  
 ditions de la vie , on sera obligé de con-  
 clure , avec l'instituteur des femmes , que  
 c'est au mariage qu'il en faut revenir. Les  
 privations qu'on s'impose , en se vouant  
 au célibat , sont mille fois plus à craindre  
 & plus insupportables dans nos mœurs ,  
 qu'il ne le seroit d'être mal marié. Tou-

res les loix , par exemple , ne sauroient faire cesser les remords d'une fille de quarante ans dont les passions ne peuvent plus se déguiser. C'est envain que , soumettant son orgueil à son tempérament , elle fait les premières démarches , qu'elle retrace le souvenir de sa beauté ; envain elle veut rappeler l'amour dans la saison de l'amitié : un sourire dédaigneux des amans qu'elle a méprisés , est le retour réel & mérité de l'indifférence qu'elle affecta.

\* *Le Poëte malheureux , ou le Génie aux prises avec la Fortune , &c. Par M. Gilbert. A Amsterdam.*

L'auteur nous apprend que cette pièce a concouru pour le prix de l'Académie Française. Le sujet était susceptible d'intérêt. Un jeune homme entraîné par l'amour des lettres , qui a trop recherché la gloire & trop négligé la fortune , qui a oublié combien la première était difficile à acquérir , & l'autre difficile à remplacer , qui raconterait avec candeur les erreurs de son imagination , & ses espérances

---

\* *Cet article & les deux suivans sont de M. de la Harpe.*

E vj

trompées, pourrait, s'il s'exprimait avec une sensibilité douce & vraie, émouvoir celle de ses lecteurs. M. Gilbert a pris une tournure toute différente. Bien loin de chercher à se concilier les esprits, il semble vouloir les révolter; il s'empporte contre les hommes, contre ses rivaux, contre ses juges avec une violence indiscrète. Il s'exhale toujours en reproches, & ne les justifie pas assez. On voit bien qu'il peut se plaindre de la fortune; mais on ne voit pas pourquoi il se plaindrait des hommes. Il prétend qu'il les a étudiés long-tems, & il ne songe pas qu'il se dit lui-même très-jeune, & que cette étude n'est pas de son âge. Mais cet âge même doit l'excuser. Il ne faut voir dans cet essai qu'une jeune tête qui fermente, qui est aigrie par des contradictions, des obstacles & des chagrins, & qui, sans doute, se calmerait & s'éclairerait dans une situation plus heureuse. Ceux qui cherchent le talent dans son germe, & ne jugent pas avec une sévérité trop dure les premiers essais d'un âge qui n'est guères que celui des fautes, appercevront à travers le désordre des idées & la foule des incorrections qui règnent dans cette pièce, des morceaux qui annoncent de la verve, &

des tournures & des mouvemens qui sont d'un poëte.

L'auteur, irrité du peu de succès de ses premiers travaux, craint d'être obligé de regretter l'ignorance de ses premiers ans.

Pareil à cet aiglon qui, de son nid tranquille,  
Voyant près du soleil son père transporté,  
Nâger avec orgueil dans des flots de clarté,  
S'élève, bat les airs de son aîle indocile,  
Retombe, & ne pouvant le suivre que des yeux,  
*En accuse* son nid, & d'un bec furieux  
*Le disperse brisé*; mais envain le regrette,  
Lorsqu'égaré dans l'ombre, il erre sans retraite.

Toute la dernière partie de la période est traînante, & sans effet; mais cette comparaison est ingénieuse, & ce vers,

Nâger avec orgueil dans des flots de clarté,

Me paroît fort beau.

Dieu plaça mon berceau dans la poudre des  
champs.

Je n'en ai point rougi; maître du diadème,  
De mon dernier sujet j'eusse envié le rang,  
Et, honteux de devoir quelque chose à mon sang,  
Voulu renaître obscur pour m'élever moi-même.

Peut-être ne fallait-il pas aller jusqu'à

se supposer roi ; mais il y a de la hauteur dans cette idée.

Qu'a son gré l'opulence , *injuste & vile amante* ,  
 Berce sur le damas ce parvenu grossier ,  
 Et laisse le poète à l'ombre d'un laurier ,  
 Charmer par ses concerts le sort qui le tour-  
 mente ;

Il n'est qu'un vrai malheur , c'est de vivre igno-  
 ré.

L'homme brille un moment , & la tombe dévore  
 Les titres fastueux *dont on fut décoré* ,  
 Nos maux , & ces plaisirs que le vulgaire adore ,  
 Tout périt sous la faux de la mort ou du temps.  
 Mais la gloire du moins que l'homme a méritée ,  
 Survit à son trépas , & s'accroît par les ans , &c.

Ces idées sont communes. Mais ce  
 vers ,

Il n'est qu'un vrai malheur , c'est de vivre igno-  
 ré.

peint l'amour de la gloire avec vérité &  
 énergie.

Le poète nous présente le tableau de  
 la félicité champêtre , dans Philémon qui  
 n'a point songé à la gloire , & qui cultive  
 en paix le champ de ses pères.

Les tranquilles étangs , les tortueux vallons ,

Les antres toujours frais , les ruisseaux vago-  
bonds ,

Les chants du peuple aîlé , ses jeux dans les feuil-  
lages ,

La justice , la paix , tout rit à Philémon.

Oh ! combien j'eusse aimé cette beauté naïve ,

Qui , d'un époux absent *pressentant* le retour ,

Rassemble tous les *fruits* de son *fertile* amour ,

Dirige des *ainés* la marche encor tardive ,

Et, portant dans ses bras le plus jeune de tous ,

*Vole* au bout du sentier *par où* descend leur père ,  
&c.

Elle le voit , grand Dieu ! dérobe à ma misère

L'aspect de leurs plaisirs dont mon cœur est ja-  
loux.

N'est-ce donc point assez des tourmens que j'en-  
dure ?

Quoi ! je porte un cœur noble , & d'un œil plein  
d'effroi

Je lis sur tous les fronts le mépris & l'injure !

Le dernier des mortels est plus heureux que moi ,  
&c.

Ces mots , *le dernier des mortels* , ont  
l'air de tomber sur Philémon , dont on  
vient de décrire le bonheur , & l'on ne  
voit pas pourquoi Philémon serait *le der-  
nier des mortels*. On ne fera point de re-  
marques sur le style. Si l'on en faisait, ce

ne ferait point dans la vue de rabaisser ni de décourager un jeune débutant , projet odieux que des hommes vils ont quelquefois conçu & ont eu même la bassesse d'avouer , mais dont un homme qui fait profession d'honnêteté, ne sera jamais capable. Peut-être aurions-nous pû , en détaillant quelques vers , donner quelques avis à l'auteur. Mais il n'en faut donner que lorsqu'ils peuvent être utiles , & M. Gilbert , dans la préface de sa pièce , dit trop de mal de celui qui en rend compte aujourd'hui , pour être disposé à profiter de ses conseils en matière de goût. Cette préface est ce qui doit faire le plus de peine à ceux que les dispositions, qu'annonce l'auteur pour la poésie , pourraient engager à s'intéresser à lui. Comment M. Gilbert a-t-il été assez mal conseillé pour imprimer dans un ouvrage de début qu'il nous apprendra quelque jour *que M. de Voltaire est pour la poésie française ce que Sénèque fut pour l'éloquence latine* ? Cette phrase assurément ne fera pas plus de tort à M. de Voltaire que cent autres de ce genre qu'on imprime tous les jours contre lui ; mais ne peut-elle pas en faire beaucoup à celui qui se la permet ? Comment n'a-t-il pas songé d'abord qu'un jeu-

ne homme de vingt ans n'a rien à nous apprendre, & que lui-même doit s'occuper d'apprendre quelque chose? qu'on ne lui demande point d'apprécier les maîtres, mais de les étudier? Quelle opinion veut-il qu'on prenne de lui, en voyant la manière indécente dont il parle de l'Académie & de plusieurs de ses membres les plus illustres? Comment lui est-il venu dans la tête de prendre pour épigraphe?

*Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis.*

Si l'Académie *n'entend pas* M. Gilbert, M. Gilbert est-il bien sûr que ce soit l'Académie qui ait tort? Est-il bien sûr que le Public lui donnera la couronne qu'il croit ne lui avoir été refusée que par l'injustice des juges? Et ne voit-il pas qu'un écrivain qui serait en effet capable de mériter un prix, parlerait d'un autre ton?

Il dit dans un endroit de sa pièce.

Je puis être du moins fameux par mon audace.

Qu'il se garde bien de suivre cette première fougue de son imagination; qu'il soit bien persuadé qu'on n'est pas toujours *fameux* avec de l'*audace*; plus d'un exemple peut lui apprendre que quand on est

## 114 MERCURE DE FRANCE.

réduit à n'être *fameux* que par son *audace*, c'est une triste manière de l'être, & qu'alors même l'audace prend un autre nom. Qu'il ne soit pas tenté d'imiter le cynisme où se sont emportés plusieurs écrivains qui n'avaient que cette manière de faire parler d'eux; ne voit-il pas que le mépris public en est le fruit? Avant d'éclater en reproches & en menaces contre les hommes, qu'il se demande s'ils ont en effet été si injustes envers lui, & s'il a produit quelque bel ouvrage qu'on ait méconnu. S'il veut faire de sérieuses réflexions sur les avis qu'on lui donne ici, sans autre motif que son intérêt & son avancement, il sentira combien ces avis lui peuvent être plus avantageux que ceux auxquels il s'est laissé entraîner; il s'efforcera de réparer ses torts, & d'effacer les impressions peu favorables qu'ils ont pû donner; il concevra que ce n'est pas assez de se croire de la force; mais qu'il faut en avoir fait preuve; & que, loin d'insulter gratuitement les gens de lettres, il faudrait chercher à mériter une place parmi eux.

*Voltarii Henriados editio nova, latinis versibus & gallicis, Q. dedicati Sérénissimo Potentiss. Princ. Elect. Palatino,*

Carolo Theodoro, Calcius Cappavallis  
ex aulæ Palatinæ servitiò. Biponti,  
typis Ducalibus, &c. Parisiis, apud  
Lacombe, bibliopolam, viâ Christ.

*La Henriade de M. de Voltaire*, nouvelle  
édition, en vers latins & français, dé-  
diée à Son Altesse Sérénissime Electo-  
rale Palatine Charles - Théodore. Par  
M. de Caux de Cappeval, au service  
de la Cour Palatine. Aux Deux-Ponts,  
de l'Imprimerie Ducale; & se trouve  
à Paris, chez Lacombe, libraire, rue  
Christine.

Tels sont les deux titres de ce singu-  
lier ouvrage, l'un des monumens les plus  
remarquables qu'on ait élevés à la gloire  
de M. de Voltaire. Déjà traduit dans  
toutes les langues modernes, & de son  
vivant devenu, pour ainsi dire, ancien;  
parce que ses ouvrages, ainsi que ceux  
de l'antiquité, sont depuis plusieurs gé-  
nérations au nombre de nos modèles &  
dans la mémoire de tous les amateurs des  
lettres, on lui fait parler aujourd'hui la  
langue de Virgile dont il est le rival &  
l'imitateur. Mais comme il faudrait un  
Voltaire pour traduire Virgile, il faudrait  
aussi un Virgile pour traduire Voltaire.

Ce n'est pas qu'il n'y ait des beautés dans l'ouvrage de M. de Caux, comme on le verra par plusieurs morceaux que nous citerons, & qui nous ont paru respirer la latinité antique, du moins autant que le goût des modernes peut juger d'une langue morte. Mais combien d'obstacles & de difficultés le traducteur latin n'avait-il pas à vaincre ? Des mœurs absolument nouvelles qui ne tiennent en rien à celles qui sont dans les poètes de l'antiquité, des combats qui ne ressemblent pas plus aux combats des Latins que le siège d'une de nos villes ne ressemble au siège de Troie, une foule de termes dont l'équivalent ne peut se retrouver dans aucun auteur ancien, des idées philosophiques, allégoriques & morales d'un genre qui leur était inconnu, voilà ce que le Latiniste moderne avait à exprimer, & ce qu'il était souvent impossible de rendre heureusement. l'idée principale du poëme, le mot de *ligue* pouvait-il se rendre en latin ? L'auteur emploie tour-à-tour *fœdera*, *factio*. Mais ces termes nous rappellent-ils les mêmes idées que le mot de *ligue* ? Voyons, par exemple, dans le début du poëme comment le mot *fœdera* se trouve placé.

Je chante ce héros , qui regna sur la France ,  
Et par droit de conquête , & par droit de naissance ;

Qui , par de longs malheurs apprit à gouverner ;  
Calma les factions , sut vaincre & pardonner ;  
Confondit & Mayenne , & la ligue & l'Ibère ,  
Et fut de ses sujets le vainqueur & le père.

Voici la version latine.

« Herœm canimus , qui Gallica regna paravit ,  
» Jura probans armis & avito sanguine firmans ;  
» Quique per exhaustos , bello adversante , labores  
» Proludens , didicit regnare & parcere victis ,  
» Fœdera , Gusiadas , fortes superavit Iberos ,  
» Et sedit folio victorque parensque suorum. »

Ce début ne nous paraît pas heureux. C'est une grande faute d'avoir terminé les premiers vers par un sens complet. Rien n'est plus contraire au génie de la poésie latine , & à la nature d'un exorde qui doit toujours attacher l'esprit par une suspension habilement prolongée. Ces mots *Gallica regna paravit* qui signifient *il conquiert le royaume de France* , semblent finir le poëme dès le premier vers ; & rien n'est plus opposé d'ailleurs à l'élégance latine que de finir ainsi le sens & le vers par un prétérit. C'est là sur-tout que l'en-

## 118. MERCURE DE FRANCE.

jambement étoit nécessaire. Il fallait suspendre la période comme elle l'est dans l'original. Je ne crois pas non plus que ces deux participes du second vers *probans* & *firmans* soient de bon goût. Ce n'est pas là la phrase poétique. Les quatre autres vers sont beaucoup mieux ; mais que signifie *superavit fœdera* ? Il vainquit les traités ? Cette expression est-elle latine , & rend-elle l'expression française , *il confondit la ligue* ? Au reste , j'avoûrai que cette difficulté étoit grande , & que le meilleur parti qu'il y avoit à prendre étoit peut-être de l'éluder , en ne cherchant point à rendre le mot de *ligue* , & se contentant d'un terme générique.

Si l'exorde est défectueux , l'invocation me paraît supérieurement rendue , & c'étoit beaucoup ; car elle est d'une grande beauté dans le français.

Descends du haut des Cieux , auguste vérité :

Répands sur mes écrits ta force & ta clarté.

Que l'oreille des Rois s'accoutume à t'entendre.

C'est à toi d'annoncer ce qu'ils doivent apprendre ;

C'est à toi de montrer aux yeux des Nations ,

Les coupables effets de leurs divisions.

Dis comment la discorde a troublé nos provinces ,

Dis les malheurs du peuple & les fautes des Prin-  
ces ,

Viens , parle ; & s'il est vrai que la fable autre-  
fois

Sut , à tes fiers accens , mêler sa douce voix ,  
Si sa main délicate orna ta tête altière ,  
Si son ombre embellit les traits de ta lumière ;  
Avec moi , sur tes pas , permets-lui de marcher ,  
Pour orner tes attraits , & non pour les cacher.

» Labere de Cœlo tu veri augusta *satelles*

» Virgo ; facem attollens in carmina suffice vires.

» Te Regum assuescant aures audire superbæ ;

» Voce tuum est dominos terrarum ambire magis-  
» riâ ;

» Ostentare tuum est , totum documenta per or-  
» bem ,

» Dura rebellantum mala , dementesque ruinas.

» Dic undè irruerit nostros discordia fines ;

» Dic tristes populorum iras & crimina Regum ;

» Alloquere ipsa. Tibi potuit si fabula quondam ,

» Cantûs illecebris , voces mollire severas ,

» Artificique manu famulans decus addere fron-  
» ti ,

» Si splendori umbrâ varios affudit honores ,

» Illa finas mecum sacra per vestigia surgat ,

» Fida ministra tui , non invidiosa , decoris.»

Je ne reprendrais dans ce morceau que

le mot de *satelles*, qui ne me semble pas juste. Je sçais bien qu'Horace a dit :

» *Virtutis veræ custos rigidusque satelles.* »

Mais c'est précisément pour cette raison que je ne voudrais pas l'employer ici. Défenseur de la vérité, (ce que signifie *satelles veri*) n'est pas la même chose que la Divinité même qui préside à la vérité. Peut-être aurais-je mieux aimé *interpres fida fides veri diva*.

Je citerai encore ce portrait de Guise, qui me paraît bien traduit.

Nul ne fut mieux que lui le grand art de séduire ;  
Nul, sur ses passions n'eut jamais plus d'empire,  
Et ne fut mieux cacher, sous des dehors trompeurs ,

Des plus vastes desseins les sombres profondeurs.  
Altier, impérieux, mais souple & populaire,  
Des peuples en public il plaignait la misère,  
Détestait des impôts le fardeau rigoureux ;  
Le pauvre allait le voir, & revenait heureux ;  
Il savait prévenir la timide indigence ;  
Ses bienfaits dans Paris annonçaient sa présence :  
Il se faisait aimer des Grands qu'il haïssait,  
Terrible & sans retour alors qu'il offensait ;  
Téméraire en ses vœux, sage en ses artifices,

» Brillant

Brillant par ses vertus, & même par ses vices,  
 Connaissant le péril & ne redoutant rien;  
 Heureux guerrier, grand Prince & mauvais ci-  
 toyen.

«Moliri insidias magnam non calluit artem  
 »Sic alius, cæcosque sui componere motus;  
 »Nullus & ambages vasto sub corde repostas  
 »Dissimulare magis novit fallacibus umbris;  
 »Imperiosior atque ferox, sed flexile pectus  
 »Ac popolare; malis coram indoluisse volebat  
 »Usque laborantis populi, execratus iniquum  
 »Vectigalis onus; felix, cum pauper adiret,  
 »Indè redibat; opes timido effundebat egeno;  
 »Clara ferebatur multis præsentia donis.  
 »Noverat infensas procerum sibi ducere mentes;  
 »Hostis erat, si læderet, implacabilis, audens;  
 »Exsuperans voris nimium, sed callidus; idem  
 »Virtutum atque ipsâ vitiorum luce decorus;  
 »Prænoscens animo quæ deindè pericula temnat;  
 »Dux felix; magnus Princeps, civisque mali-  
 »gnus.»

Je ne crois pas que *malignus* soit l'ex-  
 pression propre. Je pourrais remarquer  
 plusieurs exemples de ce même défaut de  
 propriété dans les termes, & d'exactitude  
 dans la traduction. Il y a beaucoup d'en-  
 droits où l'auteur s'éloigne du sens de l'o-

I. Vol.

F

## 122 MERCURE DE FRANCE.

original ; il y en a même où la traduction est absolument contraire au texte. Tel est celui ci , où il s'agit de la tête de Coligni , que l'on porte aux pieds de Médicis.

Médicis la reçut avec indifférence ,  
Sans paraître jouir du fruit de la vengeance ,  
Sans remords , sans plaisirs , maîtresse de ses sens ,  
Et comme accoutumée à de pareils présens.

»Illa recognoscit sedato lumine donum ,  
»Dissimulans ultros memori sub corde furores ;  
»Gaudia nec stimuli erumpunt ; premit obvia  
» sensus ,  
»Et tanquam soleat tantos haurire dolores. »

Je ne dirai rien des trois premiers vers qui ne rendent point du tout les vers français ; mais le dernier qui signifie littéralement , *accoutumée à dévorer de si grandes douleurs* , est une étrange méprise. Certainement Médicis n'étoit rien moins qu'affligée de la mort de Coligny , & *accoutumée à de pareils présens* veut dire accoutumée à des vengeances atroces , ce qui est , comme on le voit , infiniment éloigné de la version de M. de Caux.

Mais elle n'avait point étouffé cette voix  
Qui , jusques sur le trône , épouvante les Rois ,

«At non *fulmineam* potuit compescere vocem,  
 «Quæ Reges etiam soliorum exturbat in arce.»

*Fulmineam* paraît ici bien déplacé pour exprimer cette voix secrète de la conscience qui murmure dans le cœur des hommes coupables & puissans.

Ces remarques & celles qu'on pourrait y ajouter n'empêchent pas que l'ouvrage de M. de Caux ne soit estimable, & l'on doit des éloges à son zèle pour la gloire de M. de Voltaire, & à son talent pour la poésie latine.

*Panégryrique de St Louis, Roi de France,*  
 prononcé dans la chapelle du Louvre, le  
 25 Août 1772, en présence de l'Académie Française; par M. l'Abbé Maury, chanoine, vicaire général & officiel de Lombès. A Paris, chez le Jay, libraire, rue St Jacques, au-dessus de celle des Mathurins, au grand Corneille.

Si quelque chose demande toutes les ressources de l'esprit & de l'éloquence, c'est sans doute d'avoir à traiter un sujet déjà traité par une foule d'orateurs, & de louer ce qui a été tant loué. Il semble que

F ij

la satire soit inépuisable, tant l'esprit humain a de malignité ; mais l'éloge, même celui du plus grand homme, a des bornes très-étroites, ce sont celles de la perfection humaine ; aussi, dans cette multitude de panégyriques qui se renouvellent tous les ans, en l'honneur de St Louis, à peine en a-t-on distingué un petit nombre dont le souvenir se soit conservé parmi les connaisseurs. L'on peut citer, entre autres, celui que prononça l'Abbé Seguy, & qui était en effet de M. de Voltaire ; (car M. de Voltaire, qu'on a tant accusé de profiter de l'esprit des autres, a souvent prodigué le sien sous le nom d'autrui) celui de M. l'Abbé de Vauxcelles, morceau plein d'élégance, de grace & de douceur, & qui se rapprochait beaucoup de la manière de Massillon ; celui de M. l'Abbé Couturier, remarquable par la noblesse & l'élévation, & qui avait quelquefois le ton de Bossuet. Ces discours, & quelques autres, ont mérité d'échapper à l'oubli & de trouver une place dans le recueil des amateurs. Celui de M. l'Abbé Maury doit en obtenir une très distinguée parmi les nombreux monumens que l'éloquence a élevés à la gloire de St Louis. Il s'est rendu son sujet propre, & l'a fait

paraître nouveau. Personne, peut être, n'y a fouillé plus avant que lui. C'est sur-tout sous le titre de législateur & de bienfaiteur des hommes qu'il a considéré son héros, & , dans ce genre, ses idées sont grandes, proportionnées à la dignité du sujet; ses vues sont justes & profondes, & sont le résultat de beaucoup de connaissances historiques mises en œuvre par un esprit observateur; & il s'exprime à la fois en philosophe ami de l'humanité, & en ministre de la Religion.

Ce morceau de son exorde que nous allons citer, contient tout le plan de son discours. « Assez courageux pour entre-  
 » prendre de créer son siècle, St Louis  
 » étendit, par sa législation, l'influence  
 » de son règne sur tous les siècles. Ce  
 » Monarque religieux, dont chaque ac-  
 » tion rappelle un devoir de la royauté,  
 » réduisit la politique à l'équité la plus  
 » sévère; il abaisa devant la loi l'auto-  
 » rité de ses vassaux & la sienne propre;  
 » il eut une droiture généreuse & inflexi-  
 » ble, un génie vaste & hardi, un carac-  
 » tère ferme & invariable. Il fut grand  
 » sur le trône par la justice, qui est la  
 » bienfaisance des Rois; il se signala dans  
 » les armées par sa valeur, dans la vic-

» toire par sa modération , dans les fers  
 » par l'empire qu'il y conserva sur des  
 » Barbares dont il était l'esclave. Après  
 » avoir assuré le bonheur de ses contern-  
 » porains par ses vertus , St Louis prépara  
 » le bonheur de sa postérité par ses loix ;  
 » chaque siècle a reçu de lui de nouveaux  
 » bienfaits , & il a acquis des droits sur la  
 » reconnoissance de l'Europe entière. »

L'orateur ouvre la première partie par la définition d'un Roi. Cette figure a été souvent employée ; mais elle est brillante, & dans la chaire elle produit toujours de l'effet. • Qu'est-ce qu'un Roi ? c'est l'oïnt  
 » du Seigneur, le bouclier du faible, le  
 » fléau du méchant, l'arbître de l'opinion,  
 » la règle vivante des mœurs. C'est un  
 » homme dont les devoirs sont aussi étendus que sa puissance, qui répond à Dieu  
 » d'un peuple entier, & *participe par ses*  
 » *vertus à tous les honneurs dus au génie ;*  
 » un homme qui se sanctifie par son propre bonheur , lorsqu'il rend ses sujets  
 » heureux , dont les actions sont des  
 » exemples, les paroles des bienfaits, les  
 » regards même des récompenses ; un  
 » homme qui n'est élevé au - dessus des  
 » autres que pour découvrir les malheurs  
 » de plus loin ; c'est enfin une victi-

» me honorable de la félicité publique , à  
 » qui la Providence a donné pour famille  
 » une Nation , pour témoin l'Univers ,  
 » tous les siècles pour juges. »

Cette définition est fort belle ; mais nous observerons que cette phrase , *il participe par ses vertus à tous les honneurs dus au génie* , ne présente pas un sens clair.

Le tableau de la France , au moment que St Louis monta sur le trône , est énergiquement tracé. « Si nous jugeons des  
 » mœurs par les loix , je vois que St Louis  
 » défend de piller les biens , de massacrer  
 » les troupeaux , d'incendier les maisons ,  
 » de brûler les récoltes , & que par ces  
 » étranges précautions son code accuse son  
 » siècle. Guerrière dans sa Religion , la  
 » France avait institué des Ordres religieux militaires , & , depuis deux siècles ,  
 » les guerres même étaient sacrées ; guerrière jusques dans ses plaisirs , elle aimait à conserver sous ses yeux , dans les  
 » jeux féroces des tournois , une image  
 » toujours présente des batailles. Tout  
 » était frontière , forteresse , tour , fossé ,  
 » rempart , champ clos , sous ce gouvernement anarchique & barbare dont  
 » l'histoire nous raconte une multitude  
 » d'exploits sans nous présenter un véri-

F iv

## 128 MERCURE DE FRANCE.

» table, héros; où l'homme était devenu  
 » une propriété de l'homme, & qui of-  
 » frait le spectacle des deux plus terribles  
 » fléaux qui puissent attaquer la Monar-  
 » chie, un Roi sans pouvoir, & un peu-  
 » ple sans liberté. »

L'esprit d'équité qui caractérise Saint Louis est peint avec les traits les plus vrais. « Quand je dis que Saint Louis fut  
 » juste, je ne parle point, Messieurs, de  
 » cette justice lente & cruelle qui consu-  
 » me, par ses délais, l'infortuné qui l'in-  
 » voque; de cette justice indolente qui  
 » craint d'approfondir ses devoirs, & s'en-  
 » veloppe de l'ignorance pour se garantir  
 » du remords; de cette justice inexorable  
 » qui compte toujours avec les malheu-  
 » reux, consulte la loi qui ne parle qu'au  
 » citoyen, & n'écoute jamais le senti-  
 » ment, le véritable législateur de l'hom-  
 » me vertueux. Animé par l'esprit du  
 » christianisme, St Louis fut juste avec  
 » courage. Ce Prince religieux ne veut  
 » point participer aux usurpations de ses  
 » ancêtres; il examine ses droits au tribu-  
 » nal de sa conscience avec autant de sé-  
 » riosité que ses propres actions. Persuadé  
 » que la politique d'un Prince doit  
 » être dans son cœur, que les Rois doi-

» vent porter, comme les autres hommes,  
 » & plus que les autres hommes, le joug  
 » salutaire de l'Évangile, il fut Chrétien  
 » en Roi, & il apprit à son siècle qu'on  
 » ne pouvait pas choisir auprès de lui un  
 » arbitre plus sévère que lui même. Lors-  
 » que le Roi d'Angleterre a voulu soutè-  
 » nir ses prétentions par ses armées, Louis  
 » a opposé la force à la force; mais après  
 » l'avoir défait, il pèse ses droits dans la  
 » balance de la justice, & il cède cinq  
 » provinces à ce même Monarque An-  
 » glais, qui n'avait pû lui enlever une  
 » seule de ses places. Ne nous arrêtons  
 » pas, Messieurs, au spectacle si intéres-  
 » sant pour la vertu, d'un Roi victorieux  
 » qui restitue volontairement des États  
 » conquis; mais confondons pour tou-  
 » jours ces politiques insensés qui osent  
 » faire un crime à Louis d'avoir été juste.  
 » *Je conquerrai la paix*, disait énergique-  
 » ment ce grand homme, *je conquerrai*  
 » *la paix*; & cinquante années de paix  
 » entre la France & l'Angleterre furent  
 » en effet le prix de ce sacrifice inat-  
 » tendu. »

St Louis protégea les lettres, & il con-  
 venait à un homme qui les cultive avec  
 autant de succès que M. l'Abbé Maury

de faire valoir cet avantage. « Il est une  
» autre gloire que St Louis partage avec  
» tous les grands Rois : il protégea les  
» lettres ; il fit plus , Messieurs , il eut le  
» mérite de les aimer & de les cultiver ;  
» & si l'esprit humain eût suivi les pro-  
» grès de son génie , le règne de Louis  
» ferait aujourd'hui l'époque de la renaiss-  
» sance des lettres ; mais du moins il pré-  
» para cette heureuse révolution ; il com-  
» prit que l'ignorance étoit l'ennemie la  
» plus formidable du Christianisme ; il  
» fut le restaurateur de l'Université de Pa-  
» ris , il eut pour amis & pour convives  
» les plus éclairés de ses contemporains ,  
» Robert Sorbon , St Thomas d'Aquin ,  
» St Bonaventure ; il les honora parce  
» qu'il savait que la considération est le  
» seul prix digne des talens ; en effet elle  
» vient du cœur , & elle flatte d'autant  
» plus de la part des Souverains , que l'es-  
» time n'est pas un don , mais un hom-  
» mage. Cette capitale présente encore à  
» l'admiration de l'Europe , des monu-  
» mens des arts , qui ont illustré le règne  
» de St Louis. Les manuscrits les plus  
» précieux de Rome & d'Athènes furent  
» recueillis , par ses soins , dans la biblio-  
» thèque de la sainte Chapelle. Souvent

» le Souverain se réfugiait dans cet asyle;  
 » je ne dirai pas , pour se consoler de la  
 » royauté , puisqu'il jouissait du spectacle  
 » d'un peuple heureux , mais pour hono-  
 » rer le goût des lettres , qui , dans ces  
 » tems reculés , avait encore besoin d'être  
 » ennobli par l'exemple d'un Roi ; il y  
 » expliquait lui même les difficultés qu'on  
 » lui proposait , & il devenait l'oracle des  
 » sçavans après avoir été l'arbître des Sou-  
 » verains. Ainsi , Messieurs , lorsque la  
 » Providence veut renouveler la face des  
 » Empires , elle n'a pas besoin d'agir sur  
 » chaque individu ; elle fait naître sur le  
 » trône un Monarque doué des heureux  
 » dons de la vertu & du génie ; le Prince  
 » donne une impulsion générale & entraî-  
 » ne la Nation. »

La seconde partie commence par une  
 idée très-ingénieuse , qui met dans un  
 plus grand jour toute la gloire de St Louis.  
 « Pour mieux découvrir l'influence du  
 » gouvernement de St Louis sur les siè-  
 » cles qui l'ont suivi , effacez son règne  
 » de nos annales : quelle confusion ! quel  
 » désordre ! quelle barbarie ! Parcourez  
 » notre histoire depuis Clovis , en sui-  
 » vant les désastres dont elle semée , vous  
 » etrez de précipices en précipices , vous

F vj

## 132 MERCURE DE FRANCE.

» rencontrez des Monarques assoupis dans  
» la mollesse qui sont Rois sans régner ,  
» dominés par des Maires hautains qui  
» règnent sans être Rois , & en prennent  
» enfin le titre , las de l'abandonner à ces  
» fantômes de Souverains. Le génie de  
» Charlemagne attire votre admiration  
» pendant quelques instans ; mais la pos-  
» térité de ce grand homme laisse écrou-  
» ler l'édifice de sa législation , & vous  
» retombez avec ses successeurs dans le  
» même chaos d'où son règne vous avait  
» tiré. Tandis que les premiers Rois de  
» la troisième Race sommeillent dans  
» l'indolence , ou bouleversent tout , &  
» s'égarent dans le labyrinthe de leurs pro-  
» pres erreurs , vous traversez plusieurs  
» siècles de barbarie ; vous appercevez un  
» crépuscule faible encore sous Philippe-  
» Auguste : enfin St Louis regne. Sans le  
» gouvernement de ce Prince , la nuit se  
» prolongeait jusqu'à Charles V ; mais  
» déjà le jour luit , & le spectacle d'un  
» grand Roi sur le trône soulage vos re-  
» gards fatigués par l'aspect de tant de  
» déserts arides. »

Voici un autre idée plus heureuse en-  
core , parce que ce n'est pas seulement un  
trait d'esprit , mais une grande & utile

vérité. « Remarquez d'abord une preuve  
 » bien simple de la sagesse de son gou-  
 » vernement ; la population augmentée  
 » sous son règne de plusieurs millions de  
 » Français, malgré la continuité des guer-  
 » res , comme autrefois les Israélites sous  
 » les successeurs de David , répara d'a-  
 » vance les brèches que lui firent les rè-  
 » gnes suivans. L'espèce humaine , qui se  
 » dessèche & dépérit sous les tyrans , s'ac-  
 » croît toujours sous l'empire des bons  
 » Rois ; & pour prononcer sur la gloire  
 » des Souverains , il suffirait peut-être de  
 » faire le dénombrement de leur peuple  
 » au moment de leur mort. »

On se souviendra long-tems de l'impres-  
 sion vive que produisit , dans la chaire , cet  
 endroit du discours de M. l'Abbé Maury,  
 qui regarde les établissemens de St Louis.  
 Nous allons le transcrire ; nous ne pou-  
 vons mieux terminer cet extrait.

« Avec ces bienfaits de Louis , le Pen-  
 » ple Français reçut les lumières dont il  
 » avait besoin pour en découvrir l'import-  
 » rance. Aussi lorsque nos pères étaient  
 » malheureux sous les règnes suivans ,  
 » lorsqu'ils reprochaient publiquement à  
 » Philippe le Bel l'altération des mon-  
 » noies , que demandaient-ils ? les éta-

### 134 MERCURE DE FRANCE.

» *bliffemens de St Louis.* Lorsqu'ils mur-  
 » murant contre Louis X, vendant à  
 » l'enchère les offices de judicature, que  
 » demandaient-ils? *les établissemens de*  
 » *St Louis.* Lorsqu'ils accusaient Char-  
 » les IV d'avoir accablé l'Etat par des  
 » dettes immenses, que demandaient-ils?  
 » *les établissemens de St Louis.* Lorsqu'ils  
 » se plaignaient sous Philippe de Valois,  
 » de nouvelles impositions dont ils étaient  
 » surchargés, que demandaient-ils? *les*  
 » *établissemens de St Louis, les établisse-*  
 » *mens de St Louis.* Ils ne connaissaient  
 » point d'autre ressource pour se soustrai-  
 » re aux vexations, & ils répétaient, en  
 » versant des larmes, ces paroles simples  
 » & touchantes : *Ce n'était pas ainsi que*  
 » *le saint Roi nous gouvernait ; que ses*  
 » *loix soient suivies !* Le sentiment du  
 » malheur ne leur arrachait que ce seul  
 » vœu, honorable, sans doute, pour la Na-  
 » tion qui le formait, plus honorable en-  
 » core pour le Souverain qui l'avait fait  
 » naître. La reconnaissance de la Patrie  
 » imagina un hommage que St Louis n'a  
 » partagé avec aucun autre législateur ; la  
 » France, imitant le Peuple de Dieu, qui  
 » célébrait avec tant de solennité l'an-  
 » niversaire du jour auquel le Seigneur

» lui avait donné des loix sur le Mont  
 » Sinaï ; la France avait institué une fête  
 » civile en l'honneur de ce Prince ; & un  
 » jour était consacré , tous les ans , dans  
 » chaque ville , pour lire en public les  
 » établissemens de ce grand homme. O  
 » jour de triomphe & d'allégresse ! où le  
 » Peuple , le véritable Panégyriste des  
 » bons Rois , s'assemblait en foule pour  
 » bénir la mémoire de Louis ; où les pè-  
 » res conduisaient leurs enfans , & se fé-  
 » licitaient d'être pères & Français ; où  
 » les laboureurs levant enfin leur tête  
 » trop long tems courbée sous le joug des  
 » tyrans , n'avaient besoin que de répéter  
 » ce nom chéri pour faire pâlir leurs op-  
 » presseurs , & interrompaient , tantôt par  
 » les transports de l'amour , tantôt par les  
 » acclamations de la reconnaissance , le  
 » plus bel éloge funèbre qu'on ait jamais  
 » prononcé en l'honneur d'un Souverain.  
 » Voilà , Messieurs , voilà les traits que  
 » les historiens ont eu le malheur de ra-  
 » conter sans intérêt , & que l'éloquence  
 » a dédaignés , pour nous fatiguer du récit  
 » des batailles ! »

C'est-là certainement de la véritable  
 éloquence. Ce discours doit ajouter beau-  
 coup à la réputation littéraire de M. l'Ab-  
 bé Maury , qu'avait commencée l'éloge

## 136 MERCURE DE FRANCE.

de Fénelon. Il y a ici un progrès marqué; & quelques légers défauts, quelques expressions impropres ou un peu recherchées disparaissent devant des beautés d'un ordre supérieur. Une des choses dont il faut encore savoir gré à l'orateur, c'est l'usage heureux & nouveau qu'il a fait de l'écriture; c'est l'esprit de Christianisme qui anime tout son discours & qu'on devait naturellement attendre d'un Ecclésiastique attaché à l'un des descendants du célèbre Fénelon.

Nous ajouterons ici, pour l'honneur & l'encouragement des talens, que l'Académie Française a cru devoir demander une récompense pour M. l'Abbé Maury, au Prélat chargé du ministère des bénéfices, & l'on peut s'attendre que cette grace, demandée par ce Corps illustre en faveur d'un talent si distingué & qui honore autant l'Eglise, ne sera pas refusée.

*Encyclopédie littéraire*, ou nouveau Dictionnaire raisonné & universel d'éloquence & de poésie; dans lequel on traite de tous les genres de littérature, & de toutes les règles qui leur sont propres, des figures de grammaire, de logique & de rhétorique avec des exemples sur chaque objet. Ou-

vrage utile aux gens de lettres , aux orateurs , aux avocats , aux instituteurs , & généralement à toutes les personnes qui veulent cultiver leur esprit , & acquérir des connoissances dans toutes les parties de littérature , & des principes généraux de goût , relativement à plusieurs arts , tels que la peinture , la musique , la danse , la déclamation oratoire & théâtrale , & toutes les parties qui y ont du rapport , comme le geste , la pantomime , l'action , l'accent , la prononciation , &c. On y a joint l'étymologie & les définitions de tous les mots , soit simples , soit figurés , ainsi que la traduction françoise des exemples tirés des auteurs Grecs & Latins , Italiens & Espagnols , &c. anciens & modernes ; enfin on n'a rien oublié pour simplifier tous les principes qui sont renfermés dans cet ouvrage , & pour mettre les lecteurs de tout âge & de tout sexe à portée d'avoir des notions exactes & précises de toutes les branches de littérature. Par M. C \* \* , de l'Académie royale des sciences , inscriptions & belles lettres de Châlon sur Marne.

*(Addamus) verbis numeros & pondera rebus.*

SANT.

## 138 MERCURE DE FRANCE.

Six volumes grand *in*8°. A Paris, chez Costard, libraire, rue St Jean de-Beauvais.

On publie actuellement les trois premiers volumes de cette Encyclopédie littéraire. A la tête de l'ouvrage est un discours préliminaire où l'auteur fait quelques observations sur la génération & l'ordre des signes destinés à représenter nos idées, & sur la manière dont l'éloquence, soit en prose, soit en vers, s'est perfectionnée. Ces réflexions générales conduisent le lecteur sous le point de vue nécessaire pour apprécier le mérite du plan de cette Encyclopédie. L'ordre simple que l'auteur a répandu dans ce plan, les grandes divisions qu'il y a mises, & qu'il a évité de couper par trop de subdivisions, donnent la facilité d'envisager d'un même coup-d'œil l'ensemble de l'édifice. Ce plan, quoique très-réduit, présente néanmoins la généalogie & l'enchaînement de tous les genres de littérature. L'auteur a eu soin d'en marquer les caractères distinctifs, d'établir les règles qui leur sont propres, & de faire entrevoir dans quelle classe chaque genre & chaque principe peut être compris. Des exemples choisis ornent les différens articles du diction-

naire. L'auteur a bien senti l'utilité de ces exemples pour éclaircir les principes , faire disparoître la sécheresse des règles , échauffer l'ame du lecteur , & lui présenter l'instruction sous une forme qu'il puisse, en quelque sorte, voir & toucher.

La condition de l'acquisition actuelle de cette-Encyclopédie est simplement de payer vingt quatre livres, en recevant les trois premiers volumes en feuilles , qui se distribuent actuellement. Le sixième & dernier volume sera délivré *gratis* à ceux qui se sont assurés des premiers volumes ; & il ne sera payé que douze livres pour les tomes quatre & cinq , actuellement sous presse. L'ouvrage , après la distribution de ces volumes , se vendra quarante-huit livres. Les reliures en carton se payeront séparément six sols ; & en veau , une livre cinq sols par volume.

Le même libraire vient de mettre en vente le tome VII & le tome VIII de *l'Honneur François ou de l'histoire des vertus & des exploits de notre Nation, depuis l'établissement de la Monarchie, jusqu'à nos jours* ; par M. de Sacy. Ces deux nouveaux volumes vont jusqu'à l'année 1748. L'historien jete au commencement de son VII<sup>e</sup>. vol. un coup-d'œil sur notre

## 140 MERCURE DE FRANCE.

histoire. Il place nos défaites à côté de nos victoires ; il compte plus de quatre-vingt grandes batailles gagnées par les François depuis Clovis jusqu'à la fin de Louis XIV, tandis que les ennemis de la France ne peuvent en compter quinze aussi glorieuses. Ce parallèle est appuyé sur des faits consignés dans les histoires nationales & étrangères. Il est honorable à la France, & ne pouvoit être mieux placé que dans un ouvrage destiné à célébrer les vertus de ceux qui lui ont mérité cette supériorité de gloire.

On distribue aussi , chez le même libraire , les tomes IX & X de l'*Histoire nouvelle & impartiale d'Angleterre, depuis l'invasion de Jules-César, jusqu'aux préliminaires de la paix de 1763* , traduite de l'anglois de J. Barrow. Le recit de l'élévation du Prince d'Orange sur le trône d'Angleterre, termine le dixième volume qui , ainsi que les premiers , est écrit avec sagesse & une impartialité qui distingue l'historien.

*Tableau annuel des progrès de la physique , de l'histoire naturelle & des arts. Année 1772* , contenant 1°. les observations astronomiques les plus essen-

tielles à faire pendant le cours de 1772;  
 2°. Plusieurs mémoires relatifs à la physique, à l'histoire naturelle & aux arts.  
 3°. La notice critique des livres de physique, d'histoire naturelle, &c. qui ont paru pendant le cours de 1771.  
 4°. Les peintures, sculptures, gravures & les ouvrages de musique de 1771.  
 5°. Les annales de la physique, de l'histoire naturelle & des arts de la même année. 6°. Plusieurs articles des sciences & des arts; sçavoir, pour cette année, la chymie, la danse & la mosaïque. 7°. Des variétés amusantes, la description des jardins de *Stowe*, & un essai sur les femmes Turques. 8°. La notice des cours de physique, d'histoire naturelle, &c. qui se font à Paris, celle des cabinets de physique, d'histoire naturelle, &c. les plus curieux & les plus intéressans. Par M. Dubois.

*Le besoin éleva les trônes : les sciences & les arts  
 les ont affermis.*

J. J. ROUSSEAU.

vol. in-8°. A Paris, chez Costard, libraire, rue St Jean de Beauvais.

L'auteur nous prévient que ce tableau doit paroître annuellement dans les pre-

miers jours du mois de Janvier. Il se propose de nous faire connoître les progrès de la physique , de l'histoire naturelle & des arts ; mais cet objet est déjà rempli avec succès par M. l'Abbé Rozier dans ses *Observations périodiques*. Le tableau annuel néanmoins auroit pu avoir son utilité , si l'auteur se fût appliqué à nous rappeler sous un point de vue raisonné & facile à saisir , les nouvelles idées ou les nouvelles découvertes des naturalistes , des physiciens & des artistes. Mais il n'a formé qu'un recueil ou une espèce de compilation dans laquelle il a inséré un essai sur les femmes Turques , écrit qui n'a aucun rapport avec les progrès de nos connoissances , & une description bien connue des jardins de *Stowe*. Ces jardins offrent peut-être plus de variété que le tableau annuel ; mais l'on voit , pour nous servir de l'expression de Pope , une espèce d'ordre , dans cette variété même , où tous les objets , quoique différens , se rapportent à un seul tout ; ce que l'on ne peut dire du tableau annuel.

*Observation sur un passage traduit de l'allemand dans un ouvrage de M. l'Abbé de la Chapelle, intitulé : le Ventriloque ou l'Engastrimythe.*

M. l'Abbé de la Chapelle, dans une remarque à la tête de son ouvrage, intitulé : *le Ventriloque ou l'Engastrimythe*, veut bien permettre qu'on lui fasse observer tout ce qui pourroit s'y trouver d'irrégulier ; on se croit donc obligé de lui faire remarquer une faute essentielle qu'il y a dans la traduction françoise de la lettre de M. le Baron de Mengén ; voici comme on a traduit un passage de cette lettre ! *J'ai bien encore la faculté de former des sons dans la gorge, de manière à faire croire aux assistans, que ces bruits viennent du sein de la terre, comme si c'étoient des morts, qui broyassent ou mâchassent des alimens ;* Il est très-étonnant que le traducteur, après avoir cependant bien rendu tout le reste de cette lettre, ait pu trouver dans le passage allemand, un sens aussi singulier & aussi extraordinaire ; car il n'y a pas un seul mot, dans tout ce passage, qui se trouve p. 358, qui ait le moindre rapport avec *le sein de la terre & les morts*. Voici le vrai sens du passage en question ; ceux qui possèdent la langue allemande en jugeront : *Je puis encore former une autre voix ou son dans ma gorge, que tous les assistans peuvent entendre distinctement, quand même je suis à broyer & à mâcher les alimens, sans qu'on puisse rien appercevoir ni à ma bouche, ni dans mon visage, & sans qu'on puisse même sçavoir, d'où & de qui cela provient ; mais je ne puis articuler au-*

*cun mot ni syllabe avec ce son. Ainsi les remarques de M. l'Abbé de la Chapelle, sur l'origine des Vampires, & sur l'art de M. le Baron de Mengen, de donner à la nature morte un air d'action qui la vivifie & la rend terrible, ne sont fondées que sur une infidélité de traduction.*

---

## A C A D É M I E S.

### I.

#### *De Montauban.*

L'ACADÉMIE des belles-lettres de Montauban, toujours fidèle à remplir ses obligations, a célébré, selon son usage, la fête de St Louis, en assistant le matin à une messe suivie de l'*Exaudiat* pour le Roi, & du panégyrique du Saint, prononcé par M. l'Abbé Richard, de Milhan, diocèse de Rhodéz, qui a rendu, d'une manière aussi neuve qu'éloquente, les principaux traits de la vie & du règne du saint Monarque.

L'après-midi, elle a tenu une assemblée publique dans la grande salle de l'hôtel-de-ville. M. l'Abbé de Verthamont, directeur de quartier, a ouvert la séance par un discours *sur le goût*, en demandant si on peut l'acquérir, & quels sont les moyens

moyens qu'il faut employer pour le perfectionner.

M. le Baron Dupuy-Montbrun a récité des vers ingénieux, intitulés : *Épître d'un Convalescent à Chloris*.

M. l'Abbé Bellet a lu l'*Eloge historique de Daliez de la Tour*, écrivain du dernier siècle, & qui mérita, à beaucoup de titres, d'être placé parmi les hommes que Montauban a successivement offerts à l'estime publique.

M. le Baron Dupuy-Montbrun a récité d'autres vers, sous ce titre : *Dépit philosophique contre l'Amour*.

M. l'Abbé de la Tour a lû un discours sur l'*Immortalité de l'Ame*, & a montré combien il est facile de mettre cette vérité capitale hors d'atteinte, non-seulement dans l'ordre de la Religion par les lumières de la foi, mais encore dans l'ordre physique & moral par les lumières de la raison.

M. l'Abbé Bellet a fait lecture d'un poème sur les *Ravages du Luxe chez tous les Peuples*.

M. de Saint-Hubert a récité des vers d'un *Solitaire*, qui préfère sa modeste & paisible retraite au spectacle d'un monde dont il a peint les illusions & les écarts

par des traits d'une morale également utile & agréable.

Et le Secrétaire perpétuel , avant l'annonce des sujets proposés aux orateurs & aux poëtes , dans le programme suivant , a dit que , parmi les ouvrages présentés pour les prix de cette année , il y en avoit eu dont les auteurs , avec quelques efforts de plus , auroient pu obtenir la couronne ; mais que la sévérité apparente de l'Académie étoit facile à justifier , parce qu'elle la doit à une distribution éclairée du prix qui lui a été confié , ainsi qu'aux auteurs qui lui soumettent leurs compositions , & qui ont droit d'exiger qu'elle ne les expose jamais à rougir de leur victoire. Il a ajouté qu'elle ne doute point qu'une noble audace , fruit d'une louable émulation , ne lui ramène quelques-uns des athlètes à qui elle desireroit d'avoir à décerner les honneurs du triomphe.

L'Académie des belles-lettres de Montauban distribuera , le 25 Août prochain , fête de St Louis , un prix d'éloquence , fondé par M. de la Tour , doyen du chapitre de Montauban , l'un des Trente de la même Académie , qu'elle a destiné à un discours dont le sujet sera pour l'année 1773 :

*Il n'est point de meilleur garant de la probité que la Religion :*

conformément à ces paroles de l'Ecriture : *Qui timet Deum faciet bona.* Eccles. xv. 1.

Le prix d'éloquence ayant été réservé, l'Académie le destine à une ode ou à un poëme dont le sujet sera :

*Charlemagne , défenseur de la Religion & protecteur des lettres.*

Ce prix est une médaille d'or de la valeur de deux cens cinquante livres , portant d'un côté les armes de l'Académie , avec ces paroles dans l'exergue : *Academia Montalbanensis fundata auspice Ludovico XV , P. P. P. F. A. imperii anno XXIX ;* Et sur le revers ces mots renfermés dans une couronne de laurier : *Ex munificentia viri Academici D. D. Bertrandi de la Tour , Decani Eccles. Montalb. M. DCC. LXIII.*

Les auteurs sont avertis de s'attacher à bien prendre le sens du sujet qui leur est proposé , d'éviter le ton de déclamateur , de ne point s'écarter de leur plan , & d'en remplir toutes les parties avec justesse & avec précision.

Les discours ne seront tout au plus que de demi - heure de lecture , & finiront par une courte prière à Jesus Christ.

G ij

On n'en recevra aucun qui n'ait une approbation signée de deux Docteurs en Théologie.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages , mais seulement une marque ou paraphe, avec un passage de l'Ecriture Sainte , ou d'un Père de l'Eglise , qu'on écrira aussi sur le registre du Secrétaire de l'Académie.

Ils feront remettre leurs ouvrages , par tout le mois de Mai prochain , à M. l'Abbé Bellet , Secrétaire perpétuel de l'Académie , en sa maison , rue Cour-de-Toulouse.

Le prix ne sera délivré à aucun qu'il ne se nomme, & qu'il ne se présente en personne , ou par procureur , pour le recevoir & signer le discours.

Les auteurs sont priés d'adresser à M. le Secrétaire trois copies bien lisibles de leurs ouvrages , & d'affranchir les paquets qui seront envoyés par la poste.

## I I.

### *De Marseille.*

L'Académie des belles-lettres , sciences & arts de Marseille , aura , l'année pro-

OCTOBRE. 1772. 149

chaîne, trois prix à distribuer, le 25 Août, jour de St Louis.

Sujet du prix d'éloquence, *l'Eloge de Jean Racine.*

Sujet de premier prix de poésie, *le Siège de Marseille, par le Connétable de Bourbon, poëme.*

Sujet du second prix de poésie, *les Mœurs, ode.*

Ces prix seront chacun une médaille d'or de la valeur de 300 liv. Les ouvrages seront adressés, frans de port, à M. Mourraillé, secrétaire perpétuel de l'Académie, & ils ne seront reçus que jusqu'au 15 Mai.

---

## S P E C T A C L E S.

### O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique a remis au théâtre le mardi 25 Août dernier, la *Cinquantaine*, pastorale en trois actes, représentée pour la première fois au mois d'Aout 1771. Les paroles sont de M. Desfontaines, censeur royal & inspecteur de la librairie ; la musique est de M. de la

G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

Borde, premier valet de chambre ordinaire du Roi. Nous avons rendu compte dans le mois de Septembre 1771, de cette pastorale. On a ajouté à cette reprise, au lieu du rôle de Lubin, ordonnateur de la fête, le rôle d'un Seigneur magnifique qui aime à faire le bien & à honorer la vertu.

L E S E I G N E U R.

Parmi vous aujourd'hui l'amitié me rappelle ;  
Vos plaisirs me sont chers, & je viens en ces lieux  
Honoré le couple fidèle  
Dont un nouvel hymen va resserrer les nœuds.

L E B A I L L I.

Déjà tout le hameau s'apprête  
A célébrer ces vieux époux,  
Vous daignez embellir la fête ;  
Quel moment pour eux & pour nous !

L E S E I G N E U R.

L'intérêt que j'y mets ne doit point vous surprendre,  
Il n'est point sans vertu d'amour aussi constant ;  
Je l'admire avec vous, & je ne peux lui rendre  
Un hommage trop éclatant.

Ce Seigneur favorise les amours de Colin & Colette, jeunes pupiles de Germain & du Bailli; & sa présence donne plus de vraisemblance, de noblesse & de magnificence aux fêtes qu'il fait célébrer à l'occasion de la *Cinquantaine* des vieux époux, & de l'union des jeunes amans.

Le rôle du Seigneur est joué par M. Legros; ceux de Germain & Thérèse par M. & Mde Larrivée; Colin & Colette, par Mlles Rosalie & Dervieux; le Bailli, par M. Durand. Ces rôles sont très-agréablement joués & chantés. M. & Mde Larrivée obtiennent tous les suffrages par le goût de leur chant & par la beauté de leur voix; ainsi que M. Legros, qui fait si bien varier son organe & le proportionner à la nature de la musique, & à la qualité des voix qu'il accompagne. Mlle Rosalie plaît & plaira généralement & également dans tous les différens rôles qui lui sont confiés. Mlle Dervieux a eu l'avantage de faire briller le double talent qu'elle possède pour le chant & pour la danse.

La musique de cette pastorale est de la composition la plus ingénieuse & la plus délicate. On y admire une fécondité étonnante de chants neufs & agréables. Les

## 152 MERCURE DE FRANCE.

airs de danse sur-tout sont très-variés & très-piquans.

Le Public a paru très-satisfait du dessein ingénieux des trois divertissemens, dont les deux premiers sont de M. Vestris, & le troisième de M. d'Auberval. L'heureux mélange des différens genres de danse noble, galante, gaie & pantomime, exécutés par les plus grands talens, excite la curiosité & la contente. M. Gardel paroît avec avantage dans la chaconne du second acte, où il développe toute la force, la sûreté & la noblesse de sa danse. Mlle Heinel est toujours admirable dans le genre de danse fière & majestueuse qu'elle exécute avec tant de supériorité. Il faut placer aussi au premier rang Mlle Guimard, pour le genre gracieux & voluptueux ; Mlle Allard, pour la danse forte & pantomime, & Mlle Pesslin, son émule ; M. Dauberval étonne & charme en même tems le spectateur par la hardiesse & l'art pittoresque de ses pas.

### D É B U T.

M. Vestris n'a point son égal par la réunion de tout ce qu'on desire dans un danseur, si ce n'est son fils de douze ans & demi, qui est un prodige de talent, tel

qu'on ne peut se le persuader qu'en le voyant. Il a débuté sur ce théâtre au grand étonnement de tous les amateurs. La force, la précision, le brillant de l'exécution, les graces de sa personne, la finesse de l'art, la beauté du maintien, l'intelligence, tous les avantages d'une nature heureuse & d'un talent consommé se trouvent réunis dans cet enfant. Il a dansé les entrées de la chaconne du troisième divertissement. Il semble avoir été doué des divers talens réunis pour la danse par un père & une mère qui sont les premiers dans le genre différent qu'ils exercent.

---

### COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a continué sur ce théâtre, jusqu'à la 19<sup>e</sup> représentation, *Roméo & Juliette*, tragédie nouvelle de M. Dussy. On donnera un extrait détaillé de cette pièce dans le prochain Mercure, d'après l'imprimé qui se vend à Paris, chez Lejay, libraire, rue St Jacques près celle des Mathurins.

On a donné, le Samedi 26 Septembre, la première représentation des *Cherufques*, tragédie nouvelle tirée de l'allemand par

G v

M. Bauvin. Nous en parlerons dans le second volume de ce mois.

### D É B U T.

Le dimanche 30 Août dernier, M. de la Sozelière a joué le rôle de *Franc alevu*, dans la *Métromanie*, & celui du *Grondeur*. Il a rempli beaucoup de différens autres rôles dits *à manteau*. Il a des dispositions pour l'emploi qu'il embrasse, & il peut, avec le tems & l'étude de son art, se distinguer dans l'art difficile d'imiter, sans forcer la nature.

### COMÉDIE ITALIENNE.

ON a joué, le Jeudi 4 Août, les *deux Compères*, comédie en deux actes en vers, mêlée d'ariettes.

L'idée de cette pièce est prise d'une fable de la Fontaine, qui a pour titre: *l'Ivrogne & sa femme*. Mathurin & Lucas ont lié une grande amitié au cabaret, & ne quittent point la bouteille. La femme de Mathurin gronde en vain son mari pour le détourner de boire, & pour l'engager de donner sa fille Colette au chirurgien du village, dont elle est aimée. Mathurin l'a

promise à son ami Lucas, & lui avance même cent écus pour sa dot. Les deux compères vont au cabaret & s'enivrent. Mathurin revient & tombe à côté de sa maison. Le chirurgien imagine de faire peur à cet ivrogne pour le guérir de sa passion, & pour le forcer à consentir à son mariage. Colette ne veut pas qu'on fasse de la peine à son père. Mais tout ceci n'est qu'un jeu qui peut lui être salutaire. Sa femme le fait transporter tout endormi dans un fauteuil, on assemble plusieurs gens du village au tour de lui; le Cade-dis s'habille en médecin Allemand, & vient effrayer, par son jargon & par sa figure grotesque, Mathurin qui ne sent d'autre maladie que la soif. Enfin, il voit tant de monde le plaindre, qu'il consent à se dire malade, & à faire tout ce qu'on veut. Il reconnoît ensuite sa faute; il promet de ne plus tant boire; il accorde sa fille au chirurgien. On a trouvé trop de longueur dans cette pièce, & le Public n'a pas eu la patience de l'entendre jusqu'à la fin. Cependant quelques changemens, & sur-tout beaucoup de retranchemens l'auroient pu faire réussir comme tant d'autres. La musique en est agréable, il y a plusieurs airs charmants que les

## 156 MERCURE DE FRANCE.

amateurs seront bien aise de conserver. La musique est de M. Laruelle, bon compositeur & excellent acteur. Les rôles de Mathurin & Lucas ont été remplis par MM. Laruelle & Suin; le chirurgien, par M. Trial; Mathurine & Colette, par Mesdames Moulinghen & Bilioni; une Commère, par Mlle Desglans.

### D É B U T.

Mlle Colombe a joué sur ce théâtre dans le *Huron*, dans *Tom-Jones*, dans les *Vœux indiscrets*, dans *Lucile*, dans le *Roi & le Fermier*. Cette charmante actrice a déjà paru, dans son enfance, à Paris dans le rôle de la petite fille de la Soirée du Boulevard; elle a été ensuite exercer & former ses talens sur différens théâtres de la province. Son début est brillant & très-suivi. Les graces & l'élégance de sa personne, l'expression de son jeu, la beauté de son organe, le goût de son chant, tout concourt à la rendre intéressante, & lui assure les suffrages unanimes du Public. On n'auroit rien à desirer de plus de ses talens, si elle songeoit qu'étant dans la capitale, sur un théâtre plus spacieux vraisemblablement qu'en province, elle doit prendre aussi plus de soin d'ar-

ticuler ses paroles, de soutenir dayantage sa voix, & de ne rien laisser perdre de ce qu'elle chante & de ce qu'elle débite avec tant d'intérêt & d'agrément.

---

## A R T S.

### GRAVURES.

#### I.

*Galerie Françoisse*, ou portraits des hommes & des femmes célèbres qui ont paru en France, gravés en taille-douce par les meilleurs artistes; avec un abrégé de leur vie, par une société de gens de lettres. A Paris, chez Hérissant, libraire, rue des Fossés de M. le Prince; vol. *in-fol.* n°. VIII.

CE dernier cahier contient les portraits de MM. de Bélidor, Marivaux, l'Abbé Pluche, Winslow, & Restaut. Ces portraits ont été gravés d'un burin par & soigné. Les notices qui les accompagnent sont plus ou moins étendues, mais toujours instructives, précises & intéressantes. On ne peut que louer l'exactitude

## 158 MERCURE DE FRANCE.

avec laquelle l'éditeur fait suivre les cahiers de cette galerie. Chaque portrait, avec sa notice, peut se détacher facilement du cahier, & être rangé dans l'ordre que l'on voudra par la suite lui donner.

### I I.

*Les Plaisirs des Satyres*, estampe d'environ 20 pouces de large sur 17 de haut, gravée d'après le tableau original de Corn. Polemburg; par J. C. Levasseur. A Paris, chez l'auteur, graveur du Roi, rue des Mathurins, vis-à-vis celle des Maçons; prix, 6 liv.

Cette estampe présente un fond de paysage orné de ruines, de lointains & d'animaux. Des femmes & des satyres, dont les uns dansent & les autres préparent un repas champêtre, jettent de l'amusement & de l'intérêt dans cette scène rendue par l'artiste dans le style propre à caractériser la touche moëlleuse & légère de Polemburg.

### I I I.

*Le Rocher percé*, estampe ovale d'environ 19 pouces de haut sur 15 de large, gra-

OCTOBRE. 1772. 159

vée d'après le tableau original de M. Vernet, peintre du Roi, par Mlle Bertaud. A Paris, chez l'auteur, rue St Germain l'Auxerrois, la première allée à droite en entrant par la place des trois Maries; prix, 4 liv.

Cette estampe peut servir de pendant à celle que Mlle Bertaud a publiée précédemment d'après le même peintre, & qui est intitulée, *la Barque mise à flots*. Celle qui vient de paroître présente d'un côté un rocher percé à jour, de l'autre des frabiques, & dans le point de vue du milieu des barques de pêcheur & des vaisseaux. Sur le devant des hommes & des femmes sont occupés à la pêche. Cette marine est composée très-pittoresquement, & l'estampe est d'un effet piquant par l'intelligence avec laquelle l'artiste a sçu varier ses tailles & ménager ses lumières.

## I V.

*A beau cacher & le bon Logis*, deux estampes en hauteur, gravées par Bonnet d'après les dessins du Sr le Clerc. A Paris, chez Bonnet, graveur, rue Galande place Maubert; prix, 1 liv. 4 s. chaque estampe.

Le dessinateur a été peu délicat sur le choix de ses sujets qui sont gravés dans la manière du dessin au crayon rouge.

## V.

*Portrait de P. P. Rubens*, à l'âge de 30 ans, né à Cologne en 1577, mort à Anvers en 1640, dessiné par Wateau & gravé par Demarteau l'aîné. A Paris, chez Demarteau, graveur & pensionnaire du Roi, rue de la Pelleterie, à la Cloche; prix, 1 liv.

Les graveurs Flamans se sont plu à nous transmettre les traits du premier peintre de leur école; mais leurs portraits le représentent dans un âge très-avancé. Les amateurs pourront être flattés d'avoir le célèbre Rubens à la fleur de son âge. Wateau l'avoit dessiné d'après un portrait original, & c'est ce dessin, fait aux deux crayons rouge & noir sur papier blanc, que M. Demarteau a rendu avec beaucoup d'esprit & de vérité dans le genre de gravure qu'il a perfectionné.

## V I.

*Portrait de Louis Phelypeaux , Duc de la Vrilliere , ministre & secrétaire d'état , commandeur des Ordres du Roi , gravé par Ch. Levesque , d'après le tableau de L. M. Vanloo. A Paris , chez Bli-gny , Lancier du Roi , cour du manège aux Tuileries , lequel tient aussi maga-sin de bordures dorées avec des orne-mens de composition très-riches & au-tres , à juste prix.*

Ce portrait , gravé en petit , peut être placé à côté de celui que le Sieur Wille , graveur du Roi , a placé sous un format plus grand. L'un & l'autre nous rappellent les traits chéris d'un ministre que la France révère & que les arts s'empressent de re-connoître pour leur protecteur.



## M U S I Q U E.

## I.

Le succès & la réputation du livre intitulé, *la Musique rendue sensible par la mécanique*, ou nouveau système pour apprendre à chanter & solfier juste soi-même est porté à un point qu'il n'est plus besoin de l'annoncer au Public; mais l'auteur ayant changé de demeure pendant quelque tems, ce qui a privé bien des personnes du secours de cette facile méthode, il se croit obligé, pour répondre à l'empressement du Public, de lui donner avis qu'il a repris son ancienne demeure, & que l'on trouvera toujours cette seule & unique méthode, rue Quincampoix, vis-à-vis le bureau des Marchands, au Marc d'or, moyennant 3 liv. ainsi que des monocordes tous montés & très-justes pour 6 liv.

## I I.

Premier Recueil d'airs, ariettes, choisis dans les opéra-comique de la comédie italienne; savoir, *du Maréchal, du Jardinier, Lucille, le Cadi dupé, Sylvain, Tom-Jones, Zémire & Azor, & l'Amant déguisé*, accommodés pour deux bassons ou deux violoncelles, ou deux alto; par M. Garnier, basson de l'Académie royale de musique. Prix, 6 liv. Aux adresses ordinaires de musique.

## I I I.

Quatrième Recueil d'airs choisis pour la voix, avec accompagnement de guitare, arrangé par Patouard le fils. Prix, 7 liv. 4 s. chez le Sr Sieber.

Premier Recueil d'airs choisis pour la voix, avec accompagnement de clavecin, arrangé par Valantin Roefser. Prix, 6 liv. chez le Sieur Sieber, rue St Honoré, à l'hôtel d'Aligre près la Croix du Trahoir; à Lyon, chez le Sieur Castau, place de la Comédie & aux adresses ordinaires.

---

**LETTRE à l'Auteur du Mercure, sur la  
nouvelle Ordonnance du Roi concernant  
les Hôpitaux militaires.**

J'ai lu avec le plus grand plaisir, Monsieur, la nouvelle ordonnance du Roi concernant les Hôpitaux militaires ; c'est avec une vraie satisfaction que j'ai vu que le Ministère de la Guerre s'occupoit d'une manière si particulière de la conservation des troupes, du soin de leur procurer des médecins & des chirurgiens instruits & expérimentés, capables de les bien traiter dans les maladies & les blessures auxquelles les fatigues & les dangers de leur état les exposent, & de leur faire trouver dans les hôpitaux, tous les secours qu'elles ont droit d'attendre de la bonté & de la bienfaisance du Monarque qui nous gouverne.

Une commission toujours existante, composée de médecins & de chirurgiens pour l'administration des hôpitaux militaires du royaume, en ce qui concerne la médecine, la chirurgie & la pharmacie, que cette nouvelle ordonnance établit ; l'inspection régulière & annuelle de ces mêmes hôpitaux qu'elle prescrit ; la correspondance mutuelle qu'elle ordonne d'entretenir en tems de paix & en tems de guerre entre les médecins & les chirurgiens de la commission, & les médecins & chirurgiens des hôpitaux militaires & des armées ; la formation d'école d'instruction qu'elle annonce dans le principal hôpital de chaque département, qui réuniront la théorie à la pratique, sont autant

d'objets qui méritent l'approbation & les éloges des gens de bien , & qui aiment l'humanité. Parcourez, Monsieur, les différentes dispositions de cette ordonnance , & vous serez convaincu que les vues en sont sages & réfléchies ; qu'elles ne peuvent manquer d'opérer dès aujourd'hui des changemens utiles & avantageux dans l'administration des hôpitaux ; que ces avantages ne se borneront point au moment présent ; qu'ils ne pourront qu'augmenter par la suite des tems , à mesure que le Ministère acquerra , par les gens de l'art qu'il emploie dans la commission , les connoissances , les enseignemens & les lumières dont il a besoin , pour faire de nouveaux réglemens propres à fixer d'une manière invariable , la forme d'administration qu'il est nécessaire d'introduire dans les hôpitaux militaires.

Les Médecins qui composent la nouvelle Commission , sont MM. Richard , Imbert , Ninnin , Antoine Petit , de la Chapelle & Elie de la Porterie : les Chirurgiens sont MM. Morand & Louis.

J'ai l'honneur d'être , &c.



---

*LETTRE de M. le Marquis de \* \*, à  
M. de L.... de l'Académie des Sciences,  
sur l'Hydroscope.*

*A Valence, le 18 Juillet 1772.*

Il étoit inutile, Monsieur, d'avertir le Public que la lettre que vous avez écrite à M. Menuret, & que vous avez fait imprimer dans le Mercure, avant même que ce médecin l'eût reçue, n'étoit point avouée de l'Académie. Ce n'est pas dans cette forme que cette Compagnie sçavante donne ses décisions; elle connoît les égards qui sont dus aux personnes de mérite, lorsqu'elles ont le malheur de se tromper: elle tâche de les éclairer sans les offenser.

J'ose croire même, Monsieur, que, si vous n'aviez pas écrit votre lettre avec tant de précipitation, cette sagesse qui vous distingue auroit arrêté votre plume, ou du moins vous auroit engagé à adoucir vos expressions. Je ne veux d'autre juge que vous-même des réflexions que je soumets à vos lumières.

Je suis malheureusement un de ces hommes que vous traitez d'*imbécilles*, & je défends ma propre cause en prenant en main celle de M. Menuret. « Il est surprenant, dites-vous, que ce médecin » ait pu donner dans le piège qu'un petit charlatan a tendu à *sa bonne foi*; que sa candeur n'ait » pu résister au témoignage & à l'assurance de » plusieurs personnes *dignes de foi*, qu'il ait fait

«prêter à la persuasion qu'ils lui avoient inspirée  
 «les faits même dont il a été témoin.»

Mais si c'étoit plusieurs personnes dignes de foi qui attestoient les faits en question, il n'y avoit point de candeur enfantine à les croire. La dernière phrase est difficile à entendre, sur-tout pour des gens de province comme moi; elle semble dire que M. Menuret n'a été persuadé de ce qu'il voyoit que parce qu'on le lui avoit dit.

Vous ajoutez que «les physiciens ne doivent  
 «jamais croire ce qui choque les idées nettes que  
 «nous avons des forces de la nature.»

Mais quel est le physicien qui en a des idées nettes? Les bons philosophes ne savent que douter, & l'expérience éternelle, pour me servir de vos expressions, prouve que nous sommes loin de connoître les ressorts cachés de la nature. Pourriez-vous me donner des idées nettes des opérations les plus simples? de l'inflexion même de votre doigt?

Vous dites donc, Monsieur, que, «par une ex-  
 «périence éternelle, où il y a eu un imposteur &  
 «des imbécilles, il y a toujours eu des prodiges.» D'après ce beau compliment, vous m'ôtez le droit de me nommer, vous m'ôtez le droit de vous citer toutes les personnes qui ont suivi l'enfant de Provence. Ce sont cependant des hommes élevés en dignité, des professeurs de physique, des gens de qualité & dont le nom méritoit des égards.

J'avois toujours oui dire, dans ma province, qu'il ne falloit point disputer des faits, & votre façon de raisonner me paroît un peu étrange. Mil- le personnes qu'on ne peut confondre avec le peu- ple, qui se nomment, & dont l'Académie choisit

roit elle-même la plupart pour vérifier un fait, se réunissent pour attester celui dont il s'agit ; & vous , placé à cent trente lieues de distance du lieu de la scène , vous leur donnez un démenti formel. Il est permis de douter que les yeux de cet enfant percent à travers la terre ; mais d'après tous les témoignages réunis , on ne peut lui contester la propriété de découvrir les sources , de les voir de la manière que l'entendent & M. Menuret , médecin célèbre , & M. d'Aumont , médecin & professeur à l'Université de Valence , & M. Calvet \* , dont la réputation est si bien établie , & qui a donné autant de preuves de ses connoissances en physique que de la profonde érudition. Voilà des hommes , Monsieur , qui en valent bien d'autres.

Vous nous apprenez qu'il y a de l'eau dans les entrailles de la terre , & qu'elle suit un plan incliné ; mais ce n'est pas ce dont il est question. Nous avons vu cet enfant arriver seul dans un pays où il ne connoissoit personne : nous l'avons conduit dans la campagne , & là , il nous a indiqué des sources & les a suivies , soit en montant , soit en descendant , non en droite ligne , mais dans les circuits , les détours qu'elles faisoient jusques aux lieux où elles se manifestoient sur la surface. Nous avons vu tout ce que vous niez , & il est inutile de répéter ici ce qui a été consigné dans les papiers publics.

---

\* Dans une lettre imprimée dans le premier volume des *Observations sur la Physique* , il ne nie point les faits attestés , mais il les explique par l'impression que cet enfant reçoit à l'approche des eaux souterraines.

Le

Le fait que vous citez de l'Académicien, n'est point exact, & j'en appelle à son propre témoignage. J'étois alors à Toulon pour mon service, & vous pouvez m'en croire. Ce savant fut invité en effet à suivre les opérations du jeune hydroscopé, qui ne vint point au rendez-vous. On avoit creusé, sur sa parole ; on rencontra beaucoup d'obstacles, on cessa les travaux & l'on ne trouva pas l'eau. Sur sa parole encore, on creusa dans un autre endroit, & cette épreuve fut heureuse. Vous voyez, Monsieur, que ce témoignage, qui est d'un homme célèbre, ne prouve rien ni pour ni contre. Si cet Académicien avoit lui-même accompagné Parangue dans les recherches, il nous auroit, sans doute, donné des lumières plus certaines sur ce fait extraordinaire.

Vous nous apprenez qu'un homme en place avoit offert de faire venir cet enfant, & que vous vous y êtes opposé. Je viens de lire, dans les papiers publics, qu'un fait de même nature ayant été annoncé à Vienne, loin de traiter d'*imbécilles* les personnes qui l'attestoient, on a pris le parti d'envoyer des physiciens sur les lieux, pour constater la vérité ou le mensonge.

Contenez, Monsieur, que vous traitez ce pauvre enfant avec une dureté qu'il ne mérite pas, d'après le portrait qu'on vous a fait de sa candeur & de sa simplicité. Vous finissez votre lettre par dire que, s'il alloit à Paris, il y seroit méprisé *comme un sot & un imposteur* : on ne conçoit pas cependant qu'il puisse être l'un & l'autre à la fois. S'il est un sot, il n'est point un imposteur, & s'il est un imposteur, il n'est assurément pas un sot, puisqu'à l'âge de quatorze ans, il a sçu en imposer aux personnes les plus éclairées.

J'ai l'honneur d'être, &c.

I. Vol.

H

---

*LETTRE de M. de la Harpe.***MONSIEUR,**

On a annoncé, dans le *Mercur* & dans l'*Avant-coureur*, une *Galerie universelle des Hommes illustres actuellement vivans*, par une *Société de Gens de lettres*. On ajoute que les notices qui accompagnent les portraits du premier cahier ont été composées par *MM. Dagoty, de la Baumelle, Linguet & de la Harpe*. Je crois devoir, Monsieur, avertir ici ceux que ce titre de *Société de Gens de lettres* pourrait induire en erreur pour ce qui me regarde, que j'ignore s'il y a en effet une *Société littéraire* occupée de cet ouvrage; que, s'il y en a une, je n'en suis point membre, & que je n'ai aucune liaison d'intérêt ni de travail avec ceux qui la composent. Il est vrai que j'ai fourni un précis de quelques pages sur M. de Voltaire. On me l'avoit demandé, & j'ai cru devoir lui payer ce tribut d'admiration & de reconnaissance. Les mêmes motifs m'ont engagé à promettre une notice pour le portrait de M. Dalemberbert; mais l'ouvrage & les coopérateurs me sont d'ailleurs absolument étrangers.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Ce 20 Septembre 1772.

---

*ECOLE de Mathématiques & de Dessin ,  
où l'on trouve réuni tout ce qui peut con-  
tribuer à une éducation distinguée.*

LE Sr de Longpré , professeur de mathématiques , a formé , en 1769 , un établissement en faveur des jeunes Gentilshommes destinés au corps du Génie ; les plus heureux succès ont couronné ses soins. Chaque année , cinq de ses élèves , sur sept présentés au concours , ont été , d'après l'examen , admis au nombre des Ingénieurs du Roi , ( cette manière de prouver l'utilité d'un établissement répond à toutes les difficultés , & vaut mieux que les promesses. )

Les apparences d'une longue paix rendent les places plus rares & plus difficiles à mériter , le degré d'instruction nécessaire pour réussir au concours est devenu plus considérable ; & d'ordinaire les jeunes gens qu'on destine à ce corps ou à celui de l'Artillerie , étudient trop tard les mathématiques , & sont rarement en état d'être reçus à seize ans ,

Ces considérations engagent le sieur de

H ij

## 172 MERCURE DE FRANCE.

Longpré, honoré de la confiance de plusieurs personnes distinguées, à se charger, avec l'aide de plusieurs maîtres vertueux & instruits, de tout ce qui concerne une bonne éducation, & sur-tout l'éducation d'un jeune homme destiné au service.

Les enfans doivent entrer chez lui à sept ans au plutôt, & à quatorze au plus tard.

Ils seront soumis à une discipline exacte qui n'empruntera rien de la sévérité, & ils seront continuellement veillés par des maîtres qui n'emploieront que la voie de la douceur, de l'honnêteté & des sentimens.

La Religion (objet si important pour la vertu & pour le bonheur) sera enseignée & suivie avec la plus grande exactitude.

L'ordre des études est dépendant de l'âge & de la sagacité de l'élève. L'expérience & la raison prouvent qu'un enfant de sept ans peut très-bien apprendre la géométrie. Cette science, en l'accoutumant à ne raisonner que juste, rend très-sûrs & très-rapides ses progrès dans les autres sciences. Quoiqu'il en soit, les exercices de cette maison consistent en mathématiques, dessin, fortification, tactique, géographie, histoire, langues françoise, latine & allemande. Pour cette dernière

OCTOBRE. 1771. 173

langue, les élèves qui la cultiveront seront assujettis à la parler avec leur maître, une heure au moins tous les jours.

Des examens & des concours faits tous les six mois constateront les progrès des élèves, & on donnera des prix à ceux qui y feront les plus distingués.

Un cours de physique expérimentale & un cours d'arts & de métiers doivent terminer l'éducation des élèves confiés aux soins du sieur de Longpré.

Ceux qui feront leur Académie, y seront conduits & ramenés par un gouverneur qui les aura toujours sous les yeux.

Les jeunes Gentilshommes qui seront destinés à la marine, au génie ou à l'artillerie, seront sûrs d'avoir à seize ans les connoissances nécessaires pour subir l'examen, & être reçus avec distinction.

### *Conditions.*

Le prix de la pension est de 1000 liv. payables par quartier, toujours un quartier d'avance, en y comprenant tous les maîtres énoncés ci-dessus, à l'exception du maître de langue allemande.

Les personnes qui ne voudront point entrer dans les détails des frais de perruquier, poudre, pommade, blanchissage, papier & plumes, payeront pour ces objets 12 liv. par mois.

Les maîtres de danse & de musique sont sur le compte des parens.

H iij

## 174 MERCURE DE FRANCE.

Chaque élève apportera avec lui un couvert & un gobelet d'argent, trois paires de draps & deux douzaines de serviettes.

On donnera 50 liv. en entrant, une fois payées, pour le lit & les autres meubles nécessaires, 24 liv. aussi une fois payées, pour les domestiques, & 12 liv. par an pour leurs étrennes.

Le sieur de Longpré ne pouvant se charger que d'un certain nombre d'élèves, prie les personnes qui voudront lui confier l'éducation de leurs enfans de le prévenir de bonne heure.

*La demeure du Sr de Longpré est rue Neuve St Etienne, quartier. St Victor, dans une maison en bon air.*

---

### COURS D'INSTRUCTIONS.

**M.** l'Abbé de Perravel de St Beron commencera, le 13 de Novembre, depuis six heures du soir jusqu'à huit, ses deux cours de langues italienne & françoise : le premier, par une méthode de son invention qui n'exige pas plus de quatre mois complets de 24 leçons, pour apprendre à parler passablement cette langue, à l'écrire correctement & à entendre les poëtes les plus difficiles & les plus sublimes ; surtout pour celui qui auroit quelque peu d'ouverture dans l'esprit & qui pourroit y donner, par jour, deux ou trois heures de

OCTOBRE. 1772. 175

son tems : l'autre cours, en suivant la méthode philosophique de M. Dumarfais, mais d'une manière plus simple & plus concise. Quatre mois complets suffisent également à un élève pour connoître parfaitement les divers états de la phrase françoise & toutes ses différentes formes, les loix de son mécanisme & de sa construction, & l'art de la ponctuation par la distinction des rapports que les sens ont entre eux.

Le 14, à la même heure, il fera l'ouverture de son cours de géographie, astronomique, historique & politique. Le terme de cette étude ne sera pas plus long que celui des deux cours précédens.

Son prix, pour chaque genre d'enseignement, est de dix écus chez lui, pour le mois complet de 24 leçons, & du double en ville.

On trouvera, tous les jours, M. l'Abbé de Perravel, entre onze heures & midi, dans la sacristie des messes de l'Eglise St Germain-l'Auxerrois.

---

*COURS de Langue angloise.*

**D**es affaires imprévues ont obligés M. Robert de remettre son cours de la langue angloise jusqu'au 26 de ce mois: il le commencera alors inmanquablement. Les personnes qui voudront le suivre se feront inscrire d'avance: le prix en est de deux louis. Il y aura quatre leçons par semaine; savoir, le lundi, mardi, jeudi & samedi, qui commenceront à dix heures précises. En lisant quelques historiens Anglois, on expliquera les règles de la grammaire, & on terminera la séance par la lecture de quelques-uns de nos poètes les plus célèbres. Ce cours durera six mois, de sorte qu'avec un peu d'étude, on peut être sûr de connoître cette langue à fond. Pendant les deux derniers mois, on réservera deux jours de chaque semaine pour les compositions. Le Public peut être assuré que l'auteur ne négligera rien pour rendre ce cours utile & intéressant.

*M. Robert, rue des Francs-Bourgeois, place St Michel, vis-à-vis le Marbrier, chez M. Tourillon.*

## COURS DE MATHÉMATIQUES.

**L**E Sr Dupont, maître de mathématiques, recommencera dans son école, rue Neuve St Médéric, le premier Octobre prochain, ses cours publics de mathématiques, qui seront aux heures ordinaires, l'après-midi. Il y fera suivre alternativement les excellens ouvrages de MM Bezont & l'Abbé Bossu; & indépendamment de ces cours, il donnera des leçons particulières sur toutes les parties des mathématiques, utiles aux militaires & aux marins.

Le dimanche, 4 Octobre, il recommencera son cours gratuit, théorique & pratique, qu'il continuera les dimanches suivans, depuis sept heures du matin jusqu'à neuf heures & demie.

Il se donne, dans son école, quatre-vingt-seize leçons publiques par mois, tant sur les élémens que sur la haute géométrie, sans y comprendre les leçons de pratique qu'il fait à la campagne.

Il a chez lui, pour ses élèves, un maître de dessin, qui enseigne le paysage, la carte & la fortification.

Le grand nombre d'élèves qu'il a formés depuis seize ans, sont les vrais garans de son application & de son exactitude à remplir les devoirs de son état.

On trouve chez lui six chambres & leurs cabinets tout meublés, pour six jeunes gens qui voudroient être plus à portée des leçons.

Les amateurs pourront voir son cabinet, qui est un monument curieux; il seroit de bains à la

H v

## 178. MERCURE DE FRANCE.

Reine Blanche de Castille , mère de St Louis. La sculpture , la peinture & la dorure , méritent l'attention des artistes.

Il a , pour faciliter ses élèves , une très - belle collection d'instrumens de mathématiques de toutes les espèces , & des figures en relief sur toutes les parties , & plusieurs machines , &c.

---

### A N E C D O T E S.

#### I.

**P**IERRE CAMUS , Evêque de Bellay , prêchant un vendredi saint aux Incurables , dit , en apostrophant un Crucifix : *Ah ! Monseigneur , je vous vois entre deux larrons.* M. le Duc d'Orléans ( Gaston , fils de France ) qui avoit à ses côtés un intendant & un fameux partisan , ôta son chapeau , pour faire croire que c'étoit à lui que le prédicateur s'adressoit. En ce tems-là on mettoit son chapeau sur sa tête pendant le sermon , & c'est encore l'usage dans quelques provinces.

#### V.

M. de Fieubet fut volé , lui quatrième , dans son carrosse , en revenant de souper de

la campagne. Un Abbé, qui étoit avec lui, tenoit sa montre dans la main, pendant qu'on vuidoit ses poches. Les voleurs partis, il s'applaudissoit de l'avoir conservée. M. de Fieubet rappella les voleurs: « Messieurs, Messieurs, dit-il, voilà un » fripon d'Abbé qui vous escamote une » montre; ils revinrent, & la lui prirent. »

## I I I.

Dans le Conseil, avant de donner la bataille de Rocroi, après que M. le Prince, qui étoit de l'avis de la donner, eut représenté tous les avantages qu'elle produiroit, si on la gaignoit, le Maréchal de Gassion lui répliqua; « mais, si nous la » perdons, que deviendrons-nous? Je » ne m'en mets pas en peine, reprit M. » le Prince, parce que je serai mort auparavant. »

## I V.

Auguste étoit bien éloigné d'avoir les qualités d'un Dieu. L'avarice, ce monstre de l'enfer, lui a été souvent reprochée. Etant à la campagne, un soldat prit un hibou qui, depuis plusieurs années, em-

H vj.

pêchoit, par ses cris, ce Prince de dormir, & le lui porta, s'attendant à une grande largesse; mais ne se voyant donner que la valeur de vingt-cinq livres. *C'est bien peu, dit-il, en le laissant échapper, j'aime mieux qu'il vive.*

---

*LETTRE à M. Leroi, de l'Académie royale des sciences, en réponse à la lettre que M. Houlston lui a écrite le 6 Janvier 1771, sur la Poudre d'Ailhaud.*

On me communique, Monsieur, le Journal Encyclopédique du mois de Juillet de cette année, tome V, partie I. La lettre que M. Houlston, médecin Anglois, vous écrit, imprimée aux pages 115 & suivantes dudit Journal, m'oblige de vous dire que les observations qu'il fait sur le remède dont mon père est l'auteur, ne sont ni justes ni conséquentes: Je me flatte que vous en conviendrez, & que vous voudrez bien, Monsieur, faire rendre cette lettre publique dans le Journal qui contient celle de M. Houlston; le bien de l'humanité l'exige.

On voit clairement que l'intention de M. Houlston a été de déprimer le remède que j'ai dû appeler *universel*, parce que depuis plus de soixante dix ans, que feu mon père, docteur en médecine de la faculté d'Aix, le composa pour son usage particulier, (il étoit alors phtisique, né d'un père pulmonique) il n'a cessé de guérir dans tous les

cas possibles, ceux qui en ont usé avec des intervalles plus ou moins grands, selon que leur état & les évacuations qu'il opéroit ont pu l'exiger.

Cette expérience faite, non sur une ou deux personnes, mais sur un nombre infini de malades de tout état, de tout sexe, de tout tempérament, habitant divers pays, & atteints de différentes maladies, a forcé mon père & moi, de conclure qu'il n'y a qu'une cause générale des maladies; & qu'un seul remède ayant détruit cette cause générale des maladies, il faut de nécessité qu'elle procède des humeurs non filtrées & arrêtées que le remède a évacuées, & des obstructions & mauvais levains qu'il a détruits.

Cette expérience n'est pas un être de raison; elle existe, & se renouvelle journellement par le témoignage des personnes non suspectes dont le nom, la demeure & les qualités sont imprimées dans les huit volumes de guérison *in-12*. que M. de Mestres, chargé de l'entrepôt général dudit remède à Paris, aura l'honneur de vous remettre avec cette lettre. Si vous prenez la peine de les lire, Monsieur, vous y trouverez mes réponses aux Ecrits publiés contre mon remède; vous y verrez les lettres de plusieurs médecins, chirurgiens & apothicaires de divers pays, qui, jointes à tant d'autres, ne permettent pas de douter de la bénignité, & de l'efficacité du remède universel, & vous serez convaincu, qu'un remède qui a opéré les guérisons les plus merveilleuses, qui a été donné avec le plus grand succès dans les maladies inflammatoires, aux enfans de naissance, ainsi qu'aux phtisiques, & autres malades dont le tempérament est le plus foible & le plus délicat, ne mérita jamais d'être placé au rang des remèdes

## 152 MERCURE DE FRANCE.

qui sont capables de nuire ; vous serez surpris que M. Houlston veuille attribuer à ce remède la mort de M. de St Fief, & que, pour soutenir son opinion, il veuille attribuer *uniquement à la nature* la guérison inattendue que M. de St Fief lui-même déclare devoir à quarante prises de mon remède par les deux lettres qu'il m'a écrites les 10 Juillet & 4 Août de l'année 1766, imprimées aux pages 229 230 231 & 244 du sixième recueil des guérisons, dont la teneur suit.

« Ayant été attaqué d'une pleurésie le dernier  
 » Février 1765, & d'un crachement de sang le 4  
 » Mars suivant avec fièvre, je ne fus en état de  
 » sortir de la chambre que le 28 Avril avec conti-  
 » nuation du même crachement de sang, qui dé-  
 » termina trois médecins de cette ville de m'or-  
 » donner pour toute nourriture le lait, que je pris  
 » pendant cinq mois & demi, savoir depuis le 28  
 » Mai 1765, jusqu'au 14 Novembre même an-  
 » née, ce qui n'a point arrêté mon crachement.  
 » Je fus enfin accablé sous le poids de la maladie  
 » le même jour, 14 Novembre : de-là s'est formée  
 » une pulmonie, une grande obstruction de rate,  
 » une cachexie, & un commencement d'hydropi-  
 » sie : dès le commencement de Février 1766, je  
 » ne pouvois presque plus parler, & la nuit j'étois  
 » gonflé prêt à être suffoqué. Par permission divi-  
 » ne, il me tomba entre les mains votre traité de  
 » l'origine des maladies, que je lus & relus avec  
 » attention : j'y vis tant de bon sens, que, dès ce  
 » moment, j'espérai de rétablir ma santé par l'usa-  
 » ge de votre remède universel que je commençai  
 » de prendre le 10 Février 1766. Il commença  
 » d'attaquer mes obstructions & ma pulmonie :  
 » trente-deux jours après, c'est à-dire, le 14 Mars,  
 » je crachai une vomique d'une puanteur insup-

» portable, & dont l'expectoration dura jusqu'au  
 » 18. Le 19, je pris une dose de votre poudre, qui  
 » acheva d'emporter le reste du pus & de la puau-  
 » teur de la toux qui avoit commencé dès les  
 » premiers jours de Mars, ce qui me permit de  
 » dormir couché sur le côté droit, ce que je n'a-  
 » voit pu faire depuis quatre mois. J'ai souffert  
 » de grandes douleurs dans les jambes & dans  
 » toutes les articulations des genoux, des bras &  
 » des mains : il est sorti à ces dernières parties des  
 » nodus, ou exostoses avec enflure : j'ai été tra-  
 » vaillé d'une constipation opiniâtre de près de  
 » six mois, qui ne s'est dissipée qu'à la vingt hui-  
 » tième prise de la poudre purgative. Enfin j'ai été  
 » en état de sortir le 23 Juin 1766, après avoir  
 » été plus de sept mois dans la chambre, ayant  
 » été condamné par la Faculté de Luxembourg à  
 » mourir de cette maladie, ce qui seroit effecti-  
 » vement arrivé ; mais graces au Ciel, je vis par  
 » la vertu de votre merveilleux remède. Sera ma-  
 » lade & mourra qui voudra ; pour moi, je suis  
 » bien résolu de me servir, tant que je vivrai,  
 » d'une médecine qui opère *toujours sans danger,*  
 » *toujours en amie de la poitrine & de l'estomac,*  
 » *& qui agit sans douleur.* J'en ai pris quarante  
 » prises qui m'ont mis en état de sortir, & cela en  
 » quatre mois & demi. Je continuerai encore deux  
 » mois tous les cinq ou tous les huit jours, pour  
 » achever de détruire les mauvais levains, & pour  
 » finir de guérir une foiblesse qui me reste dans  
 » les genoux & la jambe gauche, cette partie  
 » ayant été la plus affligée dès le commencement  
 » de ma maladie, &c. *Signé,* DE ST FIEF, capi-  
 » taine de Plunkert, au service de LL. MM. Impé-  
 » riales & Royales Apostoliques. A Luxembourg,  
 » le 10 Juillet 1766.

## 184 MERCURE DE FRANCE.

» Le chirurgien major du régiment d'infanterie  
 » de Saxe-Gotha, ici en garnison, a fait prendre  
 » la poudre à trois soldats malades à l'hôpital;  
 » dont un y étoit depuis huit mois languissant,  
 » sur qui on avoit éprouvé tous les remèdes in-  
 » fructueusement; trois prises l'ont guéri. A la  
 » première il a rendu des paquets de vers par bas.  
 » Il est à présent à sa compagnie, & fait son ser-  
 » vice. Le second avoit un pissement de sang, une  
 » seule prise l'a fait cesser; il est cependant encore  
 » à l'hôpital. Le troisième est un hérique qui a  
 » déjà pris sept ou huit prises; l'on espère aussi  
 » sa guérison. Quant à la mienne, elle se confir-  
 » me tous les jours de plus en plus. Je vous re-  
 » mercie de tous les bons conseils dont vous avez  
 » bien voulu m'honorer par vos lettres pendant  
 » le cours de ma longue maladie, qui m'auroit  
 » mis au tombeau sans votre incomparable re-  
 » mède universel, &c. *Signé*, DE ST FIEF, capi-  
 »taine au régiment d'infanterie de Plunkett, au  
 » service de Leurs Majestés Impériales & Royales  
 » & Apostoliques. A Luxembourg, le 4 Août  
 » 1766. »

Comment M. Houlston, instruit de la vérité at-  
 testée dans les deux lettres ci-dessus, a-t-il osé, con-  
 tre cette même vérité, attribuer à la nature la quan-  
 tité de pus que M. de St Fief rendit par l'efficacité  
 du remède universel deux ans avant sa mort,  
 dans le tems où il étoit mourant d'un abcès au  
 poulmon? Pourquoi refuser de croire ce que M. de  
 St Fief déclare lui-même par les lettres?... Pour-  
 quoi vouloir qu'un remède qui a guéri depuis le  
 12 Février 1766, jusqu'au 23 Juin de la même  
 année, les ulcères du poulmon de M. de St Fief  
 abandonné & condamné par la Faculté de Luxem-

bourg, ait pû produire dans l'estomac & les intestins du même homme de petits ulcères ? Quelle conséquence !

Ne pourroit-on pas dire au contraire avec certitude, que, quoique le remède universel n'ait jamais eu la faculté de faire des miracles, il auroit pû le faire que M. de St Fief, à qui ce remède a prolongé les jours pendant deux ans, vécût encore s'il en eût constamment continué l'usage ?

Pourquoi M. Houlston veut-il attribuer les petits ulcères qu'il a trouvés dans l'estomac & dans le canal intestinal de M. de St Fief au même remède qu'on donne, comme je l'ai dit, avec le plus grand succès dans tous les cas, aux enfans de naissance, & aux malades dont le tempérament est le plus foible & le plus délicat ? N'auroit-il pas dû plutôt attribuer ces petits ulcères à l'âcreté & à la malignité des humeurs qui avoient ulcéré le poulmon de M. de St Fief, avant qu'il eût connu & fait usage du remède, auquel il veut imputer la mort.

Est-il possible que le même remède, qui a guéri nombre d'ulcères dans les poulmons, dans l'estomac, dans les intestins & dans les autres parties qui composent le corps de l'homme, puisse en produire dans aucun cas ? ...

Est-il possible encore que le même remède puisse guérir & produire la même maladie dans le même corps de M. de St Fief ? ...

M. Houlston voudroit-il prétendre que le remède universel ayant guéri M. de St Fief d'une maladie mortelle, déclarée incurable par la faculté de Luxembourg, dût l'empêcher de mourir deux ans après de la même maladie, ou de toute

autre ? . . . c'est ce que mon père ni moi n'avons jamais prétendu ; mais nous avons pû assurer , d'après l'expérience la moins équivoque , que notre remède peut , mieux que tout autre , sans jamais nuire , détruire insensiblement le cause générale des maladies.

Je vous laisse, Monsieur, le soin de conclure avec le Public, qu'elle a pu être l'idée de M. Houlston, en voulant attribuer *uniquement à la nature* une des belles guérisons que mon remède ait opéré. A-t-il pu s'imaginer d'en imposer à toute la terre, en voulant donner *au hasard & à la nature* une guérison opérée à la suite d'un remède purgatif *violent*, si on l'en croit, & dont M. de St Fiel avoit usé *quarante prises* pour opérer sa guérison inattendue ? . .

M. Houlston a-t-il pu croire enfin sur l'ouverture du cadavre, que le remède pendant l'usage duquel, selon lui-même, l'ulcère de M. de St Fiel avoit été cicatrisé, ait pu former, deux ans après, de petits ulcères dans le corps du même malade ? Cela ne paroît pas possible.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, AILHAUD, Baron de Castelet.

A Aix, le 20 Décembre 1771.

---

*LETTRE de Frère Côme à M. Mertrud ,  
pour servir de défense au lithotome caché.*

Monsieur , malgré toute ma répugnance pour les disputes , je ne puis me refuser à la continuation de la défense du bien public , ainsi que vous m'y avez déjà forcé en 1761 \* & 1766 \*\* , par deux lettres adressées à vous-même avant de les rendre publiques , afin de concilier , par cette précaution , votre réputation avec la cause générale que je réclamois ; mais , au lieu d'une réciprocité de votre part , il paroît que mes deux représentations , restées exactement sans réponse , n'ont produit aucun effet sur vous , si le rapport que divers de vos auditeurs m'ont fait d'une de vos leçons sur l'opération de la taille , au Jardin Royal , le 27 Avril dernier , se trouve véritable.

En conséquence de ce rapport & des égards qu'on doit à la place d'un professeur public quelconque , je me suis proposé , avant d'en faire aucun usage , de vous demander à vous-même si le récit suivant est vrai ou faux ; votre réponse ou votre refus décideront de ma conduite , &c.

« Il falloit bien tant proner , dit M. Mertrud ,  
» cette fameuse découverte du lithotome caché  
» pour l'avoir prise dans Franco ; car son dilata-  
» toire est approchant le même , à l'exception de

---

\* Mercure de France , second volume de Juillet 1761 , pag. 155.

\*\* Mercure de Septembre 1766 , pag. 168.

## 188 MERCURE DE FRANCE:

» la lame qui est tranchante de deux côtés ; ainsi  
 » l'addition qu'il y a faite (sous entendu le Fr. C.)  
 » de ces crans qui ne servent qu'à tromper l'opéra-  
 » teur & à rendre l'instrument meurtrier , &c. »

Où se trouveroit il un géant qui eût la vessie assez grande pour fournir à l'ouverture du quinzième numéro ?

M. Mertrud a vu faire l'opération de la taille à M. Thomas , en moins de quatre secondes , & le lendemain , en retournant voir ce malade , il trouva la plaie cicatrisée. On a remarqué, qu'en rapportant le même fait en 1771 , il avoit dit qu'il l'avoit trouvé cicatrisé quarante heures après , ce qui , pris à la rigueur , ne se concillieroit pas du jour au lendemain dans le dernier récit de 1772.

Dans la supposition que ce rapport soit véritable , la découverte du lithotome caché dans Franco ne seroit qu'un rechauffé de feu M. le Cat ; si vous vous étiez donné la peine de lire mes réponses au célèbre controversiste de mes œuvres , vous y auriez trouvé que je n'avois vu ni la Franco , lorsque j'appropriai le bistouri caché de M. Bienaise , pour produire une incision complète dans tout le trajet nécessaire pour la sortie de la pierre ; trajet dont on ne parcourroit qu'environ la moitié de la profondeur par l'incision du grand appareil , pendant qu'on forçoit & déchiroit l'autre moitié à force de bras : je dis à force de bras à cause de l'extrême résistance que la glande prostate y présente.

Franco ne fit, sans doute, graver la figure qui est dans son ouvrage , qu'il nomme *tenaille incisive* , que par complaisance pour quelque célèbre visionnaire de son temps ; car , non-seulement cette *tenaille* n'a aucune sorte de ressemblance avec

mon lithotome, que la supposition de faire une double incision du dedans au dehors, sans y donner ni règle, ni proportion, non plus que d'indiquer quels sont les côtés de la direction qu'on doit donner à ses lames, en la retirant apres l'avoir insinuée; mais encore; dit cet auteur, si hardiment cité: *toutesfois je n'en ai encore point usé*, pag. 151.

Il paroît même par ces mots, qu'il ne l'avoit jamais éprouvée sur le cadavre; d'où il s'ensuit qu'il falloit être M. le Car & M. Meritudo son écho, pour trouver dans Franco ce qui n'y est pas.

« Les crans, dites-vous que j'ai ajouté, ne servent qu'à tromper l'opérateur, &c. »

Comment, Monsieur, peut-on concilier des connoissances dans un professeur de chirurgie, qui prend des règles sûres qui conduisent dans les effets de cet instrument, non-seulement pour des illusions, mais même pour des pièges qui ne servent qu'à tromper & à rendre par-là même cet instrument meurtrier, &c.

Je vous avoue franchement qu'on ne peut donner aucun nom propre à cette méprise, si ce n'est celui qu'elle tient d'un rêve.

« Quel est, dites-vous encore, le géant qui auroit une vessie assez grande pour supporter l'ouverture faite au quinzième degré, &c. »

Ce géant est tout trouvé, sans que sa stature le distingue du commun: vous pouvez vous en informer à l'hôpital de la Charité, lequel a été opéré le printems dernier par le chirurgien major, votre confrère, au quinzième degré, en présence d'une foule de témoins, parmi lesquels étoit le célèbre M. Morand; &, qui plus est, le malade

très-maleficié d'avance depuis long-tems, sa vessie racornie & soupçonnée ulcérée, est parfaitement guéri & retourné chez lui.

Le même hôpital pourroit vous en fournir d'autres exemples, j'en pourrois aussi citer dans plusieurs autres cas; mais non pas avec de si nombreux témoins, dont les malades n'en sont point morts ni relétés estropiés. Raslurez-vous donc sur cet article, &c.

Au reste, ne paroîtroit-il pas, Monsieur, du devoir d'un démonstrateur public qui blâme une conduite qui a fait ses preuves, d'indiquer des moyens & une route plus sûre pour tirer une pierre d'un volume qui peut excéder en diamètre, non-seulement les quinze lignes, mais le double & plus, sans lui faire un passage proportionné, une incision suffisante, &c.

C'est là que la sagacité d'un professeur auroit brillé. Peut-être nous mettez vous à la place de ces moyens manqués, & à celle de mon incision, ce qu'on nomme communément dilatation, pour lui épargner celui de déchirement, son véritable nom; en tout cas, si vous étiez dans cette opinion, je me flatte que vous trouverez cet article entre la section, le déchirement ou la prétendue dilatation, amplement discuté & dévoilé. par une de mes lettres, l'année dernière, insérée au Mercure d'Août 1771, à l'occasion d'un de vos confrères (à tous égards) qui s'accordoit avec vous sur les mêmes erreurs, & qui les enseignoit également comme vous dans ses leçons publiques, &c. N'étoit-ce pas ici l'endroit le plus favorable qui fût jamais dans lequel vous auriez dû recommander de suivre la merveille opérée devant vos yeux, par feu M. Thomas, d'une

pierre tirée (sans doute avec tous les accessoires  
 de pareille manœuvre) en moins de quatre secon-  
 des, & la plaie cicatrisée du même jour au lende-  
 main? Quel dommage, Monsieur, que vous soiez  
 resté en si beau chemin sur ce fait historique! . .  
 Cet événement, presque miraculeux, ne méritoit-il pas un détail circonstancié & complet qui  
 pût servir de guide à vos élèves & au monde en-  
 tier? L'âge du malade, le volume de la pierre, la  
 grandeur de l'incision, comment elle s'exécutoit,  
 la manière de rentrer dans la vessie après la pre-  
 mière extraction, si la nécessité de plusieurs pier-  
 res, ou des fragmens d'une pierre brisée l'exi-  
 geoit; comment on pourroit éviter la prolonga-  
 tion des secondes dans tous ces cas multipliés;  
 comment on pourroit s'y prendre aussi pour ren-  
 contrer juste, sans se fourvoyer, l'ouverture de la  
 panse de la vessie retirée de la direction du trajet  
 de la plaie, par son élasticité vers son col aussitôt  
 après l'abandon du fluide qui la rendoit, pour  
 y pratiquer la ponction que la manœuvre de M.  
 Thomas prescrit, &c.

Que de regrets cette réticence n'a-t-elle pas dû  
 causer à vos auditeurs zélés, & déjà les plus ins-  
 truits!

Enfin, après avoir exagéré des vices d'un côté  
 & des merveilles d'un autre, sans les démontrer,  
 on m'a assuré que vous vous étiez décidé, par  
 choix, à la démonstration du grand appareil, mal-  
 gré la connoissance que vous devez avoir du ju-  
 gement authentique de réprobation qu'en a porté  
 votre propre Académie royale de Chirurgie en  
 1757.

Permettez-moi de vous le dire, Monsieur;  
 N'est-ce pas là perpétuer l'erreur, au lieu de cherch

cher de bonne foi à la détruire ? Si donc cette bonne foi vous a fait rapporter le fait plus que merveilleux du Sieur Thomas ci-dessus ; que vos yeux vous aient convaincu de cette vérité , comment se peut il faire , qu'au préjudice d'un si grand avantage , vous y ayez substitué dans le fait , & dans le moment même , le grand appareil latéralisé ou non ? Si , au contraire , vos yeux & la liberté que vous avez eue de suivre ce malade vous y ont fait remarquer quelque vice , pourquoi le citez-vous pour exemple ? Cette alternative ne paroît pas susceptible d'aucun biais.

Quant aux effets supérieurs du lithotome caché que je défends , la renommée auroit pu vous défabuser , si vous vous étiez donné la peine ou le soin de la consulter avant de vous exposer à la juste critique sur les prétendus dangers qu'il vous plaît d'attribuer à cet instrument.

Si donc vous cherchez de bonne foi la vérité sur les avantages de ce lithotome , ainsi que tous autres , pour vous préserver (& vos auditeurs) des dangers de la fausseté , lisez avec impartialité les assertions de feu M. le Cat , & mes défenses , qui se distribuent , en 2 volumes , à Paris , chez d'Houry , rue de la Vieille Bouclerie.

J'ai eu le soin d'y rapporter les textes de ce formidable adversaire de mon lithotome , afin qu'en me lisant , on pût se passer de l'acquisition de ses ouvrages sur cette matière.

Dans le cas auquel les faits susdits seroient faux , j'espère , de votre équité , que vous me démenterez ; s'ils ne le sont pas , que vous les désavouerez par quelque lettre qui détruise la prévention insinuée . Si vous y manquez , comme vous l'avez déjà fait les autres fois , vous ne  
mettez

OCTOBRE. 1772. 193

mettrez dans la nécessité de vous répéter , pour la seconde fois , & à tous autres qui pourroient vous imiter ; *jusques à quand ne pourra-t-on plus instruire des élèves dans un art si précieux , sans y mêler quelque germe étranger dont on est infecté soi-même ? & de vous dire , comme à votre confrère déjà cité , que de mettre en question présentement la validité & la supériorité du lithotome caché sur tous les autres connus dans cette espèce , après plusieurs centaines d'expériences favorables sur des sujets vivans ( complications étrangères à part ) ce seroit contester la chute des rivières du côté de la mer.*

Si , dans huitaine de cette date , je ne reçois aucune réponse , je n'y compterai plus , après toutes fois avoir pris les mesures pour sûreté de la remise à vous-même , & , si je reçois de vous des preuves de la fausseté de ce qui sert de base à ma réclamation pour la cause générale , je renoncerai de bon cœur à mon exposé.

J'ai l'honneur d'être , &c.

---

## A V I S.

### I.

*Pompes , tant contre les incendies que pour celles de puits & autres usages.*

**L**E Parlement de Paris a enregistré , le 11 Août 1772 , un brevet que le Roi a accordé au Sr Nicolas Thillaye , fils du Sr Thillaye ; pompier privi-

*I. Vol.*

**I**

légié du Roi, demeurant à Rouen, qui vient de remporter le prix de physique de cette année, proposé par l'Académie de Copenhague, sur la meilleure construction des pompes pour les incendies, par lequel Sa Majesté lui accorde la liberté de les construire & débiter par tout le royaume pour l'utilité de ses sujets, sans qu'il y puisse être troublé par qui que ce soit.

Les pompes du Sr Thillaye sont connues depuis 25 ans pour solides & non sujettes à des frais d'entretien comme les pompes ordinaires; elles sont toujours en état d'opérer, quand même on auroit été vingt ans sans y toucher. Le magasin de ces pompes est chez les RR. PP. Feuillans, où l'on trouvera toujours le Sr Thillaye fils. Les plus fortes peuvent lancer un muid d'eau par minute, & s'élever jusqu'à 90 & 100 pieds de haut, & même aussi loin que l'on voudra, en y ajoutant des boyaux de cuir qu'il fournit pour ceux qui en désireront,

## I I.

*Nouvelles Huiles de M. Sieuve.*

On avertit les personnes qui voudront se procurer des huiles de M. Sieuve, de s'adresser désormais à M. Raphaël, hôtel de Grenoble, rue du Bouloir.

On sçait que ce physicien a trouvé le secret d'extraire de la chair des olives séparée du noyau, une huile supérieure à celle qui est en usage. Ceux qui en ont fait venir l'année dernière se sont empressés d'en demander encore. Cette huile revient à-peu-près au même prix que l'huile fine ordinaire. Comme M. Sieuve n'en fait tirer, par la méthode, que la quantité qu'on lui en demande, il

OCTOBRE. 1772. 195

est nécessaire de l'en avertir d'avance. On enverra cette huile , soit en barils , soit en bouteilles , tant à Paris que dans les provinces , aux adresses qu'on indiquera à son correspondant.

I I I.

*Pensionnat.*

M. le Royer Prêtre , principal du petit collège de la Fièche en Anjou , dont la pension a été annoncée dans plusieurs papiers publics , donne avis que , pour satisfaire aux desirs des parens dont il a des enfans , & de ceux qui lui en proposeroient , il vient de s'attacher deux excellens maîtres , l'un de mathématiques , qui a déjà formé plusieurs élèves pour l'artillerie ; l'autre de dessin , sachant faire le portrait , dessiner la figure , l'architecture , le paysage , l'ornement , la fortification & la géographie. Ces maîtres menent , quand il est tems , leurs élèves opérer sur le terrain.

M. le Royer réunit donc à présent dans sa maison tous les avantages d'une excellente institution , ayant aussi de bons maîtres pour les langues latine & françoise , l'ortographe , l'histoire , &c. Il prend des enfans fort jeunes , même des commençans. Il offre de faire avec les parens une composition raisonnable , suivant ce qu'ils desireront pour leurs enfans , même pour l'habillement , pour éviter tout mémoire.

Les personnes qui voudront un détail plus circonstancié sont priées de s'adresser à lui-même , en affranchissant les lettres.

I ij

---

**NOUVELLES POLITIQUES.**

*De Vienne , le 3 Septembre 1772.*

**L**É 30 du mois dernier, il arriva ici un courrier dépêché de Fockhiani par le sieur Thugut. Il a apporté la nouvelle que les conférences du congrès avoient commencé le 2 Août. Les Plénipotentiaires Ottomans ont fait à ceux de Russie des présents en tapis, en étoffes, en armes de prix, en selles, en riz & en café. Ces derniers leur ont envoyé, à leur tour, des diamans montés & des bijoux. Les Ministres respectifs campent sous des tentes; mais les conférences se tiennent, comme on l'a dit, dans un pavillon de bois que les Russes ont fait bâtir. Les tentes des Internonces de Vienne & de Berlin sont dans le voisinage de celles des Russes. La garde qui accompagne les Plénipotentiaires Turcs est de cinq cens hommes, & leur suite est composée d'un pareil nombre de personnes. Les Ministres Russes ont aussi une garde très-forte, commandée par le colonel Paterson. A l'ouverture du congrès, Osman Effendi, premier Plénipotentiaire de la Porte, a dit que le Grand Seigneur son maître lui avoit recommandé, en partant, de craindre Dieu & d'aimer la paix, & que ce seroit là la règle de sa conduite, pendant le cours de la négociation dont il étoit chargé.

*D'Alexandrie en Egypte, le 17 Juillet 1772.*

Le Cheïk Daher ayant appris que deux Pachas, envoyés par la Porte pour reprendre Seyde, avoient été joints, sous les murs de cette ville, par un

corps de trente mille Druses , & qu'il en avoient formé le siège , partit sur le champ d'Acre pour les aller combattre à la tête de ses troupes. Les Mutualis , (peuple Persan d'origine, qui habite les campagnes situées entre Acre & Seyde) qu'il avoit engagés à le seconder, le suivirent. Ces forces réunies n'alloient pas au-delà de dix mille hommes. Mais , malgré le désavantage du nombre , ce brave & vieux guerrier passa , à la vue des ennemis , la rivière de Borgul , qui coule auprès de Seyde , tomba sur les Pachas étonnés de cette audace , tailla en pièces leurs troupes qui firent d'abord quelque résistance , & chassa les Druses sur leurs montagnes. On prétend que les deux Pachas ont été tués dans le combat.

D'un autre côté, Ali Bey fait des levées en Syrie & rassemble le plus de troupes qu'il lui est possible. Ses partisans publient qu'il doit bientôt rentrer en Egypte à la tête d'une puissante armée , & qu'il est même soutenu par les Russes. Il est certain du moins que le Cheik Aman , Prince du Saïdi ou de la Haute-Egypte soupçonnant Mehemet Aboudaab de vouloir le priver d'une partie de ses états , a pris les armes , & qu'il peut faire une puissante diversion en faveur d'Aly Bey.

*Des Frontières de la Pologne , le 8 Août*

1772.

Toutes les lettres de l'intérieur de ce royaume annoncent que les troupes Prussiennes sont entrées en Samogirie. On prétend que l'intention du Roi de Prusse est de couper la communication de l'armée Russe , qui est en Pologne , avec Riga. On ajoute que le Général , qui commande dans cette partie , vient d'expédier un courrier au sieur de Sal-

## 198 MERCURE DE FRANCE.

dern , pour demander des ordres sur la conduite qu'il doit tenir dans cette circonstance. On écrit encore que le Roi de Prusse a pris pour prétexte de cette démarche la nécessité où il est de faire consumer, par ses soldats, les vivres & fourrages qui se trouvent dans les Terres & Seigneuries qu'il possède dans ce Duché, & l'impossibilité de faire transporter ces substances jusqu'aux endroits où cantonnent les troupes.

*De Warsovie, le 14 Aout 1772.*

Le général Haddick s'est emparé de Zamosck, forteresse où le général Zanowicz tint l'Empereur Maximilien d'Autriche enfermé, lorsqu'après le départ de Henri de Valois, ce Prince se fut déclaré le compétiteur d'Etienne Batori, Prince de Transylvanie, à la Couronne de Pologne. Les Autrichiens ont trouvé dans cette place deux cens soixante canons appartenant à la République. Ils n'ont point annoncé qu'ils s'en emparoiént ; mais le magistrat ayant fait une protestation, ils ont déclaré que cette artillerie n'étoit point du domaine de la ville, & qu'elle appartenoit à ceux qui étoient en possession des fortifications.

*De Hambourg, le 24 Août 1772.*

Des lettres de Stockholm annoncent une nouvelle qui mérite confirmation. On prétend qu'il y a eu en Suède une révolte ; qu'elle a commencé à éclater à Christianstadt ; que les bourgeois de cette ville accusant les Etats de n'avoir point employé les moyens convenables pour prévenir la disette & les malheurs du peuple, & publiant qu'ils ne vouloient avoir qu'un Dieu & qu'un Roi, s'étoient joints à la garnison, qu'ils s'étoient rendus maîtres de l'arsenal, & avoient arrêté plusieurs offi-

ciers qui s'opposoient à leurs vues ; qu'ils avoient fermé les portes de la ville, & que le Prince Charles de Suède marchoit, à la tête d'un régiment, vers Christianstadt, avec quelques pièces d'artillerie, pour y rétablir le bon ordre.

*De Berlin, le 7 Septembre 1772.*

On a été informé que la forteresse de Czento-chow, la dernière place qu'occupoient les Confédérés, s'est rendue au Général Major Zarembo, qui s'en étoit approché, par ordre de la Cour de Warsovie, avec un corps de troupes de la Couronne ; mais que les Russes l'ont en même tems entrés dans cette forteresse, & en ont pris possession au nom de leur Souveraine.

*De la Haye, le 18 Août 1772.*

Dans ce pays, où le tonnerre fait souvent les plus grands ravages, on vient de proposer une expérience électrique dont le succès intéresse toutes les Nations. On suppose que des chaînes attachées avec des cordons de soie bleue de 2 à 3 aulnes, au tour d'une ville & tendues entre ces tours, à une distance convenable au-dessus de tous les édifices, détermineroient dans leur direction & près de leurs surfaces, le cours de l'électricité de la nue. On choisiroit sous ces chaînes un espace libre comme une place consacrée à la sûreté de la ville ; on y élèveroit une pyramide en pierre terminée par une boule de fer, qui répondroit à un boulet distant de trois à quatre pouces, & suspendu aux chaînes naturellement électrisées que ce poids feroit descendre. On prétend que l'expérience étant ainsi préparée dans l'enceinte d'une grande ville, on en verroit naître un effet heureux sous le pre-

mier orage qui menaceroit l'atmosphère. La matière électrique des nuages, réunie au tour de la sommité de la pyramide, offriroit, avant de s'éteindre, & sans explosion, un spectacle brillant qui changeroit en fête ce que la nature a de plus effrayant. Il n'est pas indifférent d'annoncer aux Nations éclairées une idée qu'on fera, sans doute, tenté d'éprouver dans d'autres climats, & qui, si elle avoit du succès, soumettroit à l'industrie humaine le phénomène le plus terrible, dont les sçavans admirent & redoutent les effets, & dont ils ont peine à concevoir la cause.

On dit que l'armistice sur mer entre les Russes & les Turcs a été signé, le 13 Juillet; mais on ignore si les ratifications de part & d'autre ont été expédiées, & dans quel tems elles seront ratifiées. Si cet armistice avoit le même terme que celui qu'on fixe au 21 Septembre, pour la suspension des hostilités sur terre, il en résulteroit une convention de si courte durée, qu'elle deviendrait illusoire; mais on étend jusqu'au mois de Novembre les effets qu'elle doit avoir. Les mêmes avis font envisager la liberté du commerce & de la navigation Russes sur le Pont-Euxin, comme nulle, si cette faveur de la Porte n'est accompagnée de l'indépendance de la Crimée. La raison qu'on en donne, c'est que cette grande baye, sujette aux tempêtes & aux plus grandes difficultés de la navigation seroit le tombeau des équipages Russes, si les Tartares leur refusoient un asyle & des secours dans leurs ports & sur leurs côtes.

Des lettres du Levant, en date du 3 Août, annoncent que la peste a cessé à Constantinople, à Smyrne & à Alep, & que les hostilités par mer entre les Russes & les Turcs sont suspendues. On croit que cet armistice maritime durera jusqu'au mois

de Novembre. Pendant ce tems, la navigation ne sera point troublée dans les mers du Levant où les Pirates s'autorisoient du pavillon Russe pour exercer leurs brigandages.

*De Stockholm, le 28 Août 1772.*

Le premier usage que Sa Majesté a fait de son autorité a été de disposer du gouvernement de Poméranie en faveur de la Reine sa mère. Sa Majesté a dépêché un courrier à cette Princesse pour l'en prévenir, & lui dit dans sa lettre. « Je ne vous parlerai pas de ce que vous avez à faire pour le bonheur de nos Peuples; c'est de vous que je voudrois l'apprendre. »

Les Princes Charles & Frédéric commandent, le premier en Scanie & dans le Bleking, & le second, dans l'Ostrogothie.

Le Chambellan Von Eslen s'est présenté, avant-hier, à Sa Majesté. Il l'a suppliée d'agréer son serment, & de lui permettre de faire son service auprès de sa personne. Le Roi lui a accordé sa demande, à l'exception de la prestation du serment. « J'aime mieux, lui a-t-il dit, votre parole; elle me suffit. »

Le 22, après-midi, le Roi fit venir en sa présence les Sénateurs détenus dans leur chambre depuis le 19. Ils n'étoient que dix; sçavoir, le baron de Duben, président de la chancellerie; le comte de Ka'ling, le baron de Funck, le comte de Walwick, le baron de Ribbing, le baron de Wrangel, l'amiral Falkengreen, le baron de Sparre, le sieur Arnel & le baron de Falkenberg, vice-président de la chancellerie; les autres, sçavoir, le comte de Lieven, le comte de Horn, le baron de Reuterholm, le comte de Schwerin, le comte de

Sinclair & le baron Erenkrona se trouvoient absens par congé. On fit aux sénateurs présens la lecture de la forme du gouvernement que les Etats assemblés avoient reçue la veille, & qu'ils avoient juré d'observer. Ensuite ils prêtèrent de nouveau serment, & Sa Majesté les congédia, en leur permettant de se retirer où ils voudroient, & en les assurant qu'ils jouiroient de toute sûreté & protection, pourvu qu'ils se tinssent tranquilles. Le soir, ils reçurent une décharge honorable de leurs emplois.

Le même jour, le Roi reçut des nouvelles des Princes ses frères; ils l'assuroient des bonnes dispositions des peuples dans les provinces qui leur sont confiées. Le Prince Frédéric informoit Sa Majesté que, s'étant présenté à Linkioping, capitale de l'Ostrogothie, la bourgeoisie s'étoit empressée de lui marquer son respect, en lui donnant une garde, qu'il avoit aussitôt assemblé le magistrat, ainsi que la bourgeoisie, & leur avoit lu la lettre du Roi; que tous avoient reçu avec soumission & avec joie les ordres de Sa Majesté, & avoient prêté un nouveau serment de fidélité; & que les officiers du régiment d'infanterie de la province s'y étoient conformés, à l'exception du lieutenant-colonel seul qui avoit été mis aux arrêts.

Les nouvelles arrivées des provinces du Nord annonçoient par-tout le même empressement & la même soumission. Il vint un courier dépêché par le Feld-Maréchal Comte Axel Fersen, pour apporter les assurances de son zèle & de sa fidélité. Sa lettre portoit que, Sa Majesté voulant bien lui laisser le choix de revenir à Stockolm ou de se rendre auprès de Son Altesse Royale le Prince Frédéric, il

Prenoit ce dernier parti qu'il jugeoit le plus convenable aux circonstances.

Presque tous ceux dont il avoit été indispensable de s'assurer, ont été mis en liberté.

Le 23, le Roi, suivi de sa Cour, se rendit, à pied, à l'église de St Nicolas, paroisse du château. Sa Majesté y entendit le Service Divin, après lequel on chanta, au bruit de plusieurs salves d'artillerie, le *Te Deum*, en actions de grâces du recouvrement de la vraie liberté. Lorsque Sa Majesté fut de retour au château, Elle admit les Ambassadeurs, les Ministres Etrangers & la Noblesse de l'un & de l'autre sexe à l'honneur de lui faire leur cour. Elle dîna ensuite à son grand couvert.

Le Roi a travaillé, tous les jours, avec les Orateurs des différens Ordres, pour préparer les affaires qui doivent être terminées avant la séparation de la Diète. Aujourd'hui, Sa Majesté a assemblé les Etats dans la grand'salle de son château, & leur a proposé les objets sur lesquels ils doivent délibérer sans perdre de tems, afin qu'on puisse bientôt les séparer.

Les Sénateurs qui se trouvent à Stockolm ont prêté le serment que leur place exige.

Le Roi assembla les Etats le 25. Lorsque Sa Majesté fut entrée dans la salle & qu'Elle eut pris place sur son trône, Elle leur adressa ce discours :

« Penétré de la plus vive reconnoissance pour les bontés du Tout-Puissant, je m'adresse à vous, aujourd'hui, avec la confiance & l'ancienne simplicité dont nos ancêtres nous ont donné l'exemple. Après tant de secousses violentes, le calme a reparu parmi nous. Nous n'avons plus enfin

« qu'un même but , le bien de la patrie. Il exige ,  
 « ce bien , que nous séparions bientôt une assem-  
 « blée qui a déjà duré quatorze mois. Pour cet ef-  
 « fet , j'ai restreint , autant que je l'ai pu , les pro-  
 « positions que j'ai à vous faire. Les besoins sont  
 « grands , mais ce sont ceux du royaume. Si l'u-  
 « nion , si une confiance mutuelle président à vos  
 « délibérations , vos résolutions ne peuvent être  
 « que justes & salutaires. Je veillerai , de mon côté ,  
 « à l'économie , & ce que vous m'accorderez  
 « sera employé uniquement pour le plus grand  
 « avantage de l'Etat. »

Ensuite on fit lecture des propositions de Sa Majesté , & les Etats se séparèrent. Ces propositions contiennent en substance la demande du don gratuit ordinaire pour les frais de l'enterrement du feu Roi & pour ceux du couronnement de son successeur ; la continuation des contributions établies pour le service courant , & enfin l'ordre de donner , avant quinze jours , leurs avis sur l'état général des finances & sur les moyens de les améliorer.

Les Ordres s'étant assemblés séparément dans leurs chambres , le lendemain 26 , prirent en considération les propositions émanées du trône , & arrêtèrent que les députés à la Banque & à la Députation Camérale, appelée Députation d'Etat, se réuniroient pour former le plan des contributions ordinaires & extraordinaires , & pour donner leur avis sur l'état des finances. Il fut ensuite proposé & approuvé , par acclamation & par unanimité , de faire une grande députation à Sa Majesté pour la remercier très-humblement du soin qu'Elle a bien voulu prendre de préserver sa personne & la patrie du danger qui la menaçoit. Le Maréchal de

la Diète eut ordre de sçavoir le jour & l'heure où il conviendrait à Sa Majesté de la recevoir.

L'Ordre Equestre ayant arrêté de faire frapper à ses frais une médaille pour consacrer la mémoire de l'heureuse révolution qui vient de rétablir la vraie liberté, les autres Ordres, instruits de cette résolution, ont envoyé des Députés à la Noblesse pour la prier de consentir à ce que ce monument se fit au nom & aux frais de tous les Ordres ; ce qui a été approuvé.

Le 27, la grande Députation, composée de cent Nobles & de cinquante Membres de chacun des autres Ordres, conduite par le Maréchal de la Diète & par les Orateurs, se rendit au château, & fut admise à l'audience du Roi. Le Maréchal porta la parole.

On vient de publier une proclamation par laquelle Sa Majesté invite ses fidèles Sujets à s'abstenir désormais, dans leurs écrits & dans leurs conversations, de ces dénominations odieuses qui caractérisoient la division des esprits & la différence des partis. telles que celle des *Chapeaux* & des *Bonnets*.

Le 26, le régiment des Gardes ayant pris les armes, se forma en bataille, sur la grande place du Nord, & Sa Majesté reçut le serment que ce corps militaire a fait d'obéir à la nouvelle forme du gouvernement.

Les nouvelles qu'on reçoit des provinces continuent d'être très favorables ; par-tout le peuple témoigne la satisfaction la plus vive de l'heureux événement qui a détruit une constitution oppressive.

Le Roi s'étant fait rendre compte de la manière dont la justice criminelle étoit administrée dans

son royaume, & ayant appris, avec autant de douleur que de surprise, qu'il existoit un lieu, improprement appelé *la Chambre des Roses*, où les criminels étoient appliqués à la torture, Sa Majesté a ordonné à son chancelier de justice de détruire ce lieu, ne voulant pas laisser subsister un monument d'inhumanité aussi peu compatible avec la vraie liberté. Elle a défendu l'usage de la torture, par le motif qu'il est contre la justice & contre la raison d'extorquer, par la force destourmens, à des citoyens libres, l'aveu des crimes dont ils peuvent être accusés ou prévenus.

Le 27 au soir, un officier, dépêché par le prince Charles, apporta la nouvelle que toutes les troupes de Scanie, infanterie & cavalerie, s'étant rassemblées, avoient prêté serment de fidélité au Roi : que le Prince s'étoit ensuite avancé vers Christianstadt, dont les portes lui avoient été ouvertes ; que toute la province de Scanie étoit entièrement soumise, & qu'il alloit marcher vers Carlskrona, où il seroit plus à portée de veiller sur la Smolande, la Blekinie & sur Be-Land.

*De Rome, le 19 Août 1772.*

On a découvert dernièrement, dans une carrière de *Pozzolana*, à près trente palmes sous terre, (la palme ou le pan à 9 pouces 2 lignes, ce qui revient à  $\frac{5}{14}$  d'aunes de Paris) & à la distance d'environ deux milles de la mer, vers Civita Vecchia, une tête pétrifiée, d'une prodigieuse grandeur. Elle ressemble beaucoup à celle d'un bœuf. Il y a douze palmes d'une corne à l'autre, trois depuis les yeux jusqu'à l'insertion des cornes, & huit depuis les yeux jusqu'au bout du museau. Le Père Jacquier, qui a examiné cette tête monstrueuse, travaille à une dissertation sur cet objet.

*De Paris , le 21 Septembre 1772.*

En creusant des fossés dans la forêt des Crochè-res , à une lieue d'Auxonne , on a découvert un vase de terre renfermant de petites pièces d'argent , qui paroissent être de la plus haute antiquité. On voit d'un côté une figure de cheval avec des caractères inconnus , & de l'autre , des attributs difficiles à déterminer.

### N O M I N A T I O N S.

Le Comte d'Estaing , lieutenant général des armées navales , chevalier des Ordres du Roi , à qui Sa Majesté vient d'accorder les entrées de sa chambre , est nommé inspecteur-général de la marine , & , en cette qualité , il a pris congé de Sa Majesté , à qui il a eu l'honneur d'être présenté par le sieur de Boynes , secrétaire d'état au département de la marine.

Le Sieur Geoffroy , grand - maître des eaux & forêts de France , au département d'Alençon , ayant été commis , par arrêt du conseil , pour remplir les fonctions de la charge de grand - maître des eaux & forêts de Soissons , à eu , le 9 Août , l'honneur d'être présenté au Roi en cette qualité.

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa chambre au marquis de Noailles , ambassadeur de Sa Majesté auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies.

Sa Majesté a accordé l'abbaye de St Gildas de Rhuis , Ordre de St Benoît , diocèse de Vannes , à l'évêque de Vannes , pour être réunie à son diocèse ; celle de St Nicolas d'Angers , même ordre , à l'abbé de Mostuejouis , premier aumônier de Madame la Comtesse de Provence , & celle de St

## 208 MERCURE DE FRANCE.

Barthelemi de Noyon , ordre de St Augustin , vacante par la démission de l'évêque d'Uzès , à l'abbé d'Allerey , vicaire-général de son diocèse.

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa chambre au Prince de Masserano , Grand d'Espagne de la première classe , chevalier de la Toison d'Or , capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté Catholique.

### *P R É S E N T A T I O N S .*

Le 25 Août , fête de St Louis , le Duc de Tresmes , Gouverneur de l'Isle de France , a présenté au Roi , à l'issue de la grand'messe que le Corps-de-Ville fait célébrer tous les ans , pour Sa Majesté , les Maire & Echevins de cette ville.

Le 30 Août , le Comte de Fuentes , Ambassadeur d'Espagne , eut une audience particulière du Roi , dans laquelle il présenta à Sa Majesté le Prince de Masserano , Grand d'Espagne de la première Classe & Ambassadeur de Sa Majesté Catholique à la Cour de Londres. Il fut conduit à cette audience , ainsi qu'à celle de la Famille Royale , par le Sieur Tolosan , introducteur des Ambassadeurs.

Le même jour , le Corps de Ville de Paris se rendit à Versailles , ayant à sa tête le Maréchal Duc de Brissac , gouverneur de Paris. Il eut audience de Sa Majesté , à laquelle il eut l'honneur d'être présenté par le Duc de la Vrilliere , ministre & secrétaire d'état ; il fut conduit par le Marquis de Dreux , grand-maître , & par le Sieur de Watronville , aide des cérémonies. Les Sieurs Sprotte & Quatremère de l'Epine , nouveaux Echevins , prêtèrent le serment dont le duc de la Vrilliere fit la lecture , ainsi que du scrutin qui fut présenté

par le Sieur Joly de Fleury, maître des requêtes. Le Corps de Ville eut aussi l'honneur de rendre ses respects à la Famille Royale.

Les Députés des États de Languedoc furent admis, le lendemain, à l'audience du Roi, à qui ils furent présentés par le Comte de Maillebois, lieutenant-général des armées de Sa Majesté, chevalier de ses Ordres, premier lieutenant général de la province, en l'absence du Comte d'Eu, gouverneur de cette province, & par le duc de la Vrillière, ministre & secrétaire d'état, ayant le département de la même province. Ils furent conduits à cette audience par le marquis de Dreux, grand-maître, & par le Sieur de Watronville, aide des cérémonies. La députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Evêque de St Pons, qui porta la parole; pour la Noblesse, du Marquis de Banne d'Avejan; pour le Tiers-Etat, des Sieurs Daru, ancien Capitoul de Toulouse, & Vener, diocésain d'Ade, & du Sieur de Joubert, syndic général de la province. La députation eut ensuite audience de la Famille Royale.

La Comtesse de la Tour-d'Auvergne a eu l'honneur d'être présentée, le 29 Août, à Sa Majesté par Madame la Comtesse de Provence, en qualité de Dame pour accompagner cette Princesse.

La Duchesse de Brancas-Villars a eu, le 30 Août, l'honneur d'être présentée au Roi, ainsi qu'à la Famille Royale, par la duchesse de Brancas, douairière. Elle a pris le tabouret ce même jour.

La Comtesse de Quélen a eu l'honneur d'être présentée par la duchesse d'Aiguillon.

La Vicomtesse de Lambertye a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale par la duchesse de Caylus.

## 210 MERCURE DE FRANCE.

Le Marquis de Noailles, ambassadeur du Roi auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, a pris congé de Sa Majesté, ainsi que de la Famille Royale, pour se rendre à sa destination. Il a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangères.

Le Comte de Flavigny, maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de l'Ordre royal & militaire de St Louis, ci-devant ministre de Sa Majesté à Liège, ministre plénipotentiaire du Roi auprès de l'Infant d'Espagne Duc de Parme, a pris congé, le 13 Septembre, de Sa Majesté, ainsi que de la Famille Royale, pour se rendre à sa destination. Il a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le duc d'Aiguillon.

### M A R I A G E S.

Sa Majesté, ainsi que la Famille Royale, a signé, le 30 Août, le contrat de mariage du Vicomte de Lamberty avec Demoiselle de Redon.

Le Roi & la Famille Royale signèrent, le 6 Septembre, le contrat de mariage du Vicomte de Bafchy, du Cayla, capitaine-aide-major du régiment de Bourbon, cavalerie, avec Demoiselle de Jaucourt.

Armand Jean-François-Charles l'Escalopier a épousé, le 20 Juin 1772, Dlle Marie-Madelaine-Sulpice du Pleffis, dans la chapelle du château du Pleffis sur St Just.

Le mari est fils d'Armand Jean-François-Charles l'Escalopier, fils de Gaspard-Charles l'Escalopier, qui a été conseiller au parlement, maître des requêtes, intendant de Montauban, puis de Tours, aujourd'hui conseiller d'état depuis 1766,

Seigneur de Liancourt, Cremery & autres lieux.

Sa mère est Anne Leclerc de Louaville.

Il est neveu de Charles - Armand l'Escalopier de Nourard, d'abord avocat-général & président du grand conseil, aujourd'hui maître des requêtes.

Et de Charles-François Marquis de l'Escalopier, chevalier de St Louis, ancien capitaine dans le régiment Royal- Cravate, qui a épousé Marie-Anne de Paris la Brosse.

Son frère N. l'Escalopier, chevalier de Malthe, faisant actuellement ses caravanes.

Sa sœur, Dame, N... l'Escalopier, est mariée au marquis Dufresnai.

Son autre sœur, Dame, N... l'Escalopier, est Chanoinesse d'Alix.

La Maison de l'Escalopier vient de la Maison de l'Escal en Italie, qui est très-ancienne.

L'épouse est fille de Robert Sulpice, reçu président de la Cour des Monnoies le 3 Mars 1738, honoraire, du 24 Février 1769; Seigneur du Plessis, Quincampoix, Boucheviller, Coivrel & Grandpré.

Sa mère est N... le Bégue, d'une ancienne famille de Beauvais. (défunte.)

Elle est nièce d'André-Louis-Sulpice d'Albert, reçu conseiller au châtelet en 1743, puis président en la cour des monnoies en 1767.

Et de Dlle Barbe-Sulpice.

La famille Sulpice est originaire de Touraine, où elle étoit très-anciennement établie, & a été totalement ruinée & dispersée dans les tems des guerres civiles : une branche a passé en Espagne & y subsiste encore. L'autre est restée en France, dont est issu Robert Sulpice, père de MM. Sulpice d'aujourd'hui, pourvu d'une charge de contrôleur ordinaire des guerres en 1688, & de la

## 212 MERCURE DE FRANCE.

charge de contrôleur général des décimes du Clergé de France en 1694, décédé en 1726.

Il a épousé Damoiselle Marie-Louise Serille, d'une ancienne famille de Picardie.

### NAISSANCES.

La Princesse Guilhelmine de Prusse, épouse du Prince de Nassau, Stathouder-Général des Provinces-Unies, accoucha heureusement d'un fils, le 24 Août.

La Marquise de Chamborant est accouchée d'une fille le 27 Août.

---

### MORTS.

Marie-Aglæ de Cochard de Chastenoye, épouse de Claude - Stanislas le Tonnelier de Breteuil, vicomte de Breteuil, brigadier des armées du Roi, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, est morte à Paris, le 26 Août, dans la vingtième année de son âge.

Marie de Thomassin de Peinier, abbesse d'Hières, diocèse de Toulon, est morte dans son abbaye, le 26 Août.

Frère Emmanuel-Philippe de Brune, chevalier de l'Ordre de St Jean de Jérusalem, commandeur de Villedieu en Drugesin, est mort à Gand, le 30 Août, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge.

Marie-Françoise de Villemontée, veuve de Paul Comte de Viry, des comtes de Viry en Savoie, premier Baron du Genevois, est morte, le mois dernier, dans ses Terres en Bourbonnois, à l'âge de cinquante-un ans.

André l'Evesque, Sieur de la Gouctière, ancien capitaine de frégate, né à Grandville, qui eut la jambe emportée d'un boulet de canon, en 1694, est mort, le 5 Septembre, à St Malo, dans la cent quatrième année de son âge.

La Comtesse de Canillac a eu l'honneur d'être présentée au Roi, le 15 Septembre, par la Duchesse de Bourbon, en qualité de Dame pour accompagner cette Princesse.

Anne-Claudine Rochefort-Dally de St Point, épouse du Comte de Balincourt, maréchal des camps & armées du Roi, est morte, à Paris, le 10 Septembre, dans la quarante-septième année de son âge.

## LOTÉRIES.

Le cent quarantième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 24 Août, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 47611. Celui de vingt mille livres au N°. 53622, & les deux de dix mille aux numéros 43707 & 54992.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 Septembre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 2, 74, 51, 38, 61. Le prochain tirage se fera le 5 Octobre.

*FAUTES à corriger.*

Dans le volume du mois d'Août dernier on a dit, page 209, le sieur Maréchal, propriétaire de la Baronie de Courset, *il faut dire*, dans la Baronie, &c.

*T A B L E.*

|                                                     |              |
|-----------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5 |              |
| Suite de l'Eté, chant second du poëme des           |              |
| Saisons, imitation libre de Thompson,               | <i>ibid.</i> |
| Moralité,                                           | 12           |
| Le Lion juge,                                       | <i>ibid.</i> |
| Les dangers d'une mauvaise éducation,               | 14           |
| Le Philosophe cultivateur, ode,                     | 53           |
| Explication des Enigmes & Logogryphes,              | 67           |
| ENIGMES,                                            | 68           |
| LOGOGRYPHES,                                        | 71           |
| NOUVELLES LITTÉRAIRES,                              | 73           |
| Journal d'un voyage au tour du Monde,               | <i>ibid.</i> |
| Voyage au tour du Monde,                            | 87           |
| Traite du Rakitis,                                  | 88           |
| Théorie nouvelle sur les maladies cancéreuses,      | 94           |
| La Gamologie,                                       | 100          |
| Le Poëte malheureux par M. Gilbert,                 | 107          |

# OCTOBRE. 1772. 215

|                                                                                                  |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| La Hènnriade de M. de Voltaire ,                                                                 | 115 |
| Panégryrique de St Louis , Roi de France ,                                                       | 125 |
| Encyclopédie littéraire ,                                                                        | 136 |
| Tableau annuel des progrès de la physique ,<br>de l'histoire naturelle & des arts ,              | 140 |
| Observation sur un passage du Ventriloque<br>ou l'Engastrimythe ,                                | 143 |
| ACADÉMIES ,                                                                                      | 144 |
| SPECTACLES , Opéra ,                                                                             | 148 |
| Comédie françoise ,                                                                              | 153 |
| Comédie italienne ,                                                                              | 154 |
| ARTS , Gravures ,                                                                                | 157 |
| Musique ,                                                                                        | 162 |
| Lettre à l'Auteur du Mercure concernant la<br>nouvelle ordonnance des Hôpitaux mili-<br>taires , | 164 |
| Lettre de M. le Marquis de ** à M. de L** ,<br>sur l'Hydroscope ,                                | 166 |
| Lettre de M. de la Harpe ,                                                                       | 170 |
| École de mathématiques & de dessin ,                                                             | 171 |
| Cours d'instructions ,                                                                           | 174 |
| —De langue angloise ,                                                                            | 176 |
| —De mathématiques ,                                                                              | 177 |

## 216 MERCURE DE FRANCE.

|                                             |              |
|---------------------------------------------|--------------|
| Lettre à M. Leroi, sur la poudre d'Ailhaut, | 180          |
| Lettre du Frère Côme à M. Mertrud,          | 187          |
| Anecdotes,                                  | 184          |
| Avis,                                       | 193          |
| Nouvelles politiques,                       | 196          |
| Nominations,                                | 207          |
| Présentations,                              | 208          |
| Mariages,                                   | 210          |
| Naissances,                                 | 212          |
| Morts,                                      | <i>ibid.</i> |
| Loterics,                                   | 213          |

---

### A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le premier vol. du Mercure du mois d'Octobre 1772, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 30 Septembre 1772.

LOUVEL.

---

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

# MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

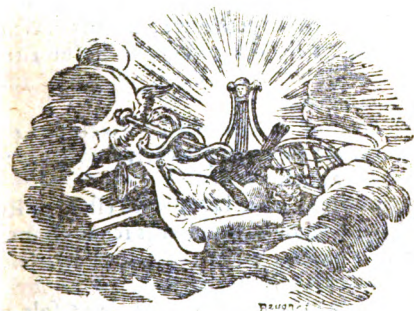
OCTOBRE, 1772.

SECOND VOLUME.

---

*Mobilitate viget.* VIRGILE.

---



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue  
Christine, près la rue Dauphine.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

---

*Nouveautés chez le même Libraire*

- FABLES** orientales, comédies, poésies & œuvres diverses, par M. Bret, 3 vol. in-8°. brochés, 3 liv.
- La Henriade* de M. de Voltaire, en vers latins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Traité du Rakitis*, ou l'art de redresser les enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.
- Essais de philosophie & de morale*, volume grand in-8°. br. 4 liv.
- Les Muses Grecques* ou traductions en vers du *Plutus*, comédie d'*Aristophane*, d'*Anacréon*, *Sapho*, *Moschus*, &c. in-8°. br. 1 l. 16 s.
- Les Nuits Parisiennes*, 2 parties in-8°. nouv. édition, broch. 3 liv.
- Les Odes pythiques de Pindare*, traduites par M. Chabanon, avec le texte grec, in-8°. broché, 5 liv.
- Le Philosophe sérieux*, hist. comique, br. 1 l. 4 s.
- Du Luxe*, broché, 12 s.
- Traité sur l'Equitation & Traité de la cavalerie* de *Xenophon*, in-8°. br. 1 l. 10 s.
- Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV*, &c. in-fol. avec planches, rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture*, in-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.
- Les Caractères modernes*, 2 vol. br. 3 l.
- Maximes de guerre* du C. de *Kevenhuller*, 1 l. 10 s.
- Airs choisis de Maîtres Italiens avec des paroles françoises*, 36 s.



M E R C U R E  
D E F R A N C E.  
O C T O B R E , 1 7 7 2 .

---

P I È C E S F U G I T I V E S  
E N V E R S E T E N P R O S E .

---

*L E T T R E de Caïn , après son crime , à  
Méhala , son épouse .*

I L est donc des remords qui poursuivent le crime !  
O de tous mes transports déplorable victime ,  
O malheureux Abel , ô mon frère ! pourquoi  
Ton sang s'élève-t-il encore contre moi ?  
Tout retrace à mes yeux mon crime & ma mi-  
sère :  
Tout me peint le moment où mon malheureux  
frère . . .

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Spéctacle affreux du sang! . . . O mystère d'hor-  
reur

Que ne peux-tu rester dans le fond de mon cœur ?  
Sans mon forfait , Hélas ! . . j'aurois mon in-  
nocence ;

Mais , pour mieux me punir , Dieu m'ôte l'espé-  
rance.

Que l'Univers entier , laisi d'un juste effroi ,  
S'indigne à mon nom seul & s'arme contre moi ;  
Je ne me plaindrai point : que ce Dieu que j'at-  
teste

Lance sur moi les traits de son courroux funeste ,  
Qu'il tonne ; plus heureux Caïn au rang des  
morts ,

N'aura plus à souffrir la honte & les remords.

Les remords . . . malheureux ! . . . devois-je les  
connoître ?

O toi , qui de bienfaits daignas combler mon être ,  
Toi , dont le bras puissant s'étend sur l'Univers ,  
Qui d'un souffle créas & la terre & les mers ;  
Toi , qui m'avois formé pour un plus noble usa-  
ge ,

Dieu juste , le peut-il ? Caïn est ton ouvrage ;  
Et Caïn , criminel , avili pour jamais ,  
N'a payé tes bontés que du prix des forfaits !  
Errant , abandonné , fugitif & coupable . .  
Ainsi ton triste époux de son sort déplorable

Expose à tes regards le tableau douloureux.  
 Pardonne, ô Méhala ! daigne y fixer les yeux.  
 S'il se pouvoit ; hélas ! . espoir trop plein de char-  
 mes ! ..

Eh bien oui , Méhala , baigne-le de tes larmes ,  
 Efface de tes pleurs ces traits. . . ils sont affreux ;  
 Ma main les a tracés , mon cœur est avec eux...

Tu dois t'en souvenir : quand , rempli de ta  
 flamme ,

Au feu de tes regards livrant toute mon ame ,  
 Portant cette ame pure aux piés de nos autels ,  
 J'unis mon sort au tien par des nœuds solennels ,  
 J'ignorois , tu le fais , le meurtre & le parjure.  
 L'orgueil seul dans mon cœur étouffa la nature.

Ah ! plutôt , Méhala , rappelle-toi ce jour  
 Où Caïn , couronné des roses de l'amour ,  
 Dans le fond d'un bosquet souriant à tes charmes ,  
 Te pressoit sur son sein , te baignoit de ces larmes  
 Que l'amour fortuné verse au sein des plaisirs ,  
 Que ton cœur partageoit , qu'avoient tes sou-  
 pirs. . .

Peins-toi Caïn heureux , Caïn simple & sincère. .  
 Epoux tendre & soumis , ne cherchant qu'à te  
 plaire ,

Tu l'as vu le premier pleurer sur tes douleurs.  
 D'une main caressante il essuyoit tes pleurs ,  
 Quand du Ciel irrité l'arrêt irrévocable

A iv

## 8 MERCURE DE FRANCE.

Sur un sein innocent punissoit le coupable ,  
En partageant tes maux , je sus les adoucir :  
Autant & plus que toi , tes yeux m'ont vu souffrir :

Tu m'as vu condamnant une ardeur téméraire ,  
Desirer tour à-tour & craindre d'être père.  
Père , époux , rittes saints ! qu'êtes-vous devenus ?  
Dans mon cœur déchiré n'existeriez-vous plus ?  
Revenez , dissipez mon trouble & ma tristesse.  
Et toi , qui pus m'aimer , au nom de ma tendresse ,

Au nom de tes baisers prodigués tant de fois ,  
Au nom de ton époux , daigne entendre sa voix :  
En plaignant mes malheurs , adoucis ma misère.  
L'amour est complaisant , voilà son caractère.

Je m'égare , insensé ! Caïn qu'exiges-tu ?  
Eh ! que sont tes malheurs aux yeux de la vertu ?  
Est-ce à toi de souiller de ton haleine impure  
L'air que respire ailleurs l'innocente nature ?  
Rejette loin de toi de téméraires vœux ;  
Tu veux intéresser , & n'es pas vertueux !

Ne crains rien , Méhala , ne crains rien pour ta gloire.

Je porte seul le poids d'une action si noire.  
Je vais en retracer le fatal souvenir :  
C'est un tourment de plus dont je dois me punir...

❶ vous que Dieu promet à la nature entière ,

Vous qui, d'un pôle à l'autre, habiterez la terre,  
 Descendans de Caïn, déplorez son erreur :  
 Vous apprendrez par lui qu'il est un Dieu ven-  
 geur.

Les ombres de la nuit faisoient place à l'aurore ;  
 Déjà l'azur naissant dont le Ciel se colore  
 Brille en se balançant dans le vague des airs :  
 Les oiseaux , dans les bois, commencent leurs con-  
 certs ,  
 Lorsqu'un jeune berger sort d'un prochain bo-  
 cage.

De l'aimable vertu c'est la plus douce image ;  
 Dans ses yeux satisfaits sont la paix , la candeur ;  
 Et son front réfléchit le calme du bonheur.  
 Au Dieu de l'Univers il vient pour rendre hom-  
 mage.

Soudain , sur un autel couronné de feuillage ,  
 Ses innocentes mains déposent ses présens :  
 Il apporte un cœur pur avec les fruits des champs.  
 Son ame pour son Dieu s'épanouit , s'anime.  
 Bientôt le feu sacré consume la victime ;  
 L'encens fume : emporté sur l'aîle des zéphirs ,  
 Il monte vers le Ciel qu'ont touché ses soupirs.  
 « Dieu tout-puissant, dit-il, exauce ma prière ;  
 » Tes grâces , tes bontés, répands - les sur mon  
 » frère.

» Qu'il connoisse le prix de la tendre amitié ,  
 » Ces douces passions d'amour & de pitié :

A V

## 10 MERCURE DE FRANCE.

- » Que son cœur , jeune encor , te doive un nouvel  
» être !  
» Il fut créé par toi ; qu'il sache te connoître ;  
» Qu'il sache t'adorer ! je n'attends rien de plus ;  
» Tous mes vœux sont remplis , s'il chérit les  
» vertus. »

Les yeux baignés de pleurs que versoit sa tendresse ,  
Plein d'amour pour son Dieu , plein d'une sainte ivresse ,  
Il proféroit ces mots , prosterné sur l'autel.  
J'approche... quel objet !... je reconnois Abel :  
C'est lui.. lui , que poursuit mon insolente rage !..  
Il prie encor pour moi , quand c'est moi qui l'outrage.  
Que dis-je ? Abel.. Abel vient de me pardonner ;  
Je lui suis cher encore. . & vais l'assassiner.

Comment , ô Méhala , pourrai-je à ta mémoire  
Tracer de mes forfaits l'abominable histoire ?  
Comment de mes fureurs t'expliquer les transports ?..

Va , je t'apprendrai tout ; je connois les remords :  
Je prendrai leurs pinceaux , & je peindrai le crime.  
Je veux te faire errer dans le fond de l'abyme  
Où l'enfer en courroux précipita mon cœur.  
Frémis , plains ton époux ; & connois sa fureur.

Abel , je te l'ai dit , d'un cœur pur & sincère

Prioit pour moi le Dieu qui lance le tonnerre.  
 Je m'avance , il me voit , il se lève ; & soudain  
 Il vole dans mes bras , se jette dans mon sein ,  
 M'embrasse , & , m'appellant du tendre nom de  
 frère ,

Il baigne de ses pleurs cette main meurtrière  
 Quibientôt homicide & teinte de son sang ,  
 Pour prix de ses vertus , va lui percer le flanc !  
 « O mon frère , ô Caïn , quelle grace imprévue  
 » T'amène vers Abel , te présente à sa vue ?  
 » Jour à jamais heureux , trop fortunés momens  
 » Où Caïn s'abandonne à mes embrassemens ,  
 » Coulez plus lentement , vous voyez ma victoi-  
 » re !

» Tu revois , ô vertu ! ton triomphe & ma gloire :  
 » Tu resserres les nœuds d'une sainte union.  
 » L'amitié... qu'il est doux de proférer ce nom !  
 » Ah ! qu'il soit dans ton cœur , comme il est dans  
 » ma bouche.

» Cher Caïn , par ma voix que l'amitié te touche !  
 » Abel te devra tout ; si tu lui rends ton cœur ;  
 » Abel te devra tout , tout jusqu'à ton bonheur. »

A de plus grands transports son zèle l'aban-  
 donne ;

Rien ne peut l'arrêter, lorsque son cœur ordonne :  
 Il se jette à mes pieds... ô souvenir affreux !..  
 Je saisis cet instant , & mon bras furieux...

A vj

## 12 MERCURE DE FRANCE.

Je ne puis achever ce récit trop funeste.

Le crime est consommé ; le remords seul me reste.

Frappé de mille coups , Abel tombe mourant ;  
Puis, levant vers le Ciel un regard languissant ,  
« Mon Dieu , s'écria-t'il ! tu fais si je t'honore ;  
» Pour la dernière fois souffre que je t'implore :  
» Si les infortunés ont droit à tes faveurs ,  
» Excuse de Caïn les fatales erreurs.  
» Qu'il abhorre son crime ; il est involontaire. .  
« Venge-toi sur Abel ; mais pardonne à son frère. »

Bientôt un froid mortel s'empare de son cœur :  
Il n'est plus : de son front la livide pâleur  
M'annonce de sa mort le funeste présage.  
Ah ! Caïn, qu'as tu fait ; & quelle horrible image !  
Comment avoit-il pu mériter ton courroux ?  
Ton frère. . . le voilà déchiré par tes coups !  
Ose encor contempler ce tranquille village.  
Ton frère assassiné ! c'est donc là ton ouvrage. .  
Voilà ce même Abel dont tu voulois le sang :  
Eh bien , approche , monstre , il coule de son  
flanc.  
Son sang, tu l'as : bois-le. . . qu'il suffise à ta  
rage !  
Puisse-t-il l'assouvir ! mais quel nouvel outrage ?  
Hélas ! Abel est mort , en prononçant mon nom ;  
Et son dernier soupir fut celui du pardon.

Quoi ! le pardon pour moi !. meurtrier de mon  
frère ,

Vil instrument du crime , en horreur à la terre ,  
J'irois traîner mes jours dans la honte & l'effroi ;  
Et l'image d'Abel sanglante devant moi ,  
Secondant de son Dieu le courroux légitime ,  
Viendrait à chaque instant me reprocher mon  
crime ?

Moi ! je verrois toujours mon frère assassiné ,  
Se reprochant encor de m'avoir pardonné ,  
Au sein de mon repos , excitant la tempête ,  
Sous un Ciel embrasé qui gronde sur ma tête ,  
Promener les erreurs de mon triste sommeil ;  
Et , pour mieux me punir , prolongeant mon re-  
veil ,

Traîner mes pas tremblans au bord des précipi-  
ces ;

Et là , me présentant toutes mes injustices ,  
Mes haines , mes fureurs , mon forfait & sa mort ,  
Me pousser dans l'abîme où gémit le remord ?

Mais quels objets affreux ! sous d'épaisses téné-  
bres

Le Ciel est obscurci de nuages funèbres.  
La terre , sous mes pas , ouvre de toutes parts  
D'effroyables cachots à mes tristes regards.  
Les élémens rivaux se déclarent la guerre ,  
La nature frémit sous l'éclat du tonnerre ;  
Et l'onde épouvantée , en franchissant les bords ,

## 14      MERCURE DE FRANCE.

Dans ses flots teints de sang roule un monceau de  
morts.

A travers ces horreurs qu'un froid silence augmen-  
te ,

A mes yeux effrayés un spectre se présente.

Sur son front décharné sont écrits *les remords*.

Mille serpens affreux embrassent tout son corps ,  
Et jusques dans ses flancs augmentant son mar-  
tyre ,

Lui disputent son cœur que lui-même il déchire.

Dans sa sanglante main étincelle un poignard :

Le crime en traits de sang se peint dans son re-  
gard.

Il m'a fixé... grand Dieu ! conserve ton ouvrage ;  
Ecarte loin de moi cette terrible image. . .

Vains discours ! dans mon sein il souffle sa fureur.

La rage des enfers a passé dans mon cœur. . .

Mais quel son vient frapper mon oreille : crain-  
tive ?

Qu'entends-je ? qu'ai-je vu ? c'est son ombre plain-  
tive.

Oui : c'est l'ombre d'Abel. O frère infortuné !

Pour être ton bourreau , fus-je donc destiné ?

Quand des mains du Très-Haut Caïn reçut la vie ;  
Fût-ce pour te l'ôter par une perfidie ?

Ombre sacrée , hélas ! prends pitié de mes maux ;  
Rends à mes sens troublés le calme & le repos.

Qu'ai-je dit ? ah Caïn , la voix du sang murmure,

Cesse par tes souhaits d'outrager la nature.  
 Un vœu si téméraire est un nouveau forfait.  
 Que te faut-il de plus ? n'as-tu pas assez fait ?  
 Vois ce corps tout sanglant , vois ce sang qui s'é-  
 lance ;

Il fume encore : eh bien ! il demande vengeance :  
 Il l'obtiendra. Mais , Ciel... il a tout obtenu.  
 Amitié , complaisance , honneur , devoir , vertu ,  
 Tout est sacrifié. Trop funeste justice !  
 Pourquoi ne faut-il pas que l'assassin périsse ?  
 Pourquoi le seul Caïn. . : vains & coupables  
 vœux !

Mon sang , puisque je vis , est-il si précieux ?

Fuyons ce lieu d'horreur. Sous un Ciel plus  
 propice ,

Il est peut-être un Dieu qui se venge & punisse :  
 Peut-être plus heureux , au bout de l'Univers  
 Trouverai-je un chemin qui me mène aux enfers.

Que ces affreux tableaux crayonnés par la rage,  
 De crimes , de fureur monstrueux assemblage ,  
 Que ces traits , Méhala , par ton époux tracés ,  
 Dictés par ses remords , par ses pleurs effacés ,  
 Puissent t'instruire au moins de l'état de son ame.  
 Qu'ils te fassent haïr cette naïve flamme ,  
 Que jadis dans tes yeux faisoit briller l'amour.  
 Eteints par les plaisirs , ils se fermoient au jour ;  
 Mais quels momens hélas ! quand , frappant ta  
 paupière ,

## 16 MERCURE DE FRANCE.

Un baiser les rouvroit aux traits de la lumière !  
Alors sur ton époux il erroient tendrement.  
Ton époux... Ciel ! .. alors il étoit innocent.

Mais adieu pour toujours : sur un sol plus sauvage ,

Je remporte avec moi ma honte & ton image.  
Voilà tout ce qui reste à ton fatal époux.  
Peut-être encor le Ciel en fera-t-il jaloux ?  
Peut-être... mais pourquoi du soupçon qui m'agite  
Hâter imprudemment la cruelle poursuite ?  
Peut être aussi ce Ciel , touché de mes malheurs..  
Mais non : n'espérons rien : je connois ses fureurs.

Adieu donc. Si jamais, ô malheureuse mère ,  
Nos enfans étonnés te demandent un père ,  
Dis-leur qu'il en fut un dont le cœur criminel  
Inventa l'art honteux de détruire un mortel.  
Apprends-leur mes remords ; peins bien l'horreur  
du crime ;  
Aux pieds de l'assassin , présente la victime ,  
Et si ce noir tableau les fait pâlir d'effroi ,  
Ne ménage plus rien , achève & nomme moi...  
Sur-tout ne cache rien , Méhala ; sois sincère :  
Dis-leur tout. Il leur faut une exemple sévère.  
Le crime fut affreux : ils en auront horreur.  
Qu'ils sachent mes remords, le crime... mon  
malheur !  
Alors d'un Dieu puissant redoutant la colère ,

OCTOBRE. 1772. 17

Ils s'aimeront toujours. . . mais ils plaindront leur  
père.

*Par M. Costard, libraire.*

\* Cette pièce, imitée du poëme d'Abel par  
M. Gesner, a été imprimée en 1765 ; mais on la  
donne ici avec beaucoup de changemens & de  
corrections.

---

## LA DOUBLE INCONSTANCE.

*Proverbe dramatique.*

P E R S O N N A G E S :

ANGELIQUE, jeune veuve.

LISETTE, sa femme-de-chambre.

VALERE, amant d'Angelique.

DUBOIS, valet de Valère.

GÉRONTE, beau-père d'Angelique.

ERASTE, neveu de Géronte.

*La scène est en province, dans la maison  
d'Angelique.*

## SCÈNE PREMIÈRE.

ANGELIQUE, LISETTE, VALERE,  
DUBOIS.

V A L E R E.

QUE je suis inquiet, belle Angelique!  
que je suis affligé ! Ce voyage précipité ,

18    **MERCURE DE FRANCE.**

que je suis obligé de faire , pourra être de longue durée. Si vous saviez ce qu'il m'en coûte , en ce moment, pour m'éloigner de ce que j'ai de plus cher au monde !

**ANGELIQUE.** Ah ! Valère , sur le point d'être unis pour jamais , faut-il nous séparer ? Que fais-je ? Vous allez à Paris , le théâtre du beau monde ; je crains bien que votre cœur ne m'échappe en ce pays, où les femmes , dit-on , sont si attrayantes.

**VALERE.** Ne craignez rien , Madame ; les femmes de Paris sont attrayantes à la vérité ; mais ont-elles une ame comme la vôtre ? Vous même, rassurez-moi de grâce ; j'ai appris que M. Geronte , votre beau-père , arrive ici avec un neveu qu'il vous a destiné : jurez moi que vous n'écoutez aucune proposition , & que vous ne consentirez jamais à ce mariage.

**ANGELIQUE.** J'ignore les intentions de mon beau-père ; mais croyez - vous que l'on change aussi aisément de résolution , & que je puisse écouter des propositions de mariage , avec un homme que je ne connois pas ?

**VALERE.** Excusez - moi , Madame , la crainte & le crédit que M. Géronte a sur votre esprit semblent autoriser une mé-

fiance impardonnable, en toute autre circonstance ; cependant je pars avec cette cruelle incertitude ; il le faut. Que je suis malheureux ! adieu , mon aimable Angelique : puisse je , à mon retour, vous trouver toujours disposée en ma faveur !

ANGELIQUE. Mais , Valère , ne pouvez-vous absolument différer ce voyage ?

VALERE. Que n'en suis-je le maître ; mais il est question d'intérêts de famille , qui ne peuvent se négliger un instant.

ANGELIQUE. Hélas ! que vais je devenir pendant votre absence ?

VALERE. J'espère que vous voudrez bien penser quelquefois à un malheureux qui ne cessera de vous avoir présente à son esprit.

ANGELIQUE. N'en doutez pas , & , pour m'en occuper entièrement , je veux me retirer à la campagne , & vais , de ce pas , tout arranger pour mon départ.

VALERE. Vous me rendez la vie , charmante Angelique. Adieu , il ne dépendra pas de moi que je ne revienne bientôt m'attacher inséparablement à vous.

*Il lui baise la main, & ils sortent.*

## S C È N E I I.

L I S E T T E , D U B O I S .

D U B O I S .

Eh bien ! Lisette , je pars aussi , moi ; j'en suis tout chagrin ; car , tu le sçais , nous nous étions arrangés comme nos maîtres.

L I S E T T E . En vérité vous autres hommes , vous êtes bien insupportables ; on compte faire une fin , se marier , & puis zeste ; un voyage dérange tout : ma foi , cela n'est pas plaisant.

D U B O I S . Que veux-tu ? les maîtres font tout à leur tête : il faut céder au sort ; mais aussi j'espère bien qu'à mon retour je te trouverai toujours la même à mon égard , & que rien ne s'opposera plus à ce que je n'offre à mon adorable , & mon cœur & ma main.

L I S E T T E . Pour moi , je le souhaite plus que je ne l'espère ; car tu es un dangereux coquin : tu vas en conter à la première foubrette de Paris , & ta Lisette , tu la laisseras là comme une épingle , & tu lui donneras son congé.

D U B O I S . Ton congé ! que dis-tu ? regarde-moi un peu.

LISETTE. Eh bien ! quoi ? je te regarde.

DUBOIS. Me prends-tu pour un papillon , parce que je suis de toutes couleurs ?

LISETTE. Mais tu ne lui ressemble pas mal.

DUBOIS. Je crains bien plutôt quelque faux bond de ta part. Vous autres femmes-de-chambre , ce n'est pas votre fort que la constance.

LISETTE. Eh ! bien , quand ce seroit mon foible... mais, adieu , pars sans inquiétude ; il sera tems de t'affliger à ton retour.

DUBOIS. Comment ?

LISETTE. Va , va , sois tranquille ; grace à mon cœur , tu n'as rien à craindre.

DUBOIS. Adieu , ma charmante ; aussitôt de retour ,

Aux pieds de ta grandeur j'établis ma fortune.

A propos : en partant , reçois ce gage de ma fidélité. (*Il veut l'embrasser.*)

LISETTE. Non , non : j'aime à m'acquiescer ; & je ne pourrois peut-être pas te le rendre. Adieu. (*Dubois sort.*)

24 MERCURE DE FRANCE.

ne me sort pas de l'esprit ; sa santé , son amour , que de raisons d'inquiétude & d'impatience !

LISETTE. Vous l'avoueraï-je, Madame ? son valet Dubois a pris sur moi le même empire. Vos peines sont les miennes. Ma bonne maîtresse, jugez si j'y suis sensible. J'entends quelqu'un, c'est M. GÉRONTE.

S C È N E V.

GÉRONTE, ERASTE, LISETTE,  
ANGELIQUE.

GÉRONTE. Bon jour, ma fille ; il y a long-tems que je ne vous ai vue ! Cette maison, quelque intérêt que je prenne à ce qui vous regarde, je n'y rentre jamais sans peine, depuis la perte que nous avons faite ; je le vois, cette perte vous afflige encore ; aussi est-ce pour vous la faire oublier entièrement que vous me voyez ici.

ANGELIQUE. Ah ! Monsieur, ne me rappelez pas un malheur aussi cruel, que je tâche envain d'oublier, & que vos bontés me rendent encore plus sensible.

GÉRONTE. Je vous autois prévenu, ma fille, & de mon voyage & de son objet.  
si

si je n'eusse pas craint vos réflexions. J'ai voulu ne pas vous y livrer, en ne vous communiquant mon projet que lorsque je pourrois venir moi-même en solliciter l'exécution. J'ai donc pensé, & cela dès l'instant que j'eus le malheur de perdre mon pauvre fils, que vous étiez trop jeune encore pour rester veuve ; que vos biens demandant quelqu'un pour y veiller & les faire valoir, il falloit nécessairement vous marier ; & , à cet effet, j'ai trouvé un parti qui me paroît convenable, & que je viens vous proposer.

ANGELIQUE. De quoi me parlez-vous, Monsieur ? Je l'ai juré, je ne me remarierai jamais.

GÉRONTE. C'est mon neveu, ma fille ; voilà le parti que je vous présente. Rappelez vous mon fils : c'est un autre lui-même ; je ne puis vous en parler plus avantageusement.

LISSETTE, *bas à Angelique*. En effet, Madame ; mais regardez, c'est à s'y méprendre.

ANGELIQUE. Que de bontés, Monsieur, & que je les mérite peu, puisque je ne puis y répondre ! Dispensez-moi de vous détailler mes raisons, j'en ai trop à vous

26 MERCURE DE FRANCE.

opposer ; ce n'est pas cependant que M. votre neveu ne me paroisse avoir toutes les qualités pour rendre une femme heureuse.

ERASTE. Vous me flattez beaucoup , Madame , & quand pour cela je n'aurois pas toutes les dispositions d'un galant homme , votre vue seule les feroit naître.

LISETTE , *bas à Angelique.* Il est charmant Madame ; vos affaires seront en bonne main.

GÉRONTE. Oh là ! mes enfans , je vous laisse ; il faut se connoître avant que de s'aimer. Adieu , je sors pour un instant ; jusqu'au revoir.

ANGELIQUE , *à Gêronte.* Vous voudrez bien , Monsieur , ne pas prendre de logement ailleurs que chez moi ?

GÉRONTE. Volontiers , ma fille ; mais mon neveu. . . . La circonstance permet-elle. . . .

ANGELIQUE. Il ne vous quittera pas , Monsieur. Avec vous il n'y aura rien jamais que d'honnête. Lisette , conduisez mon père dans son appartement.

si je n'eusse pas craint vos réflexions. J'ai voulu ne pas vous y livrer, en ne vous communiquant mon projet que lorsque je pourrois venir moi-même en solliciter l'exécution. J'ai donc pensé, & cela dès l'instant que j'eus le malheur de perdre mon pauvre fils, que vous étiez trop jeune encore pour rester veuve ; que vos biens demandant quelqu'un pour y veiller & les faire valoir, il falloit nécessairement vous marier ; & , à cet effet, j'ai trouvé un parti qui me paroît convenable, & que je viens vous proposer.

ANGELIQUE. De quoi me parlez-vous, Monsieur ? Je l'ai juré, je ne me remarierai jamais.

GÉRONTE. C'est mon neveu, ma fille ; voilà le parti que je vous présente. Rappelez vous mon fils : c'est un autre lui-même ; je ne puis vous en parler plus avantageusement.

LISSETTE, *bas à Angelique*. En effet, Madame ; mais regardez, c'est à s'y méprendre.

ANGELIQUE. Que de bontés, Monsieur, & que je les mérite peu, puisque je ne puis y répondre ! Dispensez-moi de vous détailler mes raisons, j'en ai trop à vous

26 MERCURE DE FRANCE.

opposer ; ce n'est pas cependant que M. votre neveu ne me paroisse avoir toutes les qualités pour rendre une femme heureuse.

ERASTE. Vous me flattez beaucoup , Madame , & quand pour cela je n'aurois pas toutes les dispositions d'un galant homme , votre vue seule les feroit naître.

LISETTE , *bas à Angelique.* Il est charmant Madame ; vos affaires seront en bonne main.

GÉRONTE. Oh là ! mes enfans , je vous laisse ; il faut se connoître avant que de s'aimer. Adieu , je sors pour un instant ; jusqu'au revoir.

ANGELIQUE , *à Gêronte.* Vous voudrez bien , Monsieur , ne pas prendre de logement ailleurs que chez moi ?

GÉRONTE. Volontiers , ma fille ; mais mon neveu. . . . La circonstance permet-elle. . . .

ANGELIQUE. Il ne vous quittera pas , Monsieur. Avec vous il n'y aura rien jamais que d'honnête. Lisette , conduisez mon père dans son appartement.

## SCÈNE VI.

ERASTE, ANGELIQUE.

ANGELIQUE.

Monſieur, ne ſuivez - vous pas votre cher oncle ? Vous devez être fatigué, & vous avez beſoin de vous repoſer.

ERASTE. Le repos, je le vois, n'eſt plus fait pour moi, Madame; cependant je me retireraï, ſi je vous ſuis incommodé. Ordonnez.

ANGELIQUE. Non, Monſieur, vous ne me gênez en aucune façon : je ſuis même bien aïſe de faire connoiſſance avec vous; mais ne me parlez pas du projet de Monſieur votre oncle.

ERASTE. Eh ! le puis - je, Madame, quand je ne deſire rien tant que ſon exécution, & de pouvoir obtenir votre approbation ?

ANGELIQUE. Vous m'avez entendue, Monſieur; ma réſolution eſt priſe, je veux reſter veuve. J'ai tout perdu, & je ne pourrois réparer cette perte, quand même je le voudrois.

ERASTE. Je ne puis blâmer votre réſiſtance. Il en coûte toujours beaucoup à une

B ij

## 28 MERCURE DE FRANCE.

femme raisonnable, de se livrer à un homme qu'elle ne connoît pas ; cependant j'oserois bien vous répondre que personne n'aura pu vous aimer, & ne vous aimera plus que moi.

ANGELIQUE. J'ai peine à le croire ; il est difficile d'aimer sincèrement quelqu'un, sans le connoître particulièrement.

ERASTE. Eh quoi, Madame ! pensez-vous que mon oncle m'ait laissé ignorer vos belles qualités ? Elles m'ont pénétré d'admiration ; & , quand je vous ai vue, un autre sentiment s'y est joint ; cela est tout naturel.

ANGELIQUE. Et si votre oncle vous eût trompé ? Ses bontés pour moi ont pu l'aveugler. . . .

ERASTE. Je ne desirerai rien tant que d'en courir le risque.

ANGELIQUE. Vous conviendrez du moins, Monsieur, que , de mon côté , le danger n'est pas égal. Votre oncle vient de me faire entendre aussi , & cela seul fait votre éloge , que vous égaliez son fils en mérite & en vertu ; je crois même démêler quelques-uns de ses traits dans votre physionomie ; mais est-il sage , sur des apparences quelque fois trompeuses , de risquer tout le repos de ma vie ?

## SCÈNE VII.

GÉRONTE, ERASTE, ANGELIQUE.

GÉRONTE.

Eh bien ! mes enfans , où en sommes-nous ?

ERASTE. Venez , mon oncle , venez m'aider à gagner un cœur auquel vous m'avez permis de prétendre.

GÉRONTE. Allons , ma fille , il faut céder ; mon neveu est riche ; il est aimable , épousez-le ; & , si je vous suis cher , faites revivre en lui mon pauvre fils. Ma fille , donnez-moi cette consolation.

ANGÉLIQUE. Que ne ferois-je pas pour vous , Monsieur ? Mais je suis obligée de vous dire qu'un autre engagement. . .

GÉRONTE. Un engagement ! & vous me disiez tout-à-l'heure que vous aviez juré de n'en prendre aucun.

( *Il fait un signe d'impatience.* )

ERASTE. Arrêtez , Monsieur , bornez-là , je vous prie , les bontés dont vous me donnez aujourd'hui de si sensibles marques ; laissez - moi respecter Madame jusque dans ses goûts. Vous l'aimez trop ,

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

& vous êtes trop juste pour exiger d'elle qu'elle vous en fasse le sacrifice.

ANGELIQUE. C'en est assez, Monsieur : celui que vous faites en ce moment me décide en votre faveur ; pour moi je n'en fais aucun ; mon cœur est libre , & il suivra la main que je vous présente.

ERASTE, *en baisant la main.* ah ! Madame , ah ! mon oncle , je suis le plus heureux des hommes.

GÉRONTE. Oui mon neveu , ma fille fera ton bonheur , & tu feras le sien. Je n'aurois jamais songé à vous unir , si je n'en eusse été assuré. Sortons , Eraste , & courons apprendre à tes parens une aussi agréable nouvelle. (*Ils sortent.*)

S C È N E V I I I.

ANGELIQUE, *seule.*

C'en est donc fait : me voilà engagée dans de nouveaux liens ; je n'ai pu résister aux empressemens de mon beau-père , à l'envie qu'il avoit de voir unir mon sort à celui de son neveu ; je n'ai pu refuser un second époux de sa main , il l'a heureuse , & mon cœur me dit en secret que je ne m'en repentirai pas. Mais Valère , que

dirà-t-il ? Que va dire Lisette , quand elle apprendra ? . . . La voici.

SCÈNE IX<sup>e</sup>. & DERNIERE.

ANGELIQUE , LISETTE.

L I S E T T E .

Madame , on vient de me dire une nouvelle qui me fait grand plaisir. Est il vrai que vous épousez M. Erasme ?

ANGELIQUE. Oui , Lisette , j'ai donné ma parole ; te dirai-je que l'inclination , autant que les égards que je dois à mon beau-père, m'y ont déterminée ? Une seule chose m'inquiète ; c'est Valère. Que dira-t-il quand il apprendra mon mariage ?

L I S E T T E. Ma foi , Madame , tant pis pour lui ; c'est sa faute aussi. Pourquoi part-il au moment où sa présence étoit le plus nécessaire ? L'intérêt doit céder à l'amour ; voilà comme je pense. Le sien étoit foible , à ce que j'imagine.

ANGELIQUE. Je l'ai pensé comme toi , Lisette. S'il m'eût aimée davantage , il ne seroit pas parti , sachant sur-tout que mon beau-père venoit me proposer son neveu.

B iv

## 32 MERCURE DE FRANCE.

LISSETTE. Assurément ; & je trouve son valet Dubois , à mon égard , tout aussi condamnable. Il pouvoit laisser partir son maître, puisqu'il le jugeoit à-propos ; & , pour le punir de l'avoir suivi , je vais épouser Frontin , le valet d'Erasme.

ANGELIQUE. Bon ! connois-tu ce garçon ?

LISSETTE. Oh ! Madame , entre gens comme nous , la connoissance est bientôt faite. Ce drole-là vient de m'en conter , & il s'y est pris de façon qu'il m'a inspiré du goût pour lui. D'abord un petit scrupule m'a fait hésiter ; mais Frontin l'a levé ; je suis décidée.

ANGELIQUE. Ah ! Lisette , que dira-t-on de tout ceci ?

LISSETTE. Tout ce qu'on voudra , Madame ; mais nous dirons , nous , que...  
*les absens ont tort.*

*Par une Société d'Amateurs.*



*LE CONSEIL D'UN MATELOT.**Conte.*

C'EST un bien , c'est un mal que d'être marié ;  
 On ne se connoît pas quand on entre en ménage ;  
 On se connoît trop bien lorsque l'on est lié.  
 Le hasard , l'intérêt , souvent font tout l'ouvrage.

Le mieux , quand on est mal , est de souffrir en  
 paix.

Je dis mieux ; mais ce mieux ne me conviendrait  
 guère.

Un Matelot ainsi le pensoit à-peu-près.

Epoux & mécontent , à certain vieux confrère ,  
 Comme lui , mal en femme , il racontoit son cas ,  
 Se plaignoit de la sienne ; & qui ne s'en plaint  
 pas ?

Le vieux Marin , vingt fois échappé du naufrage ,  
 Savoit que sur la terre , ainsi que sur les flots ,  
 On n'est pas sans soucis ; mais qu'avec du courage

On retrouve à la fin le calme & le repos.

Fier d'avoir dans les dents une pipe allumée ,  
 Il erroit sur le port , & voyoit tous les maux  
 Suivre en se dissipant l'ondoyante fumée.

Que faire , dit le jeune , alors qu'à la maison

B v

## 34 MERCURE DE FRANCE.

Notre femme fait carillon ?

« Ne sonne mot est toute sa réponse. » —

Mais si j'osois, après une sermonce,  
D'un remède plus prompt essayer une fois ? —

« Ne sonne mot » — Mais moi, j'enragerais. —

N'importe..

» Ne sonne mot ; ... de cette sorte

» J'en ai déjà fait crever trois. ? »

*Par M. Girard-Raigné.*

---

### *TRADUCTION de l'Ode IXe. d'Horace. du livre 1. à Thaliarque.*

**L'**HIVER descend dans nos campagnes,  
Les vents sifflent, l'air s'obscurcit,  
La neige voltige, & blanchit  
Le front sourcilleux des montagnes.

Sous ce triste fardeau les forêts ont plié ;  
Dans chaque fleur, dans chaque plante,  
Par-tout l'hiver s'offre à ma vue errante,  
Par-tout il s'est multiplié.

La rigueur des frimats t'invite à la retraite.  
Que le chêne, sur ton foyer,  
Réchauffe l'air glacé par la tempête ;

Et, dans un vin saillant présenté par Ancté,  
 Sage & tranquille cours noyer  
 Les vains ennuis que la saison t'apréte.

Ne jette point un regard imprudent  
 Sur l'avenir qu'on ne doit point connoître,  
 Et chaque jour que tu vois naître,  
 Regardes-le comme un présent.

Puisque le tems loin de toi vole encore,  
 Que la main des plaisirs file tes heureux jours,  
 Et que le flambeau des amours  
 Brûle & se perpétue aux feux de ton aurore ;

Ne manques pas ces rendez-vous du soir  
 Où, dans un coin, cachée avec adresse,  
 Cloé, par ses éclats, se fait appercevoir ;  
 Où la jeune Aglaé refuse avec mollesse  
 Une bague, un ruban, dans l'espoir enchanteur  
 De se le voir ravir par celui qu'elle adore :  
 On chante, on rit, l'hiver s'ignore,  
 Et le printems est dans ton cœur.

*Par M. Latour de la Montagne.*

*STANCES sur la Mort de Tircis.*

**T**ircis n'est plus ; le souffle de la mort  
A fané cette rose à peine épanouie.

Hélas ! au matin de sa vie ,  
Tircis n'est plus , Tircis est mort !

Je ne te verrai plus , homme sublime & tendre ;  
Que j'admirois , que j'adorois ;  
Je ne te verrai plus ; je n'aurai désormais  
Que des larmes à répandre ,  
Des ennuis & des regrets.

Je n'aurai plus la douceur de t'entendre ,  
D'entendre cette voix qui pénètre mon cœur ;  
Dans tes embrassemens j'avois mis mon bonheur ,  
Je ne dois plus y prétendre.

Mais à peine la jeune Aurore  
Voit fuir l'ombre devant ses feux ;  
Il s'élève , il paroît encore  
Dans son éclat majestueux.

Pour nous , ô ma chère Lesbie ,  
Dès que le ciseau du destin  
A coupé le fil de la vie ,  
Pour retourner au jour il n'est plus de chemin.

Donne-moi deux baisers, donne-m'en deux en-  
core,

Donne-m'en mille, & mille après,  
Esbie... hélas !... mon cœur brûle... il t'adore.  
Viens, de nos bras unis ferons-nous à jamais ;  
Que l'envieux nous regarde & frémissé,  
C'est de notre bonheur que naîtra son supplice.

*Par le même.*

*A Mademoiselle ROSALIE de C\*\*\*,  
sur la tristesse.*

SOUVERAINE des amours,  
Jeune & tendre Rosalie,  
Quoi ! vous verrai-je toujours  
Empoisonner vos beaux jours  
Du venin dévorant de la mélancolie ?

A régner dans l'Univers,  
Les dieux vous ont destinée,  
Paroissez, & dans vos fers  
Voyez la Terre enchaînée.

Eclaircissez ce front dont la sévérité  
Offre à mon œil épouvanté,  
L'inquiétude & la tristesse.  
Leur haleine ternit l'éclat de la beauté,  
Et décolore la jeunesse.

## 38 MERCURE DE FRANCE.

Vous dérobez à la société  
Votre esprit, vos talens, vos graces ;  
Du plaisir vous fuyez les traces ,  
Vous n'avez plus cette aimable gaieté  
Dont le sel pétillant inspiroit l'allégresse ,  
Et des froides leçons de l'austère sagesse  
Votre cœur nourrit l'âpreté.

Eloignez la coupe funeste  
Qui du chagrin enferme le poison ;  
De vos jours , aux plaisirs , abandonnez le reste ;  
C'est le conseil de la raison.

*Par le même.*

---

*ELEGIE IIIe. du livre 1. de Tibule.*

*Traduction par M. P \* \*.*

*Ibitis Ægeas sine me , Messala , per undas , &c.*

**M**ESSALA, vous allez donc sans moi parcourir la Mer Egée ? Fassent les dieux que vous ne m'oubliez point, vous & ceux qui vous accompagnent ! Je suis malade dans l'isle de Corcyre , qui m'est tout-à-fait étrangère. O mort cruelle ! arrête tes mains avides ; barbare ! épargne-moi , je t'en conjure ; ma mère n'est

point ici pour recueillir, dans son triste sein, mes os consumés; ma sœur ne pourra point jeter sur ma cendre des parfums d'Assyrie, ni, les cheveux épars, mouiller mon tombeau de ses larmes. Je ne verrai plus Délie, elle qui, comme on me l'a assuré, avant de me reconduire, voulut, par-tout où il y a des temples, consulter les dieux; trois fois elle retira les sorts sacrés des mains d'un jeune enfant, & trois fois elle en rapporta les présages assurés d'un retour heureux: tous ces sorts furent favorables, & néanmoins, comme si elle n'en eût pas été persuadée, elle répandit bien des larmes, & ne cessa d'avoir les yeux tournés vers la route que je devois tenir. Moi-même, je m'efforçois de la consoler, & quoique j'eusse donné des ordres pour mon départ, triste & inquiet, je prétextois toujours des raisons de le différer; ou j'avois vu des oiseaux de mauvais augure, ou c'étoit le jour de Saturne que j'avois à craindre comme un jour malheureux, ou j'étois nécessairement arrêté par quelques devoirs de religion; combien de fois ai-je assuré qu'en sortant du logis, mon pied, en heurtant contre le seuil de la porte, m'avoit laissé les plus sinistres présages?

#### 40 MERCURE DE FRANCE.

tout cela, afin que personne n'osât partir sans mon aveu, ou qu'en partant, il crût l'avoir fait contre la volonté des Dieux.

Ma chère Délie ! de quel secours vous est aujourd'hui votre déesse Isis ? A quoi bon avoir fait tant de fois résonner un sistre ? Quel prix retirerai-je de vos pratiques religieuses, de votre attention à entrer pure dans le bain, comme je me le rappelle, & à vous tenir chastement éloignée des embrassemens de votre époux ? Il est tems, Déesse, il est tems de me secourir, j'ose vous invoquer ; car le grand nombre de tableaux que l'on vous a voués témoigne assez que vous le pouvez ; afin que Délie, en achevant de remplir les nuits de son vœu, vêtue d'une robe de lin, demeure assise devant la porte de votre temple, & qu'on la voie venir deux fois le jour, les cheveux dénoués, chanter, en la compagnie de vos prêtres, des hymnes en votre honneur ; mais accordez moi la grace de sacrifier tous les mois à mes anciens Lares.

Que la vie étoit douce sous le règne du bon Roi Saturne, avant que les humains se fussent frayés des routes aux différentes contrées de la terre ! Le Pin, façonné en vaisseau, n'avoit pas encore bravé la

fureur des ondes , ni livré ses flancs aux souffles d'Eole ; l'inquiet navigateur , toujours avide de nouveaux profits , voguant vers des terres inconnues , n'avoit pas encore chargé un vaisseau de marchandises étrangères ; ce ne fut pas dans ce tems que le taureau vigoureux subit le joug , que la bouche du cheval mordit le frein & fut dompté. On ne cherchoit pas dans une porte la sûreté de sa maison ; alors on se soucioit peu qu'une pierre , plantée dans un champ , vînt régler les héritages , en en marquant les limites ; les chênes distiloient le miel , & les brebis , venant elles mêmes au-devant du Pasteur , lui présentoient leur pis pleins de lait ; on ne voyoit ni querelles , ni armée , ni combats : un forgeron barbare n'appliquoit pas son industrie à l'art cruel de fabriquer un glaive ; mais aujourd'hui , sous l'empire de Jupiter , les meurtres & le carnage ne cessent point ; c'est la guerre , c'est la mer , ce sont mille moyens , mille routes qui menent promptement au trépas. O père des Dieux ! soyez moi favorable. Aucun parjure ne me tient dans la crainte de votre colère. Jamais ma bouche n'a proféré des paroles sacrilèges contre la majesté des Dieux. Si déjà

## 42 MERCURE DE FRANCE.

j'ai comblé les jours que les destins m'ont laissés, je souhaite que sur mes os on place un marbre chargé de ces caractères: *Cy gît Tibulle qu'enleva la mort impitoyable, lorsqu'attaché à Messala, il le suivoit par terre & sur mer*: mais parce que toujours je fus soumis aux loix du tendre amour, Vénus elle-même me conduira dans l'Elisée; les danses & les chansons sont les continuel amusemens de ces lieux enchantés; les oiseaux voltigeant çà & là, font entendre, avec un gosier léger, les plus doux accens. Sans être cultivées, les campagnes y produisent le cinnamome, & la terre fertile éclate de la pourpre des roses qui répandent au loin leur agréable parfum. Une troupe de jeunes gens se mêlent avec de jeunes filles, jouent, folâtroient avec elles, & l'amour entre eux fait naître de doux combats. C'est là l'asyle des amans qu'enlève une mort précipitée; ils couronnent de myrte leur tête brillante.

Mais dans de profondes ténèbres est assise la demeure des méchans, au tour de laquelle les noirs fleuves de l'enfer roulent avec bruit leurs tristes ondes. Tisiphone, la tête coëffée de couleuvres, y exerce ses fureurs sur les ames coupables,

& çà & là fuit la troupe impie. L'affreux Cerbère, dont la gueule est semblable à celle d'un serpent, veille sans cesse à la porte d'airain, & fait entendre des grincemens horribles \* C'est là que, les bras attachés à une roue, tourne sans relâche le coupable Ixion qui osa attenter à l'honneur de l'épouse de Jupiter. C'est là que les noires entrailles de Titye, qui couvrent de son corps neuf arpens, font l'éternelle pâture des vautours. C'est là qu'est Tantale au milieu d'un marais; il veut appaiser un soif brûlante; mais l'eau fuit de ses lèvres au moment qu'il croit la saisir; on voit les Danaïdes qui ont offensé la divinité de Vénus, verser dans un tonneau sans fonds de l'eau du Lethé. Soit aussi dans ces horribles lieux celui qui voudra me ravir mes amours, qui, dans cet espoir, aura désiré qu'une longue guerre prolonge mon absence; mais, chère Délie, je vous en conjure, conservez-vous chaste & fidelle, prenez pour compagnie une femme qui soit la gardienne attentive de votre pudeur; qu'elle vous fasse de contes amusans, &, qu'après avoir posé sa lampe, elle vienne tranquillement

---

\* Ore stridet.

#### 44 MERCURE DE FRANCE.

filer à vos côtés , jusqu'à ce que vous-même appliquée à vos fuseaux , mais vaincue par le sommeil , vous soyez contrainte de suspendre votre travail. Dans un de ces momens , avant que personne ne vous ait donné avis de mon retour , je viendrai vous surprendre ; puisse-je vous paroître comme envoyé du Ciel , chère Délie ! accourez au-devant de moi , telle que vous vous trouverez , les pieds nuds & les cheveux en désordre. Je demande ce bonheur avec impatience ; puisse l'aurore la plus brillante , conduite sur un char vermeil , amener cet heureux jour !

---

**L'**EXPLICATION du mot de la première énigme du premier volume du mois d'Octobre 1772 , est le *Jeu de Dames* ; celui de la seconde est *le Coq* ; celui de la troisième est *le Soulier* ; celui de la quatrième est l'*Œil*. Le mot du premier logogryphe est *Orange* , où l'on trouve *or* , *Ange* , *Agen* , *rage* , *âne* , *orge* & *Orange* , ( ville de France en Provence ) celui du second est *Quiproquo* ; celui du troisième est *Bourse* , où se trouvent *Ourse* , ( constellation ) & *Ours* ( animal. )

## É N I G M E.

**J**E suis un composé , dont la foible structure  
Ne promet pas que je puisse aller loin :  
Aussi ma mère à peine a-t-elle eu soin  
De m'enfanter , qu'errant à l'aventure ,  
Elle expose au premier-venu  
Sa débile progéniture.  
Cent liens , par leur contexture ,  
Enchaînent mon individu.  
Je dois à l'art bien moins qu'à la nature :  
On me produit sans beaucoup de façons.  
De même qu'en certains poissons ,  
Ma tête est grosse , & ma queue est fort mince.  
On me trouve , sur-tout , dans les belles saisons ,  
Chez le bourgeois & chez le Prince.  
Je flatte deux sens à la fois ,  
Et ne suis destiné qu'à plaire.  
Souvent la place où je me vois ,  
Feroit l'ambition des Rois  
Et d'un berger , si non d'une bergère.  
Pour moi , sans en être plus vain ,  
J'achève ma courte carrière ,  
Attendant que le lendemain  
Vraisemblablement un mien frère  
Viennne éprouver même destin.

## A U T R E.

**J'**ANNONCE le plaisir , jamais mélancolique  
 Ne s'est servi de moi dans l'accès du chagrin.  
 Je fais changer de face à tout le genre humain.  
 J'aime beaucoup le bal : sans moi , sire Arlequin  
 Seroit un plat valet , un acteur peu comique.  
 J'embellis la laideur ; je cache la beauté ,  
 Et d'un tel changement l'amant est peu flatté :  
 Enfin si tout ceci , lecteur , ne te contente ,  
 Je sers à te cacher ce que je représente.

*Par M. V... Négociant de Lyon.*

## A U T R E.

**J**e ne suis qu'une , & me divise en sept ;  
 Et ma division forme un très bon effet.  
 Ronde , blanche , brune , crochue :  
 Quelque fois seule , & souvent en cohue ,  
 Sur quatre ou cinq degrés je marche gravement.  
 Si par fois je vais vivement ,  
 Bien au-dessus je-fais la cabriole.  
 L'on me voit rarement sur les bords du Pactole ;  
 De Plutus cependant je brigue les faveurs ;

Il se plaît à m'entendre ; & mes sons enchanteurs  
Obtiennent moins souvent son or que son suffrage :

L'on goûte volontiers mes plaisirs à tout âge.

*Par M. de la Garde d'Auberty, ancien  
Conseiller au présidial de Tulle.*

## A U T R E.

QUAND je ne suis plus bon à rien ,  
Seul en un coin l'on me confine :  
Puis on me vend presque pour rien.  
Quel triste sort on me destine !  
Bientôt tous mes membres épars ,  
Sous des coups redoublés vont changer de nature ;

Et puis volant de toutes parts ,  
Et de tout ce qu'on veut recevant la figure ,  
Je saurai faire rire aussi-bien que pleurer ,  
Etre brutal , honnête tout ensemble ;  
Et si fort , que sur moi sans peine l'on rassemble  
Ce qu'un royaume peut porter.  
La seule chose qui me touche ,  
Et que jamais je n'aurois eue ,  
C'est qu'Iris me porte à sa bouche  
Lorsqu'un manant me fait baiser son cû.

*Par le même.*

## L O G O G R Y P H E.

**T**ROIS pieds forment mon existence.  
Sans quatre cependant j'aurois peine à servir.  
Lecteur, tu me connois ; car , depuis ta naissance ,  
Toujours prompt à te secourir ,  
En santé , maladie , ou bien convalescence ;  
Après la chasse , après la danse ,  
Confident de tes maux comme de ton plaisir ,  
Mon zèle vient bientôt s'offrir.  
De l'homme compagnon fidèle ,  
Je le suivais jadis jusques dans les repas ;  
Et de nos jours , jusqu'au trépas ;  
Je suis le seul ami que la Parque cruelle  
Ne lui conteste pas.  
De mes bras cependant on ose l'arracher !  
Me connois - tu , lecteur ? ... hé bien va te coucher.

*Par le même.*

*AUTRE.*

## A U T R E.

**J**E pare , avec six pieds , les autels , les palais ;  
Sans tête , je m'élève au milieu des forêts.

*Par M. Houllier de St Remi.*

## A U T R E.

**D**E très-peu de valeur , le riche , d'ordinaire ;  
Me méprise , & souvent j'appaise un malheureux ;  
Mais un pied de moins , à tous deux  
J'offre une utile & bonne chère.

*Par le même.*

## A U T R E.

**T**RÈS - aisément , lecteur , un enfant peut me  
battre ;  
J'ai cependant huit pieds , & suis toujours sur  
quatre.  
M'en prendre cinq est faite , & tout esprit subtil ,  
En calculant , verra qu'alors je reste vil.

*Il. Vol.*

**C**

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Roméo & Juliette*, tragédie par M. Ducis, représentée pour la première fois, par les Comédiens Français ordinaires du Roi, le 27 Juillet 1772. A Paris, chez Gueffier, au bas de la rue de la Harpe, à la Liberté. \*

L'ÉPREUVE la plus délicate & la plus dangereuse pour un ouvrage de théâtre, ce n'est pas la représentation, toute redoutable qu'elle est; c'est la lecture. Sur la scène il paraît avec tous les secours que l'illusion théâtrale & l'art des acteurs peuvent lui prêter. Dans le cabinet il est seul & sans appui que lui-même. Jugé par l'ame & par la raison, il n'en impose plus, aux sens & aux oreilles. Là le lecteur lui demande compte de tout, & ne lui pardonne rien; enfin c'est là que sont venus mourir tant d'ouvrages qui avaient eu un moment d'existence sur la scène.

Mais, dira-t-on, une tragédie est faite principalement pour le théâtre. Il est vrai;

---

\* Cet Article, & le suivant sont de M. de la Harpe.

mais l'illusion du théâtre est passagère, & le spectateur qui revient vous lire, appelle bientôt des surprises faites à son jugement; & , si vous reparaissiez ensuite devant lui, vous le trouvez armé, & ne lui en imposez plus. Votre ouvrage alors a eu, comme tant d'autres, une durée proportionnée à son mérite. Il avait de ces beautés qui surprennent un moment, & il a vécu un moment. Ensuite il disparaît dans la foule, & cède la place aux productions plus heureuses qui ont des beautés d'un caractère plus durable, & portent en eux les principes d'une longue vie.

Ce n'est pas qu'il ne soit resté au théâtre des pièces qu'on va voir & qu'on ne lit point. C'est qu'elles ont un mérite vraiment théâtral & d'un effet toujours sûr, sans avoir celui du style; c'est qu'il y a des beautés prises dans la nature, & auxquelles il n'a manqué que la diction. Mais si l'on a cherché l'effet aux dépens de la vérité & de la raison, l'effet sera passager, parce que la vérité & la raison ne changent point. C'est au lecteur à examiner, d'après ces principes, si la nouvelle tragédie de M. Ducis doit être mise au nombre des pièces que l'on reverra au théâtre avec plaisir. Nous n'en ferons point l'ana-

## 52 MERCURE DE FRANCE.

lyse qui a déjà été faite dans un précédent Mercure. Nous nous bornerons à des observations sur la conduite, les caractères & le style.

On fait qu'il y a une pièce de Shakespéar, intitulée : *Roméo & Juliette*. La haine des deux maisons rivales, l'amour de Roméo & de Juliette traversé par leurs parens, l'idée de les faire périr dans un tombeau, voilà tout ce que M. Ducis a emprunté de l'original Anglais.

Nous observerons d'abord que l'historique de l'avant-scène, qui doit servir de fondement à tout l'ouvrage, n'est point du tout développé dans le premier acte. On y parle de l'inimitié réciproque des Capulets & des Montaigus; mais on ne dit point quelle en fut l'origine, & il fallait le dire. On veut savoir ce qui a pu produire cette haine si constante & si acharnée, ce que les deux maisons ennemies ont à se disputer ou à se reprocher l'une à l'autre. On ne saurait trop instruire le spectateur, qui ne s'intéresse qu'à ce qu'il connaît très-bien. Si cette haine n'était pas le sujet principal de la pièce, peut-être serait-il inutile d'en détailler les motifs. Mais comme toute la machine de l'ouvrage semble dépendre de ce ressort principal,

il ne pouvait pas être trop connu & trop expliqué. Attrée médite la perte de son frère pour se venger d'un outrage qu'il en a reçu vingt ans auparavant; & cette vengeance si tardive produit, il est vrai, peu d'effet. Mais du moins on en connaît l'objet. On fait que Thieste a enlevé l'épouse d'Attrée. Voilà un fait sur lequel l'ouvrage est appuyé. Ici on ne fait précisément de quoi il s'agit. Juliette, fille de Capulet, aime un jeune guerrier, élevé chez son père sous le nom de d'Olvedo, qui a contribué beaucoup à une victoire que les Veronnais viennent de remporter sur le Duc de Mantoue, & à qui Ferdinand, Duc de Veronne, reconnaît devoir la vie. Elle apprend à sa confidente que ce jeune homme est Roméo, fils de Montaigu leur ennemi. Ce Montaigu avait quatre autres enfans, Renaud, Raimond, Dolcé, Sévère. Des brigands, suscités par Roger, frère de Capulet, ont essayé deux fois d'enlever les enfans de Montaigu. Roméo, pris & blessé, a été d'abord retiré de leurs mains par la valeur de son père. Ce père s'occupait à guérir les blessures de son fils, lorsque ces brigands, faisant un nouvel effort, sont enfin parvenus à l'enlever de nouveau. Le père

## 54 MERCURE DE FRANCE.

alors s'est enfui avec ses quatre autres fils , & a disparu pendant vingt ans. Cependant Roméo s'est échappé & a été reçu chez Capulet , qui l'a traité comme un enfant adoptif. Il a découvert son nom à Juliette , qui lui a fait comprendre combien il lui importait de le cacher.

Ce roman n'est ni vraisemblable ni bien tissu. Qu'est ce que ce projet d'enlever les enfans d'un des premiers citoyens de Veronne ? Pourquoi ce projet est-il confié à des brigands ? Montaigu ne pouvait-il pas en payer d'autres de son côté pour enlever les enfans de Capulet ? Si Montaigu est un homme considérable dans Veronne , comme on n'en saurait douter , où peut-il être plus en sûreté qu'à Veronne même ? Pourquoi quitter cette ville avec ses quatre fils ? N'étaient-ils pas dans son palais beaucoup plus en garde contre les brigands , qu'ils ne pouvaient l'être en fuyant avec leur père ? C'est ici sur-tout que l'on sent combien il importait de savoir ce qu'étaient Capulet & Montaigu dans Veronne , quelles étaient leurs forces respectives , leurs prétentions , leurs partisans.

Ensuite : Pourquoi Roméo choisit-il précisément la maison d'un ennemi pour

le refuge de son enfance ? Si Roméo se connaît , peut - il prendre un parti si dangereux & si extraordinaire ? N'était - il pas bien plus naturel qu'il se retirât chez quelques parens ou chez quelqu'ami de sa famille , & qu'il cherchât à retrouver les traces de son père & de ses frères ? S'il ne fait pas son nom , comment l'a-t-il dit à Juliette ?

Juliette parle d'un vieillard récemment arrivé dans Veronne. Ce vieillard lui donne des alarmes qui étonnent sa confidente. Flavie, loin de s'inquiéter, ne voit que des sujets d'espérance.

Mais si ( *le sort souvent par ses jeux nous étonne* )

Ce vieillard récemment arrivé dans Véronne

Était ce Montaigu , ce père infortuné

Qu'un sort *inexpliquable* eût ici ramené ,

Si d'un fils qu'il croit mort , voyant *la cicatrice* ,

Il l'alloit reconnaître à ce *fidèle* indice ?

Nous ne nous arrêterons point à relever les fautes de style qui sont dans ces six vers. Nous parlerons dans la suite de la diction. Mais remarquons qu'il y a bien peu d'adresse à faire deviner à une confidente , comme par inspiration , ce qui

## § 6 MERCURE DE FRANCE.

doit arriver un moment après , à détailler jusqu'à cette *cicatrice* qui doit fonder la reconnaissance , & dont pourtant il n'est pas question dans la suite. Prévenir ainsi le spectateur , ce n'est pas préparer les événemens ; c'est leur ôter tout leur effet ; c'est ramener l'art à son enfance.

Flavie se persuade , on ne fait pas trop pourquoi , que le retour de Montaigu dans Veronne ne peut être qu'un événement très heureux pour Juliette & pour son amant. Elle prétend qu'il ne peut revenir que pour se réconcilier avec les Capulets , & que l'union de Roméo & de Juliette sera le sceau de cette réconciliation. Il semble qu'elle doit croire tout le contraire. Un homme à qui l'on a enlevé son fils , & qui s'est banni de sa patrie pendant vingt ans , ne doit être ni fort disposé à se réconcilier avec les auteurs de ses maux , ni fort pressé de donner un fils qu'il retrouve à la fille de son ennemi & à la nièce de son oppresseur.

Juliette , qui raisonne plus juste que sa confidente , a beaucoup plus de crainte que d'espérance ; mais elle commet la même faute que Flavie , elle devine tout ce qui est arrivé à Montaigu & tout ce qu'il médite , & c'est encore une mal-a-

dresse. Roméo paraît, & vient offrir à sa maîtresse les drapeaux pris sur les ennemis, gages & récompenses de sa victoire. Capulet, un moment après, vient ordonner à sa fille d'épouser le Comte Paris. Elle avait dit un mot dans la première scène des prétentions de ce Comte; mais elle se croyait délivrée de ses poursuites. Son père lui fait entendre qu'il faut absolument se résoudre à cet hymen nécessaire à la grandeur de sa maison, & qui lui assure un soutien de plus contre les Montaigus. C'est encore ici une occasion de demander où est ce parti des Montaigus? En qui réside-t-il? Quel en est le chef? Qu'est-ce que ce parti d'une maison éloignée de Veronne depuis vingt ans? Comment peut-il être redoutable? On voudrait savoir où l'on est, & l'on n'en fait jamais rien.

Quoiqu'il en soit, Juliette tente les plus grands efforts auprès de son père pour se dispenser du sacrifice qu'il exige d'elle. Capulet la plaint, mais il est inébranlable. Il finit par prier Roméo de déterminer Juliette à l'hymen qu'on lui propose, & de lui en faire sentir tous les avantages. On sent combien Roméo est éloigné de répondre aux vues de Capulet; mais ce qui peut étonner, c'est que

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Juliette prend , contre lui , le parti de son père. Roméo s'indigne, en jeune homme & en amant , de la tyrannie que les pères exercent sur le cœur de leurs enfans. Juliette lui répond :

. . . Ah ! Seigneur , l'excès de votre flamme ,  
Sans doute , en ce moment , vient d'égarer votre  
ame.

Vous suivez la *douleur* d'un premier *mouvement* ,  
*Erreur* trop pardonnable aux *transports* d'un  
amant.

Pensez-vous qu'il soit *libre* aux enfans *téméraires*  
De s'unir aux autels sans l'aveu de leurs pères ?

Ah ! de nous rendre heureux ces bienfaiteurs ja-  
loux ,

Mieux que nos passions , savent juger *pour nous*.

Pour nous *sur l'avenir le passé* les éclaire ,

On peut feindre l'amour , leur tendresse est sin-  
cère ;

Et ce pouvoir si grand , restreint par leur bonté ,  
*Songeons à tous leurs soins* , ils l'ont bien acheté.

Il faut convenir que cette morale , fort  
sensible d'ailleurs , ne l'est guère dans la  
bouche de Juliette , & dans le moment  
où elle parle. Dans la douleur profonde  
où doit la jeter l'ordre accablant & inat-  
tendu qu'elle vient de recevoir , doit-elle  
mesurer avec tant de justesse l'étendue du

pouvoir paternel ? N'est-ce pas là le moment au contraire où on lui pardonnerait de vouloir y mettre des bornes ? Les passions ont leur logique, & c'est celle-là qui doit régner sur la scène.

Dicere personæ scit convenientia cuique,

a dit Horace. C'est un précepte de tous les tems & de tous les lieux que M. Ducis a oublié.

Alberic, ami de Roméo, vient lui annoncer que ce vieillard, caché depuis quelque tems dans Véronne, est Montaignu ; que les ressentimens de ses amis sont plus animés que jamais, & que le Comte Paris, qu'ils ont gagné ou intimidé, veut rompre ou différer son hymen : on ne peut s'empêcher de demander encore quel est donc ce puissant parti des Montaignus à qui le Comte Paris craint de déplaire jusqu'au point de vouloir sacrifier son amour ? Ne fallait-il pas d'ailleurs motiver le retour de Montaignu ? Ne fallait-il pas qu'il eût conservé quelque correspondance avec ses amis de Véronne ? Qu'il eût quelques espérances fondées ? Qu'il fut question de quelque entreprise ? Il y a un nuage répandu sur cette pièce, que l'on espère toujours de voir

C vj

diffiper, & qui s'obscurcit de plus en plus.

Au reste nous avouerons que les obscurités & les invraisemblances de l'avant-scène, comptées pour beaucoup dans l'examen réfléchi d'un ouvrage, n'influent guère sur son sort à la représentation. Le spectateur vous passe assez facilement tout ce que vous voulez lui faire croire. Il ne s'inquiète que de ce qui en doit arriver. Aussi voudrions-nous ne pas avoir à reprocher à l'auteur des fautes plus graves; mais, en continuant cet examen, nous en rencontrerons qui tiennent de plus près au fond de l'ouvrage, & nuisent bien plus à son effet.

Au second acte, Roméo a vu son père & n'en a point été reconnu. Juliette exige de lui qu'il jure de ne pas se faire connaître à Montaigu, à moins que ce vieillard ne consente à la réconciliation & à la paix. Roméo le jure, & peut être a-t-on lieu d'être un peu surpris qu'un jeune homme généreux & sensible qui voit son père dans l'état le plus déplorable, qui retrouve ce père après l'avoir perdu depuis son enfance, que ce jeune homme, dans ces momens qui devraient toucher si vivement son ame, soit si facilement arraché aux mouvemens de la

nature , & promette sans aucune difficulté , sans aucune résistance , de ravir à son père le bonheur le plus cher & le plus précieux que le Ciel puisse lui rendre après tant de malheurs.

Ferdinand , Duc de Véronne , vient dans la maison de Capulet , qui est le lieu de la scène , pour l'engager à se rapprocher des Montaigus. Ici l'on est plus embarrassé que jamais. Qu'est - ce que Ferdinand ? Qu'est - ce qu'un souverain qui vient prier deux de ses sujets de se réconcilier ? A-t-il droit de leur commander ? En a-t-il le pouvoir ? voilà ce qu'il fallait nous apprendre. Les circonstances locales & la connaissance des mœurs sont totalement oubliées dans cet ouvrage. Quel parti cependant l'auteur ne pouvait-il pas en tirer ? Quel vaste champ pour l'éloquence tragique que la peinture de cette anarchie féodale plus horrible encore dans les petits états que dans les grands ; plus féconde en crimes vils & atroces , en vengeances & en perfidies ? Quel tableau que celui de ces haines héréditaires qui se transmettaient de génération en génération , & qui semblaient faire du meurtre & du crime une loi de la nature ! N'était-il pas important pour le sujet que traitait l'auteur , & pour

justifier en quelque sorte les atrocités qui remplissent la pièce, de nous apprendre combien elles étaient communes dans ces tems de trouble & de discorde; de nous faire sentir que l'homme, qui n'est plus protégé par les loix, n'a plus de ressource que la terreur qu'il peut inspirer, & que le faible, pour prévenir les injures du plus fort, doit l'intimider par l'idée d'un ressentiment que rien ne doit éteindre, & d'une vengeance que rien ne peut ni borner ni désarmer? On voit quels avantages l'auteur aurait pu tirer de ces mœurs nouvelles sur la scène. Cette peinture est une des parties brillantes de l'art dramatique, une de celles qui caractérisent les grands maîtres. Dès le premier acte, ils ont toujours soin de nous transporter par l'illusion des couleurs locales dans le lieu où se passera l'action qu'ils ont à nous présenter. Cette teinte se répand sur tout l'ouvrage, & ajoute beaucoup plus qu'on ne pense à l'intérêt du drame & aux plaisirs du spectateur.

Voyons d'ailleurs quel langage tient Ferdinand.

Hé bien, de Montaignu vous voyez la misère,  
C'est à vous, Capulet, à savoir aujourd'hui  
Respecter les malheurs & *fléchir* devant lui.

Qu'est-ce que cette misère de Montaigu qui a un parti si puissant ? Ne reprend-il pas en arrivant les droits & l'existence d'un citoyen du premier ordre ? Pourquoi d'ailleurs Ferdinand veut-il que *Capulet fléchisse* devant lui ? Que signifie ce terme *fléchir* ? Pourquoi un citoyen doit-il *fléchir* devant un autre citoyen ? Montaigu est-il au dessus de Capulet ? Celui ci répond :

J'ai pitié de ses maux , & son malheur *m'étonne* ;  
Mais aussi j'ai mes droits , & loin de lui céder...

Ce malheur ne doit point *l'étonner* ; mais de quels *droits* s'agit il ? & sur quoi Capulet refuse-t il de *céder* ? Encore une fois de quoi est-il question ? & où sommes nous ?

Voici bien pis. Montaigu paraît conduit par des officiers. Pourquoi cette *violence* faite à un citoyen devant qui Ferdinand veut que Capulet *fléchisse* ? Ferdinand proteste qu'il n'a point usé de *violence*. Mais c'en est une très-réelle que de faire venir , malgré lui , Montaigu dans la maison de son ennemi. Ferdinand ajoute.

Je vous ai , *comme ami* , *mandé* dans ce palais  
Pour prévenir la guerre avec les Capulets.

## 64 MERCURE DE FRANCE.

On ne fait pas à qui se rapporte le mot d'*ami* ; mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Quoi ! Ferdinand craint la guerre des Capulets & des Montaigus ? Il n'est donc pas le maître chez lui ? S'il ne l'est pas, il fallait donc le dire.

Montaigu frémit au seul nom des Capulets. Ferdinand lui demande s'il reconnaîtrait bien Capulet parmi tous ceux qui sont présens. Cette question est un peu surprenante. Il n'y a que vingt ans que Montaigu est éloigné de Véronne. Comment ne reconnaîtrait-il pas le frère de son plus cruel ennemi, l'un des chefs de la famille opposée à la sienne, & qui a une fille en âge d'être mariée ? Quoiqu'il en soit, Montaigu reconnaît Capulet qui lui dit :

*A ta haine en effet tu m'as dû reconnaître.*

vers qui n'est pas tout-à-fait si beau que celui d'Atrée qui, au moment où Thieste se croit caché sous son déguisement, s'écrie :

*Je le reconnaîtrais seulement à ma haine.*

On peut prendre un vers pour l'embellir ou pour le placer mieux. Mais il ne faut pas faire un vers commun d'un vers de situation.

Ferdinand demande à Montaigu comment il a pû vivre dans les bois, & si c'est là le sort d'un *héros* tel que lui. Pourquoi Montaigu est-il un *héros*? Qu'a-t'il fait qui lui mérite ce nom? C'est en confondant ainsi toutes les notions & toutes les idées que l'on se fait un style vague qui est celui des déclamateurs. Montaigu répond :

Crois-tu qu'il soit si dur d'habiter les forêts ?

Nouvel étonnement. Pourquoi Montaigu tutoie-t-il son souverain qui ne le tutoie point? On pourra dire que Montaigu, qui a vécu vingt ans dans les bois, a oublié l'urbanité & le ton de la Cour. Mais il n'en est pas moins vrai qu'un dialogue de vingt vers où Montaigu répond toujours avec brutalité à un souverain qui lui parle avec douceur, forme un contraste d'autant plus choquant, que Ferdinand ne lui a jamais fait aucun mal. Ce Duc lui parle de ses enfans. Il voudrait être informé de leur sort. Montaigu lui répond :

Je te l'ai dit : laisse-là ce mystère.

F E R D I N A N D.

Je respecte un secret que vous voulez me taire.

## 66 MERCURE DE FRANCE.

Encore une fois , ce respect , cet excès d'égard & de politesse fait paraître encore plus extraordinaire & plus déplacé le ton brusquement injurieux de Montaignu. C'est ici un défaut de nuances. Il fallait , sans doute , que le ton de ce vieillard eût quelque chose d'âpre & de sauvage ; mais l'auteur n'a pas su garder la mesure , & l'on souffre de voir un souverain , si rempli d'égards & de modération , maltraité gratuitement par un sujet.

Capulet & Montaignu se menacent mutuellement , & le Duc , las à la fin de leurs violences , commence à parler en souverain.

C'est vous qui , dans Vérone , armés par la vengeance ,  
Rompez le frein sacré de toute obéissance.

Ils lui en doivent donc. En ce cas il a beaucoup trop oublié son pouvoir & son rang , & il devait jouer un rôle beaucoup plus noble & plus ferme. Il est vrai qu'il ajoute :

Je ne vous parle ici que comme un citoyen ,  
Mon peuple est tout pour moi , ma grandeur ne m'est rien.

Ce mot de *grandeur* est un manque de

convenance. La *grandeur* d'un Duc de Véronne est trop peu de chose pour en parler. Il devait dire *mon rang* ; mais puisqu'il en parle, il devait sur-tout s'en souvenir.

Montaigu s'empporte de plus en plus ; il menace Ferdinand lui-même.

Je hais , tu dois tout craindre & je puis tout oser.

• • • • •  
 Puisse aussi mon destin s'appesantir sur toi !

On ne comprend pas pourquoi Montaigu se répand en imprécations contre Ferdinand qui paraît très-innocent de ses malheurs, & qui voudrait pouvoir les réparer. Cet emportement est odieux & inexcusable. Qu'il haïsse son ennemi autant qu'il est possible, à la bonne heure ; mais qu'on ne lui donne aucun sentiment que le spectateur ne puisse partager ou excuser. Cette règle est générale pour tous les personnages que l'on veut rendre intéressans. En vain dirait-on qu'il est égaré par la douleur. Il est clair qu'en abusant de cette raison, on pourrait faire un rôle absurde d'un bout à l'autre. Les passions peuvent avoir des égaremens momentanés ; mais il faut qu'ils ajoutent

## 68 MERCURE DE FRANCE.

à la pitié qu'inspire le malheur, bien loin de la diminuer; & si le malheur a rendu Montaigu méchant & féroce, c'est alors un personnage fort peu intéressant, & l'auteur a manqué son but.

Ferdinand, indigné des transports furieux du vieillard, ordonne à ses gardes de l'arrêter. Il lui laisse un moment pour revenir à lui; mais il veut que, passé ce moment, s'il persiste dans sa fureur, on l'entraîne à la tour. Roméo demande la permission de rester avec Montaigu. On la lui accorde. Cette situation est attachante & vraiment théâtrale. Le jeune homme est avec son père, qui ne le connaît pas. Il a promis de ne pas se découvrir. Il doit être tenté cent fois de violer son serment. Il doit sentir la nature & la combattre. Quelle scène si elle avait été remplie! Quel contraste heureux on pouvait nous offrir de la sensibilité douce & vive de Roméo, & du désespoir morne de son père! mais cette situation n'est qu'indiquée. Roméo n'est point combattu. La nature ne parle point assez en lui. Il s'exprime en jeune homme sensible à l'humanité, mais non pas en fils dont l'âme est déchirée. En un mot cette scène fait naître des émotions, & ne les appro-

OCTOBRE 1772. 69

fondit pas ; & le spectateur sent tarir dans ses yeux les larmes qui voudraient couler. Il y a pourtant des traits heureux dans cette scène que nous allons transcrire, parce que , sans être finie , c'est une des plus intéressantes de la pièce.

R O M E O.

Au seul nom de tour d'où vient qu'en ce moment  
Je vous ai vu saisi d'un soudain tremblement ?

M O N T A I G U.

Jeune homme, laisse-moi.

R O M E O.

Votre sort est horrible.

Mais le Duc vous honore, il n'est pas *inflexible*.  
D'un mot, si vous vouliez. . .

M O N T A I G U.

A qui sont ces drapeaux ?

R O M E O.

Seigneur, ils sont le prix de mes heureux tra-  
vaux.

Dans le dernier combat. . .

M O N T A I G U.

J'estime le courage !

Qui donc es-tu ?

R O M E O.

Seigneur , ma gloire est mon ouvrage.  
 Je ne suis qu'un soldat par degrés parvenu ,  
 Fugitif dès l'enfance , à son père inconnu ,  
 A qui votre misère arrache ici des larmes.

M O N T A I G U.

Ses traits & ses discours ont pour moi quelques  
 charmes.

Tu plains donc mes ennuis ?

R O M E O.

Au malheur destiné ,  
 Ah ! qui doit plus que moi plaindre un infortuné ?

M O N T A I G U.

Il m'émeut.

R O M E O.

Oui , Seigneur , je porte un cœur sensible.  
 A ce cœur confiant la feinte est impossible.

Est-ce bien là ce que doit dire Roméo ?  
 Quand son père est émû , doit-il l'être si  
 peu ? Doit-il dire que *la feinte est impos-  
 sible à son cœur* ? Est-il question de *feinte* ,  
 & ne devait-on pas entendre le cri de la  
 nature ? Convenons , & la suite de l'ou-  
 vrage le prouvera , qu'il est plus facile de

OCTOBRE. 1772. 71

donner à un personnage des sentimens  
exagérés que de peindre des sentimens  
vrais. Ce ne sont pas les imaginations  
fortes qui connaissent le mieux la nature.  
Ce sont les imaginations flexibles &  
promptes, les âmes sensibles & les esprits  
justes. Mais poursuivons,

De tout mortel souffrant l'aspect m'est doulou-  
reux.

La pitié...

MONTAIGU.

Jé te plains, tu vivras malheureux.

Ce trait est naturel, & vrai.

ROMEO.

Au comble du bonheur, Seigneur, j'aurois pu  
vivre.

MONTAIGU.

Conserve encor long-tems cette erreur qui t'eni-  
vre.

Bientôt ces jours heureux s'écouleront pour toi.

ROMEO.

Mon bonheur cependant est placé près de moi.

Ce vers est très-heureux.

## MONTAIGU.

J'excuse, en la plaignant, ta facile imprudence.  
 Jeune homme, je le vois, la flatteuse espérance  
 Devant toi, du bonheur applanit les chemins.  
 Tu n'as pas encor lû dans le cœur des humains.  
 Tu ne fais pas encor ce qu'un *pareil* abyme  
 Peut cacher d'*artifice & d'horreur & de crime*,  
 Jusqu'où les passions & l'orgueil irrité  
 Peuvent porter leur *haine* & leur *férocity*.

## ROMEO.

Non, Seigneur ; mais je fais ce que peut la nature,  
 Ce qu'est un tendre amour, une ardeur vive & pure.  
 Je fais sur tout, je fais qu'en des momens si doux,  
 Le plus cher des penchans m'entraîne ici vers vous ;  
 Qu'en un combat pour vous, prêt à tout entreprendre,  
 Contre *qui que ce fût*, je voudrais vous défendre.  
 Ah ! daignez vous prêter à mes embrassemens.  
 Ils sont d'un cœur sans fard les vifs empressemens.  
 Je vous jure un respect, un dévouement sincère.  
 J'aurai pour vous l'amour qu'un fils doit à son père.  
 Comme mes propres maux je ressens vos douleurs.  
 Laissez

Laissez *entre vos bras*, laissez couler vos pleurs.  
 Mais pourquoi, de votre ame, écarter l'espérance ?

Du destin, mieux que moi, vous savez l'inconstance.

Peut-être un grand bonheur va vous être rendu.

Presque tout ces vers sont faibles & négligés. Mais il y a de la vérité & de l'intérêt.

Les gardes paraissent & emmènent Montaigu. Juliette vient demander à Roméo s'il a été fidèle à son serment. Flavie annonce qu'un parti soulevé dans cette ville veut tirer Montaigu de sa prison. Albéric vient dire un moment après que Capulet est sorti pour braver les factieux. Roméo sort avec Albéric.

Roméo rentre au troisième acte avec Albéric. Il a tué Thébaldo, frère de Juliette. Celle-ci, qui n'est pas instruite encore de son malheur, vole au-devant de lui & l'entretient de l'espérance qu'elle a d'être unie un jour à son amant. Flavie vient lui apprendre que Montaigu, sorti de sa prison, a rencontré Capulet l'épée à la main, qu'il l'a combattu & allait le tuer, si Thébaldo n'étoit venu défendre son père. Mais un inconnu s'est jeté entre les

combattans, a percé Thébaldo & a disparu.

Ce combat est aussi extraordinaire que les autres événemens de la pièce. Comment se peut-il que Montaigu, tiré de sa prison par un parti nombreux, se trouve tout-à-coup seul, rencontre seul Capulet, autre chef de parti qui devait être bien accompagné? Comment ce combat n'a-t'il eu aucun témoin, & comment se peut-il que Roméo ait tué Thébaldo sous les yeux de Capulet sans en être reconnu? Voilà bien des singularités réunies. Mais l'auteur voulait que Roméo tuât le frère de sa maîtresse, & cette situation, quoiqu'un peu usée, est toujours théâtrale. Juliette tombe dans le plus profond désespoir à la nouvelle de la mort de son frère, & l'on peut observer encore qu'il eût fallu du moins qu'on nous occupât un peu de ce frère qui forme tout le nœud de la pièce au troisième acte. Alors les regrets de Juliette auraient produit plus d'effet, & le meurtre de Thébaldo n'aurait pas eu l'air d'un de ces incidens postiches qui prolongent une pièce & n'en dépendent pas. Capulet vient demander vengeance à Roméo qu'il ne connaît encore que sous le nom de Dolvédo. Roméo

ne ſçait que lui répondre. Capulet voyant qu'il balance, implore le ſecours de ſa fille, & veut que pour engager le Comte Pâris à venger les Capulets, elle aille lui promettre ſa main. Il ne doute pas que ce Comte ne faſſe tout pour elle; ce qui doit paroître étonnant, après ce qu'on a dit au premier acte des égards & des ménagemens de ce Comte pour les Montaigus. Quoi qu'il en ſoit, Juliette ne répond pas mieux que Roméo aux eſpérances de Capulet. Celui-ci commence à ſouſçonner leur intelligence: leur embarras confirme ſes ſouſçons. Il met l'épée à la main, & Roméo avouant à la fois tous ſes crimes envers Capulet, ſe fait connaître pour le fils de Montaigu & le meurtrier de Thébaldo. Juliette retient le bras de ſon père qui veut percer ſon amant. Un officier de Ferdinand vient annoncer à Capulet la viſite de ce Duc qui veut le conſoler de la perte qu'il vient de faire. Capulet ſe propoſe d'en obtenir la punition de Roméo.

Ferdinand paraît au quatrième acte avec Capulet. Il n'aspire à rien moins qu'à le réconcilier avec Montaigu. Capulet y conſent ſans beaucoup de réſiſtance. Montaigu paraît, & le Duc lui apprend que

D ij

Capulet veut tout oublier. Celui-ci ne s'en défend pas, & va jusqu'à prendre la main de Roméo qui vient de tuer son fils, pour la joindre à la main de sa fille.

On est confondu d'étonnement à un pareil spectacle. Certes si la tragédie doit être la représentation de la nature, jamais représentation n'a été plus fausse & plus infidèle. Il est sans exemple qu'un père dont on vient de tuer le fils un quart d'heure auparavant, non-seulement oublie avec tant de facilité une perte si douloureuse & si amère, & pardonne un outrage si cruel reçu de la main d'un ennemi, mais encore choisisse ce moment pour prendre la main sanglante du meurtrier & la mettre dans celle de sa fille. C'est-là, sans doute, le plus étrange renversement de toutes les loix de la nature & de la morale, & de tous les principes de la raison. Les motifs les plus forts & les plus puissans réunis tous ensemble justifieraient à peine un effort si peu vraisemblable. Mais ici quels sont les motifs de Capulet? Point d'autres que les prières de Ferdinand qui, certainement, ne doit pas avoir un grand pouvoir sur lui. Dira-t-on que c'est bonté, amour de la patrie? Mais il falloit donc nous faire connoître Capulet comme un

citoyen enthousiaste , & comme le plus sublime & le plus généreux de tous les patriotes. Encore, dans ce cas, pourrait-il tout au plus pardonner, mais non pas donner sa fille au meurtrier de son fils ; & d'ailleurs, dans toutes les suppositions, rien n'est moins théâtral qu'un homme d'une vertu si supérieure à toutes les passions, & d'une bonté si froide & si tranquille qui ressemble à l'imbécillité.

Capulet sort & laisse Montaïgu maître dans sa maison. Ce vieillard reste seul avec Roméo , & voici la grande scène de la pièce. Tout le monde connaît le fameux morceau du Dante , l'histoire du Comte Ugolin & de ses enfans. Nous allons en remettre ici la traduction sous les yeux du lecteur , telle qu'elle se trouve dans la poétique de M. Marmontel. C'est le Comte Ugolin qui parle.

« Une étroite ouverture éclairait le cachot , qui a retenu, depuis ma mort , le nom *de cachot de la faim* , & dans lequel on aura, sans doute, fait périr d'autres infortunés.

« Plusieurs lunes m'avaient éclairé déjà , lorsque je fis un songe affreux , qui sembla déchirer à mes yeux le voile de l'avenir. . . . Je m'éveillai ; le jour ne

D iij

» paraissait point encore ; j'entendis au-  
 » tour de moi mes enfans qui pleuraient en  
 » dormant , & qui demandaient du pain.  
 » Ah ! que tu es cruel , si tu ne frémis pas  
 » du pressentiment dont je fus frappé ! qui  
 » pourra jamais t'attendrir , si tu m'en-  
 » tends sans verser des larmes ! Nous nous  
 » étions tous éveillés ; l'heure où l'on de-  
 » vait nous donner à manger s'appro-  
 » chait.

» Les songes qui m'avaient agité me  
 » glaçaient de crainte.... Dieu ! j'enten-  
 » dis murer la porte du cachot. Je fixai  
 » tout-à-coup mes regards sur le visage  
 » de mes enfans. Immobile & muet , je  
 » ne versais pas une larme : j'étais pétrif-  
 » fié.

» Pour mes fils , ils pleuraient , & mon  
 » petit Anselme me dit : comme vous  
 » nous regardez , mon père ! ah ! qu'avez-  
 » vous ? Je ne pleurai point encore ; je  
 » passai la nuit sans prendre du repos. A  
 » peine les premiers rayons du jour sui-  
 » vant pénétraient dans mon cachot , que  
 » je vis tout à la fois sur le visage de mes  
 » quatre enfans , l'image de la mort qui  
 » me menaçait.

» Je cède à la douleur , je me mords les  
 » deux mains ; & dans l'instant même

» mes enfans , qui prirent ma rage pour  
 » l'effet d'une faim pressante , se levèrent  
 » & me dirent : que ne nous manges-tu  
 » plutôt ? C'est toi qui nous as donné cette  
 » misérable chair ; reprends-là.

» Je me fis violence alors pour ne pas  
 » augmenter leurs peines. Ce jour & le  
 » suivant nous restâmes dans un affreux  
 » silence. Ah terre impitoyable , que ne  
 » t'ouvrais-tu sous nos pas !

» Le quatrième jour arrive enfin. Gad-  
 » di se jette étendu à mes pieds & me dit :  
 » Mon père , tu ne peux donc pas me se-  
 » courir ? Il meurt ; & du cinquième au  
 » sixième jour mes trois autres enfans pé-  
 » rissent l'un après l'autre sous mes yeux.

» J'avais moi-même déjà presque per-  
 » du le sentiment & la lumière : je me  
 » roulais sur leurs corps que j'embrassais,  
 » & trois jours après leur mort je les ap-  
 » pellais encore. La faim eut plus de puis-  
 » sance que la douleur ; j'expirai. »

Nous allons voir le parti que l'auteur a  
 tiré de ce morceau.

# MONTAIGU.

Ecoute , & rassemblant d'avance

Ce que l'homme eut jamais de force & de con-  
 stance ,

Que ton ame à ma voix se prépare à frémir.

D iv

## 80 MERCURE DE FRANCE.

R O M E O.

Parlez. . :

M O N T A I G U.

*Sois immobile & songe à t'affermir.*  
Tantôt , sans soupçonner ces terribles mystères ;  
Tu voulais être instruit du destin de tes frères ;  
Ils ne sont plus.

R O M E O.

O Ciel !

M O N T A I G U.

Loin de ces murs affreux  
Je crus , chez les Pisans , devoir fuir avec eux.  
Hélas ! disais-je , enfin voici donc un asyle  
Pour moi , pour mes enfans , rempart sûr & tran-  
quille ,  
D'où n'approcheront plus les pièges du trépas :  
La vengeance attentive y marcha sur mes pas.  
Un monstre ingénieux , un tigre impitoyable  
D'un complot supposé me fit juger coupable ,  
Et , sans que du forfait on daignât s'informer ,  
Dans une tour *fatale* on me vint enfermer.

R O M E O.

Avec vos enfans ?

M O N T A I G U.

Oui : prête l'oreille au reste.  
Déjà , depuis trois jours , dans mon cachot funeste ,

Je sentais dans mon sein s'amasser la terreur ,  
Quand d'un songe effrayant la prophétique hor-  
reur

Offrit à mes esprits *la plus fatale image* :

Je m'éveillai tremblant , plein d'un affreux pré-  
sage.

Je cherchais dans moi même , immobile & glacé ,  
Quel était ce malheur par mon songe annoncé :  
Mes fils dormaient ; j'y cours ; leurs gestes , leurs  
vilages

Sur mon sort , tout-à-coup , éclairant mes présa-  
ges ,

De la faim , sur leur lit , exprimaient les dou-  
leurs ;

Ils s'écriaient : « Mon père , » & répandaient des  
pleurs.

Nous nous levons , on vient ; nous attendions  
d'avance

L'élément qu'on accorde à la simple existence.

Chacun se tait ; j'écoute , & j'entends de la tour

La porte en mur épais se changer sans retour.

Je fixai mes enfans sans parole & sans larmes ;

J'étais mort... Ils pleuraient... je cachai mes  
alarmes ;

Mais lorsqu'enfin ( Soleil , devais-tu te montrer ? )

Dans eux tous à la fois je me vis expirer ,

Je dévorai ces mains. Renaud me dit : « Mon  
» père ,

D v

## 82 MERCURE DE FRANCE.

» Vis, tu nous vengeras. » Raymond , Doucé,  
Sévère,  
M'offrirent à genoux leur sang pour me nourrir,  
Et chacun d'eux ensuite acheva de mourir.

### R O M E O.

Qu'ai je entendu ? grand Dieu !

### M O N T A I G U.

Puisqu'il me faut poursuivre,  
Je restai seul vivant, mais indigné de vivre.  
Ma vue, en s'égarant, s'éteignit à la fin,  
Et, ne pouvant mourir de douleur ni de faim,  
Je cherchai mes enfans avec des cris funèbres,  
Pleurant, rampant, hurlant, embrassant les  
ténèbres,  
Et les retrouvant tous dans ce cercueil affreux,  
*Immobile & muet*, je m'étendis sur eux.

Ce récit est en général d'une grande beauté. Il y a des traits d'une précision énergique & sublime, des expressions heureuses.

« J'étais mort. . . Ils pleuraient. . . »

» Et chacun d'eux ensuite acheva de mourir.

» Je restai seul vivant, mais indigné de vivre.

» Embrassant les ténèbres. »

Tous ces traits sont admirables.

Montaigu poursuit son récit. Il fut tiré de son cachot. Il ne dit pas comment. Roméo s'écrie :

Ah ! de sa barbarie

Vous *dûtes* bien , je crois , *punir* un inhumain.

MONTAIGU.

Il n'avoit point d'enfans.

C'est le mot connu de Macbet. Mais dans Macbet ce mot est en situation & non pas en récit, ce qui est très-différent. Montaigu continue la narration , & apprend à Roméo qu'en sortant de sa prison, il trouva son ennemi mort. Cet ennemi, c'était Roger, frère de Capulet. Roméo lui demande quel est donc l'objet de sa vengeance. C'est alors que Montaigu développe toutes les atrocités qu'il renfermait dans son ame. Il veut le venger de son ennemi, mort il y a vingt ans, sur Capulet qui ne lui a jamais fait de mal, qui vient de lui pardonner le meurtre d'un fils, qui a promis sa fille à Roméo, qui a juré de le regarder comme un ami , & qui , à ce titre , le laisse maître de sa maison. Il veut plus ; il veut que Roméo commence par assassiner la fille avant de tuer le père. On sent bien que ces projets

D vj

## 84 MERCURE DE FRANCE.

exécrables ne peuvent produire d'autre effet que celui de l'horreur. Ce sont les projets d'Atrée; mais Atrée est un monstre, & donné pour tel, au lieu qu'ici Montaigu est un personnage qui, par sa situation & ses longs malheurs, rassemble sur lui le plus grand intérêt de la pièce. C'est de lui que l'on a dit dans la première scène.

Ce vertueux père

A qui l'inimitié fut toujours étrangère,  
Citoyen généreux qui, dans sa faction,  
Loin d'attiser la haine & la division,  
Condamnait ses fureurs, & jamais d'aucun crime  
Ne souilla ni sa main ni son cœur magnanime.

Prévenu de ces idées sur Montaigu, le spectateur peut-il s'accoutumer à voir en lui un monstre qui se souille de la plus noire perfidie, qui n'a feint de se réconcilier avec son ennemi que pour l'assassiner lui & sa fille avec plus de sûreté? Cette horrible noirceur peut-elle entrer dans un caractère noble? Le malheur peut rendre féroce; mais doit-il rendre vil & perfide? Quand même on accorderait que ce changement est dans la nature, il ne serait jamais dans celle du théâtre. La vengeance y doit être furieuse, mais non

pas lâche. Elle ne doit pas être d'une révoltante injustice, ni tomber sur des innocens. Mais, dira-t-on, Montaignu est aliéné par le désespoir. Il ne raisonne plus & ne connaît plus rien. Quand on admettrait cette supposition, quand il serait possible qu'un homme né généreux voulût, par la plus lâche de toutes les trahisons, se venger sur deux innocens du mal qu'ils ne lui ont pas fait, il n'en serait pas moins vrai que ce n'est point un objet à présenter sur la scène; que ces sortes d'exceptions aux loix de la nature connue ne peuvent que révolter le spectateur qui s'attend à des sentimens plus vraisemblables, & que l'homme qui m'intéressait par son infortune, m'indigne & me dégoûte, quand il n'est plus qu'un traître & un fou furieux.

La réponse de Roméo, aux fureurs du vieillard, est ce qu'elle doit être.

Quel reproche odieux me faites-vous entendre !  
Plutôt mourir cent fois que ne pas vous défendre,

Malheureux ! eh, quoi donc avez-vous prétendu  
Que pour de tels forfaits je vous serais rendu ?  
A peine mon ami dans ce cercueil repose,  
A peine, pour sceller la paix qu'on lui propose,  
Un vieillard généreux vous livre sans soupçon

## 86 MERCURE DE FRANCE.

Son propre sang, son cœur, son palais, sa mai-  
son ;

A peine , entre vos bras , il a remis sa fille ,  
Que pour exterminer , lui , son nom , sa famille ,  
*Sortant de l'embrasser* , vous exigez soudain  
Que je plonge à sa fille un poignard dans le sein ;  
Seigneur , je suis soldat ; pour venger votre ou-  
trage

J'emploierai , s'il le faut , la force & le courage ;  
Ce bras ne fait user que de *moyens* permis ,  
*Et se teindre avec gloire au sang des ennemis.*  
Au chemin de l'honneur montrez - moi la ven-  
geance.

Vous connaîtrez alors si Romeo balance.  
J'aspire à vous servir , je le veux , je le doi ;  
Mais il s'agit d'un crime , il n'est pas fait pour  
moi.

Roméo ne peut pas mieux parler. Mais  
que la réponse de Montaigu est belle mal-  
gré quelques fautes !

Qu'entends-je ? Et tel est donc l'excès de mes mi-  
sères ,

Tel est l'horrible sort de tes malheureux frères ,  
Que tout trahit leur cause , & qu'après leur trépas ,  
Ils demandent vengeance & ne l'obtiennent pas.  
Sais-tu ce qui soutient ma vie infortunée ?  
Sais-tu jusqu'à ce jour comment je l'ai traînée ?  
Sais-tu , quand je sortis de la funeste tour ,

Sur quels sauvages bords , dans quel affreux séjour ,

Par mon trouble égaré , je cours , loin du monde ,  
Ensevelir vingt ans ma douleur *vagabonde* ?

Au Mont de l'Appenin je fus vingt ans caché :

C'est là que , *fugitif* , dans des antres couché ,

Implacable ennemi de la nature entière ,

Ne pouvant , à mon gré , voir s'embraser la terre ,

Oubliant à jamais mon rang & ma maison ,

A force de douleur privé de la raison ,

Aidé pour tout secours des soins d'un misérable ,

Qui , dans moi , par pitié , vit encor son semblable ,

Nourri par ses bontés , quelquefois dans ses bras ,

Par des sons mal formés invoquant le trépas ;

Trouvant le Ciel , la nuit , la lumière importune ,

Caché sous ces lambeaux de la vile infortune ,

Dans l'horreur des forêts , sous des rochers affreux ,

J'appellais à grands cris mes enfans malheureux ,

Indigné d'y trouver , dans son sein il paisible ,

A mes longs désespoirs la nature insensible.

C'est là que tout-à-coup *plein de trouble & d'effroi* ,

Mes quatre fils mourans s'offraient tous devant moi...

Je crois les voir encor... Oui , voilà leurs visages ,

Leurs traits , leur port...

38 MERCURE DE FRANCE.

R O M E O.

Mon père , écarter ces images.

M O N T A I G U.

Grand Dieu ! pour un moment suspendez mes douleurs :

Voyez ces cheveux blancs , daignez tarir mes pleurs.

R O M E O.

O Ciel !

M O N T A I G U.

Il en est tems , souffrez que je succombe :  
Pour revoir mes enfans , plongez - moi dans la tombe.

Je sens que je chancelle. . .

R O M E O.

Ah ! du moins que mes bras. . .

M O N T A I G U.

N'avancez pas , cruel , ou vengez leur trépas :

R O M E O.

Eh ! Seigneur ,

M O N T A I G U.

Mes enfans !

OCTOBRE. 1772. 89

R O M E O.

Dans votre horreur funeste

Songez que. . .

M O N T A I G U.

Mes enfans !

R O M E O.

Songez que je vous reste.

M O N T A I G U.

Mes enfans... Où sont-ils ?

R O M E O.

Ah ! revenez à vous ,

Mon père ! ou , dans l'instant , je meurs à vos ge-  
noux.

M O N T A I G U.

Qui , toi !

R O M E O.

Vivez , hélas ! conservez-vous encore.

M O N T A I G U.

Je suis un malheureux qui se hait , qui s'abhorre ,  
Trop indigne à jamais du jour qu'il doit *flétrir*.

R O M E O.

Que vous reprochez-vous ?

M O N T A I G U.

Je n'ai pas pu mourir.

**R O M E O.**

Ah ! Seigneur , croyez - moi , dans vos douleurs  
amères ,

Vos pleurs assez long-tems ont coulé pour mes  
frères.

**M O N T A I G U.**

La raison , Roméo , vient vite à ton secours.

Ce n'est pas dans ton sang qu'ils ont puisé leurs  
jours :

Ton cœur donne à leur perte une pitié légère :

Tu ne sens pas pour eux des entrailles de père.

Ces frères que tu plains , tu ne les venges pas ,

Leurs mânes gémissans n'assiègent point tes pas.

Malheureux Capulets , vous payerez tous ces  
crimes ,

Mais je prétends sur-tout voir souffrir mes victi-  
mes :

Dans leur sein déchiré je lirai leurs douleurs :

Dans le fond de leurs yeux j'irai chercher leurs  
pleurs.

Voilà de l'éloquence tragique , voilà  
le cri terrible & déchirant des grandes  
douleurs & des grandes passions , voilà  
des beautés sublimes. Mais pourquoi ? ce  
n'est pas seulement parce que le style est  
en général d'une énergie frappante , &  
que les mouvemens sont vrais & impé-  
tueux , c'est sur-tout parce que , dans ce

moment, Montaigu ne nous occupe que de son malheur & nous laisse oublier sa vengeance. On ne songe plus à ses projets atroces & absurdes. On ne voit, comme lui, que ses quatre enfans mourans sous ses yeux. Cette unique réponse qu'il fait toujours aux remontrances de Roméo, *Mes enfans, mes enfans* est un trait de génie.

Pour revoir mes enfans, plongez - moi dans la tombe.

Voyez ces cheveux blancs, daignez tarir des pleurs,

N'avancez pas, cruel, ou vengez leurs trépas,

sont des mouvemens d'une grande beauté. Quel dommage que celui qui a conçu cette scène n'ait pas su mieux embrasser un sujet qui pouvait lui en fournir plus d'une de cette force ! qu'il ait deshonoré le caractère de Montaigu & étouffé lui-même l'intérêt de ses situations ? Qu'il n'ait suivi que les élans de son imagination, & qu'il ait si peu consulté la raison, la nature & le goût !

Nous saisissons avec plaisir cette occasion de payer un juste tribut d'éloges au jeu admirable de l'acteur qui représentait Montaigu. Les effets de son art ne peu-

## 91 MERCURE DE FRANCE

vent pas être portés plus loin qu'ils ne l'étaient dans le moment où il criait, *mes enfans*. C'était un des tableaux les plus forts que la pantomime dramatique ait jamais étalés sur la scène; & la sensibilité impétueuse de l'acteur qui jouait Roméo achevait dignement ce tableau.

Nous dirons peu de chose du cinquième acte. On n'en peut parler qu'avec peine après le quatrième. On y trouve de nouvelles invraisemblances, & le même oubli de toutes les règles de l'art. Juliette n'a point de motifs assez forts pour justifier le parti qu'elle prend de s'empoisonner, & l'on achève de dégrader entièrement le caractère de Montaigu par une seconde trahison. On n'entend rien d'ailleurs à la conspiration qu'il forme, & l'on ne fait pas comment on a pu la prévenir de manière qu'il n'y a pas une goutte de sang répandue, au moment du signal. Cette mort volontaire des deux amans ne produit aucun effet, & c'est encore un défaut de vérité que Roméo qui devrait mourir en embrassant son épouse, aille expirer à l'autre bout du théâtre pour ménager une surprise à Montaigu. Malgré les tombeaux, les poisons & les poignards, rien ne ressemble moins à une tragédie. La

erreur doit être dans la scène & non pas dans l'appareil.

Par tout ce que nous avons dit de la pièce, on doit voir ce que nous pensons des caractères; il n'y en a pas un qui ne soit défectueux. Ferdinand joue un rôle subalterne indigne d'un prince. Roméo n'est qu'un amant, & n'a pas assez les sentimens d'un fils. Juliette raisonne quand elle devrait sentir & s'abandonne au désespoir quand il faudrait faire les plus grands efforts de courage. A l'égard de Capulet, il est impossible de s'en former une idée; il répond quelquefois aux violences de Montaigu par des violences pareilles, & un moment après il est d'une douceur qui ressemble à l'insensibilité absolue. Il veut tuer Roméo, & un moment après il lui donne sa fille. Montaigu est fortement passionné. Il est altéré de vengeance, & en cette partie il est supérieurement tracé. Mais nous avons déjà observé combien son caractère était souillé par une double perfidie. Ce caractère aurait été bien beau, s'il eût eu pour objet de ses ressentimens un homme vraiment coupable; s'il n'eût connu ni la dissimulation ni la fausseté; s'il n'eût eu à combattre que la passion de son fils pour Ju-

liette , & non pas des raisons sans replique fondées sur la justice & la loi naturelle ; s'il n'eût médité qu'une vengeance terrible , mais juste & proportionnée à son malheur , & non pas une vengeance injuste , lâche & détestable.

Il nous reste à parler du style. Il paraît que M. Ducis l'a beaucoup trop négligé. C'est pourtant une partie très-intéressante de l'art dramatique , & celle peut-être qui contribue le plus à assurer aux ouvrages une estime durable & une gloire solide. On a déjà pu voir dans les morceaux que nous avons cités , quoiqu'ils soient les meilleurs de l'ouvrage , beaucoup de fautes palpables & de négligences marquées. En général la diction de cette tragédie manque de propriété dans les termes , de clarté dans les tournures & d'exactitude dans les constructions.

« Dans le dernier combat songez *par quels secours*

» De notre jeune Duc il a sauvé les jours. .

» Oui , Ferdinand charmé reconnaît & publie

» Qu'il doit à *sa* valeur *son* triomphe & *sa* vie.

» Le fier Duc de Mantoue , *enflé* de ses succès ,

» Enfin , *couvert* de honte , a vu fuir ses sujets.

Ces vers devaient être mieux travaillés. *Par quels secours* n'est pas exact. Il semble

que l'auteur veuille spécifier tel ou tel genre de secours , tandis qu'il voulait dire simplement que le secours de Roméo avait sauvé la vie du Duc. *Enflé de ses succès , enfin couvert de honte.* Ces deux participes d'un sens si opposé ne devaient pas être assemblés ainsi. On n'est point à la fois *enflé de ses succès & couvert de honte.* Il fallait distinguer ces deux membres de phrase. *Il doit à sa valeur son triomphe.* Ces deux pronoms, mis à côté l'un de l'autre & qui se rapportent à deux personnes différentes, jettent de l'obscurité dans le style. C'est une faute légère ; mais il faut l'éviter , à moins que le sens ne soit de la plus grande clarté.

Hélas ! loin des mortels , de ses fils , *en silence* ,  
 Dans les champs *vertueux* , il cultivait l'enfance.

On ne sait à quoi se rapportent ces mots *en silence*. On croirait d'abord que c'est à ses fils , ce qui forme un sens ridicule. Voilà les inconvéniens d'une mauvaise construction. Des *champs* ne sauraient être *vertueux*.

Lorsque , pour *l'en priver* , de coupables brigands  
 Entreprirent deux fois d'enlever ses enfans.

A quoi se rapporte *pour l'en priver* ?

## 96 MERCURE DE FRANCE.

Est ce pour le *priver* de ses enfans ? Mais alors c'est dire deux fois la même chose. *Enlever ses enfans pour l'en priver*, c'est ce que les grammairiens appellent du style niais. De *coupables brigands* est une épithète qui ne signifie rien. Il n'y a point de *brigands* qui ne soient *coupables*.

Prodigue envers son fils des soins de la nature ;  
Il avoit vu déjà *se fermer sa blessure*.

Ici l'amphibologie est plus vicieuse ; parce qu'il s'agit d'un fait. On ne peut pas savoir si cette *blessure qui se ferme* est celle de Montaigu ou de Roméo.

Du Prince à ses desirs l'ame était toute acquise.

Ce vers manque absolument d'élégance.

Tant les mortels souvent , dans *leur marche incertains* ,  
Sont poussés , par eux-même , à remplir leurs destins.

Ces deux vers ne sont pas clairs. Si les *mortels sont poussés par eux-même à remplir leurs destins* , leur *marche* n'est point *incertaine* , elle est très déterminée. Ces deux vers d'ailleurs ont le défaut de n'être point liés aux précédens.

Je

Je puis donc , content & glorieux ,  
Madame , *avec transport* , reparaître à vos yeux.

On dit bien *je vous revois avec transport* , mais un peu de réflexion fait sentir qu'on ne dit point *je puis vous revoir avec transport* , parce qu'alors il semble que le *transport* soit médité , ce qui ne doit pas se supposer. Cette remarque n'est pas très-grave , mais ce sont ces défauts de justesse qui rendent le style vague & faible.

Mais quel autre courage enflammé par vos charmes ,  
N'eût pas porté plus loin *la splendeur* de nos armes.

On dit bien *la splendeur* des états , mais non pas *la splendeur* de nos armes. Le mot propre était *la gloire* , ou *le bonheur* ou *le succès*.

Etonné de mon sort , sans l'être de ma gloire ,  
J'ai toujours , sans orgueil , compté sur la victoire.

Il est impossible d'entendre ces deux vers. De quel *sort* Roméo est-il étonné ? Peut-il , avant sa *viçtoire* , être étonné de sa *gloire* ? & peut-il sans orgueil compter sur la *viçtoire* ?

II. Vol.

E

98      MERCURE DE FRANCE.

*Ce concert de deux cœurs nés pour souffrir ensemble*

*Que leur malheur unit, qu'un même lieu rassemble.*

On dirait bien nos cœurs sont de *concert*. Mais on ne dit point ce *concert* de deux cœurs. *Qu'un même lieu rassemble* est bien faible après cet hémistiche, *que leur malheur unit*, & ce n'est pas un *lieu* qui *rassemble* des cœurs.

De ses plus jeunes ans que mon père, *au besoin*,  
Lui-même, à son insçu, devait prendre le soin.

*Au besoin* est une expression singulière, quand il s'agit de donner un aïe à un orphelin abandonné. C'est un *besoin* qui ne revient pas souvent.

Je connais de tes pleurs l'invincible pouvoir,  
C'est à toi, Juliette, à *déployer* leurs charmes.

On nè *déploie* point *les charmes*, M. de Voltaire a dit dans *Alzire*.

Elle eût pû prodiguer le charme de ses pleurs.

Voilà des expressions poétiques.

Formé *sur* votre exemple, élevé par vos soins.

On dit *former par un exemple*, & non pas *former sur un exemple*.

J'ai vu ton bras vainqueur , répandant l'épou-  
vante ,

Porter par-tout la mort & remplir mon attente.

On sent combien cet hémistiche & rem-  
plir mon attente est d'une faiblesse inexcusable après celui-ci , porter par-tout la mort. Ces sortes de fautes sont pires que des solécismes , parce qu'elles énervent le style.

Ma fille , il en est tems , je viens pour vous ap-  
prendre

Que le Comte Pâris va devenir mon gendre.

Ces vers ressemblent à une parodie. On dirait que Capulet annonce à sa fille une nouvelle indifférente , & qu'il s'agit de tout autre mariage que de celui de Juliette. Rien ne fait mieux sentir la nécessité indispensable de soigner & d'ennoblir tous les détails.

Sans doute, il en est digne , & le Ciel, dès demain ,  
Lui verra pour jamais engager votre main.

Voilà encore du style bien plus défectueux. Toutes les fautes s'y trouvent réunies. *Le Ciel* n'est là que pour faire le vers. On ne dit point *engager sa main* mais *engager sa foi* , & *lui verra engager* est une construction barbare.

E ij

J'ai promis , & je crois  
 Qu'il ne vous reste plus que *d'accepter mon choix.*

On souscrit à un *choix* , mais on ne  
*l'accepte pas.*

Dans son gouffre assoupi , c'est un feu qui repose.

A quoi se rapporte *assoupi* ? Est ce au  
*gouffre* , est-ce au feu ?

Fientôt , si je m'en crois , ce volcan furieux  
 D'horreurs & d'*attentats* couvrira tous ces lieux.

Quand on a institué une méthaphore il  
 faut la suivre. Un *volcan* ne produit point  
*d'attentats*. Tous ces lieux , à la fin d'un  
 vers, est une bien mauvaise chûte.

J'ignore encor , ma fille , où leurs desseins *pré-*  
*tendent.*

Des *desseins* ne *prétendent* point.

Pourrez-vous , *m'arrachant* de ce sein paternel ,  
*Me voir* , d'un pas tremblant , avancer à l'autel.

Il est impossible de se représenter à la  
 fois un père *arrachant* sa fille de son sein ,  
 & la *voyant avancer* à l'autel. Il fallait  
 que la construction séparât ces deux ima-  
 ges qui se nuisent l'une à l'autre.

Laissez moi , *pour partage* , heureuse auprès de  
vous,  
Couler des jours obscurs sans chaîne & sans  
époux.

*Pour partage* n'est gouverné par rien.  
Ces mots isolés dans la phrase sont une  
espèce de sollécisme.

Mais je vois en tremblant que nos deux factions  
Vont ranimer leur rage & leurs divisions.

Leurs *divisions* est bien faible après leur  
*rage*. Il faut que le discours aille en croif-  
fant.

Tous les moyens permis dès qu'ils servaient au  
crime.

Cette phrase n'a aucun sens , parce qu'elle  
ne peut vouloir dire que *tous les crimes*  
*permis dès qu'ils servaient aux crimes*.

Pour voir , pour juger mieux ,  
La prudence & le tems m'ont trop ouvert les  
yeux.

Cōmbien il est nécessaire de respecter  
la langue ! Faute d'y faire attention , l'au-  
teur fait ici un contresens évident. Pour  
exprimer ce qu'il doit & ce qu'il veut di-  
re , il fallait mettre ,

E iij

## 102 MERCURE DE FRANCE.

Pour ne pas juger mieux ,  
La prudence & le tems m'ont trop ouvert les yeux.

Pensez-vous *qu'il soit libre aux enfans téméraires*  
Des s'unir aux autels sans l'aveu de leurs pères.

Voilà comme une épithète mise mal-à-propos peut changer le sens d'une phrase. Il semble que cette *liberté* qu'on refuse *aux enfans téméraires* , soit accordée à ceux qui ne le sont pas. C'est qu'il fallait une épithète toute opposée. Il fallait aux enfans bien nés, aux enfans vertueux. *Il m'est libre de faire telle chose* est une construction plus faite pour la prose que pour la poésie.

Nous ne pousserons pas plus loin ces remarques. Nous n'avons observé qu'une partie des fautes du premier acte. On peut voir par ce détail combien le travail de la correction est nécessaire au talent. M. Ducis en a, sans doute, & nous avons applaudi avec plaisir à celui qu'il annonçait dans Hamlet. Cette tragédie , quoique d'un style inégal , avait beaucoup moins d'incorrections. L'auteur a le sentiment des passions fortes & emploie quelque fois les mouvemens d'une véritable éloquence ; c'est en reconnoissant ce qu'il peut faire, que nous lui avons repro-

ché ce qu'il n'a pas fait. Nous n'avons d'autre intérêt que celui de sa gloire, & d'autres motifs que l'amour des Lettres & de la vérité. Ce n'est point à ceux qui peuvent honorer la scène française à la replonger dans son premier cahos.

*Œuvres de M. le Marquis de Ximenez*,  
ancien mestre de camp de cavalerie;  
nouvelle édition revue & corrigée. A  
Paris, chez les libraires qui vendent  
les nouveautés.

Ce recueil est précédé d'une courte préface dont nous rapporterons ici une partie, parce qu'elle est faite pour disposer très-favorablement le lecteur. « Plus  
» je suis éloigné d'attacher de l'important  
» ce à ces bagatelles, plus il doit m'être  
» permis de rendre aux lettres un hom-  
» mage aussi pur que désintéressé. Elles  
» m'ont été chères depuis que je respire;  
» elles servent de contrepoids à l'adverfi-  
» té; & ceux qui les cultivent avec le  
» moins de succès, n'ont pas du moins à  
» se reprocher les jours qu'elles ont rem-  
» plis. Je n'affaiblirai point le bel éloge  
» qu'en fit l'Orateur Romain en essayant  
» de le traduire. Je me borne à observer  
» que toutes les professions, que la poli-

E iv

## 104 MERCURE DE FRANCE.

» tique , la jurisprudence , les armes & les  
» sciences mêmes les plus abstraites , liées  
» nécessairement aux lettres , empruntent  
» d'elles ce charme qui attire & cet éclat  
» que le tems ne peut effacer. »

Ce ton modeste & décent est d'autant plus remarquable , est d'autant plus digne d'éloge que rien n'est aujourd'hui plus commun que le scandale des préfaces ou ridiculement orgueilleuses ou grossièrement ciniques, où l'auteur prend pour une noble confiance le délire d'une tête échauffée par l'amour-propre , & croit , en affectant de mépriser ou d'injurier le Public, se mettre d'avance au - dessus des suffrages qu'il n'obtiendra pas. Ces deux vers de Boileau

Un auteur à genoux , dans une humble préface ,  
Au lecteur dédaigneux a beau demander grace.

ont peut-être contribué à rendre commun parmi nous le défaut contraire; mais il faudrait se souvenir qu'en général on ne dit guère d'injures à ses juges que lorsqu'on est sûr de perdre son procès.

M. le Marquis de Ximenez parle de l'étude des lettres en homme digne de les cultiver.

• César , Xénophon , Julien , Marc-

» Aurèle doivent l'immortalité à leur<sup>s</sup>  
 » écrits plus qu'à leurs exploits.

» Virgile a presque effacé les traces du  
 » sang que fit couler Octave ; & , sans  
 » chercher si loin d'illustres exemples,  
 » François Premier ne fit-il pas oublier  
 » les malheurs de son règne par la pro-  
 » tection qu'il accorda aux lettres dont il  
 » fut le père ?

» Armand qui hâta leurs progrès :  
 » Louis XIV qui sut les récompenser en  
 » Roi ; son auguste successeur , dont l'é-  
 » loge n'appartient qu'à la postérité , mais  
 » dont les bienfaits vont chercher par-  
 » tout le mérite , ont augmenté leur gloi-  
 » re en assurant celle des lettres qui re-  
 » jaillit sur la nation entière.

» Ils sont enfin bannis , sans retour , ces  
 » préjugés que l'ancienne chevalerie ,  
 » louable à tant d'égards , n'osait pas en-  
 » core secouer , & dont la France aurait à  
 » rougir s'ils n'avaient pas été ceux de  
 » toute l'Europe. La Noblesse Françoisise  
 » ne croit plus déroger en touchant de ses  
 » mains victorieuses la lyre d'Horace ou  
 » le compas d'Archimède. Elle se plaît à  
 » imiter la valeur des Romains , sans dé-  
 » daigner l'art qui les fit vaincre ; sans  
 » mépriser les Muses qui les célébrèrent ;

E v

» & le Grand Condé, assis dans ses bos-  
 » quets de Chantilly, entre Santeuil &  
 » Racine, ressembloit beaucoup au vain-  
 » queur de Carthage retouchant avec La-  
 » lius les comédies de Térence. »

Tous les genres de poésie se trouvent dans ce recueil, poèmes, épiques héroïques, odes, stances, madrigaux, &c. Les deux premières pièces roulent sur des sujets donnés par l'Académie Française dans les années 1750 & 1752. Dans la première il faut prouver que les lettres ont autant contribué à la gloire de Louis XIV qu'il avait contribué à leur progrès. Le style en est élégant & noble. On y trouve de la poésie & des vers heureux : en voici le début.

Ils n'étaient plus ces jours, où, par des soins heu-  
 reux,

Du puissant Charles-Quint le rival généreux,  
 De nos champs désolés chassant la barbarie,  
 Transplanta les beaux arts au sein de sa patrie,  
 Et cultivoit les fruits de ces arbres naissans  
 A l'abri de son trône, au tour de lui croissans.  
 Bientôt le fanatisme, enfant de l'ignorance,  
 De leur germe encor faible étouffant la semence,  
 Disperça leurs rameaux desséchés & flétris ;  
 Le règne, hélas ! trop court du plus grand des  
 Henri,

De ce Monarque humain, bienfaisant, intrépide.  
 (Ce règne éternisé dans une autre Enéide,)  
 A peine des Français put essuyer les pleurs,  
 Et la chute des arts fut un de ses malheurs.

Ils languissoient ces arts, lorsqu'ils virent pa-  
 raître  
 Sur le trône des lys, un Roi digne de l'être;  
 Qui, dans tous ses projets, pour leur gloire entre-  
 pris,  
 Eut l'immortalité pour objet & pour prix.  
 La vertu la mérite, & les muses la donnent, &c.

L'auteur, en parlant des obligations  
 que les Muses avaient à Louis XIV, dit  
 un moment après :

Elles lui devaient tout, & leurs mains immortelles  
 Le couvraient des lauriers qu'il fit croître pour  
 elles.

Ces deux vers nous paraissent très-  
 beaux. Dans la seconde pièce académique  
 Louis XV vainqueur, donnant la paix à  
 ses ennemis, est représenté avec des traits  
 intéressants.

O toi ! né de son sang, toi né pour sa couronne !  
 Ton sort te la donnait... & l'amour te la donne.

E vj

## 108 MERCURE DE FRANCE.

Vois ton peuple à tes pieds. Tes vertus l'ont charmé.

Est-il un plus beau droit que celui d'être aimé ?

. De ton auguste ayeul l'éclatante mémoire  
Remplit les nations qu'alarme encor sa gloire ,  
Et leur orgueil , jaloux de la splendeur des lys ,  
A tes nombreux exploits a reconnu son fils.

Peuples , qu'aux champs de Mars a terrassés  
mon maître ,

A des traits plus chéris vous devez le connaître.  
Peignez-leur sa bonté , vous qui , dans Fontenoy ,  
Rameniez la victoire aux pieds de votre Roi :  
Guerriers , que ce héros , dans des plaines sanglantes ,

Couronna de lauriers de ses mains triomphantes ,  
Vous , illustres témoins de ces pleurs précieux ,  
Que la victoire même arrachait de ses yeux ,  
Qui de l'humanité , dans un champ de carnage ,  
Pour la première fois , entendiez le langage ,  
Qui vîtes la pitié , saisissant tous les cœurs ,  
Secourir les vaincus en pleurant les vainqueurs.

De ces vertus , grand Roi , que ton siècle s'honore !

L'Europe a dû te craindre , & l'Europe t'adore.  
Tu peux lancer la foudre , & tu donnes la paix.

On trouve ensuite une lettre de Mada-

me de la Vallière à Louis XIV. Ce sujet, qui semble promettre beaucoup, n'est peut être qu'ébauché ; mais l'Académie, à qui cet ouvrage fut envoyé, applaudit, sans doute, à quelques endroits tels, par exemple, que le commencement de la pièce & les morceaux suivans.

Sire... quel autre titre, en l'état où je suis,  
 Me sied-il de donner au plus grand des Louis ?  
 Il m'est permis encor d'admirer votre gloire...  
 Il faut de tout le reste écarter la mémoire.  
 Respecter mon amant, qui n'est plus que mon  
 Roi :

Vous cessez de m'aimer... tout est fini pour moi.

Vous ne me verrez point, les yeux noyés de  
 pleurs,  
 Apporter à vos pieds ma honte & mes douleurs ;  
 Trop peu sûre de moi, je craindrais que mes larmes  
 N'eussent plus de pouvoir qu'il n'en reste à mes  
 charmes ;  
 Et que mon cœur, suivant des sentimens trop  
 doux,  
 Si vous étiez à moi, ne fût encore à vous.

Tant que je vous verrais, toute votre inconstance  
 Me convaincrait trop peu de votre indifférence ;

J'en douterais sans cesse , & mon crédule amour  
En pleurant l'infidèle attendrait son retour.

Il faut qu'une barrière éternelle & barbare  
Entre nous élevée , à jamais nous sépare...  
Pour m'arracher à vous , il faut la voix d'un Dieu;  
Mais cette voix l'emporte.. & pour jamais... adieu.

. . . . .

O mon Dieu ! tu m'appelles ?  
Je te suis... mais éteins des flammes criminelles ;  
Fais naître un feu plus pur par toi-même inspiré :  
Seul , après mon amant , tu peux être adoré :  
Tu peux seul ranimer ma languissante vie ,  
Et rendre au sentiment mon ame anéantie ;  
Cette ame si sensible , & qu'il te plut former ,  
Se donne à son auteur... elle a besoin d'aimer.

Dans la lettre de César au Sénat Romain , avant le passage de Rubicon , on rencontre d'heureuses imitations de Lucain.

Fortune !... c'est à toi que César s'abandonne.  
Qu'une ombre de Sénat menace , éclate , tonne ;  
Qu'en faveur de Pompée importunant les dieux ,  
Il cherche l'avenir qui nous attend tous deux.  
Allons , sans fatiguer ces maîtres du tonnerre ,  
Reconnoître leur voix dans le champ de la guerre.  
Je ne veux pas entrer dans leurs conseils secrets.  
La victoire ou la mort : ce sont là leurs décrets.

Qu'ils viennent traverser mes hautes destinées,  
 Ces nobles Chevaliers qui, depuis tant d'années,  
 N'ont vû que des exploits & des prospérités.  
 Qu'ils suivent au combat ces Romains si vantés,  
 Ces rigides censeurs dont la vertu trompée  
 Perdit la République, en adorant Pompée :  
 Ce fameux Marcellus, ce farouche Caton,  
 Ce Brutus son élève & sur-tout Cicéron...  
 Cicéron leur oracle, &c.

Des stances à M. de Voltaire méritèrent, de la part de ce grand homme, une réponse charmante, déjà imprimée dans beaucoup de recueils, mais qu'on ne s'en peut être pas fâché de retrouver ici.

Vous flattez trop ma vanité ;  
 Cet art si séduisant vous était inutile ;  
 L'art des vers suffisoit : & votre aimable style  
 M'a lui seul assez enchanté.  
 Votre âge quelque fois hasarde ses prémices  
 En esprit ainsi qu'en amour :  
 Le tems ouvre les yeux, & l'on condamne un  
 jour,  
 De ses goûts passagers les premiers sacrifices :  
 A la moins aimable beauté,  
 Dans son besoin d'aimer, on prodigue son ame ;  
 On prête des appas à l'objet de sa flamme ;  
 Et c'est ainsi que vous m'avez traité.

Ah ! ne me quittez point , séducteur que vous êtes.

Ma muse a reçu vos sermens ;

Je sens qu'elle est au rang de ces vieilles coquet-  
tes,

Qui pensent fixer leurs amans.

*L'Empire de la Mode* est une épître  
adressée à Madame la Comtesse de \*\*\*.

Sur la mode , c'est vous qui m'ordonnez d'écrire.  
Vous qui charmez comme elle , en fuyant son em-  
pire.

Il faut donc essayer de chanter ses travers.

Elle est pourtant l'arbitre & le prix de mes vers.

Heureux si, pour la suivre en sa course infinie ,

Le peintre de nos mœurs m'eût laissé son génie !

Le pouvoir de la Mode augmente chaque jour.

Le monde est son domaine : & Paris est sa cour.

Un peuple imitateur , soumis à ses caprices ,

Prend ou quitte , à son gré , ses vertus & ses vices,  
&c.

Le recueil est terminé par des essais  
dramatiques tirés d'Homère. Ce sont des  
scènes dont le plan est tracé dans l'Illiade,  
mais dont les détails appartiennent pres-  
que tous à l'Ecrivain Français. La pre-  
mière scène se passe vers le milieu de la  
nuit entre Ulysse & Agamemnon , dans la  
tente de ce dernier. C'est le moment de

**L'Illiade où Agmemnon veut renvoyer l'armée, & où Ulyſſe le détermine à faire des démarches auprès d'Achille pour fléchir & ramener ce héros.**

### A G A M E M N O N.

Voilà donc les honneurs qui nous furent promis,  
Et la foi qu'on devait à des dieux ennemis !  
Troye ici nous aſſiège, & , loin de ſes murailles,  
Juſques ſur nos vaiſſeaux vient chercher les batailles.

Sur tous les élémens Hector victorieux  
S'y montre environné de la force des dieux.  
Notre flotte, par lui, ſera réduite en cendre.  
Nous n'avons plus d'Achille, hélas ! pour la défendre.

### U L Y S S E.

Nous n'avons plus d'Achille ? Ah ! nous l'aurions  
encor

Si votre orgueil n'eût fait plus que n'oſoit Hector.  
Ce mot m'eſt échappé, Seigneur. Mais nos miſères

Ne me permettent plus des diſcours moins ſincères.

Nous n'avons plus d'Achille ? Ah ! c'eſt trop différer.

Puiſqu'il reſpire encore, il faut tout réparer.  
Vous l'avez outragé. Votre aveugle colère,  
De ſes nombreux exploits lui ravit le ſalaire.

## 114 MERCURE DE FRANCE.

Il faut à cette offense éгалer ses honneurs.  
Lui rendre Briséis , désarmer ses fureurs ,  
Vous vaincre. . . & mériter que la Grèce fidelle  
Applaudisse à son Roi qui s'immole pour elle.

A G A M E M N O N.

Il n'est plus tems, Seigneur. Les dieux se sont  
vengés ,  
Et du parti d'Hector ils se sont tous rangés.  
Jupiter nous trompait. Il dément ses oracles.  
Pour le sang de Priam il s'épuise en miracles ,  
Défend contre Junon le Troyen criminel ,  
Et veut couvrir vingt Rois d'un opprobre éternel.

U L Y S S E.

Qu'ai-je entendu , Seigneur ? Je doute si je veill'e.  
Est-ce la voix d'un Roi qui frappe mon oreille ?  
Qu'osez-vous proposer ?

A G A M E M N O N.

D'arracher au trépas  
Un peuple malheureux qui tend vers moi ses bras.  
Prince , c'est trop lutter contre les destinées.  
Dix jours nous ont ravi le fruit de dix années.  
Cédons à Jupiter , & ne nous flattons plus  
Que les murs d'Ilion puissent être abattus.

U L Y S S E.

Avez-vous pû , grands dieux , laisser tant de foi-  
blesse

Au cœur du Roi des Rois & du chef de la Grèce ?  
 Rappelez-vous, Seigneur, quel fut Agamemnon.  
 Remplissez les devoirs qu'impose un si grand  
 nom.

Ou s'il faut qu'aujourd'hui, démentant votre vie,  
 Vous alliez, sans honneur, revoir votre patrie,  
 Partez... à vos vaisseaux la mer ouvre un chemin.  
 Mais tous les Grecs mourront les armes à la  
 main.

Ajax & Diomède, unis avec Ulysse,  
 Peut-être à leur valeur rendront le Ciel propice ;  
 Et, hâtant ses décrets par de plus nobles coups,  
 Obtiendront des lauriers qui n'étaient dus qu'à  
 vous.

### A G A M E M N O N.

Sage & vaillant héros, qu'un si pressant langage,  
 En des tems plus heureux, eût flatté mon courage !  
 Mais que peuvent servir tous les efforts humains  
 Contre le bras d'un Dieu qui les veut rendre  
 vains ?

Lui seul a, de nos mains, arraché la victoire,  
 Nous a couverts de honte & les Troyens de  
 gloire.

Son immortelle Egide, au milieu des combats,  
 Marchait devant Hector & glaçait nos soldats.  
 L'élite de nos chefs privés de sépulture  
 Dans ce champ, des oiseaux deviennent la pâ-  
 ture ;

## 116 MERCURE DE FRANCE.

Et je ne suis pas Roi pour suivre imprudemment  
D'une bouillante ardeur l'orgueilleux mouve-  
ment ;

Faire périr l'armée en courant à la gloire ,  
C'est acheter trop cher l'honneur d'une victoire.  
J'aime mieux épargner les débris d'Iliou  
Que d'immoler mon peuple à mon ambition :  
Et le premier devoir, dans le rang où nous som-  
mes ,  
Est de connaître au moins le prix du sang des  
hommes.

### U L Y S S E.

Malheur sans doute aux Rois qui, dans la pourpre  
assis ,

Contre l'humanité pourraient s'être endurcis !  
Que sa touchante voix pour Ulysse a de charmes !  
A ces beaux sentimens j'applaudis par mes larmes ,  
Seigneur , & c'est aux dieux à les récompenser.  
Las de vous éprouver , ces dieux vont se fixer  
Et ceindre votre front de la palme immortelle  
Qui vous attend à Troye , où leur voix vous ap-  
pelle.

Mais c'est par des efforts plus grands , plus glo-  
rieux ,

Qu'il faut hâter l'effet des promesses des dieux.  
Vingt Rois sur votre front ont mis le diadème.  
Ah ! soyez votre juge & votre Roi vous-même.  
Si la Grèce soumise aime à vous obéir ,

Vous devez la sauver & non pas la trahir.  
 Elle ne vous a point confié sa conduite  
 Pour vous laisser l'honneur de commander sa  
 fuite.

Elle demande Achille : & de votre union  
 Dépend l'arrêt des dieux qui condamne Ilion.  
 Appaisez ce héros : & le fer & la flamme  
 Auront bientôt détruit les restes de Pergame.

## A G A M E M N O N.

Je reconnais trop bien que le fils de Thétis  
 Fut l'unique rempart contre nos ennemis,  
 Au-dessus des mortels & de la renommée,  
 Achille, aimé du Ciel, valait seul une armée.  
 Grecs ! au glaive d'Hector je vous ai livrés tous,  
 En vous privant du Dieu qui combattait pour  
 vous !

C'est peu que Briséis, à ses desirs rendue,  
 Fasse voir dans mon camp ma fierté confondue ;  
 Je veux, par des présents, par des soumissions,  
 Mettre fin, s'il se peut, à nos divisions,  
 Et que tout l'avenir consacre la mémoire  
 D'un jour qui va d'Achille éterniser la gloire.  
 Trop heureux si le Ciel, protégeant mon dessein,  
 Ne me réduisait pas à m'abaisser en vain.

## U L Y S S E.

Le grand Agamemnon tout entier se déploie.  
 Vous nous rendez les dieux qui combattaient pour  
 Troie.

## 118 MERCURE DE FRANCE.

Son jour est arrivé. Plein d'un si juste espoir,  
Je vais faire parler l'honneur & le devoir ;  
Je me rends, de ce pas, dans les tentes d'Achille,  
Puissé je triompher de ce cœur indocile,  
Le rendre à la patrie, & lui faire envier  
Le courage d'un Roi qui daigne supplier !  
Sage Divinité, dont la main protectrice,  
Des périls les plus grands sut préserver Ulysse,  
Minerve, s'il est vrai que les dieux immortels  
S'honorent de l'encens qu'on brûle à leurs autels,  
Si mes vœux ont percé leur demeure éternelle,  
Que le salut des Grecs soit le prix de mon zèle.  
Fais qu'à ce long courroux las de s'abandonner,  
L'inexorable Achille apprenne à pardonner ;  
Déjà trompant les soins & l'espoir de sa mère,  
D'un vain déguisement je perçai le mystère :  
C'est toi qui m'inspirais ; & ce jeune héros,  
Voyant briller un fer, abandonna Scyros.  
Viens, achève, ô ! déesse ! & parle par ma bouche.  
Prête à ma faible voix un charme qui le touche.  
Adieu, Seigneur ; j'espère avant la fin du jour  
Voir Troye en feu, d'Achille annoncer le retour.

La scène suivante se passe dans les tentes d'Achille & son ami Patrocle.

### A C H I L L E.

..... Cher Patrocle, est ce toi ?  
Quel dessein t'a conduit dans les tentes du Roi ?

Tu ne me réponds rien. Je vois couler tes larmes,  
Ulysse, que je fuis, redoublait mes alarmes.

J'ai craint que ta pitié pour des Rois malheureux

Ne te fît oublier l'horreur que j'ai pour eux.

Patrocle aspirait-il à servir un perfide ?

Es-tu l'ami d'Achille ou l'esclave d'Atride ?

Et dois-tu plus aux Grecs qui n'ont rien fait pour  
toi

Qu'à la tendre amitié qui t'unit avec moi.

### P A T R O C L E.

Souffrez qu'entre eux & vous mon ame se partage.

Seigneur, Agamemnon veut réparer l'outrage

Que son injuste orgueil vous fit avec éclat.

Accordez-lui sa grace en marchant au combat.

### A C H I L L E.

Moi ! combattre pour lui ! travailler à sa gloire !

Je n'en ai que trop fait. Perdons-en la mémoire.

Oublions des ingrats que j'ai trop bien servis.

Privés de mes secours ils en sauront le prix.

### P A T R O C L E.

Ainsi de leur malheur artisan volontaire,

Achille se souvient de sa seule colère,

Et lui-même, effaçant des exploits superflus,

De ses premiers sermens ne se souviendra plus.

## 120 MERCURE DE FRANCE.

Montrez-vous : & les Grecs sont sûrs de la victoire.

Quel spectacle pour vous si vous aimez la gloire !  
Atreïde suppliant ! . . Hector par-tout vainqueur !..  
Que faut-il donc , cruel , pour fléchir votre cœur ?

### A C H I L L E.

Que m'ont fait les Troyens , Pâris , Hector , Hélène ?

C'est sur leurs ennemis que doit tomber ma haine.  
Cesse de la blâmer. Viens jouir avec moi  
De leur confusion qu'augmentera l'effroi.  
C'est la nécessité qui vient de les réduire.  
Leurs dons intéressés ne peuvent me séduire.  
Gémis-tu de leurs maux sans ressentir les miens ?  
Cher ami , mes affronts ne sont-ils plus les tiens ?  
Et peux-tu souhaiter qu'Achille les endure  
Sans qu'il fasse à la Grèce expier son injure ?  
Des triomphes d'Hector je ne suis plus jaloux.  
La gloire a moins d'attraits que mon juste courroux.

Puissent tous les auteurs d'une vaine entreprise,  
Foudroyés sous des murs que le Ciel favorise,  
Périr , ou détester l'empire de leur Roi ,  
Et d'un jour importun s'affranchir avec moi !

### P A T R O C L E.

Votre absence suffit sans implorer la foudre.  
Ah ! le malheur des Grecs aurait dû les absoudre.  
Vous

Vous n'êtes point le sang des héros, ni des dieux.  
 Qui leur devrait le jour leur ressemblerait mieux.  
 Un repentir léger les porte à la clémence.  
 Achille sur vingt Rois exerce sa vengeance,  
 Et de leur flotte en proie à des feux dévorans,  
 Détourne, sans pitié, des yeux indifférens.  
 Ah ! s'il m'eût consulté, le fils d'une déesse  
 N'eût point à son dépit sacrifié la Grèce :  
 Et, par de grands exploits plus noblement vengé,  
 Eût fait rougir l'ingrat qui l'avait outragé.

## A C H I L L E.

On m'a trop offensé. Ma haine est immortelle.  
 Thétis & le destin sont d'accord avec elle.  
 Je contente, en partant, ma colère & les dieux ;  
 Mais cache-moi les pleurs qui coulent de tes  
     yeux.  
 Mon cœur, en les voyant, me trahirait peut-  
     être.  
 Respecte des fureurs que les dieux ont fait naître.  
 La vengeance a pour moi les charmes les plus  
     doux.  
 Patrocle m'est pourtant plus cher que mon cour-  
     roux.  
 Garde-toi d'abuser de ton injuste empire.  
 Souviens-toi qu'à tes vœux je fus près de sous-  
     crire,  
 Et que contre toi seul mon cœur mal affermi  
 Sentit moins un affront que les pleurs d'un ami.

II. Vol.

F

## P A T R O C L E.

Eh bien ! Si l'amitié peut te parler encore ,  
 Ne me refuse point la grace que j'implore.  
 J'abandonne les Grecs à leur sort malheureux :  
 Je ne te presse plus de combattre pour eux ;  
 Mais réponds à l'espoir qui vient de me séduire.  
 Donne-moi tes guerriers & ton char à conduire  
 Et permets qu'aujourd'hui , de tes armes couvert ,  
 Je rende au camp des Grecs l'ombre de ce qu'il  
 perd.

Hector , que tant de fois fit trembler ta présence ,  
 Ne pourra soutenir ta seule ressemblance.  
 De ton casque divin l'éclat va le frapper ,  
 Et peut-être mon bras suffit pour le tromper.

## A C H I L L E.

D'un dessein si fatal ne puis-je te distraire ?  
 Est-ce ainsi que Patrocle épousait ma colère ?  
 Ah ! trop cruel ami , que me demandes-tu ?  
 Grecs , vous triompherez par la seule vertu !  
 Quoi ! pour mes ennemis tu veux combattre en-  
 core !

C'est pour eux , contre moi , que Patrocle m'im-  
 plore !

Mais , n'importe. C'est lui. Je n'y puis résister.  
 C'est un arrêt du Ciel qu'il me faut respecter.  
 Prends mes armes, mon char. Qu'à ta voix, qu'ils  
 chérissent,

Mes coursiers immortels, comme moi, t'obéissent,

Qu'ils portent devant eux la mort avec l'effroi.

Qu'ils poursuivent Hector, prompt à fuir devant toi.

Retarde encor d'un jour la perte de la Grèce.

Ecarte de son camp la flamme vengeresse.

Tu le veux ; J'y consens. Pars ; & vas aujourd'hui

Humilier Atride en triomphant pour lui.

Mais n'étends pas plus loin tes vœux ni ta victoire.

Qu'on te prenne pour moi. C'est assez pour ta gloire.

Content d'avoir sauvé les Grecs & leurs vaisseaux,

Reviens prendre avec moi la route de Scyros.

Adieu. Déjà la nuit fait place à la lumière.

Je ne t'arrête plus. Entre dans la carrière ;

Et que vingt Rois jaloux, à tes nouveaux exploits,

Reconnaissent l'ami dont mon cœur a fait choix.

Enfin la troisième & dernière scène se passe entre Achille & Ulysse qui vient lui apprendre la mort de Patrocle.

### A C H I L L E.

Ô Roi d'Itaque, apprenez-moi mon sort.

Qu'est devenu l'ami qui cause mes alarmes ?

Vit-il encor ?

F ij

## U L Y S S E.

Couvert & digne de vos armes ,  
 Il a , par sa vaillance & par d'illustres coups ,  
 Fait douter les deux camps si c'était Mars ou  
 vous.

Je l'ai vû des Troyens faire un affreux carnage.  
 Son char , au milieu d'eux , s'ouvre un sanglant  
 passage.

Il étoit prêt d'entrer dans les murs d'Ilion ;  
 Il frappe. On meurt. Tout fuit. Le divin Sarpé-  
 don ,

Fier & trop plein du Dieu dont il tient la naissance ,  
 Au-devant de ses pas avec fureur s'élance.

Patrocle l'attendait ; & , malgré ses efforts ,  
 Le fils du Roi des Dieux est tombé chez les morts.  
 Glaucus , pour le venger , acourt & prend sa place ;  
 Mais la mort fuit de près son inutile audace.

Hector arrive enfin. Sa vue a dissipé  
 L'effroi dont le Troyen avoit été frappé.  
 Les Grecs en le voyant doutent de la victoire.

Patrocle se promet une nouvelle gloire ,  
 Et , content d'être entré dans les champs de l'hon-  
 neur ,

S'applaudit d'un péril digne de son grand cœur.  
 Jupiter au tour d'eux fait gronder son tonnerre.  
 Il fait pleuvoir du sang. Il ébranle la terre.  
 A ces marques , Hector reconnaît son appui ,  
 Et sent que Jupiter s'est déclaré pour lui.

Patrocle, dédaignant le sort qui le menace,  
Croit faire encor changer les dieux par son audace.

Il laisse au loin son char & sur Hector il fond.  
Il triomphoir. Sa lance entre ses mains se rompt.  
Hector de ce moment saisit tout l'avantage.  
Le secours d'Apollon lui tient lieu de courage.  
Patrocle tombe... Hector, trompé par sa valeur,  
Croit du fils de Thétis être déjà vainqueur.

## A C H I L L E.

Cher Patrocle ! tu meurs... & j'endure la vie !  
Et m'a seule douleur ne me l'a point ravie !  
Je n'avais qu'un ami. Je le perds. Juste Ciel !  
Je te rends grace au moins de m'avoir fait mortel !  
Mon cœur ne connaît plus la gloire, ni la honte,  
Ulysse, je perds tout... & la mort la plus prompte  
Terminera des jours que je ne puis souffrir.  
Achille ne doit point pleurer. Il peut mourir.

## U L Y S S E.

Oui. Mais il doit mourir vengé : couvert de gloire :  
Faire changer le sort : nous rendre la victoire ;  
Paraître tel qu'Alcide ou le Dieu des combats,  
Et se rendre immortel, comme eux, par son trépas.  
Comptable aux Grecs d'un sang que vous voulez répandre,

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

Versez-le, s'il le faut, dans Ilion en cendre.

A C H I L L E.

Oui j'y vole. Mon cœur trop long-tems abattu  
Au cri de la vengeance a repris sa vertu.

*(Il prend la lance d'un des Theſſaliens , & prononce les derniers vers en marchant à l'ennemi.)*

Troyens enorgueillis du long repos d'Achille,  
Plus de pitié pour vous ; plus d'efpoir , plus d'a-  
ſyle.

Je voue à votre race un éternel courroux.

Parole , en périffant , vous exterminera tous.

Grand Dieu ! le ſang d'Hector peut ſeul me ſa-  
tisfaire.

Qu'il meure. Je n'ai plus d'autres vœux à vous  
faire.

Ces morceaux nous paraiffent faits  
pour donner une idée avantageuſe des  
talens poëtiques de M. le Marquis de  
Ximenez & du mérite de ſon recueil ,  
dont il n'y a encore que la première par-  
tie d'imprimée.

*Fables orientales & Poëſies diverſes ; ſui-  
vies du Proteſteur Bourgeois ou de la  
Confiance trahie , comédie en vers , de  
l'Héritage & du Mariage manqué , deux  
contes dramatiques , & de réflexions*

OCTOBRE. 1772. 127  
sur la littérature & sur quelques autres  
sujets ; par M. B \* \* \*.

*Nisi utile est quod facimus, frustrà est gloria.*

P H E D.

Où l'utile n'est pas , la gloire est trop frivole.

Aux Deux-Ponts , à l'imprimerie ducale ; & se trouve à Paris , chez Lacombe , libraire , rue Christine ; 3 vol. in-8°. petit format. Prix , 3 liv.

Les écrits renfermés dans ces trois volumes ne peignent pas moins un esprit agréable & facile que des mœurs douces & honnêtes. L'estimable auteur n'a jamais perdu de vue la maxime qu'il a prise pour épigraphe. Il s'est particulièrement étudié à revêtir des graces de la poésie les adages , les maximes & les traits animés de la morale du sage de Perse. Cette morale, qu'embellit la fiction, ne peut manquer d'intéresser la jeunesse qui demande qu'on l'occupe à des lectures qui fixent agréablement son attention. « Es-  
» tu de l'ambre , disoit un sage à un mor-  
» ceau de terre odoriférante qu'il avoit  
» ramassé dans un bain ? Tu me charmes  
» par ton parfum. Elle lui répondit : je  
» ne suis qu'une terre vile ; mais j'ai ha-

Fiv

## 128 MERCURE DE FRANCE.

» bité quelque tems avec la rose. » Cet apologue de Saadi est une leçon qui nous avertit également & de ne fréquenter que des gens sages & éclairés, & de ne nous occuper que de lectures qui peuvent nourrir l'esprit & former le cœur.

M. B\*\*\* nous donne, à la tête de ces fables orientales, un abrégé de la vie du philosophe Persan qui ne cessa, par ses actions & ses écrits, de porter ses compatriotes à la vertu. Il a composé le *Gulistan* ou le jardin des roses, le *Bostan* ou le jardin des fruits, & le *Molamâat* ou les rayons. Saadi, dans ces différens ouvrages, expose avec candeur, pour l'instruction de ses concitoyens, les défauts de sa jeunesse. Il m'arriva, nous dit-il, par un emportement de jeune homme, de répondre à ma mère avec une fierté insultante. Elle fut contristée, elle alla s'asseoir dans un coin, & des larmesomboient sur ses joues. Je m'approchai d'elle, & cette sensible mère me dit : « Toi qui es aujourd'hui si grand » avec moi, ne te souvient-il pas combien » je t'ai vu petit. » Il avoue encore qu'étant très jeune, il lisoit l'alcoran au milieu de sa famille. Ses frères s'endormirent, & il dit à son père. *Regardez les ; ils dorment & je prie.* Mon père m'embrassa tendrement & me dit : « O mon chér Saadi!

» ne vaudroit-il pas mieux que tu dor-  
 » mîsses aussi, que d'être si vain de ce que  
 » tu fais. » Ce dernier trait est mis en vers  
 dans ce recueil de poësies.

Saadi, obligé de quitter sa patrie désolée par les Turcs, voyagea pendant quarante ans. Il nous a conservé une de ses aventures. Ce poëte fut rencontré par des brigands qui, après l'avoir dépouillé, lâchèrent des chiens contre lui. Son premier mouvement avoit été de ramasser des pierres pour se défendre contre ces animaux ; mais la gelée avoit été si forte, qu'il ne put en attacher une, ce qui lui fit dire, en se sauvant : *Voilà de méchantes gens ; ils lâchent les chiens & attachent les pierres.* Cette plaisanterie, ajoute Saadi, fit rire le chef des voleurs, qui lui cria de demander ce qu'il voudroit. Je ne vous demande, répondit le poëte, que la veste dont vous m'avez dépouillé ; mais le chef des voleurs ne s'en tint pas à cette restitution : il lui fit donner de plus une veste fourrée.

Saadi fut mis en captivité à Tripoli & condamné à travailler aux retranchemens de la ville. Un marchand d'Alep le racheta, moyennant dix piéces d'or, & lui donna sa fille en mariage avec une dot

F v

de cent sequins. Mais il ne paroît pas que ce sage ait trouvé le bonheur dans cette union. Sa philosophie , qui avoit adouci la barbarie des maîtres les plus durs , ne put vaincre la méchanceté d'une femme. Comme il se plaignoit des chagrins continuels que cette femme lui caufoit , elle lui dit un jour : « N'es-tu pas celui que » mon père a racheté pour dix pièces d'or ? *Oui* , lui dit-il ; *mais il m'a vendu pour cent sequins.*

Saadi , de retour en Perse sous le règne Mustafér Eddin Aboubekre , se fit aimer de ce Monarque , qui le combla de bienfaits. Ce fut à ce prince qu'il dédia son *gulistan*. M. B. rapporte une anecdote extraite de cet ouvrage. On pourra prendre plaisir à la voir ici , à cause de son rapport avec le conte du *Roi & le Meunier de Mansfield* , auteur Anglois , l'intermède du *Roi & le Fermier & la Partie de chasse de Henri IV.* « Mansor , Calife du Roi de » Maroc , s'égara un jour à la chasse ; le » vent se leva furieux ; il sembloit que l'eau » du Ciel voulût engloutir la terre ; la nuit » qui s'avançoit devint encore plus affreuse par son obscurité. Mansor ne » savoit ni que devenir , ni le lieu où il » étoit : demeurer , chercher l'abri de

» quelques arbres, le secours de quelque  
 » chemin, tout lui paroïsoit un péril  
 » évident. Dans l'incertitude du parti  
 » qu'il devoit prendre, il apperçut de  
 » loin une lumière; un moment après il  
 » vit qu'elle étoit portée par un pêcheur  
 » qui alloit pêcher des anguilles dans un  
 » lieu près de là. Le Roi l'aborde, lui  
 » demande le chemin qui mène au palais  
 » du Roi : vous en êtes à dix milles, ré-  
 » pondit-il ; le Roi le pria de l'y condui-  
 » re. Je n'en ferai rien, dit-il ; si le Man-  
 » sor étoit ici en personne, je le refuse-  
 » rois de crainte qu'enveloppé de l'ora-  
 » ge & des ténèbres, il ne se noyât dans  
 » ces lieux marécageux. Hé! que t'import-  
 » te, repartit le Prince, que le Mansor  
 » vive ou ne vive pas ? Comment, que  
 » m'importe, réplique le pêcheur ? Mille  
 » vies comme la mienne & comme la vô-  
 » tre ne valent pas un de ses moindres  
 » jours. Aucun Prince ne mérite mieux  
 » toute l'affection de ses sujets, & celle  
 » que j'ai pour lui est si grande, que je  
 » l'aime mieux que moi ; & cependant je  
 » m'aime bien. — Tu ne parleroïis pas  
 » comme tu parles si tu n'en avois reçu  
 » des bienfaits considérables. — Moi ?  
 » non ; mais quels bienfaits plus considé-

## 132 MERCURE DE FRANCE.

» tables peut on espérer d'un bon Roi  
 » qu'une justice équitable, un gouverne-  
 » ment sage & tranquille? Sous sa protec-  
 » tion, je jouis en paix de ce qu'il a plu à  
 » Dieu me donner; j'entre dans ma ca-  
 » bane, j'en sors quand je veux, & je ne  
 » sache homme qui m'inquiète ou qui  
 » m'outrage. Venez, vous ferez mon hô-  
 » te; demain je vous guiderai où vous  
 » voudrez. Le Roi suivit le bonhomme à  
 » sa cabane, se sécha, soupa avec sa fa-  
 » mille, se reposa jusqu'au matin, fut  
 » rencontré par ses veneurs, & récompen-  
 » sa le meunier à qui il donna son château  
 » de *César Alcubir*, devenu depuis une  
 » des plus belles villes de l'Afrique &  
 » des plus renommées pour les arts, pour  
 » les sciences & pour les bonnes mœurs. »

Saadi eut la plus longue & la plus heu-  
 reuse vieillesse; il vécut plus d'un siècle;  
 & mourut l'an de l'Egire 691 & de notre  
 Ere 1311.

Les fables orientales sont suivies de  
 poésies diverses & des quatre *Parties du*  
*jour*, pastorale d'un peinceau léger, d'un  
 coloris frais & agréable. La comédie du  
*Protecteur bourgeois* nous présente la pein-  
 ture d'un de ces hommes que les richesses  
 ont avilis & qui voient,

... Dans leurs trésors grossis par cent moyens,  
Le prix de la vertu comme des autres biens.

On applaudira également à la morale vive & enjouée des contes dramatiques, & aux réflexions sur la littérature. Ces réflexions sont celles d'un écrivain judicieux, d'un homme de goût qui a su rendre ces observations piquantes par des citations faites avec choix. L'auteur, dans un chapitre sur la considération due aux titres, rapporte ce trait d'Alexandre qui, après un combat où il risqua cent fois de perdre la vie, s'écria : *O Athéniens, que vous me coûtez de peines !* Exclamation qui est le plus bel éloge que l'on ait fait des lettres. Le héros Macédonien les regardoit comme les distributrices de la gloire, & adressoit pour cette raison la voix à Athènes savante & dispensatrice de la renommée.

*Histoire de la Littérature Française, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours avec un tableau du progrès des arts; par MM. de la Bastide l'aîné & d'Ussieux. A Paris, chez Edme, libraire, rue St Jean-de-Beauvais; vol. in 12.*

## 134 MERCURE DE FRANCE.

Il ne paroît encore que les deux premiers volumes de cet ouvrage dont la condition de l'acquisition actuelle est de payer six livres, en retirant ces deux premiers volumes, six livres en recevant les tomes III & IV. Les autres volumes seront de même délivrés deux à deux pour quatre livres aux souscripteurs qui auront les deux derniers *gratis*. La souscription est ouverte jusqu'à la fin de Décembre prochain. Ceux qui n'auront point souscrit payeront chaque volume sur le pied de 2 liv 15 sols.

Cette histoire de notre littérature doit être distinguée, & pour le plan & pour la forme, de l'histoire littéraire de la France, publiée en plusieurs volumes *in 4°*. par les Religieux Bénédictins de la Congrégation de St Maur, & du tableau historique des gens de lettres, par M. L. de L. que l'on peut regarder comme un excellent abrégé de l'ouvrage volumineux des Bénédictins. Ces deux écrits nous présentent des articles séparés & distincts des poètes, des littérateurs, des sçavans. Mais ces gens de lettres ou ces sçavans n'ont eu souvent que des rapports éloignés. Quoique contemporains, ils ont quelquefois fourni des carrières très-inégales, & cul-

tivé la science ou l'art dans des tems diffé-  
 rens, & avec des succès inégaux. Leur en-  
 semble ne peut donc offrir que plusieurs  
 masses placées les unes à la suite des au-  
 tres, toutes indépendantes, & où l'on  
 chercheroit en vain le développement des  
 causes qui ont influé sur les progrès & la  
 décadence des lettres. MM. de la Bastide  
 & d'Ussieux, éclairés par ces réflexions,  
 ont suivi une marche différente de celle  
 de leurs prédécesseurs, & n'ont envisagé,  
 dans leur histoire, que le tableau progressif  
 des sciences & des beaux arts. Ils n'ont  
 point, en conséquence, assujetti les faits  
 à des retours périodiques, puisque cet  
 ordre n'est pas celui des actions huma-  
 nes. Mais ils ont, pour la distribution de  
 leur histoire, eu égard aux révolutions  
 que les lettres, ainsi que les empires, ont  
 éprouvées. Les deux premiers volumes de  
 cette histoire, qui viennent de paroître, en  
 font deffer la suite. Ils sont enrichis de  
 notes historiques, critiques & littéraires,  
 & de citations bien capables de satisfaire  
 l'empressement d'un lecteur éclairé, ja-  
 loux de voir les faits ramenés à leur exacte  
 vérité, & curieux de connoître les sources  
 les plus pures de l'érudition françoise.

## 136 MERCURE DE FRANCE.

*Recherches critiques , historiques & topographiques sur la ville de Paris , depuis ses commencemens connus jusqu'à présent , avec le plan de chaque quartier ; par le Sr Jaillot , géographe ordinaire du Roi. A Paris , chez l'Auteur , quai & à côté des grands Augustins ; & chez Lottin aîné , imprimeur - libraire , rue St Jacques , au Coq.*

Nous avons déjà fait connoître, dans le Mercure du mois d'Août dernier, ce bon ouvrage, qui se distribue par cahier. Le premier nous offre le quartier de *la Cité*; les deux suivans, qui viennent d'être publiés, comprennent le quartier *St Jacques la Boucherie* & le quartier *Sainte Opportune*, avec leurs plans gravés avec beaucoup de netteté. Les recherches de M. Jaillot sont toujours instructives; elles sont, par leur exactitude & par l'attention de l'auteur à citer les sources où il a puisé, très propres à servir de supplément ou de correction aux autres écrits topographiques & historiques publiés jusqu'à présent sur Paris.

*Traité élémentaire d'Arithmétique* par M. l'Abbé Boffut, de l'Académie royale

des sciences, Examineur des Ingénieurs, &c. A Paris, 1772, chez Cl. Antoine Jombert, rue Dauphine; volume *in* 8°. de 276 pages.

Ce traité d'arithmétique de M. l'Abbé Bossut doit être distingué des autres traités, peut-être en trop grand nombre, que nous avons sur cette science. Il est sur-tout recommandable par l'ordre & la clarté qui y règnent; par l'enchaînement des matières qui le composent, & par la simplicité des démonstrations, qui sont tout-à-la-fois courtes & rigoureuses. Nous ne dirons rien de plus en faveur de cet ouvrage; nous nous contenterons seulement de remarquer, à son occasion, qu'il est fort heureux pour ceux qui, par goût ou par état, doivent se livrer à l'étude des mathématiques, qu'un aussi grand géomètre que M. l'Abbé Bossut, & qui présente ses idées avec tant de netteté, veuille se donner la peine de traiter les parties élémentaires de ces sciences. Cet ouvrage est la première partie du cours de mathématiques que cet illustre académicien se propose de composer ou plutôt de compléter. On connoît les excellens traités de mécanique statique & d'hydrodynamique qu'il a

## 138 MERCURE DE FRANCE.

publiés depuis peu ; & nous savons que son algèbre , qui est actuellement sous presse , sera suivie sans délai d'un traité de géométrie. Le public nous saura peut être gré de ce que nous nous hâtons de lui annoncer des richesses dont il pourra bientôt jouir.

*Les Sacrifices de l'Amour*, ou Lettres de la Vicomtesse de Senanges & du Chevalier de Versenai. Nouvelle édition. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Delalain, libraire, rue de la Comédie Française.

Nous avons déjà parlé de cet ouvrage. Nous nous contenterons, pour faire connaître cette seconde édition qui en prouve le succès, de transcrire une partie de l'avertissement. « Je n'ai pu faire réimprimer » ces lettres aussi-tôt que je l'aurais voulu ; de sorte qu'il s'en est répandu des » éditions furtives pleines de contresens, » de transpositions & de fautes intolérables. Celle que je présente au Public » est au moins très-soignée. On n'y trouve presque point de lettres où je n'aie » fait des changemens. Le tutoyement de » Mde de Senanges & du Chevalier avait » déplu, & je l'ai supprimé. Quant au » caractère de mon héroïne, j'ai cru de-

» voir le conserver tel que je l'avais conçu  
 » d'abord. . . . Le discours qui précédait  
 » cet ouvrage n'était qu'une esquisse ra-  
 » pide & peu approfondie. Dans cette  
 » édition, je l'intitule *Avant-propos*, &  
 » comme j'ai eu le tems de le rendre plus  
 » court, il vaudra peut-être mieux. J'ai  
 » fait imprimer, à la suite des lettres, des  
 » *Réflexions sur la Poësie*, qui ne sont  
 » pas dans l'édition de mes œuvres en  
 » grand papier. »

*Nouvelle édition de Molière, avec figures.*

#### P R O S P E C T U S.

L'accueil que le Public a fait à l'édition *in 8°*. de Pierre Corneille, avec des commentaires & des gravures, devoit nécessairement faire penser à lui offrir, dans la même forme, une édition de l'auteur inimitable qui créa la comédie, comme Corneille avoit créé la tragédie.

On a donc tâché de faire, pour la nouvelle édition de Molière, proposée par souscription, ce qu'on a fait pour celle du Prince de nos auteurs tragiques. Le papier, les caractères, les dessins nouveaux, les gravures, tout sera digne, & de la curiosité du Public, & de ce qu'on doit à Molière.

Cette édition , qui paroîtra en 1773 ; fera , de la part de ses coopérateurs & de la nation , une espèce d'hommage centenaire bien dû au grand homme que la France a pleuré un siècle avant nous , & dont elle n'a point encore réparé la perte.

Les planches , y compris le portrait & les fleurons des titres , composeront quarante gravures , exécutées par nos meilleurs artistes , d'après les dessins de M. Moreau , avantageusement connu par son crayon ingénieux & sa composition piquante. On ne doit pas laisser ignorer que le portrait de Molière sera gravé d'après l'original du célèbre Mignard ; M Molinier , qui en est le possesseur , a bien voulu le communiquer aux éditeurs.

A l'égard du commentaire qu'on a disposé de façon à ne point altérer la netteté du texte de Molière , si le plus grand respect , si l'amour le plus vif pour ce grand homme , si les soins , si les travaux les plus suivis , si les recherches les plus étendues , & quelque connoissance de l'art dramatique ont pu suppléer aux talens de l'homme de lettres qui en a été chargé ; il ose espérer que son ouvrage ne sera point indigne de l'auteur sur lequel il a travaillé avec le plus grand zèle.

De tous les écrivains susceptibles d'un commentaire, ce sont les poètes comiques qui en ont le besoin le plus décidé. Attachés à la peinture des mœurs & des usages de leur siècle, il doit nécessairement se trouver dans leurs ouvrages, après la révolution d'un nombre d'années, beaucoup de choses emportées par le torrent des variétés en tout genre ; on a besoin, pour les entendre, de se rapprocher du tems où elles ont été présentées.

L'instabilité des langues vivantes qui ne se fixent pas même après les beaux jours qui les ont rendu fameuses, parce qu'il est de l'essence de la folie humaine d'aspirer toujours, quoique vainement, à une plus haute perfection ; l'inconstance des usages & des modes ; tout contribue chaque jour à ôter aux productions les plus précieuses de l'esprit cette fraîcheur qui les décore, & c'est au commentateur à n'imputer ces rides de l'âge qu'au tems dont la main outrageante les a sillonnées.

S'il y a jamais eu une époque où l'on dût essayer de ramener les esprits aux vrais principes de la comédie, par l'examen des ouvrages de Molière, c'est celle où nous nous trouvons. Avoir quitté les traces de Molière, c'est avoir abandonné

celles de la nature qui l'avoit formé. Puissé la lecture de cet écrivain comique servir de règles à la jeunesse qui se prépare à nous instruire & à nous amuser par son art, & la détourner des sentiers du mauvais goût, trop fréquentés de nos jours !

Tel est le point de vue où s'est placé le commentateur de Molière ; c'est en faisant ses efforts pour attacher les yeux sur ce modèle, qu'il espère être de quelque utilité à ceux qui se destinent à la carrière difficile du théâtre, & plaire à ceux dont le goût se plaint hautement de nos monstres modernes.

Il a trop de reconnoissance pour le don qui lui a été fait de remarques grammaticales sur 14 pièces de Molière, pour ne pas publier qu'il les regarde comme la partie la plus estimable de son commentaire, ainsi que la vie de l'auteur, par M. de Voltaire, dont il a fait usage, de son consentement. Ne voyant dans cet ouvrage que la gloire de Molière, il a dû préférer un portrait de maître, à tout autre qui n'autoit pû sortir de ses mains que comme une foible esquisse.

L'augmentation du papier & des gravures n'a pas permis au libraire de faire

un grand avantage pécuniaire aux souscripteurs; mais il leur en fera un autre, auquel ils seront plus sensibles.

Quoique le livre soit tiré à un assez petit nombre d'exemplaires pour que toutes les épreuves des gravures soient belles, il faut cependant convenir que les premières auront quelque chose de plus brillant.

Les souscripteurs peuvent être assurés que les premières épreuves leur sont destinées, & parmi ces premières, ils seront les maîtres de s'approcher du commencement autant qu'ils le voudront, en envoyant retirer leurs exemplaires de bonne heure. Le libraire leur fera savoir, par la voie des Journaux, le jour qu'il ouvrira sa distribution, & il suivra fidèlement l'ordre du tirage dans l'ordre de la livraison des exemplaires souscrits.

### *Conditions.*

Cette édition sera composée de six volumes *in-8°*. très-forts, parce qu'on a voulu se conformer, à cet égard, à l'édition *in-4°*. & ne pas multiplier les volumes.

On souscrira jusqu'à la fin de cette année 1772, à raison de 42 liv. l'exemplaire

## 144 MERCURE DE FRANCE.

en feuilles ; savoir , 24 liv. en souscrivant , & 18 liv. en retirant les six volumes , vers Pâques de 1773 au plus tard. Ceux qui n'auront pas souscrit payeront 50 liv. pour les six volumes.

Les souscriptions se prendront à Paris chez le Clerc, libraire, à la Toison d'or, quai des Augustins.

L'on auroit pu distribuer la moitié de l'ouvrage en souscrivant ; mais il a paru plus commode pour le Public de distribuer l'ouvrage entier. Cependant le libraire se fera un plaisir de faire voir les gravures, qui sont presque finies, & l'impression, qui est à moitié faite.

---

## A C A D É M I E S.

*Assemblée publique de l'Académie d'Amiens, tenue le 25 Août 1772.*

CETTE séance fut ouverte par M. Petist, avocat du Roi, directeur de l'Académie, qui, dans son discours, remarqua, comme un fait unique dans l'histoire des empires, que, pendant vingt-six lustres, le royaume de France n'a eu que deux Souverains,

verains, Louis XIV & Louis XV ; ce qu'il accompagna de l'expression sensible des vœux de tous les François pour que le règne de *Louis le Bien Aimé* surpasse encore en durée celui de *Louis-le-Grand*.

M. Baron, secrétaire, fit l'éloge de M. Duclos, honoraire de l'Académie, & de M. Colignon, académicien ordinaire.

M. Bucquet, académicien honoraire, annonça, par l'éloge de Henri IV, la réponse que ce bon Roi fit, le 22 Août 1594, dans Amiens aux Députés de Beauvais, touchant la réduction de cette ville : réponse qui est un véritable portrait de ce Prince, fait par lui même. « Henri, dit » M. Bucquet, est, depuis St Louis, le » plus grand, & , jusqu'à Louis le Bien- » Aimé, le meilleur des Rois François. »

Un Discours de M. d'Ésmery, sur la nécessité des lettres dans les professions principales de la société ; un discours de M. Gossart, pour prouver que le sentiment constitue la poésie & l'éloquence, & la lecture des stances sur les passions, couronnées par l'Académie, remplirent la séance.

Ces belles stances sont de M. l'Abbé Talbert, chanoine de la métropole de

## 146 MERCURE DE FRANCE.

Besançon, qui, le même jour, a remporté le prix d'éloquence dans l'Académie de Dijon pour l'*Eloge de Bossuet*.

L'Académie a donné le prix proposé pour l'*Eloge de Voiture* à celui qu'en a fait M. Maillart, d'Amiens, maître-ès-arts en l'Université de Paris.

Le prix de l'école de botanique a été donné au sieur de Wiregaire, employé dans l'Ecole vétérinaire de la Compagnie de Luxembourg.

L'Académie propose pour sujet du prix qu'elle donnera l'année prochaine l'*Eloge d'Adrien Baillet* ; & pour sujet d'un autre prix, elle demande *les règles de construction d'un Hygromètre, dont les variations soient déterminées & comparables à celles d'autres hygromètres semblables. . . . On demande sur-tout l'instrument le plus simple & d'une construction plus facile.*

Chacun des prix est une médaille d'or de la valeur de 300 liv.

Les ouvrages seront envoyés, francs de port, à M. Baron, secrétaire de l'Académie, à Amiens, & ne seront reçus que jusqu'au premier Juillet 1773 exclusivement.

Voici quelques strophes de l'ode de M. Talbert sur les Passions,

*Vastus volvunt ad littora fluctus.*

Les volcans embrasés fermentent sous la terre ;  
Ils ouvrent les rochers , vomissent le tonnerre ;  
Tout cède à leur effort.

De l'Etna sourcilleux la cime est allumée ;  
Le bitume , la cendre & la noire fumée  
Sont lancés par la mort.

Tel est des passions l'impétueux délire :  
Le cœur qui les nourrit s'agite , se déchire  
Sous leur joug odieux.

Mais tes loix , ô vertu , règnent sans tyrannie :  
Source de toute paix , de gloire , d'harmonie ,  
C'est toi qui fais les Cieux.

De la cupidité le regard étincelle ;  
Sa crainte vigilante est la garde fidelle  
Qui défend ses trésors.

Mais les dons de Plutus , dans les mains de l'a-  
vare ,  
Ressemblent à ces mêts qu'un usage bizarre  
Plaçoit devant les morts.

Fortune , le remords prompt à venger tes crimes ;  
De tes adorateurs fait d'illustres victimes ,  
Dont il est le vautour :  
Il vit de leur substance , en secret les dévore ;  
Dans un sommeil sinistre il les punit encore  
Des attentats du jour.

G ij

## 148 MERCURE DE FRANCE.

Celui qui les soumet au frein de la sagesse  
Craint de se dégrader, instruit de la noblesse :

Voilà la vanité.

Mériter des amis, sentir, penser, connoître,  
S'environner d'heureux (on n'en fait point sans  
l'être)

Voilà sa volupté.

---

## S P E C T A C L E S.

### O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique continue les représentations de la *Cinquantaine* que le Public a revue avec un plaisir toujours nouveau, parce qu'une musique où il y a beaucoup de chant & d'élégance doit nécessairement être toujours agréable. Cette pastorale sera bientôt remplacée par quelques représentations des *Fragmens* composés des actes de *Pigmalion* ; de *Tircée* & du *Devin du Village*.

On se dispose aussi à donner incessamment sur ce théâtre *Adèle de Ponthieu*, tragédie nouvelle en trois actes, dont le poëme est de M. le Marquis de St Marc, & la musique de M. de la Borde, premier

OCTOBRE. 1772. 149  
valet-de-chambre ordinaire du Roi, &  
de M. Berton, directeur de l'Académie  
royale de Musique.

---

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens ordinaires du Roi ont  
donné le Samedi 26 Septembre, la pre-  
miere représentation des *Cherufques*,  
Tragédie nouvelle tirée de l'Allemand,  
par M. Bauvin,

Ségismar, Prince Cherufque, a deux  
fils, Arminius & Flavius; l'un & l'autre  
rivaux de gloire & d'amour. Arminius  
regne dans le cœur de Trusnelde, fille  
d'Adeline, Princesse Cherufque. Ade-  
linde a l'ambition de faire couronner  
Sigismond son fils, & l'a déjà fait nom-  
mer Pontife du Temple d'Auguste. Varrus,  
Prêtre Romain, entreprend d'asservir  
ce peuple jusqu'alors indomptable. Il  
profite de la division que la jalousie a  
mise entre les deux frères, il flatte l'am-  
bition d'Adeline, & cette Princesse  
connoissant la fierté républicaine d'Armi-  
nius, promet à Flavius, son frère, de lui  
donner sa fille, s'il veut la seconder dans

G iiij

ses projets. Varrus cherche à en imposer par sa magnificence, & veut amollir un peuple libre & guerrier par le charme des arts, de l'abondance & de la paix. Ségismar qui voit l'espérance & l'appui de sa Patrie dans le courage d'Arminius, l'anime à la défense de son pays; ce jeune héros rassemble ses guerriers, & s'arme contre les Romains. C'est en vain que Flavius, pour obtenir l'amitié d'Adeline, vante les bienfaits des arts & l'alliance que les Romains offrent aux Chérusques. Ségismar, Arminius & Trusnelde elle-même, rejettent ces gages de la servitude, & leur préfèrent la noble indépendance. Cependant Varrus arrive dans tout l'éclat de sa gloire au milieu des Chérusques, & compte par cette démarche engager leurs chefs à l'imiter & à venir dans son camp. Il a disposé des soldats pour les surprendre & les arrêter. Ségismar & les principaux Chérusques se rendent auprès de Varrus, pour lui porter leur refus. Arminius les devance; il s'apperçoit de la trahison, s'échappe, & revient à la tête des Chérusques attaquer les Romains. Trusnelde instruite du danger de son amant, prend un casque & va combattre à côté de lui. Les Romains

sont mis en fuite, ils emmènent Trufnel de prisonnière. Ségismar succombe. Flajus ne peut soutenir la vue de son père, tué en défendant son pays. Il vole contre les Romains, acheve leur défaite, enlève leur captive, la ramène à son frère, & ne veut plus éprouver que l'amour de la liberté; Adeline est obligée de renoncer à son ambition. Sigismond, son fils, revoit avec transport échouer les projets odieux de sa mère, & s'accomplir les vœux qu'il a formés pour son pays. Arminius triomphant obtient la récompense de ses heureux travaux par l'indépendance de sa patrie, & par son union avec la généreuse Trufnelde.

Cette Tragédie a été applaudie. On y a remarqué de beaux vers, & des sentimens patriotiques exprimés avec noblesse & avec énergie.

Elle a été très-bien jouée par Mlles Dumefnil & Vestris; par MM. Brizard, Molé, Montvel, Dauberval & Ponthéuil.

On a retenu ces vers.

S É G I S M A R.

Sais-tu ce qu'à César fit dire Arioviste ?  
*J'irois trouver César si j'en avois besoin ;*

G iv

152 **MERCURE DE FRANCE.**

*Si César veut me voir qu'il ait le même soin.  
Varrus peut s'appliquer cette réponse sage.*

**F L A V I U S.**

Quoi ! vous lui refusez un si léger hommage.

**S É G I S M A R.**

Un hommage léger souvent pèse à l'honneur.

. . . . .

**F L A V I U S.**

J'ai vu Rome, & le mal n'a pas frappé mes yeux.

**S É G I S M A R.**

Moi, je ne l'ai point vue & je la connois mieux.  
Celle de l'admirer ; les grandeurs qui lui restent  
Sont autant de fléaux que les peuples détestent.

. . . . .

**F L A V I U S.**

Dois-je abhorrer les arts, quand on les calom-  
nie ?

Ils sont les alimens & les fruits du génie.  
Ce qu'il fait de plus noble est-il vil à vos yeux ?  
Tout languit sans les arts, tout revit avec eux.  
Ils portent l'abondance au sein de la disette,  
Et la tranquillité dans notre ame inquiète,  
Vous redoutez des arts qui, consolant nos cœurs,  
Enrichiroient le peuple, adouciroient nos mœurs.

S É G I S M A R.

Rome a chéri long-tems ces mœurs que tu condamnes.

Ses superbes palais n'étoient que des cabanes.  
 Nous sommes maintenant ce qu'elle étoit alors ;  
 Nous avons ses vertus ; redoutons ses trésors.  
 Prends-y garde , en tout tems on a vu l'opulence  
 A sa suite traîner les arts & la licence ;  
 Corrompre tous les cœurs au plaisir inclinés ;  
 Les rendre injustes , vains , lâches , efféminés.  
 Et le peuple opulent , tombé dans l'esclavage ,  
 Cherche & ne peut trouver son antique courage.  
 Telle est Rome ; en perdant ta noble pauvreté ,  
 Comme elle , tu perdrois bientôt ta liberté.

F L A V I U S.

Quoi , mon père insensible aux faveurs les plus  
 rares ,  
 Veut donc que les Germains restent toujours bar-  
 bares !

S É G I S M A R.

Ce nom n'est pas honteux ; va , n'en sois point  
 blessé.

Qui sait combattre & vaincre est assez policé.

F L A V I U S.

Rome n'est-elle pas l'école de la terre ?

G v

Qui peut mieux enseigner le grand art de la guerre ?

S É G I S M A R.

Tu vantes les leçons ; mais quel en est le fruit !  
Elle corrompt les cœurs que son savoir instruit ;  
Elle énerve le bras qui doit en faire usage ;  
Eh ! que sert la science où manque le courage ?

F L A V I U S.

Que nous sert le courage admiré dans nos bois ,  
Où toutes vos vertus , votre nom , vos exploits ,  
Restent ensevelis . . .

S É G I S M A R.

C'est assez, si mon zèle ,  
Si mon nom est connu de ce peuple fidèle.

On a remis sur ce théâtre , le mercredi 30 Septembre , *Deucalion & Pirrha* , comédie en un acte , en prose , de M. de Saint - Foix. Le Public a revu , avec un nouveau plaisir , ce drame ingénieux & bien connu qui offre un tableau philosophique du penchant irrésistible des deux sexes l'un pour l'autre.

Cette comédie a été parfaitement jouée par M. Molé , par Mlle Doligni , & par Mlle Fanier.

## D É B U T.

Le 4 Octobre, M. des Essarts a débuté dans les rôles de *Lisimon*, du Glorieux, & *Lucas* du Tuteur.

Cet acteur est d'une taille & d'une physionomie propres à l'emploi qu'il embrasse. Il a une voix forte & distincte ; & joue avec beaucoup de naturel, de franchise, de vivacité & de vérité les rôles dits à manteau, les *Paysans*, &c.

## COMÉDIE ITALIENNE.

Le lundi 28 Septembre, les Comédiens Italiens ont donné la première représentation de *Julie*, Comédie en trois actes mêlée d'ariettes, dont les paroles sont de M. Montvel, Acteur François, & la musique de M. Desfaides, Compositeur Allemand.

M. de Marfange, Seigneur d'un Village, veut donner sa fille Julie en mariage à un Comte fort riche, mais vieux, sourd, begue, bossu ; avec qui il a fait un dédit. Le jeune St Albe est la victime d'un vil

. G vj

intérêt, mais il a l'amour pour lui. L'approche du mariage effraye Julie. Elle conte ses peines à Louison, sa femme de Chambre, & par son moyen elle se dérobe à la persécution de son père, & se sauve chez une tante qui l'aime, dont elle veut implorer l'appui. Elle s'égare dans un bois. La fatigue & la nuit l'obligent de s'arrêter. Michaux, honnête Bucheron, la rencontre, & l'engage à venir dans sa chaumière. Ce Bucheron trouve le bonheur dans la santé, dans le travail, & dans la compagnie de Cateau, sa fille, & de Lucas, son gendre. Il laisse éclater sa joie, & montre de l'empressement à secourir le malheureux qui ne l'est point par sa faute. Il n'est pas riche, mais il aime à partager avec celui qui a moins que lui. La belle infortunée est recueillie dans sa chaumière, & prend un repas champêtre avec lui & sa famille. Si Albe apprenant la fuite de Julie, a volé sur ses pas; le hasard l'amène chez le Bucheron, qui ne veut pas souffrir que les deux Amans demeurent sous le même toit. Il renvoie cet amant se cacher dans la hute du Jardinier, au château de M. de Marsange. Il promet de faire son bonheur, & médite l'expédient d'engager le

pere de Julie à consulter l'inclination de sa fille. Cateau & Lucas prennent leurs beaux habits; ils vont, par son ordre, implorer M. de Marsange de les garantir de la persécution de Michaux, qui veut disent-ils, sacrifier leur amour à l'intérêt & forcer Cateau à épouser le Bailli du Village, homme vieux, borgne & tout contrefait. M. de Marsange est confondu de cette aventure qui retrace ses torts; cependant il promet à ces amans, qu'il croit malheureux, de les protéger. Arrive Michaux qui fait l'emporté, & qui exige que sa fille lui obéisse. Le Seigneur essaye en vain de le fléchir, & de le persuader; Michaux oppose son exemple à ses leçons; il ne peut, dit il, suivre un meilleur modèle, il faut que les enfans obéissent à leur pere, fussent-ils être malheureux, & une fille ne doit aimer que par avis de parens. La tante de Julie dit à M. de Marsange, mais voilà votre histoire; qu'avez vous à répondre? Enfin elle raconte à Michaux ce qu'il fait bien. Le Seigneur s'attendrit, & le Bucheron profite de cet heureux instant pour rappeler ce pere aux sentimens de la nature; il lui représente qu'il faut qu'il donne l'exemple, s'il veut que sa morale profite; que

tout le monde le blâme; enfin il lui découvre que tout ceci n'est qu'un jeu; Julie & St Albe viennent en même temps se jeter à ses pieds, le fléchissent & obtiennent leur pardon, & son consentement. Le vieux Comte, qui a couru après sa maîtresse fugitive, arrive tout fracassé d'une chute de cheval, aprête à rire, & est aussi-tôt congédié. Il veut plaider, mais la tante s'offre de payer le dédit. Chacun est satisfait. Les Amans sont heureux; & promettent de marquer leur reconnoissance à Michaux & à ses enfans.

Cette Comédie est gaie, intéressante & amusante. La musique en est agréable; il y a dans cette Comédie un grand nombre d'Acteurs, qui tous, suivant leurs talens, ont concouru à son succès.

Madame Biglioni joue le rôle de Julie, Madame la Ruette celui de Cateau, Madame Moulinghen Louison, Madame Berard la tante, Mlle Desglands une Dame de la nôce. M. Clairval joue Lucas, M. Nainville, Michaux; M. Julien, l'Amant; M. Suin, le Pere; M. la Ruette le vieux Comte.

*DÉBUTS de Mlle COLOMBE.*

Le Dimanche 6 Septembre 1772, *Hortense*, dans le Huron.

Le Mercr. 9, *Sophie*, dans Tom-jones.

Merocr. 16. { *Suzette*, dans le Bucheron.  
                   { *Lucile*, dans Lucile.

Dimanche 20, *Sophie*, dans Tom-jones.

Merocr. 23. { *Jenny*, dans le Roi & le  
                   { *Lucile*, dans Lucile, Fermier.

Jeudi 24, *Louise*, dans le Déserteur.

Dim. 27, *Louise*, dans le Déserteur.

Dimanche 4 Octobre, *Zémire*, dans  
                                   *Zémire & Azor.*

Mercredi 7, *Zémire*, dans *Zémire & Azor.*

Une figure intéressante & noble ; une taille aussi belle & aussi noble que sa figure ; une voix juste, sensible, brillante, flexible & légère ; un goût de chant un peu Italien ; mais qu'il est aisé de réduire à une plus grande simplicité ; un jeu naturel, aisé, décent, animé ; un geste plein de grace, & que l'exercice & l'habitude rendront encore plus simple ; beaucoup de sensibilité & d'intelligence ; tout ce que la nature peut donner à une Actrice.

ce & à une Cantatrice, pour exceller dans ces deux arts, & aussi peu qu'il est possible de ces légers défauts que l'usage du Théâtre de Paris corrige en peu de tems : telle est l'idée que nous croyons pouvoir donner avec justice, d'après le jugement même du Public de cette débutante. Son début a été plus ou moins brillant, selon que les rôles ont été plus ou moins analogues au caractère de sa figure & de sa voix. Mais les plus difficiles & les plus considérables sont ceux qu'elle a le mieux remplis.

*A Mlle Colombe, au sortir de la première pièce de ses débuts à la Comédie Italienne.*

Tor dont les charmes tout-puissans  
 Auraient seuls fixé nos hommages ;  
 Quand le prodige des talens  
 S'y joint pour ravir nos suffrages ,  
 Jeune & belle Colombe , en ce précieux jour  
 Goûte bien ton triomphe , il est cher à l'amour :  
 Dans son temple il t'élève un trône  
 En souriant à nos vœux assidus ;  
 De myrte & de lauriers il forme sa couronne ;

Et ces honneurs t'étoient bien dus. . .

Poursuis ton vol rapide où la gloire t'entraîne,  
C'est elle qui s'honore en t'ornant de ses fleurs :  
Nouvelle Déesse qu'adore cette scène,  
Ton culte est à jamais au fond de tous les cœurs.

*Par M. le M. de S. A.*

*EXTRAIT d'une Lettre de M. de L. H.  
à M. de Voltaire., à l'occasion des hon-  
neurs rendus à son Buste, &c.*

J'ai été témoin , Mardi dernier d'une fête d'autant plus agréable qu'elle était imprévue, & à laquelle il ne manquait rien que celui qui en était le héros. C'était vous sur-tout qui deviez voir Mlle Clairon habillée en prêtresse d'Apollon , poser la couronne de lauriers sur la tête de l'auteur d'Alzire, dont le buste était élevé sur un piédestal, s'adresser à ce marbre insensible comme s'il eût dû l'entendre & s'animer à sa voix , & réciter avec ce bel organe & cette déclamation harmonieuse & sublime que vous lui connaissez une ode pleine de chaleur & d'enthousiasme qui semblait être l'hommage de la

## 162 MERCURE DE FRANCE.

postérité. Il fallait l'entendre s'écrier en commençant.

- Tu le poursuis jusqu'à la tombe,  
Noire envie, & pour l'admirer  
Tu dis, attendons qu'il succombe.  
Et qu'il vienne enfin d'expirer, &c

Je voudrais pouvoir vous transcrire ici l'ode entière. En voici du moins quelques fragmens.

Graces, vertus, raison, génie,  
Dont il fut l'organe divin,  
Tendre Vénus, sage Uranie  
Qu'il n'implora jamais en vain;  
Beaux arts, dont il fut idolâtre,  
Dieux du Lycée & du théâtre,  
Venez, descendez parmi nous:  
Digne de la Grèce & de Rome,  
Ce jour qui célèbre un grand homme  
Doit être une fête pour vous.

Du ton sublime de Corneille,  
Il a fait parler les Romains.  
Racine a formé son oreille  
Et mis son pinceau dans ses mains;  
Grand comme l'un, quand il veut l'être,  
Moins sage que l'autre peut-être,  
Plus véhément que tous les deux;

Le dirai-je ? encor plus tragique ,]  
Dans cet art profond & magique  
Il a pénétré plus loin qu'eux.

O toi , qui , sans doute , incrédule  
A tant de prodiges nouveaux ,  
Diras de lui comme d'Hercule ,  
Un seul n'a point fait ces travaux ;  
Ne divise point ton hommage ,  
Postérité , sur cette image  
Fixe tes regards incertains ;  
Vois celui qui , dans quinze lustres .  
Egal à vingt hommes illustres ,  
En a seul rempli les destins.

Opinion , bisarre idole ,  
Dont l'Univers subit la loi ,  
Moins puissante que sa parole  
En lui tu reconnais ton Roi.  
Au milieu de l'erreur commune ,  
L'homme éloquent est ce Neptune  
Qui s'élève du sein des eaux ,  
Il parle aux vagues mugissantes ,  
Et les vagues obéissantes  
Vont expirer sous les roseaux.

Toi qui , sous le glaive abattue ,  
Devenais l'opprobre des loix ,  
Famille innocente , à ma voix ,

## 164 MERCURE DE FRANCE:

Viens , tombe aux pieds de sa statue.  
Qu'importe de feintes douleurs ?  
Qu'importe de stériles pleurs  
Qu'il a fait répandre au théâtre !  
Ce sont tes pleurs qu'il a taris ,  
Qui rendront le monde idolâtre  
De son ame & de ses écrits.

De nos bons Rois modèle auguste ,  
Henri , le plus doux des vainqueurs ,  
Simple & grand , magnanime & juste ,  
Tu vis à jamais dans nos cœurs ;  
Mais sans ajouter à ta gloire ,  
Ton poète rend ta mémoire  
Plus chère à nos derniers neveux ;  
Sous un pinceau qui nous enchante  
Ton image encor plus touchante ,  
Reçoit plus d'encens & de vœux.

Voilà les vers que vous deviez entendre. Je regarde cette petite fête comme une espèce d'inauguration. C'est la muse de la tragédie chantant devant la statue de Sophocle un hymne composé par Pindare , &c.

---

*RÉPONSE de M. de V\*\*.*

La maison de Mlle Clairon est donc devenue le temple de la gloire. C'est à elle à donner des lauriers, puisqu'elle en est toute couverte. Je ne pourrai pas la remercier dignement. Je suis un peu entouré de cyprès. On ne peut pas plus mal prendre son tems pour être malade. Je vais pourtant me secouer & écrire au grand Prêtre & à la grande Prêtresse, &c.

---

*LETTRE du même, à M. M\*\*, auteur  
de l'Ode précédente.*

On m'a instruit, mon cher ami, du beau tour que vous m'avez joué. Il m'est impossible de vous remercier dignement & d'autant plus impossible que je suis assez malade. Il ne faut pas vous témoigner sa reconnaissance en mauvais vers; cela ne serait pas juste. Mais je dois vous dire ce que je pense en prose très sérieuse; c'est qu'une telle bonté de votre part & de celle de Mlle Clairon, une telle marque d'amitié est la plus belle réponse

qu'on puisse faire aux cris de la canaille  
qui se mêle d'être envieuse. . . . .

S'il faut détester les cabales, il faut respecter l'union des véritables gens de lettres... Je vous remercie donc pour moi, mon cher ami, & pour la gloire de la littérature que vous avez daigné honorer en moi. Voici mon action de grâces à Mlle Clairon ; &c.

---

*VERS à Mademoiselle CLAIRON,*

**L**es talens, l'esprit, le génie,  
Chez Clairon sont très-assidus ;  
Car chacun aime sa patrie.  
Chez elle ils se sont tous rendus  
Pour célébrer certaine Orgie  
Dont je suis encor tout confus.  
Les plus beaux momens de ma vie  
Sont donc ceux que je n'ai point vus !  
Vous avez orné mon image  
Des lauriers qui croissent chez vous :  
Ma gloire, en dépit des jaloux,  
Est en tous les tems votre ouvrage.

---

*A M. L. auteur du Mercure de France,*

*Sur la Musique.*

J'ai lu, Monsieur, avec le plus grand plaisir, dans votre Mercure d'Avril dernier, une dissertation aussi intéressante que savante sur la Musique,\* à l'occasion de Castor. Je ne suis point musicien; mais la bonne musique à toujours produit beaucoup d'effet sur moi. Sensible aux progrès de cet art charmant, il m'a semblé que les conseils par lesquels l'amateur termine cette dissertation pouvoient y contribuer; permettez-moi de les rappeler.

« C'est donc à nos écrivains distingués à favoriser les progrès de la musique. C'est à nos musiciens les plus avoués de la nation, à faire taire l'aveugle prévention qui relegate leurs talens dans un genre inférieur à celui de la tragédie. Plusieurs de leurs airs démentent cette présomption injuste. Malgré l'anathème porté contre la langue de Racine, que l'on juge anti-musicale, Paris fourmille de musiciens étrangers qui ne demandent qu'à consacrer leurs talens à nos théâtres; nous en connoissons d'Allemands, d'Italiens, qui n'attendent que des poèmes pour travailler. Mais notre langue, demande-t-on,

---

\* Par M. de Chabanon, de l'académie des inscriptions & belles-lettres, amateur très distingué & très-connu de la musique, de la poésie & de la littérature.

leur est-elle familière ? Il y a une question bien plus importante à faire : Ont-ils du génie ? celle-ci résolue à leur avantage, l'autre ne doit pas inquiéter.

Puissions-nous voir bientôt tant de talens divers occupés du soin de nos plaisirs, & l'opéra françois (malgré cette dénomination aujourd'hui presque injurieuse) jouir de la même supériorité que la scène françoise s'est acquise sur tous les théâtres de l'Europe !

Ce vœu m'a paru d'un patriote, homme de goût, qui connoît les ressources de notre langue & qui l'aime, & m'a déterminé à vous faire part, Monsieur, d'une lettre qui m'est tombée entre les mains, écrite par un homme de qualité à un des directeurs de l'opéra ; cette lettre annonce qu'un musicien Allemand, très-fameux, donne la préférence à notre langue, même sur l'italienne pour la composition musicale, & se dispose à convaincre les incrédules que le génie s'approprie tout, & que les difficultés ne font, en l'irritant, qu'en attiser le feu. Je crois que le Public lira avec plaisir une lettre qui lui en promet beaucoup, si vous voulez bien l'insérer dans le prochain Mercure avec la mienne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

L. D. L., Associé de l'Académie  
de Villefranche.

LETTRE

---

*LETTRE à M. D., un des Directeurs  
de l'Opéra de Paris.**A Vienne en Autriche, le 1<sup>r</sup> Août 1772.*

L'estime qui vous est due, Monsieur, & pour vos talens, certainement très-distingués, & pour l'honnêteté de votre caractère, qui n'est particulièrement connue, m'a déterminé à me charger de vous écrire, pour vous faire part que le fameux M. Glouch, si connu dans toute l'Europe, a fait un opéra français qu'il désireroit qui fût donné sur le théâtre de Paris. Ce grand homme, après avoir fait plus de quarante opéras italiens qui ont eu le plus grand succès sur tous les théâtres où cette langue est admise, s'est convaincu par une lecture réfléchie des anciens & des modernes & par de profondes méditations sur son art, que les Italiens s'étoient écartés de la véritable route dans leurs compositions théâtrales ; que le genre français étoit le véritable genre dramatique musical ; que s'il n'étoit pas parvenu jusqu'ici à sa perfection, c'étoit moins aux talens des musiciens Français vraiment estimables qu'il falloit s'en prendre, qu'aux auteurs des poèmes, qui, ne connoissant point la portée de l'art musical, avoient, dans leurs compositions, préféré l'esprit au sentiment, la galanterie aux passions, & la douceur & le coloris de la versification au pathétique de style & de situation. D'après ces réflexions, ayant communiqué ses idées à un homme de beaucoup d'esprit, de talent & de goût, il en a

*II. Vol.*

H

obtenu deux poèmes italiens qu'il a mis en musique. Il a fait exécuter lui-même ces deux opéras sur les théâtres de Parme, Milan, Naples, &c. Il a y ont eu un succès incroyable, & ont produit en Italie une révolution dans le genre. L'hiver dernier, la ville de Boulogne, en l'absence de M. Glouch, a fait représenter un de ces opéras. Son succès, dans cette ville, a attiré plus de vingt mille étrangers empressés à en voir les représentations; & de compte fait, Boulogne a gagné, par ce spectacle, au delà de quatre-vingt mille ducats, environ 900000 livres de France. De retour ici, M. Glouch, éclairé par sa propre expérience, a cru s'appercevoir que la langue italienne, plus propre, par la répétition fréquente des voyelles, à se prêter à ce que les Italiens appellent des passages, n'avoit pas la clarté & l'énergie de la langue françoise; que l'avantage que nous venons d'accorder à la première étoit même destructif du véritable genre dramatique musical, dans lequel tout passage étoit disparate ou du moins affoiblissoit l'expression. D'après ces observations, M. Glouch s'est indigné contre les assertions hardies de ceux de nos écrivains fameux qui ont osé calomnier la langue françoise, en soutenant qu'elle n'étoit pas susceptible de se prêter à la grande composition musicale. Personne, sur cette matière, ne peut être juge plus compétent que M. Glouch: il possède parfaitement les deux langues, & quoiqu'il parle la françoise avec difficulté, il la fait à fond; il en a fait une étude particulière; il en connoît enfin toutes les finesses, & sur tout la prosodie, dont il est très-scrupuleux observateur. Depuis long-temps il a essayé ses talens sur les deux langues dans différens genres, & a obtenu des succès dans une cour où elles sont égale-

ment familières, quoique la française y soit préférée pour l'usage ; dans une cour d'autant plus en état de juger des talens de ce genre, que les oreilles & le goût y sont continuellement exercés. Depuis ces observations, M. Glouch desiroit pouvoir appuyer son opinion en faveur de la langue française sur la démonstration que produit l'expérience ; lorsque le hasard a fait tomber entre ses mains la tragédie-opéra d'Iphigénie en Aulide. Il a cru trouver, dans cet ouvrage, ce qu'il cherchoit. L'auteur, ou, pour parler plus exactement, le rédacteur de ce poëme me paroît avoir suivi Racine avec la plus scrupuleuse attention. C'est son Iphigénie même mise en opéra. Pour parvenir à ce point, il a fallu qu'on abrégât l'exposition, & qu'on fit disparaître l'Episode d'Eriphile. On a introduit Calcas au premier acte, à la place du confident Arcas ; par ce moyen l'exposition s'est trouvée en action : le sujet a été simplifié, & l'action, plus resserrée, a marché plus rapidement au but. L'intérêt n'a point été altéré par ces changemens ; il m'a paru même aussi entier que dans la tragédie de Racine. Par le retranchement de l'Episode d'Eriphile, le dénouement de la pièce de ce grand homme n'ayant pu servir pour l'opéra dont il s'agit, il y a été suppléé par un dénouement en action, qui doit faire un très bon effet, & dont l'idée a été fournie à l'auteur, tant par les tragiques Grecs que par Racine lui-même, dans la préface de son Iphigénie. Tout l'ouvrage a été divisé en trois actes, division qui me paroît la plus favorable au genre qu'exige une grande rapidité d'action. On a tiré sans efforts du sujet, & l'on a amené naturellement dans chaque acte un divertissement brillant

lié au sujet de manière, qu'il en fait partie, en augmente l'action ou la complète. On a eu grand soin de mettre en opposition les situations & les caractères, ce qui produit une variété piquante & nécessaire pour tenir le spectateur attentif, & pour l'intéresser pendant tout le tems de la représentation. On a trouvé moyen, sans avoir recours aux machines, & sans exiger des dépenses considérables, de présenter aux yeux un spectacle noble & magnifique. Je ne crois pas qu'on ait jamais mis au théâtre un opéra nouveau qui demande moins de frais, & qui cependant soit plus pompeux. L'auteur de ce poëme, dont la représentation entière ne doit durer au plus que deux heures & demie, y compris les divertissemens, s'est fait un devoir de se servir des pensées & même des vers de Racine, lorsque le genre, quoique différent, l'a pu permettre. Ces vers ont été enchaînés avec assez d'art, pour qu'on ne puisse pas appercevoir trop de disparité dans la totalité du style de l'ouvrage. Le sujet de l'Iphigénie en Aulide m'a paru d'autant mieux choisi, que l'auteur, en suivant Racine, autant qu'il a été possible, s'est assuré de l'effet de son ouvrage, & que, par la certitude du succès, il est amplement dédommagé de ce qu'il peut perdre du côté de l'amour-propre.

Le nom seul de M. Glouch me dispenseroit, Monsieur, de vous parler de la musique de cet opéra, si le plaisir qu'elle m'a fait à plusieurs répétitions, me permettoit de garder le silence. Il m'a paru que ce grand homme avoit épuisé toutes les ressources de l'art dans cette composition. Un chant simple, naturel, toujours guidé par l'expression la plus vraie, la plus sensible & par la mélodie la plus flatteuse; une variété inépuisable dans les sujets & dans les tours; les plus grands effets

de l'harmonie employés également dans le terrible, le pathétique & le gracieux ; un récitatif rapide, mais noble & expressif du genre ; enfin des morceaux de notre récitatif françois de la plus parfaite déclamation ; des airs dansans de la plus grande variété, d'un genre neuf & de la plus agréable fraîcheur ; des chœurs, des duo, des trio, des quatuor également expressifs, touchans & déclamés ; la prosodie de la langue scrupuleusement observée, tout, dans cette composition, m'a paru dans notre genre ; rien ne m'y a semblé étranger aux oreilles françoises ; mais c'est l'ouvrage du talent : par-tout M. Glouch est poète & musicien, par-tout on y reconnoît l'homme de génie & en même tems l'homme de goût : rien n'y est foible, ni négligé.

Vous savez, Monsieur, que je ne suis point enthousiaste, & que dans les querelles qui se sont élevées sur la préférence des genres de musique, j'ai gardé une neutralité absolue : je me flatte donc que vous ne vous préviendrez pas contre l'éloge que je vous fais ici de la musique de l'opéra d'Iphigénie. Je suis convaincu que vous serez empressé à y applaudir ; je sais que personne ne desireroit plus que vous les progrès de votre art ; vous y avez déjà beaucoup contribué par vos productions & les applaudissemens que je vous ai vu donner à ceux qui s'y distinguoient. Vous verrez donc avec plaisir, & comme homme de talent, & comme bon citoyen, qu'un étranger aussi fameux que M. Glouch, s'occupe à travailler sur notre langue & la venge, aux yeux, de toute l'Europe des imputations calomnieuses de nos propres auteurs.

M. Glouch desireroit savoir si la direction de l'Académie de Musique auroit assez de confiance dans

ses talens pour se déterminer à donner son opéra. Il est prêt à faire le voyage de France ; mais il veut préalablement être assuré, & que son opéra sera représenté, & dans quel tems à peu-près il pourra l'être. Si vous n'aviez rien de fixé pour l'hiver, le carême ou la rentrée après Pâques, je crois que vous ne pourriez mieux faire que de lui assigner une de ces époques. M. Glouch est demandé avec beaucoup d'empressement à Naples pour le mois de Mai prochain ; il n'a voulu prendre, de ce côté, aucun engagement, & il est déterminé à faire le sacrifice des avantages qu'on lui propose, s'il peut être assuré que son opéra sera agréé par votre Académie, à laquelle je vous prie de communiquer cette lettre, & de me faire passer sa détermination qui fixera celle de M. Glouch. Je serois bien flatté de partager avec vous, Monsieur, l'avantage de faire connoître à notre nation tout ce qu'elle peut se promettre en faveur de sa langue, embellie par l'art que vous professez. C'est dans ces sentimens que je suis, avec la plus véritable estime,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur.

*PS.* Si la direction n'avoit pas assez de confiance dans le jugement que j'ai porté des paroles de cet opéra, je vous le ferois passer par la première occasion.

J'oubliois de vous dire, Monsieur, que M. Glouch, naturellement très-désintéressé, n'exige point, pour son ouvrage, au delà de ce que la direction a fixé pour les auteurs des opéra nouveaux.

# A R T S.

## G R A V U R E S.

### I.

**P**ORTRAIT en médaillon de Frédéric II , Roi de Prusse , Electeur de Brandebourg , orné des attributs de Mars & d'Apollon , gravé par N. le Mire , des Académies de Vienne en Autriche , & de Rouen. A Paris , chez l'auteur , rue & vis-à-vis Saint Etienne des Grès , prix 1 livre 4 sols. Ce portrait , dont le dessin a été communiqué au graveur par un amateur arrivant de Berlin , joint au mérite de l'exécution , celui d'une ressemblance parfaite , & peut servir de Frontispice aux Œuvres de S. M. de format *in-12*.

### I I.

MM. Gautier Dagoty , père & fils aîné , pleins de zèle pour contenter le public , ayant eu occasion d'avoir le portrait de M. de Voltaire plus ressemblant que tout ce qu'on a vû , ils l'ont gravé de nouveau en couleur : mais comme dans la

H iv

## 176 MERCURE DE FRANCE.

distribution qu'ils font du premier cahier de leur *Galerie Universelle*, il s'est déjà donné plusieurs exemplaires de celui qu'ils avoient gravé d'après le tableau qui est à l'académie françoise, peint depuis trente années, ils avertissent les personnes qui ont reçu celui ci, ensemble avec les portraits du roi, du roi de Prusse & de Mgr le chancelier, qu'elles peuvent renvoyer leur estampe de M. de Voltaire, d'après M. de la Tour, & qu'on leur donnera à la place la nouvelle estampe en couleur présentement annoncée. On s'adressera au Bureau Royal de la Correspondance générale, rue des Deux Portes S. Sauveur, à Paris.

### I I I.

#### NOUVELLES MÉDAILLES.

*Médaille du Pont de Neuilly*, gravée par M. Roetters fils, graveur général des Monnoies de France.

Elle a pour légende *novam artis audaciam mirante Sequaná.*

Et pour exergue : *Pons ad Lugniacum extructus M. DCC. LXXII.*

D'un côté est la tête du Roi, très-ressemblante, de l'autre est le pont entouré

d'un paysage où l'on apperçoit d'un côté une partie du château de Madrid , & de l'autre la montagne du Calvaire , & au bas Surenne & Puteaux.

La hardiesse du pont , par sa légèreté , s'y reconnoît : cette médaille est d'un grand détail , & neuve dans son aspect ; elle fait l'eloge du célèbre artiste qui l'a exécutée.

Cette médaille en or a été présentée au roi & à toute la famille royale , par M. de Trudaine , Conseiller d'Etat , Intendant des Finances.

Le public nous saura gré sûrement de lui tracer sous les yeux deux autres médailles très-importantes , exécutées depuis peu par M. Roettiers fils , à qui elles ont mérité les applaudissemens de la cour & de la ville : ce sont celles du nouvel Hôtel des Monnoies & de la Gorse.

La première représente la tête du Roi d'un côté , & de l'autre le bâtiment qui y est vu en perspective , avec une partie de la rue Guénégaud , du quai & de la rivière.

Cette médaille a exigé beaucoup de soin , & l'on en voit peu dont l'exécution ait été aussi difficile à traiter.

Elle a été placée sous la première pierre

H v

## 178 MERCURE DE FRANCE.

du nouvel hôtel, posée au nom du Roi ,  
par M. l'Abbé Terray, contrôleur général.

Elle a pour légende , *auro , argento ,  
æri flando , feriundo , & pour exergue :  
ædes ædificatæ. M. DCC. LXX.*

La seconde est celle de la Corse , qui  
n'est pas moins intéressante , & dont voici  
l'explication.

Lorsque Paoli se mit à le tête des ré-  
voltés , la Corse avoit pour armes une  
tête de nègre un bandeau sur les yeux.

Dans une assemblée qu'il convoqua  
des principaux du pays, il fit mettre sous  
un dais la tête noire , le bandeau relevé  
sur le front. On lui demanda pourquoi il  
changeoit les armes ; il répondit : actuel-  
lement la nation voit clair.

Dans cette médaille on voit la France  
qui a ôté totalement le bandeau , & ex-  
pose l'écusson de la tête aux rayons des  
trois fleurs de lys. Au moyen de cette  
grande lumière , le pays se défriche , l'on  
y fait des chemins ; l'agriculture , la ma-  
rine , la pêche produisent l'abondance  
que l'on voit sur le devant. Les horreurs  
de la guerre & les nuages se dissipent.

Cette médaille a été présentée au roi  
par les députés de Corse.

Elle a pour légende : *quam sublevatam  
finx. quòd avellatur fascia.*

OCTOBRE. 1772. 179

Et pour exergue : *dicat , vovet , consecrat , Cors. Consult M. DCC. L. XX.*

---

## M U S I Q U E.

*Airs choisis de Maîtres Italiens avec des paroles françoises propres à la voix & aux instrumens. L'Amant heureux & la Bergère sensible ; prix 36 sols. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine.*

CES airs sont avec accompagnement de violon & de basse chiffrée. Les paroles bien adaptées à la musique, peignent les tendres affections d'un cœur sensible. La musique du premier air est de *Laschi*, & celle du second de *Galuppi*. Ces deux airs ont du caractère, de l'expression & un chant facile.

---

## *COURS d'Expériences sur l'Electricité.*

SI nous devons aux anglois la construction des nouvelles machines électriques, à plateau, dont M. Sigaud de la Fond,

H vj

démonstrateur de physique expérimentale , avoit originairement donné l'idée , nous devons à ce dernier le degré de perfection auquel elles sont actuellement portées. Il a su tellement modifier les dépendances de ces sortes de machines , qu'il est parvenu à réunir dans un très-petit volume, toutes les pièces dont il se sert pour exécuter toutes les expériences qu'il a publiées dans son *Traité de l'Electricité*. Il a joint encore à cet appareil une petite machine pneumatique à deux corps de pompes , dont l'exactitude égale celle des meilleurs machines ordinaires. Il ne manquoit plus qu'une batterie électrique pour compléter totalement cette précieuse collection. A l'aide de ce nouvel instrument, on démontre d'une manière plus sensible les analogies de la matière électrique avec celle du tonnerre & avec la matière magnétique. Si les anglois nous ont prévenu sur l'invention de cette machine , & sont parvenus à construire des batteries d'une force supérieure , on ne peut disconvenir que leur construction ne soit encore bien imparfaite. La mauvaise disposition des conducteurs , jointe à l'impossibilité d'estimer la charge d'électricité , exposent ces batteries à des déto-

nations spontanées , qui brisent souvent quelques-uns des vaisseaux , & font manquer l'opération.

M. de la Fond , dont le zèle pour les progrès de la physique , & les succès sont suffisamment connus , vient de remédier à cet inconvénient : il a changé la disposition des conducteurs , de façon qu'il profite de toute la distance qui se trouve entre les deux armures des vaisseaux , & que la machine en est beaucoup moins exposée aux détonations spontanées. Il vient de trouver, outre cela , une espèce d'index invariable qui lui indique le moment où la batterie est complètement chargée , & qui le garantit de la rupture des vaisseaux. Il fera voir cette ingénieuse machine , & il en développera la construction dans un Cours d'électricité , qu'il commencera le Mercredi 18 Novembre à midi , dans son cabinet de machines rue Saint Jacques , près Saint Yves , maison de l'Université , & qu'il continuera les lundi , mercredi & vendredi à la même heure. Ceux qui voudront le suivre sont priés de vouloir bien se faire inscrire d'ici à ce tems. On suivra dans ce cours tous les progrès de l'électricité depuis son origine jusqu'à ce jour. On

## 182 MERCURE DE FRANCE.

insistera particulièrement sur les analogies de la matière électrique, sur son application dans quantité d'opérations chimiques, & sur tout sur les avantages qu'on en peut espérer pour l'économie animale.

---

### *COURS d'Histoire Naturelle & de Chymie.*

**M.** Bucquet, docteur-régent de la faculté de médecine en l'université de Paris, commencera ce cours le mercredi 4 Novembre 1772, à onze heures précises du matin. Il continuera les lundi, mercredi & vendredi de chaque semaine à la même heure, en sa maison rue des Fossés Saint Jacques, à l'Estrapade.

On trouve chez la veuve Hérissant, imprimeur du cabinet du Roi, une introduction à l'étude des corps naturels, tirés du règne minéral, nécessaire pour suivre la première partie de ce cours. On trouvera au mois de Janvier prochain l'introduction à l'étude des corps naturels tirés du regne végétal.

*Cours d'Anatomie.*

M. Bucquet, docteur-régent de la faculté de médecine en l'université de Paris, commencera ce cours le jeudi, Novembre 1772, à midi précis, & continuera les mardi, jeudi & samedi de chaque semaine à la même heure, en son amphithéâtre rue Basse des Ursins, au coin de celle de Glatigny, en la Cité.

Les personnes qui désireront disséquer pourront s'adresser à M. Fragonard, dans le même amphithéâtre.

*Décintrement du Pont de Neuilly.*

Le décintrement du pont de Neuilly a fait, le 22 Septembre dernier, un spectacle, & il en étoit un. Le Roi l'a honoré de sa présence. La vaste étendue de l'isle étoit couverte d'échaffauds, de loges & d'amphithéâtres, où la cour & la ville, les Ministres de France & étrangers, & un concours prodigieux de spectateurs se sont placés sans foule, sans tumulte, sans confusion. Il y a eu un ordre admirable par les soins du Magistrat qui a

## 184 MERCURE DE FRANCE.

perfectionné, en quelque sorte la police. Tout a concouru à la satisfaction générale; le plus beau tems qu'on pût désirer; la présence du Souverain; la curiosité générale & la nouveauté du spectacle. Monsieur de Trudaine, Intendant général des Finances, ordonnoit cette Fête, & a fait distribuer des rafraîchissemens à une nombreuse assemblée. Les Ingénieurs des ponts & chaussées ont eu, ce jour là même, un uniforme que Sa Majesté leur a donné. Le décintrement du pont de Neuilly s'est fait aux coups de ram-bours en moins de cinq minutes. Les cintres étoient retroussés de manière que la navigation n'en a point souffert pendant la construction. On a admiré à la fois la solidité & la hardiesse de ce pont sur lequel Sa Majesté a passé en voiture en s'en retournant. Il est aligné avec la grande allée des Tuileries. Il est composé de cinq arches, ayant chacune cent vingt pieds d'ouverture & trente pieds de hauteur sous clef; leur arc supérieur est formé par un rayon de cent cinquante pieds. On n'a point connoissance qu'il ait été construit aucune arche avec pareille courbure. Les culées ont cinquante deux pieds d'épaisseur, les piles treize pieds, les voutes cinq pieds à

**OCTOBRE. 1772. 135**  
la clef, & quarante-cinq pieds de largeur  
d'une tête à l'autre. Le projet de ce beau  
monument est de M. Peronet, premier  
ingénieur des ponts & chaussées ; il a été  
secondé dans la conduite de ce grand ou-  
vrage par M. de Chezy, ingénieur.

---

**COUPLETS POISSARDS**

*Sur le décentrement du Pont de Neuilly,  
fait, en présence du Roi, le 22 Sept.*

*AIR : Reçois dans ton galetas.*

**O**H Dam'du beau Pont d'Neuilly  
J'ons vu débacler la charpente ;  
Là not'cœur s'est ben réjoui  
D'y voir not' bon Roi dans sa tente ,  
J'ons ben crié : viv'not'Bourbon ,  
Puis encor stifa qu'a fait l'pont. *bis.*

J'nons pas oublié non plus  
L'honnête Monfieu Trudaine ;  
A sa santé j'avons ben bu ,  
Car son vin couloit comm'fontaine :  
En Ministre il a regalé ;  
Et le plaisir s'en est mêlé. *bis.*

## 186 MERCURE DE FRANCE.

De c'nouveau Pont, mon voisin,  
Ma foi j'aimons la tournure;  
Ah Dam' quoiqu'ça ne paroît brin  
J'nous connoissons en construsture,  
Et de tous les ponts qu'on za fait,  
J'dis que stila c'est l'pus parfait. *bis.*

Aussi l'ROI l'y fit l'honneur  
D'y passer tout d'suite en carosse;  
C'étoit complimenter l'auteur  
Ben mieux qu'en lui donnant eun'croffe,  
Et l'on peut dir'zen vérité  
Qu'l'ouvrage étoit ben couronné. *bis.*

Ah ! j'nous souviendrons longtems  
D'en avoir vû zoter l'cintre:  
Pour rendre de pareils momens,  
Non, zil n'est point d'assez grand peindre  
Tiens, Perronet sembloit un Dieu  
Pour qui décintrer n'est qu'un jeu. *bis.*

Il fit signe d'son mouchoir  
Et v'là tout l'bois dans la rivière;  
Tous les curieux qu'étoient venus voir  
Sont stupefaits de sa magnière,  
Ç'à tomboit, comme à Fontenoi  
Les ennemis tomboient d'vant l'ROI. *bis.*

Quand fut fait l'décointrement  
Chacun s'écria : miracle !

Il n'étoit pus qu'un sentiment  
 Sur la beauté de ce spectacle ;  
 Dam'c'est qu'l'auteur z'est ben au fait ,  
 Et les pièces n'tombent jamais. *bis.*

Pour tout mérite , à nos yeux ,  
 Neuilly n'avoit qu'son rogôme ;  
 Mais qu'il va devenir fameux  
 Par ce chef-d'œuvre, d'un habile homme !  
 Oui , tant qu'la Seine y coulera  
 D'son beau génie on parlera. *bis.*

*Par Mlle Coffon de la Creffonniere.*

*LETTRE sur la Tragédie de Pierre le  
 Cruel , représentée à Rouen.*

Monsieur , mon devoir m'oblige à vous prier d'annoncer dans votre Journal une nouvelle très-intéressante pour le Théâtre François. Je viens d'avoir le bonheur de faire rendre justice à un homme de lettres cher à sa patrie , & l'avantage de donner au public de Rouen un des spectacles dont il ait été le plus satisfait. L'extrait de Pierre le Cruel , inséré dans le Journal Encyclopédique , a produit une telle impression sur plusieurs personnes de cette ville , & sur moi en particulier , que nous avons cru devoir inviter le célèbre auteur de cette Tragédie à nous la confier pour la faire repré-

lenter sur notre Théâtre. Il a bien voulu lui-même diriger les talens de nos acteurs, qui ne se flattent pas d'avoir rendu ce bel ouvrage comme il auroit pu l'être dans la capitale ; mais leur zèle & leurs soins les ont fait paroître dignes des rôles brillans qu'ils avoient à remplir. Le succès de la pièce qui a été représentée trois fois de suite , a répondu à nos espérances , & à la haute opinion que l'extrait nous en avoit donnée. Tout le monde est convaincu ici que Pierre le Cruel , ainsi que vous l'avez avancé , n'a pas été entendu à Paris , puisqu'il n'a pas réussi avec le plus grand éclat. Une longue expérience du Théâtre pourroit me donner la hardiesse de dire mon petit avis tout comme un autre sur les beautés sublimes de ce nouvel ouvrage de M. de Belloy ; mais je me borne à être l'écho du public , en vous assurant , Monsieur , qu'on n'a pu voir ici qu'avec transport la noblesse , la force & la vérité des caractères du Prince Edouard , de Duguesclin , de Transtamare , de Blanche de Bourbon , & même du chef des Maures. Celui d'Edouard sur-tout a paru supérieur à ce qu'on a vu depuis long-tems sur la scène françoise. Dans une ville où le Grand Corneille est né , & où son génie a laissé des traces profondes , on aime ces caractères héroïques qui , mis en action par des intérêts ou des passions opposés , se font valoir réciproquement , & disputent de magnanimité : on a trouvé le personnage de Pierre le Cruel moins atroce que la Cléopâtre de Rodogune , & l'on a su gré à l'auteur d'avoir attaché , consolé l'ame du spectateur ; de l'avoir même ravi d'admiration , par des prodiges de vertu dont il a entouré un monstre de cruauté & de perfidie. Enfin , Monsieur , on s'est empressé de rendre à M. de Belloy tous les hommages publics

& particuliers dus à un Poète qui a si bien mérité de la nation, & dont les ouvrages jouissent ici de la plus haute estime. Zelmire, le Siège de Calais, Gabrielle de Vergy, Gaston & Baiard sont au nombre des Tragédies que notre public voit le plus souvent avec le plus de plaisir ; mes livres de recette en font foi.

Permettez-moi une dernière réflexion, que les orages qui troublent aujourd'hui la littérature rendent assez importante. Seroit-ce une imprudence à Messieurs les auteurs dramatiques de faire le premier essai de leurs pièces sur d'autres théâtres que celui de Paris ? Ils ne trouveroient pas en province la foule de leurs rivaux, ni les protecteurs, les amis, les gagistes de ces mêmes rivaux, qui par des manœuvres obscures, ou des cabales bruyantes ont tant de fois étouffé à leur naissance de bons ouvrages qu'on a vu depuis revivre pour l'immortalité.

J'ai l'honneur d'être, &c.

CREVILLARD, Entrepreneur  
du Spectacle de Rouen.

## TRAITS DE BIENFAISANCE.

### I.

L'AFFABILITÉ de l'Empereur lui procure tous les jours des occasions d'exercer sa justice & sa bienfaisance. Ce grand Prince alla, il y a peu de tems, sans être

attendu, chez un pauvre Officier, père d'une nombreuse famille. Il le trouva à table avec dix de ses enfans, & un orphelin dont il s'étoit encore chargé, malgré son indigence. L'Empereur frappé de ce spectacle, dit à l'Officier; je savois que vous aviez dix enfans, mais quel est cet onzième; c'est, lui répondit l'Officier, un pauvre infortuné que j'ai trouvé exposé sur la porte de ma maison. L'Empereur attendri jusqu'aux larmes, lui dit: je veux que tous ces enfans soient mes pensionnaires, & que vous continuiez de leur donner des exemples de vertu & d'honneur; je payerai pour chacun, deux cent florins par an; faites-vous payer dès demain chez mon Trésorier, du premier quartier de ces pensions. J'aurai soin de votre aîné qui est Lieutenant.

## I I.

Madame la Duchesse de Chartres étant à Forges pour y prendre les eaux, a donné tous les jours, dans ces cantons, de preuves de cette bienfaisance qui lui est si naturelle. Cette auguste Princesse, allant visiter l'abbaye de Beaubec, aperçut une cabane formée de branches d'arbres & de monceaux de terre; aussi-tôt, craignant

que cet humble réduit ne renfermât quelques tristes victimes de la misère & de la faim, S. A. S. descendit de la voiture, & entra dans la cabane, où elle trouva en effet une mère environnée de cinq ou six enfans, presque nus, & qui n'avoient pour lit que la terre couverte de quelques haillons & d'un peu de paille. La Princesse, pénétrée de compassion, à ce spectacle touchant, combla de bienfaits toute cette pauvre famille, à qui S. A. S. fait actuellement bâtir une maison commode.

---

### ACTE D'HUMANITÉ.

UN Rémouleur, ou *Gagne-Petit*, de Modène, rencontra un jeune Peintre étranger fort pauvre, qui étoit venu en Italie pour y étudier son art, & y travailler. Il partagea avec lui son logement & son gain. Ce Peintre essuie peu de temps après une maladie très-dangereuse; il étoit sans ressource & fort inquiet; l'Artisan lui dit : soyez tranquille, j'ai de la santé, je me leverai plus matin, je travaillerai plus long-temps, & je tâcherai

de satisfaire à vos besoins. En effet il lui donna les secours nécessaires, le veilla pendant la nuit, & lui fit recouvrer la santé. Ce Peintre eut de l'ouvrage, & reçut de sa famille une petite somme qu'il alla, par reconnoissance, offrir à son bienfaiteur. Non, mon ami, lui répondit son hôte, je n'ai besoin de rien : gardez ce secours pour quelque malheureux; j'ai acquitté envers vous la dette de l'humanité que je devois à un autre; acquittez vous de la même obligation, quand vous rencontrerez quelque infortuné qui méritera d'être soulagé.

### TRAIT DE FERMETÉ

*du jeune Comte de Molac.*

LA jeune Noblesse semble quelquefois devancer l'âge & les forces de la nature, par ce sentiment de courage & de fermeté qui la caractérise. C'est ce qu'on a remarqué avec admiration dans le jeune Comte de Molac, second fils de M. le Marquis de Molac, Maréchal des Camps & Armées du Roi. Cet enfant, âgé de dix ans, étant au Château de Carcado en Bretagne,

Brétagne , avec la Marquise sa mère, s'étoit rendu maître par surprise autant que par importunité d'un pistolet. Il le charge sans mesure & laisse encore la baguette dans le canon. L'arme part, & lui emporte à la main gauche l'*index* tout ras, avec les deux premières phalanges du doigt du milieu. On accourt au coup. Le jeune homme à peine ému, ne songe qu'à rassurer sur l'accident. La douleur ne lui arrache point un cri, pas une larme. C'est sa mère qui pleure pour lui, & qui semble sentir tout son mal. Enfin il paroît consolé de son malheur, & s'écrie avec une sorte de joie : *ma blessure n'est qu'à la main gauche, elle ne m'empêchera point de servir le Roi.* C'est littéralement son expression; c'est l'élan d'un cœur noble & généreux qui s'occupe du devoir de sa naissance, & du desir de servir son Maître & sa patrie.

### TRAIT de Courage & d'Humanité.

ON se rappelle l'action généreuse de M. le Vicomte de Bar, Garde de la Marine. Il avoit entrepris d'aller, avec trois de ses

camarades , dans un Canot , à Marseille, Un gros temps fit couler à fond le Canot. Deux Gardes Marines se sauvèrent sur un rocher , éloigné d'environ cent toises. M. de Bar étoit embarrassé sous la carcasse du Canot , & à peine étoit-il libre ; que M. de Calamand , son camarade , qui ne savoit pas nager , le prit par le pied , qu'il eut ensuite la prudence de lâcher. Alors M. de Bar se replonge dans la mer pour aller secourir son ami , le ramène au-dessus de l'eau , le conduit jusqu'au canot qui flotloit , & l'aide à y porter la main. M. de Bar se replonge encore pour aller chercher le cable du canot , le saisit , & l'attache au canot ; il met un bout du cable entre ses dents , & gagne avec beaucoup de peine , le rocher , où , il ramène ainsi son camarade & le canot. Ils passèrent tous quatre la nuit sur ce rocher , mourant de froid , & de faim , & attendant le jour pour se rejeter à la mer , lorsque des pêcheurs vinrent heureusement les recueillir dans leur bateau.

Le Roi informé de l'action généreuse de M. de Bar , qui avoit oublié sa conservation pour aller au secours de son camarade , lui a accordé pour récompense

OCTOBRE. 1772. 195  
la permission de lui proposer un sujet  
pour une place de Garde de la Marine.

Ce jeune homme, plein de zèle pour le  
service de sa Majesté, à peine échappé  
du danger, s'est rembarqué pour le fond  
du Levant, sur la Frégate l'Atalante,  
commandé par M. de Calian.

---

## A N E C D O T E S.

### I.

CASSIUS étant défait par les Parthes, qui  
avoient des flèches pour armes principa-  
les, s'enfuit en la ville de Carnas, où il  
n'osa pas séjourner beaucoup, de peur  
d'être poursuivi & assiégé; sur quoi un  
astrologue, qu'il avoit en sa compagnie,  
le pensant bien conseiller, « je désirerois  
» fort, lui dit-il, que vous ne voulussiez  
» point sortir d'ici jusqu'à ce que la lune  
» fût au signe du Scorpion; » mais Cassius  
se moquant de lui, *ce n'est pas cela*, lui  
répondit - il : *je n'ai peur que de celui du*  
*Sagittaire.*

## I I.

Catherine de Foix , Reine de Navarre,  
dit au Roi son mari , après la perte de ce  
Royaume : « Dom Jean , si nous fussions  
» nés , vous Catherine , & moi Dom  
» Jean , nous n'aurions jamais perdu la  
» Navarre «.

## I I I.

Un Poëte vint dernièrement trouver  
le Directeur du Théâtre de Drurilane à  
Londres , & lui présenta une Comédie &  
une Tragédie à la fois : le Directeur le  
pria de lire une de ces deux pièces ; mais  
fort embarrassé après cette lecture , il lui  
dit : *de grace , Monsieur , apprenez-moi si  
c'est votre Tragédie ou votre Comédie que  
vous venez de lire. A combien d'Auteurs  
Dramatiques on pourroit faire la même  
question !*

*EPIGRAMME nouvelle de M. Piron.*

Chantres admis au temple de Mémoire ;  
Comédiens campagnards & royaux ,  
Rayez , biffez de votre répertoire ,  
Ces drames noirs nouvellement éclos !  
Renvoyez-les à leur premier enclos ;

Et porte-cloſe à la Muſe Anglomane !  
 Que Londres en ſoit l'amateur ou l'organe ,  
 Tenez-vous-en à nos illuſtres morts ,  
 Sans plus aller gueuſer à Drurilane ,  
 Quand vous avez la clé de nos tréſors !

---

## A V I S.

## I.

*Bureau de Correſpondance.*

**L**es Directeurs du Bureau royal de Correſpondance - Générale , toujours empreſſés à rendre cet établifſement de plus en plus utile au Public, ont reconnu combien il étoit pénible , onéreux , & ſouvent diſpendieux pour les propriétaires de terres , de maiſons de campagne , domiciliés à Paris , & autres privilégiés , de faire les démarches & courſes néceſſaires , pour ſ'aſſurer la jouiſſance des privilèges & exemptions des droits d'entrée qui leur ont été accordés , par rapport aux grains , foinſ , volailles , gibier , pailles , bois , beurres , œufs , fromages , & autres denrées , provenant du crû de leurs terres & maiſons de campagne , deſtinées à la conſommation de leur maiſon à Paris.

L'obligation de faire enrégiftrer leurs titres au bureau des droits rétablis , à celui de MM. les Officiers ſur les ports , halles & marchés , entraîne inévitabellement beaucoup de peines , & ſouvent des frais.

Pour épargner cet embarras & ces dépenſes aux Seigneurs de terres , Bourgeois de Paris , & autres

## 198 MERCURE DE FRANCE.

privilégiés, les Directeurs du Bureau de Correspondance-générale ont ouvert, le premier Janvier 1771, un bureau, uniquement destiné à procurer les expéditions, sans autre charge de la part desdits Seigneurs, Bourgeois, privilégiés, que d'envoyer audit bureau leurs titres, c'est à-dire, pour ceux qui n'auront pas encore été enrégistrés, leurs titres de propriété, les certificats de MM. les Curés & Collecteurs de la paroisse, ensemble leurs certificats particuliers; & pour ceux qui sont déjà enrégistrés, les certificats des Curés, des Collecteurs & des Propriétaires, dont on leur enverra le modèle à leur première demande, s'il ne l'ont pas.

Le bureau, sur ces pièces qui lui seront remises ou envoyées franches de port, se chargera de leur faire passer, avec exactitude, les expéditions nécessaires pour jouir des exemptions d'entrées; il les leur adressera aussi, *franc de port*, par la petite poste.

L'abonnement, pour toutes ces opérations, ne coûtera que *quarante sols*, qui seront payés d'avance à la caisse de la direction, & dont il sera donné une quittance.

Il sera nécessaire de renouveler ces enrégistremens annuellement.

### I I.

#### *Codex Monasticus.*

Desprez, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, demeurant à Paris, rue Saint Jacques, donne avis au public, & à toutes les maisons religieuses du Royaume, qu'au premier Novembre 1772 il commencera l'impression du

*Codex Monasticus*, 3 vol. in-4° d'environ 800 pages qu'il propose par souscription, sur le pied de 30 livres, dont 15 livres en souscrivant, & 15 livres en livrant l'ouvrage. Il prévient qu'il n'en sera tiré que très-peu d'exemplaires au-delà du nombre arrêté par les souscripteurs.

Les maisons religieuses qui voudront leur règle particulière en format in-12, auront soin de le prévenir avant le premier Novembre, parce qu'il ne sera plus tems de souscrire après ce terme.

Cette collection intéressante comprendra les Constitutions de tous les ordres & Congrégations du royaume, rédigées en conséquence de l'Edit du mois de Mars 1768. Le texte de la Règle commune à différentes congrégations, précédera toujours les Constitutions qui en dériveront; & on trouvera à la tête de chacun de ces Statuts, un précis sur l'origine & l'état actuel de l'ordre, ou Congrégation dont il sera la Loi; & à la fin de l'ouvrage, les Lettres - Patentes confirmatives, avec l'Arrêt d'enregistrement.

## I I I.

### *Comptes faits.*

Le sieur Pierard, imprimeur à Reims, mettra en vente incessamment, un Livre de comptes faits sur toutes les parties de la division, les comptes faits à l'infini des sociétés, tant de mise d'argent avec les fractions, que pour le marc, la livre de telle somme de principal & de reprise que ce soit; les comptes faits de tout ce que l'on a besoin, soit pour les intérêts & pour les payemens à tant par cent, tant par mille, les comptes de tant d'aunes, tant d'onces, tant de gros, &c. Les quatre & cinq pour cent de ce qui reste à payer. Le détail

## 200 MERCURE DE FRANCE.

seroit trop long à donner ici. Les explications sont à chaque opération avec les méthodes, des règles du marc la livre, des règles de sociétés, &c. L'on vendra ce volume trois livres en feuilles, & relié, quatre livres.

Le sieur Pierard prie ceux qui lui écriront d'affranchir le port.

Le prix est très-modique pour ce grand ouvrage de 330 pages de calcul : l'on n'aura plus besoin que de l'addition ; ainsi ce sera une grande épargne de temps & de peines pour beaucoup de personnes, & un avantage pour les sociétés, spécialement dans les ports de mer.

M. Pierard imprimera aussi un volume où l'on trouvera les comptes faits, avec un tarif du grand cent réduit en solives, en pieds, pouces, lignes, & à l'écorce, réduit de même.

Un autre où l'on trouvera ce que tiennent les cuves de muids, pièces, mesures, pintes de Paris faites ou à faire, avec toutes les jauges.

Un autre qui contiendra le toisé des pierres de marbre, en toises, pieds, pouces & lignes cubes, &c., &c.

---

## NOUVELLES POLITIQUES.

*Du Caire, le 18 Juillet 1772.*

**I**L parut, le mois dernier, devant Damiette, une Escadre Russe qui s'empara de tous les bâtimens qui s'y trouvoient. Mehet Aboudaab envoya un officier pour traiter avec les Russes & pour les engager à se retirer, à quelque prix que

ce fût. On donna à ses vaisseaux des vivres, des provisions; on leur paya des contributions, & ils mirent à la voile pour la Syrie.

On commence à avoir des inquiétudes sur le sort de l'Egypte. Un Prince du Saidi a pris les armes contre Mehemet; on est instruit qu'Ali a envoyé ici des émissaires secrets qui s'efforcent de semer la division parmi les grands du pays, dont plusieurs lui sont encore attachés. Les succès que le Cheik Daher, son allié, a eus en Syrie, raniment les espérances des partisans de l'ancien Caïmacan, & l'on craint de le voir arriver avec une forte armée. On publie qu'il a fait passer 30, 000 sequins à l'Amiral Russe, dans l'isle de Lesbos, pour en acheter des secours.

*D'Alexandrie en Egypte, le 17 Août 1772.*

Mehemet Bey Aboudaab a exilé ou fait mourir, depuis quelque tems, plusieurs personnes qui lui étoient suspectes. Le parti qui l'avoit favorisé dans la Haute-Egypte, est actuellement déclaré contre lui. Ce Bey a fait marcher des troupes de ce côté; mais pendant cette division on ne reçoit au Caire du Saidi ni bled, ni autres grains, ce qui cause une grande cherté. Le peuple commence à murmurer, & l'on craint une révolte, si les troubles de la Haute-Egypte ne s'apaisent bientôt.

*De Copenhague, le 8 Septembre 1772.*

Suivant un avis que le gouvernement vient de faire publier, les nouveaux fanaux établis sur le Sund, pour la sûreté de la navigation, cesseront d'être allumés, à compter du premier Décembre prochain.

*De la Silésie , le 19 Septembre 1772.*

Le voile qui couvroit la destinée de la Pologne est enfin tombé. On a reçu les déclarations des Cours de Vienne , de Petersbourg & de Berlin , concernant le démembrement de ce royaume. Les manifestes publiés par Sa Majesté Prussienne expriment clairement l'étendue des parties qui lui appartiendront. Elles sont telles que nous les avons désignées précédemment , par conjecture , en marquant également les nouvelles possessions de la Maison d'Autriche. Cette dernière Puissance aura , entr'autres , toutes les Salines Polonoises de Wielicza , de Bochnia & de Zambor , qui formoient le principal revenu de la Couronne.

*Des Frontières de la Prusse , le 17 Septembre*

La prise de possession de la Prusse Polonoise vient d'être consommée. Le 13 de ce mois , le lieutenant - général de Stutterheim , gouverneur du royaume de Prusse , se rendit , à la tête du régiment de Thadden , composé de deux bataillons , dans un des faubourgs d'Elbing , & fit sommer le colonel du régiment de Schack , qui commandoit dans cette ville une garnison de deux cents hommes , de lui en ouvrir les portes. Cet officier lui répondit qu'il avoit ordre de se défendre & de repousser par la force les entreprises qu'on voudroit faire sur la place qui lui étoit confiée. Alors le lieutenant - général de Stutterheim fit établir , vis-à-vis la porte de Königsberg , une batterie de trois pièces de canon & de deux obusiers , tandis que la garnison Polonoise , qui étoit sous les armes , derrière cette porte , se rangeoit

aux pieds des remparts. A la première décharge de l'artillerie Prussienne, la porte fut enfoncée. La garnison y répondit par un feu de mousqueterie qui ne fit pas de mal aux Prussiens; & après en avoir essuyé, à son tour, une salve générale, elle se retira, par une porte opposée, vers Varsovie. Le sieur de Stutterheim prit alors formellement possession de l'hôtel-de-ville : il fit abattre, dans les endroits publics, l'Aigle Polonoise, & y substitua l'Aigle Prussienne.

*De Vienne, le 19 Septembre 1772.*

La Cour Impériale, voulant mettre encore plus d'économie dans toutes les branches du service militaire, a décidé que les jeunes officiers qui sont tirés de différens régimens pour former la Garde Noble Allemande, rentreront dans leurs corps respectifs & seront remplacés par d'anciens officiers de cavalerie qui ne sont pas en état de servir en campagne, mais qui jouissent de quelque pension. Ils n'auront point de chevaux ni de quartiers en commun, & chacun se logera où il voudra. Cet arrangement doit avoir lieu au commencement de l'année prochaine.

*De Londres, le 24 Septembre 1772.*

Les dernières nouvelles arrivées des Indes portent que la guerre continue entre Hyder Aly-Kan & les Marattes, mais que l'Amiral Harland ayant engagé les derniers, sous différentes promesses, à se retirer du Carnac, la Compagnie ne craignoit plus d'être obligée d'entrer en guerre avec ces peuples.

Nous avons dit que la Bourgeoisie de Londres arrêta, l'année dernière, d'offrir au lord-maire

I vj

un vase d'argent de la valeur de 200 liv. sterlings & un autre de cent à chacun des aldermans Oliver & Wilkes. Le vase du dernier est achevé. Il est remarquable par les ornemens qu'on dit avoir été tracés par le Sr Wilkes lui-même, & qui sont les trophées du fanatisme le plus punissable. Il a donné, à cette occasion, un grand repas à ses amis.

*De Stockolm, le 15 Septembre 1772.*

On a fait, hier, la clôture de la Diète, avec les cérémonies d'usage. Les Etats s'étant assemblés dans la grande Eglise, le Roi s'y rendit de son château, à travers une double haie de soldats. Sa Majesté, revêtue de ses habits royaux & marchant sous le dais, étoit précédée de tous les Officiers de sa Cour, de son Sénat & du Prince Frédéric, son frère. Après qu'on eut entendu le Service Divin & le Sermon qui fut prononcé par l'Evêque de Westeros, le Roi sortit de l'Eglise dans le même ordre & se transporta à la salle des Etats, où les quatre Ordres l'avoient précédé. Sa Majesté prit place sur son trône & fut haranguée successivement par le Maréchal de la Diète & par les autres orateurs qui eurent tous l'honneur de lui baiser la main. On lut ensuite le *Recès* de la Diète, comme il est d'usage. Sa Majesté fit un discours, qu'Elle termina en signifiant aux Etats qu'Elle les rassembleroit dans six ans. Le Prince Frédéric, Duc d'Ostrogothie, prêta ensuite, à genoux, serment de fidélité au Roi. Quelques Sénateurs s'acquittèrent aussi de ce devoir. Les Orateurs des Etats & une députation de chaque Ordre eurent l'honneur de dîner, ce même jour, chez le Roi.

Hier au matin , les Etats s'étant assemblés dans la grande salle du château pour répondre aux propositions que le Roi leur avoit faites , Sa Majesté , précédée de son Sénat & du Prince Frédéric son frère , vint s'asseoir sur son trône. Le Maréchal de la Diète , portant la parole , rendit compte au Roi des diverses résolutions prises par les Etats relativement aux impositions ordinaires & extraordinaires qu'ils ont assignées sans en fixer la durée , ainsi que des moyens qu'ils croient les plus propres au rétablissement des finances ; le Maréchal ajouta qu'ils s'en rapportoient entièrement , pour cet objet , à la haute sagesse de Sa Majesté. Le Roi remercia les Etats de la confiance qu'ils lui témoignent , & leur annonça qu'il ne tarderoit pas à séparer la Diète.

Le soir , le Roi , suivi d'un cortège nombreux de gens à cheval & d'une foule de peuple , sortit des barrières & alla au-devant du Baron de Sprengporten qui est arrivé de Finlande , à la tête d'un corps d'environ huit cens hommes. Le reste de la troupe a été dispersé par la tempête dans le trajet de mer qu'il a été obligé de faire. Le Roi mit pied à terre & embrassa le Baron de Sprengporten qui se prosterna à ses genoux. Dans cet instant , Sa Majesté tira son épée pour lui donner l'accolade & le revêtit Elle-même des marques de Commandeur de l'Ordre de l'Epee qu'Elle avoit apportées. Ensuite Elle le fit relever & l'embrassa de nouveau , au milieu des acclamations de tous ceux qui étoient témoins de ce spectacle attendrissant. Le Roi se mit alors à la tête de la troupe & rentra dans la ville.

On a publié , aujourd'hui , au son des tymbales & des trompettes , que la clôture des Etats se feroit

## 206 MERCURE DE FRANCE.

demain , avec les formalités qui ont été observées à l'ouverture de cette assemblée.

*De la Haye , le 12 Septembre 1772.*

La Cour de Danemarck avoit établi , pour la sûreté de la navigation , à l'entrée du Sund, deux nouveaux fanaux , indépendamment d'un autre placé sur la tour du château de Cronembourg ; mais elle exigeoit , pour ce service , un droit dont l'exemple a alarmé la liberté du commerce. Plusieurs Nations ont refusé de s'y assujettir : les difficultés qu'occasionnoit la perception de cet impôt viennent d'être levées par une ordonnance qui prescrit de ne plus allumer ces fanaux , à l'époque du premier Décembre prochain.

Par les précautions qu'on a prises , les navires qui aborderont au port d'Ostende , n'auront plus à craindre aucun danger. L'Impératrice-Reine y a fait élever , à la hauteur de cent pieds à l'ouest de l'entrée , une colonne de pierre blanche , au haut de laquelle on entretiendra perpétuellement un feu de charbon , à commencer du 15 du mois prochain.

Le sieur Pallas , qui a séjourné en Hollande , a écrit de Sibérie , le 27 Avril dernier , qu'on avoit trouvé , dans la province d'Iekuzk , près de la rivière de Wilvi , sous une montagne de sable , un rhinoceros de moyenne grandeur , bien conservé. On croit que cet animal étoit dans cet endroit depuis la formation de la colline , c'est-à-dire , depuis un nombre de siècles qu'il est impossible de calculer.

*De Raguse , le 19 Août 1772.*

Le Grand Seigneur vient d'envoyer ordre au Pacha de Scutari (Scodra) , en Albanie , d'assem-

bler dix à douze mille hommes, d'en donner le commandement à son fils Ali Pacha del - Bessan, & de les faire embarquer pour l'Egypte sur les bâtimens de la province; en cas que le nombre de ces bâtimens ne soit pas suffisant, Sa Hauteffe le charge de demander au gouvernement de Raguse ceux dont il aura besoin pour cette expédition. Le Pacha de Scutari a écrit en conséquence au Sénat de cette République de lui fournir dix des meilleurs navires de cet Etat. Le Sénat s'est assemblé pour délibérer sur le parti qu'il avoit à prendre, & l'on ne fait pas encore qu'elle sera sa résolution.

*De Marseille, le premier Octobre 1772.*

Des avis reçus de la Méditerranée font mention du projet de faire, dans l'Isle de Lampedouse, ce que l'Empereur de Maroc entreprend dans celle de Fedala. Cette isle, qui n'a que cinq lieues de circuit & deux de longueur, est située entre Tunis & Malte, à vingt lieues environ de France de l'une & à quarante cinq de l'autre. Elle a un assez bon port, & elle est susceptible de culture. Tout le monde fait l'aventure du Prêtre Provençal, condamné dans son pays & fugitif dans cette isle déserte, où il réalisa, pendant quarante ans, aidé d'un simple Mouffe, l'histoire fabuleuse de Robinson. Cet Hermite prouva ce que peut l'industrie humaine excitée par la nécessité. Le Prince Italien, à qui cette isle appartient, veut faire un traité avec les Etats Barbaresques, rendre ensuite cette contrée habitable & en faire, en même tems, naviger les habitans sous pavillon libre.

## N O M I N A T I O N S.

Le Roi a donné l'abbaye de Clairefontaine, Ordre de St Augustin, diocèse de Chartres, à l'Evêque d'Arath, suffragant de Strasbourg; celle de Cherbourg, même Ordre, diocèse de Coutances, à l'Abbé de Bayanne, auditeur de Rote; celle de St Michel en Tiérache, Ordre de St Benoît, diocèse de Laon, à l'Abbé de Narbonne-Lara; aumônier du Roi; celle de St Mesmin, même Ordre, diocèse d'Orléans, à l'Abbé de Caulincourt, aumônier du Roi; celle de Fontaine-Blanche, Ordre de Cîteaux, diocèse de Tours, à l'Abbé du Châtel, aumonier ordinaire de Madame la Dauphine; celle de Fontaine-Douce, Ordre de Saint Benoît, diocèse de Saintes, à l'Abbé de Segonzac, vicaire-général de Périgueux; celle de Moreau, même Ordre, diocèse de Poitiers, à l'Abbé de Bruneau, vicaire-général d'Angoulême; celle d'Hières, Ordre de Cîteaux, diocèse de Toulon, à la Dame de Grille, religieuse de l'abbaye de St Césaire d'Arles.

Le Comte de Simiane a eu l'honneur de prêter serment entre les mains de Sa Majesté, pour la lieutenance de Roi de la province de Saintonge.

L'Abbé Faure, chanoine de St Pierre de Strasbourg, clerc de Chapelle du Roi, vient d'être nommé Chapelain de Sa Majesté, qui a disposé de sa place de clerc de Chapelle en faveur de l'Abbé le Bégue, chanoine de Verdun.

Le Roi a accordé l'abbaye de Saint Maur-sur-Loire, Ordre de St Benoît, diocèse d'Angers, dans l'appanage de Mgr le Comte de Provence, à l'Abbé de Crequy, vicaire-général de Lisieux;

celle de la Frenade, Ordre de Cîteaux, diocèse de Saintes, à l'Abbé Maury, vicaire-général & officiel de Lombez, qui a prononcé le dernier panégyrique de St Louis devant l'Académie Française; celle de Fabas, même Ordre, diocèse de Comminges, à la Dame Bastard d'Aubaire, religieuse à Longages, diocèse de Rieux.

Le 27 Septembre, le Comte de Marbœuf, lieutenant-général des armées du Roi, commandeur de l'Ordre royal & militaire de St Louis, ci-devant commandant en Corse, eut l'honneur de prêter serment, entre les mains de Sa Majesté, pour la lieutenance-générale de Corse.

Le Roi a accordé au sieur d'Orvilliers, chef d'escadre, la dignité de Commandeur de l'Ordre royal & militaire de St Louis, vacante par la mort du sieur Froyer de l'Eguille, lieutenant-général des armées navales, commandant de la marine à Rochefort.

Le Roi a accordé l'abbaye de Beaumont, Ordre de St Benoît, diocèse de Tours, à la Dame de Guiche, Abbessé de St Jean - de - Bonneval - les-Thouars, diocèse de Poitiers.

### *P R É S E N T A T I O N S .*

Les Députés des Etats de la Province d'Artois furent admis, le 30 Septembre, à l'audience du Roi, à qui ils furent présentés par le Marquis de Levis, lieutenant-général des armées de Sa Majesté, capitaine des Gardes du Corps de Mgr le Comte de Provence, gouverneur de cette province, & par M. le Marquis de Monteynard, secrétaire d'état, ayant le département de la province. Ils furent conduits à cette audience par le marquis

de Dreux , grand-maître , & par le sieur de Watronville , aide des cérémonies. La députation étoit composée , pour le Clergé , de l'Evêque de Saint-Omer qui porta la parole ; pour la Noblesse , du Comte de Lannoy , brigadier des armées du Roi , colonel du régiment provincial d'Arras ; & pour le Tiers-Etat , du sieur Gossé de Dostrel , ancien député général & ordinaire des Etats , & ancien échevin de la ville & cité d'Arras.

La Princesse de Masserano a eu l'honneur de faire sa révérence à Sa Majesté , ainsi qu'à la Famille Royale , à qui elle a été présentée par la Comtesse de Marsan , gouvernante des Enfans de France.

Le 4 Octobre , les Députés des Etats de Corse ont eu audience du Roi , à qui ils ont eu l'honneur d'être présentés par le marquis de Monteynard , gouverneur de cette isle , secrétaire d'état au département de la guerre. La députation , conduite par le marquis de Dreux , grand-maître , & par le sieur de Watronville , aide des cérémonies , étoit composée , pour le Clergé , de l'Evêque de Nebbio , qui a porté la parole ; pour la Noblesse , du comte de Costa Castellana , pour le Tiers-Etat , du sieur Belgodere di Bagnaja , censeur royal de police de Bastia. La Députation a été conduite ensuite à l'audience de la Famille Royale.

### M A R I A G E S.

Le Roi & la Famille Royale signèrent , le 27 Septembre , le contrat de mariage du Comte d'Andlau , mestre de camp , lieutenant du régiment Royal-Lorraine , cavalerie , avec Demoiselle Helvetius.

## OCTOBRE. 1772. 211

Le Roi & la Famille Royale signèrent, le 29 du mois de Septembre, le contrat de mariage de Demoiselle d'Egrigny, fille du Marquis d'Egrigny, capitaine de grenadiers des Gardes-Françoises, avec le Comte de Maîts de Goimpy, capitaine de vaisseau.

### NAISSANCES.

Le 19 Septembre, la Comtesse de la Tour-d'Auvergne est accouchée d'un garçon.

La Duchesse de Sully est accouchée d'une fille, le 27 Septembre.

*De Vienne, le 19 Septembre 1772.*

La femme du nommé Gentil, au service du Prince de Kaunitz, est accouchée, le 16 Septembre, de trois enfans bien proportionnés, dont deux garçons & une fille. Ils sont tous en vie & paroissent se bien porter. La mère, qui avoit déjà eu dix enfans, se trouve aussi-bien qu'après ses autres couches.

---

### MORTS.

Joseph Leroi, Abbé de Domèvre, Général de la Congrégation des Chanoines-Reguliers de Notre Sauveur, est mort à Metz, le 6 Septembre.

Michel-Joseph Troger de l'Eguille, lieutenant-général des armées navales, commandeur de l'Ordre royal & militaire de St Louis, commandant du département de Rochefort, est mort à Angoulême, le 5 Août, dans la soixante-dixième année de son âge.

## 212 MERCURE DE FRANCE.

Pierre-Claude Marquis de Ribrevoie, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, ancien capitaine de Carabiniers, gouverneur pour le Roi des ville & château de Dreux, est mort à Paris, le 20 Septembre, dans la soixante-dixième année de son âge.

Jean Pageze, payfan de Tarbe, y est mort d'accident, dans la cent quatrième année de son âge; & Bertrand Casenave, laboureur de la même ville, y est décédé à l'âge d'environ cent deux ans.

Le sieur Henri Magdonel est mort dernièrement à Madraz, en Croatie, à l'âge de cent dix-huit ans.

N. Comte du Bose, brigadier, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, est mort à Brest, le 8 Septembre.

La Princesse Louise de Lorraine, sœur du feu Comte de Brionne, est morte, le 2 Octobre, à Putteaux près Paris, dans la cinquante-neuvième année de son âge.

Magdeleine de la Boissière, Abbessé de l'abbaye de Fabas, Ordre de Cîteaux, diocèse de Comminges, est morte dans son abbaye, à l'âge de cent deux ans.

Claire-Thérèse d'Aguesseau, veuve de Guillaume-Antoine Comte de Chastellux, premier Chanoine de l'Eglise cathédrale d'Auxerre, lieutenant-général des armées du Roi, &c. est morte à Paris, dans la soixante-treizième année de son âge.

François - Marie Coller, Evêque d'Adras, *in partibus*, est mort au château de Kerange, dio-

cèse de Vannés, le 11 Septembre, âgé de quarante-deux ans.

On a appris la nouvelle de la mort de la Princesse Henriette-Louise-Marie Françoise-Gabrielle de Bourbon - Condé, Abbessé de Beaumont-les-Tours, qui est décédée dans son abbaye, le 19 Septembre, dans la soixante-neuvième année de son âge. La Cour a pris, à cette occasion, le 27 Septembre, le deuil pour onze jours.

Armand Chevalier d'Arros, mestre de Camp, enseigne & aide-major général des quatre compagnies des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, est mort à Paris, le 18 Septembre, dans la quarante-troisième année de son âge.

## LOTÉRIES.

Le cent quarantième-unième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 Septembre, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 76426. Celui de vingt mille livres au N°. 70737, & les deux de dix mille aux numéros 68078 & 72010.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 Octobre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 47, 59, 57, 38, 15. Le prochain tirage se fera le 5 Novembre.

---

## T A B L E.

|                                                      |              |
|------------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5  |              |
| Lettre de Caïn , après son crime , à Mehala ,        |              |
| son épouse ,                                         | <i>ibid.</i> |
| La double Inconstance , <i>proverbe dramatique</i> , | 17           |
| Le Conseil d'un Matelot , <i>conte</i> ,             | 33           |
| Traduction de l'Ode IXe d'Horace du livre            |              |
| premier , à Thaliarque ,                             | 34           |
| Stances sur la mort de Tircis ,                      | 36           |
| A Mlle Rosalie de C * * * , sur la tristesse ,       | 37           |
| Elegie IIIe du livre premier de Tibulle ,            | 38           |
| Explication des Enigmes & Logogryphes ,              | 44           |
| ENIGMES ,                                            | 45           |
| LOGOGRYPHES ,                                        | 48           |
| NOUVELLES LITTÉRAIRES ,                              | 50           |
| Roméo & Juliette , tragédie par M. Ducis ,           | <i>ibid.</i> |
| Œuvres de M. le Marquis de Ximenez ,                 | 103          |
| Fables orientales & poésies diverses ,               | 126          |
| Histoire de Littérature Françoisé ,                  | 133          |
| Recherches critiques , historiques & topogra-        |              |
| phiques sur la ville de Paris ,                      | 136          |

|                                                                                         |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Traité élémentaire d'Arithmétique par M.                                                |              |
| Bosſut,                                                                                 | <i>ibid.</i> |
| Les Sacrifices de l'Amour,                                                              | 138          |
| Nouvelle édition de Molière, avec figures,                                              | 139          |
| ACADÉMIE d'Amiens,                                                                      | 144          |
| SPECTACLES,                                                                             | 148          |
| Opéra,                                                                                  | <i>ibid.</i> |
| Comédie françoise,                                                                      | 149          |
| Comédie italienne,                                                                      | 155          |
| A Mlle Colombe, au sortir de la première pièce<br>de ses débuts à la Comédie Italienne, | 160          |
| Extrait d'une lettre de M. de L. H. à M. de<br>Voltaire,                                | 161          |
| Réponse de M. de V * * * ,                                                              | 165          |
| Lettre du même à M. M * * ,                                                             | <i>ibid.</i> |
| Vers à Mlle Clairon ,                                                                   | 166          |
| A M. L, auteur du Mercure de France , sur<br>la musique,                                | 167          |
| Lettre à M. D. , un des directeurs de l'Opéra<br>de Paris ,                             | 169          |
| ARTS , Gravures ,                                                                       | 175          |
| Musique ,                                                                               | 179          |
| Cours d'expériences sur l'Electricité ,                                                 | <i>ibid.</i> |
| — D'Histoire naturelle & de chymie ,                                                    | 182          |

## 216 MERCURE DE FRANCE.

|                                                                |              |
|----------------------------------------------------------------|--------------|
| —D'Anatomie ,                                                  | 183          |
| Décintrement du pont de Neuilly ,                              | <i>ibid.</i> |
| Couplets poissards sur le décintrement du<br>pont de Neuilly , | 185          |
| Lettre sur la tragédie de Pierre le Cruel ,                    | 187          |
| Traits de Bienfaisance ,                                       | 189          |
| Actes d'Humanité ,                                             | 190          |
| Trait de Fermeté du jeune Comte de Molac ,                     | 191          |
| Trait de Courage & d'Humanité ,                                | 193          |
| Anecdotes ,                                                    | 194          |
| Avis ,                                                         | 197          |
| Nouvelles politiques ,                                         | 200          |
| Nominations ,                                                  | 208          |
| Présentations ,                                                | 209          |
| Mariages ,                                                     | 210          |
| Naissances ,                                                   | 211          |
| Morts ,                                                        | <i>ibid.</i> |
| Loteries ,                                                     | 213          |

---

### A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le  
second vol. du Mercure du mois d'Octobre 1772 ,  
& je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en-  
empêcher l'impression.

A Paris , le 14 Octobre 1772.

LOUVRE.

---

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.













NOV 29 1938

